LE MUSÉE

DE LA

CONVERSATION

66 f

03/3637
Fou.II.22669

LE MUSÉE
DE LA
CONVERSATION

RÉPERTOIRE DE CITATIONS FRANÇAISES
DICTONS MODERNES
CURIOSITÉS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET ANECDOTIQUES

AVEC UNE INDICATION PRÉCISE DES SOURCES

PAR
Roger ALEXANDRE

QUATRIÈME ÉDITION
COMPRENANT
« LES MOTS QUI RESTENT »
ET DE NOMBREUX ARTICLES NOUVEAUX

La deuxième édition a été honorée d'une mention par l'Académie française (concours de Jouy, 1895).

DEUXIÈME PARTIE
Lettres L à Z



PARIS (IIe)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
—
1902
Tous droits réservés.

Biblioteca Centrală Universitară
BUCUREȘTI
Cota .. II 298206
Inventar ... 81270

LE MUSÉE

DE

LA CONVERSATION

DEUXIÈME PARTIE

LABADENS.

Labadens.

Expression qu'on emploie familièrement pour désigner un ancien camarade de pension ou de collège, depuis le succès de *l'Affaire de la rue de Lourcine*, comédie en un acte, de MM. Labiche, Monnier et Martin, représentée au Palais-Royal le 26 mars 1857.

Lenglumé nous apprend (scène II) que la veille il a fait ses farces : il est allé au banquet annuel de l'institution *Labadens*.

Un peu troublé par de copieuses libations, il a ramené chez lui sans s'en douter un camarade nommé Mistingue, qu'il ne connaît pas, et qu'il est fort étonné de trouver le matin couché dans sa chambre. Ils n'y comprennent rien ni l'un ni l'autre.

LENGLUMÉ.

Pardon, jeune homme... n'auriez-vous pas banqueté hier chez Véfour ?

MISTINGUE.

Oui... qu'est-ce que ça vous fait ?

LENGLUMÉ.

Alors, vous êtes un labadens, moi aussi.

MISTINGUE.

Ah bah !

LENGLUMÉ.

Deux labadens !... tout s'explique !

(Scène IV.)

Inutile d'ajouter que l'institution Labadens n'a jamais existé que dans l'imagination des auteurs.

LAIDEUR.

L'or même à la laideur donne un teint de beauté.

Boileau. Satire VIII : A M. Morel, docteur de Sorbonne. Vers 209.

On sait que Boileau avait écrit d'abord :

L'or même à *Pellisson* donne un teint de beauté.

Pellisson-Fontanier était d'une laideur proverbiale. Voici, à ce propos, comment M^me^ de Sévigné terminait une lettre à sa fille, le 5 janvier 1674 :

Guilleragues disoit hier que Pellisson *abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids.*

LAISSER.

Laissez faire, laissez passer.

Maxime qui résume et caractérise la pleine liberté du travail et du commerce à l'intérieur et à l'extérieur.

Elle fut particulièrement préconisée par le groupe d'économistes que Dupont de Nemours a appelés *Physiocrates*, parce qu'ils ont cherché à poser les bases d'un *gouvernement naturel*.

Turgot, dans son *Éloge* de l'économiste Gournay, rappelle cette réponse du négociant La Grange à Colbert, qui cherchait à s'éclairer sur les besoins du commerce : *laissez-nous faire*, dit-il.

Près d'un siècle plus tard, Vincent de Gournay, intendant du commerce en 1751, complétant le mot de La Grange, formula pour la première fois la fameuse maxime : *laissez faire et laissez passer*, qui a soulevé tant de discussions parmi les économistes.

Dupont de Nemours lui en attribue l'honneur dans sa notice sur les *Économistes du XVIII^e^ siècle*.

LAMBERT.

Hé ! Lambert !

Voici un bien curieux exemple de ces mots qui ne doivent qu'à leur nullité leur étonnante popularité.

Beaucoup d'entre nous se souviennent encore de cette scie horripilante qui éclata soudain en pleine canicule, dans la journée du 15 août 1864, et qui se répandit comme une traînée de poudre d'un bout à l'autre de la France. On l'entendait voler de bouche en bouche dans tous les lieux où se portait la foule, sur

les places, les boulevards, dans les théâtres, et surtout dans les gares et dans les trains de chemins de fer.

Ce cri avait le rare privilège de dérider tous les visages. Il suffisait d'ailleurs amplement aux besoins d'échange de cette population rendue plus communicative par une chaleur étouffante.

D'abord, on n'y comprit rien, ceux qui criaient pas plus que ceux qui entendaient crier.

Que signifiait cette scie ? D'où venait-elle ? On s'interrogea. Des légendes se formèrent. Des histoires plus ou moins vraisemblables circulèrent, et voici, grâce aux journaux du temps, les renseignements que nous avons pu recueillir sur l'origine d' « *Hé ! Lambert !* »

Il est d'abord certain que ce cri ne fit pas sa première apparition dans la journée du 15 août. Depuis quelques jours déjà on pouvait entendre au café-concert du XIX^e^ siècle : *Hé ! Lambert ! scie parisienne*, paroles de Félix Baumaine, chantée par Alexandre Legrand sur l'air de *la Belle Polonaise*.

La chanson commençait ainsi :

C'est pour moi plus qu'un frère,
Y a quinze ans qu'je l'connais :
Il couchait chez mon père,
C'est moi qui l'nourrissais !
Il a l'œil bleu, l'humeur franche,
Il est toujours mal vêtu !
Et v'là l'troisième dimanche
Que je ne l'ai pas revu !

Hé ! Lambert !
Vous n'auriez pas vu Lambert,
A la gar' du chemin de fer ?
Vous n'auriez pas vu...
Lambert ? (*5 fois.*)

S'est-il noyé dans la mer,
S'est-il perdu dans l'désert ?

Qu'est-c' qu'a vu Lambert ?
Lambert ! (*4 fois.*)

Le troisième couplet fait allusion à un incident que nous trouvons rapporté par *le Petit Journal* et *le Pays*, et qui a évidemment servi de prétexte à cette chanson.

Quelques jours avant la fête, le 9 août, une dame qui assistait aux exercices de l'école de nuit à Vincennes aurait égaré son mari nommé Lambert.

Elle l'aurait redemandé à tous les échos, et de mauvais plaisants, imitant ses cris désespérés, auraient répété sur tous les tons : *Hé ! Lambert ! As-tu vu Lambert ?*

On raconta plusieurs autres anecdotes que nous croyons inutile de reproduire, car elles durent toutes dériver de la précédente.

Bien entendu les faiseurs de chansons exploitèrent à l'envi la vogue de ce cri remarquablement inepte.

Nous avons compté, outre la chanson citée, jusqu'à huit autres ouvrages sur le même thème.

Il y eut successivement :

Ohé ! Lambert ! dis donc, Lambert !
Avez-vous vu Lambert ?
La mort de Lambert.

Pourtant Lambert n'était pas mort, car on eut la joie d'entendre encore :

Il est retrouvé, Lambert !

Etc., etc.

Le cri *Hé ! Lambert !* persista presque avec la même intensité jusqu'à ce que les premiers froids vinssent calmer l'effervescence du peuple le plus spirituel de la terre.

On ne peut guère comparer à cette scie, du moins sous le rapport de la popularité, que le cri de *Vive Boulanger !* qui, on s'en souvient, parvint aussi à son plus complet développement pendant les mois les plus chauds de l'année, en 1887.

Un habitant de Nantes nous a affirmé que, plus d'une année avant l'époque dont nous parlons, les marins de la région chantaient le refrain suivant :

O Vierge Marie !
Vous qui voyagez sur les mers,
Ah ! dites-moi, je vous en prie,
Si vous n'avez pas vu Lambert.

Et voici qu'une note publiée par *l'Intermédiaire* du 30 juillet 1895 fait remonter l'origine de cette scie jusqu'à 1848. Des gardes nationaux de Paris étant alors venus fraterniser avec ceux de Cherbourg, l'un d'eux se serait égaré. D'où ce couplet qu'on chantait encore, paraît-il, à Cherbourg, en 1851 :

Oh ! dites-moi... je vous en prie,
Vous, messieurs, qui... voyagez sur la mer,
Au nom de la Vierge Marie,
Avez-vous rencontré Lambert ?
Par pitié, rendez-nous Lambert !

LANTERNE.

Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne.

Florian. Livre II, fable VII (1792) : *Le singe qui montre la lanterne magique.*

Moi, disait un dindon, je vois bien quelque chose,
Mais je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très bien...

LAPIN.

C'est le lapin qui a commencé.

Voici l'anecdote que l'on raconte au sujet de ce dicton :

Le chien d'un particulier, passant sur un marché, étrangle un lapin dans la boutique d'une fruitière. Quoique l'homme lui offre dix fois la valeur du lapin, la marchande veut l'emmener chez le commissaire. Un gamin, qui a entendu la dispute, promet au maître du chien d'affirmer, moyennant un pourboire, que *c'est le lapin qui a commencé.*

Le recueil allemand de Büchmann (*Geflügelte Worte*) signale cette plaisanterie, aussi populaire en Allemagne qu'en France, dans une suite d'histoires mises en vers et illustrée par Henri Lami, qui a pour titre : *Mixpickel und Mengemus* (Magdebourg, 1828, p. 21-22).

On dit en Allemand :

Der Karnickel hat angefangen.

* * *

L'art d'élever des lapins et de s'en faire 3 000 francs de revenu.

Tel est le titre alléchant d'un opuscule publié en 1838 par J.-C. Maldan, ouvrage demeuré célèbre, au moins dans les fastes de la réclame.

(Les notes qui suivent se rapportent à la 8e édition, datée de 1841.)

Remarquons d'abord, sur la couverture, cet important renseignement :

Le premier capitaliste comme le plus petit ouvrier peut l'entreprendre, l'exécuter et réussir ; *le plus pauvre ne peut dépasser trois ans* pour jouir du revenu de 3 000 francs.

L'auteur recommande d'acheter, pour commencer, cinq *fondateurs*, un mâle et quatre femelles, et fournit les indications nécessaires pour construire les cabanes et les cases destinées aux *travailleurs*.

Bien que le style de ce petit traité soit médiocre, ce qui l'aura peut-être empêché d'être couronné par l'Académie, nous ne pouvons nous priver du plaisir d'en donner quelques courts extraits :

Il faut, dit l'auteur (page 6), en parlant des femelles, « qu'elles n'aient pas la bouteille, *dit* le gros ventre, et que leurs crottes soient bien dures : ce qui annonce leur santé ». Plus loin, nous apprenons que « le son ne doit être donné qu'à la jeunesse ».

M. Maldan recommande aussi de donner de l'avoine aux nourrices dont les petits ne mangent pas encore ; « pas aux autres, attendu que le grain *leur pique les foies*, et que cela les empêche de profiter ». (Cela se conçoit aisément !)

Page 7 : « Si une mère mange ses petits ou les étouffe, il faut remarquer la cabane pour qu'à la seconde portée, si le même *défaut* existe, elle soit vendue de suite... »

En somme, l'auteur affirme qu'en suivant ses précieuses recommandations on doit arriver rapidement à avoir 400 nourrices et 50 mâles, à vendre chaque jour 48 lapins de 5 mois à 1 fr. 50, et à se faire ainsi à peu de frais un revenu des plus honorables.

Pourquoi donc ne se contente-t-il pas de profiter pour

lui-même de son inappréciable découverte, et termine-t-il sa brochure en faisant un pressant appel aux capitalistes pour monter un établissement de ce genre sous sa haute surveillance ? C'est ce que nous n'essaierons pas d'approfondir.

On doit en outre à M. Maldan un grand nombre de brochures qui n'ont pas joui, comme celle-ci, d'une réputation impérissable. Ce serait là une injustice, si nous en croyons ces quelques lignes que M. Alphonse Karr leur a consacrées (*Guêpes* de novembre 1842, p. 23) :

Je crois vous avoir déjà entretenu d'un philosophe de ce temps-ci qui a mis au jour plusieurs ouvrages d'une réelle importance, — je veux parler de M. Maldan, — auteur de l'*Art d'élever des lapins et de s'en faire 3 000 francs de revenu.*

M. Maldan est également l'auteur de : *l'Art de se faire aimer des femmes. — Moyen certain de les rendre heureuses pour la vie.*

Je ne vois pas dans la littérature d'ouvrage plus sérieux et plus utile. Que peut désirer un homme qui possède à la fois l'art d'élever les lapins et de s'en faire 3 000 francs de rente, — et en même temps l'art de se faire aimer des femmes ?

Une chose triste pour notre époque, — ajoute mélancoliquement l'auteur des *Guêpes*, — c'est que l'*Art d'élever des lapins* a eu déjà huit éditions et que l'*Art de se faire aimer des femmes* et de les rendre heureuses pour la vie n'en a eu que deux.

LARME.

Des larmes dans la voix.

L'article sur M^lle^ Gaussin dans la *Biographie* Michaud reproduit ces quelques lignes consacrées par La Harpe

au souvenir de cette charmante actrice de la Comédie-Française, morte le 9 juin 1767 :

Sa figure, son regard, son organe, tout en elle était fait pour exprimer la tendresse : elle avait *des larmes dans la voix.*

L'auteur de l'article, M. Fabien Pillet, ajoute :

Il n'est pas inutile d'observer que cette expression figurée, dont on a tant abusé, fut originairement hasardée par La Harpe en l'honneur de M^lle^ Gaussin.

LATIN.

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté...

Boileau. *L'Art poétique* (1674) ; chant II, vers 175.

LAZARILLE.

« Demandez plutôt à Lazarille ! »

Souvenir du *Pied de mouton*, féerie de MM. Martainville et Ribié.

C'est la phrase favorite de Nigaudinos, qui se croit obligé d'invoquer pour la moindre niaiserie le témoignage de son valet Lazarille. C'est aussi sur ces mots que le rideau tombe au dernier acte, et le public les a retenus pour en faire un dicton.

Le Pied de mouton fut représenté pour la première fois à la Gaîté, le 6 décembre 1806.

LÉGALITÉ.

« Sorti de la légalité pour rentrer dans le droit. »

Formule ingénieuse dont se servit le prince Louis-Napoléon Bonaparte, alors président de la République, pour légitimer l'acte audacieux de décembre 1851, que plusieurs ne purent lui pardonner, mais qui fut ratifié quelques jours après par la grande majorité de la nation.

On se souvient des circonstances qui marquèrent ce coup d'État.

Vers la fin de 1851, au milieu de l'agitation des partis, les hommes d'ordre voyaient avec terreur approcher l'échéance de mai 1852, époque à laquelle expiraient les pouvoirs du président, non rééligible d'après l'article 45 de la Constitution.

Le 2 décembre au matin (anniversaire de la bataille d'Austerlitz), les Parisiens, à leur réveil, purent voir les murs couverts d'affiches signées du prince-président, décrétant la dissolution de l'Assemblée nationale, le rétablissement du suffrage universel, et appelant le peuple français à se prononcer sur les bases d'une constitution nouvelle, notamment sur l'élection d'un chef responsable pour une période de dix ans.

Dans la nuit, seize représentants du peuple et une soixantaine de chefs de clubs et de barricades avaient été arrêtés.

Le texte du plébiscite soumis à l'approbation des électeurs était le suivant :

> Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation...

On sait quel fut le résultat du scrutin qui fut ouvert

le 20 et le 21 décembre : il y eut 7 439 216 OUI et 640 737 NON.

Le 31 décembre au soir, ces chiffres furent communiqués officiellement au président par la commission consultative, chargée du recensement des votes. La réponse du prince débutait par ces mots :

Messieurs,

La France a répondu à l'appel loyal que je lui avais fait. Elle a compris que *je n'étais sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit.* Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre, en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France et à l'Europe des années de trouble et de malheur.

(*Moniteur* du 1er janvier 1852, p. 2.)

La formule : « sorti de la légalité, etc. » aurait été fournie, dit-on, au président par une lettre de Mgr Menjaud, évêque de Nancy, qui l'aurait tenue d'un curé de campagne.

Un autre euphémisme fut employé, à propos du 2 décembre, par M. le vicomte de Vogüé, recevant M. Hanotaux à l'Académie française, le 24 mars 1898. Retraçant en traits rapides la carrière littéraire de M. Challemel-Lacour, le prédécesseur du nouvel élu, il disait :

Nul n'avait conservé un souvenir plus amer de l'*opération de police, un peu rude*, qui rassura, un matin de décembre, la société affolée.

M. Challemel-Lacour était de ceux qui, au lendemain du coup d'État, avaient été emprisonnés, puis exilés.

LETTRE.

« ...C'est une lettre
Qu'entre vos mains, monsieur, on m'a dit de remettre. »

Cette phrase légendaire, que l'on prendrait volontiers pour une plaisanterie, se trouve réellement dans une tragédie de Saurin : *Beverley* (1768) ; acte II, scène IX ; rôle de l'Inconnu.

Il convient de faire honneur de cette précieuse trouvaille à M. Édouard Fournier, qui nous la révèle dans *l'Esprit des autres*.

On trouve dans *Bajazet* un assez bon échantillon du même cliché. Racine fait dire à Zatime, l'esclave de Roxane (à propos d'un billet) :

> Du prince votre amant j'ai reconnu la lettre ;
> Et j'ai cru qu'en vos mains je devais le remettre.
>
> (Acte IV, scène V, vers 1261-1262.)

LIBERTÉ.

« Pardon de la liberté grande ! »

On a avancé, peut-être sans raisons suffisantes, que cette formule avait pour origine un passage des *Mémoires de la vie du comte de Grammont*, d'Antoine Hamilton, ouvrage publié en 1713.

On la trouve, en effet, plusieurs fois répétée au chapitre III de la 1re partie, dans le récit que fait le chevalier de Grammont de ses aventures à son arrivée à Lyon.

Logé chez un hôtelier « empoisonneur et voleur », il fait la connaissance d'un petit marchand de Bâle à chapeau pointu, qui lui demande à chaque instant *pardon de la liberté grande*, tout en lui envoyant force

bouffées de tabac et lui raflant au trictrac jusqu'à sa dernière pistole.

Déjà, en 1669, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, Molière faisait dire à Sbrigani, se présentant à Oronte sous les traits d'un marchand flamand :

Je remercie montsir de la faveur grande.

(Acte II, scène III.)

C'était bien la même façon de parler, qui fut probablement importée par quelques marchands étrangers.

***

« O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! »

Parole célèbre que Mme Roland prononça, dit-on, au moment de monter sur l'échafaud.

Le sang des 22 fumait encore, écrit Riouffe (*Mémoires d'un détenu*, 2e éd., p. 66), lorsque la citoyenne Roland arriva. Bien éclairée sur le sort qui l'attendait, sa tranquillité n'en était point altérée... Sa physionomie était très spirituelle, mais ses malheurs et une longue détention avaient laissé sur son visage des traces de mélancolie...

Elle resta huit jours à la Conciergerie...

Le jour où elle fut condamnée, elle s'était habillée en blanc et avec soin : ses longs cheveux noirs tombaient épars jusqu'à sa ceinture...

Après sa condamnation, elle repassa dans le guichet avec une vitesse qui tenait de la joie. Elle indiqua par un signe démonstratif qu'elle était condamnée à mort...

A la place du supplice, elle s'inclina devant la statue de la Liberté, et prononça ces paroles mémorables : *O liberté ! que de crimes on commet en ton nom !*

Helen Williams, qui raconte ce qui précède en des

termes presque identiques, donne ici cette autre version :

Quand, sur l'échafaud, elle fut attachée à la planche fatale, elle leva les yeux vers la statue de la Liberté, placée près de la guillotine, et s'écria : *Ah! liberté, comme on t'a jouée!*

(*Letters containing a sketch of the politics of France...*, by Helen Maria Williams. London, 1795, t. I, p. 209.)

LIBOURNE.

« ...De queuqu'côté que j'me r'tourne,
Je vois la ville de Libourne. »

Désaugiers. *Cadet Buteux à la représentation des Deux Gendres* (comédie d'Étienne, jouée au Théâtre-Français en 1810).

Un père, assez imprudent pour consacrer tout son bien à doter ses filles, est cyniquement mis à la porte par ses deux gendres. Heureusement il rencontre un Bordelais de ses amis. Buteux raconte ainsi la suite du spectacle :

L'papa lui cont'son embarras.
« Hélas ! de queuqu'côté que j'me r'tourne,
Dit-il en l'serrant dans ses bras,
Je vois la ville de Libourne. »

Le dicton que citait Désaugiers vient très probablement de la façon toute particulière dont est construite la ville de Libourne : à une place centrale viennent

aboutir huit grandes rues principales présentant à peu près le même aspect de tous les côtés.

(Voy. l'*Intermédiaire*, tome VII, 1874, col. 539.)

LIÈVRE.

Pour faire un civet, prenez un lièvre.

Ce n'est certes pas dans le premier livre de cuisine venu que l'on rencontrera cette phrase fameuse, depuis longtemps passée en proverbe. Il faut remonter, pour en trouver l'origine, jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, et ouvrir, à la page 40, *le Cuisinier françois*, *par le sieur de La Varenne*, *escuyer de cuisine de M. le marquis d'Uxelles* (1^re^ édition, 1651).

Voici ce qu'on y peut lire :

Civé de lièvre.

Prenez un lièvre, descoupez-le par morceaux, l'empottez avec du bouillon, le faites bien cuire et assaisonnez d'un bouquet ; puis estant à moitié cuit mettez-y un peu de vin, et y passez un peu de farine avec un oygnon et fort peu de vinaigre : servez à sauce verte.

Si nous donnons cette recette en entier, c'est avec la pensée qu'il pourra être de quelque intérêt pour les ménagères de juger des progrès accomplis dans la confection du *civé* de lièvre depuis *le Cuisinier françois* jusqu'à *la Cuisinière bourgeoise* qui se trouve aujourd'hui dans toutes nos cuisines.

Peut-être de patientes recherches amèneraient-elles aussi la découverte, dans le même intéressant ouvrage, de ce dicton non moins fameux :

Le lapin *demande* à être écorché vif ; le lièvre *préfère* attendre.

LION.

« Vous êtes mon lion superbe et généreux. »

Victor Hugo. *Hernani ou l'Honneur castillan* (Théâtre-Français, 25 février 1830) ; acte V, scène IV.

Alexandre Dumas nous apprend, dans ses *Mémoires* (t. XIV, 1852, p. 25), que M^lle^ Mars, chargée du rôle de Doña Sol, ne voulut jamais consentir à dire ce vers, tel que Victor Hugo l'avait écrit. Elle dit :

Vous êtes mon seigneur, vaillant et généreux,

et c'est ainsi qu'on le trouve imprimé dans l'édition de Barba, 1830 (scène V, qui devint la scène IV par suite des coupures opérées à la représentation).

LIRE.

« Ce jour-là nous ne lûmes pas davantage. »

Dante Alighieri, 1265-1321. *L'Enfer*, chant V (à la fin).

Dante interroge Françoise de Rimini sur ses amours avec Paolo. Elle lui répond par ce touchant récit :

Nous lisions un jour, pour nous distraire, l'histoire des amours de Lancelot... Quand nous lûmes que cet amant si tendre avait imprimé un baiser sur le doux sourire de son amante, Paul (ah ! que jamais il ne soit séparé de moi) imprima, tout tremblant, un baiser sur mes lèvres... Ce jour-là nous ne lûmes pas davantage.

(Traduction A.-F. Artaud.)

***

« Je ne lis plus, monsieur, je relis. »

Voici à peu près comment Sainte-Beuve, dans ses *Notes et Pensées* (§ CCIV), raconte la visite faite à Royer-Collard par Alfred de Vigny, candidat à l'Académie.

Le poète se présenta un matin, sans être attendu, chez le farouche doctrinaire, qui était en conférence avec MM. Decazes et Molé. Il fit passer sa carte et insista pour être introduit. Royer-Collard, qui n'aimait guère à être dérangé, le reçut avec un sans-façon qui frisait l'impolitesse :

Mais je suis M. de Vigny, monsieur. — Je n'ai pas l'honneur de vous connaître... — Je me présente pour l'Académie ; je suis l'auteur de plusieurs ouvrages dramatiques représentés... — Monsieur, je ne vais jamais au théâtre. — Mais j'ai fait plusieurs ouvrages qui ont eu quelque succès et que vous avez pu lire. — Je ne lis plus, monsieur, je relis.

Royer-Collard cherchait à rompre un entretien que Vigny s'obstinait à prolonger. En racontant ces détails à l'auteur des *Lundis*, il exprima ses regrets de s'être montré trop brusque en cette circonstance, et Sainte-Beuve suppose que néanmoins il ne lui refusa pas sa voix.

(*Causeries du lundi*, 3e édit., t. XI, p. 524.)

De son côté, le comte de Vigny a laissé, dans ses notes intimes, une autre version de son entrevue avec Royer-Collard, récit un peu différent du précédent, et dans lequel, bien entendu, il se donne un rôle moins ridicule. Cette note est datée du 30 janvier 1842.

Introduit par une bonne dans l'antichambre de l'académicien, il vit s'avancer « un pauvre vieillard, rouge au nez et au menton, la tête chargée d'une vieille perruque noire et enveloppé d'une robe de chambre de Géronte » (ou, comme il dit plus loin, du malade imaginaire). Royer-Collard resta debout, appuyé à demi contre le mur.

Du long dialogue aigre-doux qui s'échangea entre eux, nous ne retiendrons que ce qui touche de près à notre sujet :

A. DE VIGNY. — ...Et comme vous n'allez jamais au théâtre, les pièces jouées un an ou deux de suite aux Français et les livres imprimés à sept ou huit éditions vous sont également inconnus ?

ROYER-COLLARD. — Oui, monsieur, je ne lis rien de ce qui s'écrit *depuis trente ans* ; je l'ai déjà dit à un autre.

(*Il voulait parler de Victor Hugo.*)

...Je l'ai déjà dit à d'autres, je suis dans un âge où l'on ne lit plus, mais où l'on relit les anciens ouvrages.

— Puisque vous ne lisez pas, vous écrivez sans doute beaucoup ?

— Je n'écris pas non plus, je relis.

— J'en suis fâché, car je pourrais vous lire.

— Je relis, je relis.

— Mais vous ne savez pas s'il n'y a pas des ouvrages modernes bons à relire, ayant pris cette coutume de ne rien lire.

— *(Assez mal à l'aise.)* Oh ! c'est possible, monsieur, c'est vraiment très possible.

(*Journal d'un poète*, publié par Louis Ratisbonne, édit. de 1882, p. 184 et suiv.)

D'après un de ses biographes (le docteur Adrien Philippe), Royer-Collard aurait encore répondu à son solliciteur :

Je suis vieux, peut-être un peu sourd ; le bruit ne vient pas jusqu'à moi.

Il paraît qu'en effet, sur la fin de sa vie, il avait l'oreille un peu dure, ce qui inspira cette méchanceté à Mme Ancelot : « C'est sans doute depuis qu'on ne parle plus de lui. »

(*Royer-Collard, sa vie publique, sa vie privée ;* 1857, p. 254-257.)

Citons enfin cette note, que nous trouvons dans le *Journal d'un poète*, à l'année 1844 (p. 180), et qui est sans aucun doute à l'adresse de Royer-Collard :

Il y a des vieillards qui feignent de ne pas entendre la voix de toute une génération. Quand on est *sourd*, il serait juste d'être *sourd et muet*, car on n'a pas le droit de juger ce qu'on n'a pas entendu.

Alfred de Vigny fut élu à l'Académie le 8 mai 1845, en remplacement d'Étienne, et reçu (assez peu gracieusement) par M. Molé, le 29 janvier 1846.

LISETTE.

Pas d'ça, Lisette !

Quoiqu'il paraisse bien certain que cette locution familière ait une origine plus ancienne, nous la rattacherons provisoirement, à défaut d'autres documents, à une ronde intitulée *la Petite Suzette*, qui se chantait sur l'air : *France, reine des reines.*

Nous trouvons cette chanson dans un cahier des rues intitulé *Chansonnier nouveau*, grossièrement imprimé, vers 1832, par Pihan de La Forest. Le sujet en est d'ailleurs d'une parfaite banalité, et les paroles d'une rare platitude.

Elle a pour refrain :

Dans ce bosquet, Suzette,
Viens donc nous promener.

— Pas d'ça, pas d'ça, Lisette,
Pas d'ça, Lisette,
Vous voulez m'attraper.

***

Vous n'êtes plus Lisette.

Souvenir d'une chanson de Béranger intitulée : *Ce n'est plus Lisette*, dont on connaît le refrain :

Eh ! non, non, non,
Vous n'êtes plus Lisette.
Eh ! non, non, non,
Ne portez plus ce nom.

Cela se chantait sur l'air :

Eh ! non, non, non,
Vous n'êtes pas Ninette.

(Édit. de 1821, t. II, p. 19.)

Lisette est un type de tout temps célébré par les chansonniers.

LITTÉRATURE.

« La littérature mène à tout... à condition d'en sortir. »

Le mot serait de M. Villemain (1790-1870), si l'on en croit M. Cuvillier-Fleury, recevant M. Marmier à l'Académie, dans la séance du 7 décembre 1871.

(*Recueil des Discours*, etc., p. 92.)

LIVRE.

Il n'y a si mauvais livre où ne se trouve quelque chose d'utile.

Ce jugement, dont nous avons été maintes fois à même de vérifier la justesse, appartient à Pline le Naturaliste.

Pline le Jeune, dans une longue et curieuse lettre où il énumère les œuvres de son oncle et vante son amour pour l'étude, raconte qu'après le repas il se couchait au soleil et se faisait faire la lecture en prenant des notes et des extraits selon son habitude, et il ajoute :

Dicere etiam solebat, nullum esse librum tam malum, ut non aliqua parte prodesset.

(*A Macer*, livre III, lettre v.)

Alfred de Vigny disait, avec non moins de raison :

Je n'ai pas rencontré un homme avec lequel il n'y eût quelque chose à apprendre. (*Journal d'un poète*, année 1834.)

***

Le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas.

Telle est la forme que l'on donne généralement à une pensée de Fontenelle relative à l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Voici les termes exacts dont il s'est servi dans la *Vie de M. Corneille*, publiée pour la première fois, en 1729, dans l'*Histoire de l'Académie* de l'abbé d'Olivet (t. II, p. 177) :

Je ne trouve point dans la traduction de M. Corneille le plus grand charme de l'Imitation de Jésus-Christ, je

veux dire sa simplicité et sa naïveté... Ce livre, le plus beau qui soit *parti de la main d'un homme*, puisque l'Évangile n'en vient pas, n'iroit pas droit au cœur comme il fait,... s'il n'avoit un air naturel et tendre, à quoi la négligence du style aide beaucoup.

La plus grande obscurité n'a cessé de régner sur l'auteur de l'*Imitation*. D'après une savante dissertation insérée dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, les quatre livres dont se compose cet ouvrage ont dû paraître successivement de 1415 à 1441, et sont très vraisemblablement l'œuvre de Thomas « a Kempis » (c'est-à-dire de Kempen), chanoine de Mont-Sainte-Agnès, né vers 1379, mort en 1471. On l'a également attribué à Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris (1363-1429), à un certain Jean Gersen, abbé de Saint-Étienne de Verceil (XIII^e^ siècle), à d'autres encore. On a enfin supposé que plusieurs écrivains avaient coopéré successivement à sa rédaction.

LOI.

« Des lois et non du sang. »

Cette grande parole, qui retentit en 1792 comme une éloquente protestation contre les crimes qui commençaient à ensanglanter la France, avait été placée par Marie-Joseph Chénier dans la bouche de Gracchus, s'efforçant de calmer la fureur du peuple contre les sénateurs :

...Arrêtez : malheur à l'homicide !
Le sang retombera sur sa tête perfide.
Des lois et non du sang : ne souillez point vos mains.
Romains, vous oseriez égorger des Romains !

(*Caïus Gracchus*, tragédie en trois actes. — Théâtre-Français, 9 février 1792, acte II, scène II.)

Dans *Timoléon*, autre tragédie du même poète, qui fut interdite par le Comité de salut public après la répétition générale (voy. *Biogr.* Michaud), Démariste tenait à peu près le même langage aux conjurés corinthiens :

Il est temps d'abjurer ces coupables maximes :
Il faut des lois, des mœurs, et non pas des victimes.
(Acte II, scène VI.)

On dit que le conventionnel Albitte, assistant à une représentation de *Caïus Gracchus*, et entendant applaudir le fameux hémistiche, sortit avec éclat en s'écriant : *Du sang et non des lois !*

On dénonça Chénier comme un mauvais citoyen, et la pièce fut interdite (*Biogr.* Michaud).

***

La loi et les prophètes.

Expression souvent employée par les écrivains sacrés. On la trouve trois fois répétée dans le Prologue du traducteur grec de l'*Ecclésiastique*, et les exemples en sont nombreux dans le *Nouveau Testament*.

Saint Luc fait dire à Jésus (chap. XXIV, v. 44) : « Il était nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les psaumes, fût accompli. »

Saint Paul écrit, dans son *Épître aux Romains* (chap. III, v. 21) : « Au lieu que maintenant, sans la loi, la justice qui vient de Dieu nous a été découverte, étant confirmée par la loi et les prophètes. » (Voy. en-

core : Matthieu, VII, 12 et XI, 13 ; Jean I, 45 ; actes des apôtres, VII, 52, XIII, 15, XXIV, 14 et XXVII, 23.)

LOIN.

Tu n'iras pas plus loin.

Bible. Livre de Job, chap. XXXVIII, v. 11.

Le Seigneur rappelle à Job qu'il commande à la mer :

10. Je l'ai resserrée dans les bornes que je lui ai marquées, j'y ai mis des portes et des barrières.

11. Je lui ai dit : *Vous viendrez jusques-là, et vous ne passerez pas plus loin*, et vous briserez là l'orgueil de vos flots.

(*La Sainte Bible en latin et en français*, Paris, 1715, in-fol., t. I, p. 878. Trad. Le Maistre de Sacy).

LONGUEUR.

« C'est bien, mais il y a des longueurs. »

Réponse bien connue de Rivarol à quelqu'un qui lui demandait un jour son avis sur un *distique*.

(*Esprit de Rivarol*, 1808, p. 161.)

« C'est le Français par excellence », disait Voltaire de l'auteur de tant de mots piquants qui portaient bien, en effet, l'estampille de l'esprit français (ibid., p. 227).

Le même mot a été mis sur le compte de Turgot et de Chamfort.

Pareil reproche fut un jour adressé à l'auteur d'une

facétie intitulée : *Les quatre saisons de l'année, sous le climat de Paris, Poème* D'UN SEUL VERS.

Ce seul vers était :

De la pluie et du vent, du vent et de la pluie.

La *Correspondance* de Grimm le cite en février 1783, et le rédacteur ajoute :

Ce chef-d'œuvre est de M. le comte de La Touraille, gentilhomme de Mgr le prince de Condé. Il le récita à un de ses amis qui avait le goût très difficile. — Vous ne le trouverez pas du moins trop long, lui dit-il. — Pardonnez-moi, lui répondit l'ami Sévérus (était-ce encore Rivarol ?), il est trop long de moitié. *Du vent et de la pluie* disait tout.

On voit que le climat de Paris n'était guère plus agréable alors que de nos jours.

LORETTE.

Lorette.

L'invention de ce mot est assez ordinairement attribuée à Nestor Roqueplan.

Théodore de Banville, dans une de ses *Odes funambulesques*, datée de février 1846 et intitulée *l'Amour à Paris*, passait en revue

Ces mots déjà caducs : *rat*, *grisette*, ou *lorette*,

et ajoutait ;

La grisette, doux rêve ! Elle avait ses apôtres,
Balzac et Gavarni mentaient comme les autres ;
Mais un jour Roqueplan, s'étant mis à l'affût,
Fit un mot de génie, et la Lorette fut.

Roqueplan s'est vanté lui-même de cette création, dans ses *Nouvelles à la main* du 20 octobre 1841, p. 74 :

Quand, écrit-il, au mois de janvier dernier, nous avons CRÉÉ le mot Lorette, nous savions rendre un grand service à la langue et à la pudeur françaises.

Le mot a fait fortune comme un mot agréable qui, à lui seul, en remplace plusieurs désagréables, et nous retirons un fruit bien doux de notre propre création...

Or, voici comment il s'exprimait dans le n° du 20 janvier précédent (p. 70) :

Chassées des quartiers sérieux, les plus ou moins jeunes personnes qui se livrent à la perdition des fils de famille refluent vers ces constructions fantastiques, moyen âge, renaissance, italiennes, espagnoles, qui forment une espèce de ville nouvelle, partant du bout de la rue Laffitte jusqu'à la rue Blanche, comprenant les rues Neuve-Saint-Georges, Bréda, Navarin, et prenant son nom de la rue principale Notre-Dame-de-Laurette.

L'ensemble de ces rues s'appelle le quartier des *Lorettes*, et par extension toutes les *demoiselles* à qui l'on fait essuyer les plâtres reçoivent, dans le langage de la galanterie sans conséquence, le nom de *Lorettes*.

Dans notre 3e édition, nous déclarions inadmissible la prétention de Roqueplan, en nous appuyant sur le texte d'une lettre de Henri Heine à la *Gazette universelle d'Augsbourg*, en date du 30 avril 1840. Aujourd'hui, à la suite de nouvelles recherches, nous devons dire que ce document est sans valeur : non seulement nous n'avons pu trouver cette lettre dans le journal d'Augsbourg (*Allgemeine Zeitung*) aux environs de la date indiquée, mais le mot « Lorette » ne figure même pas dans l'édition allemande (*Lutezia*), publiée à Hambourg en 1854.

Quant à la série des *Lorettes* de Gavarni, elle est

postérieure à l'article de Roqueplan. Les 79 lithographies qui la composent parurent dans *le Charivari*, du 30 juin 1841 au 30 décembre 1843.

Rappelons que l'église Notre-Dame-de-Lorette, derrière laquelle s'était construit tout un quartier nouveau, avait été terminée en 1836.

LOUP.

« Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups. »

Victor Hugo. *Ruy Blas*, 1838 ; acte II, scène III.

Lettre laconique du roi Charles II d'Espagne à la reine.

Dans la très intéressante étude sur *Ruy Blas* que M. A. Morel-Fatio a donnée à la fin de ses *Études sur l'Espagne*, 1re série (Vieweg, 1888), nous apprenons que Victor Hugo a trouvé ce vers tout fait, à un mot près, dans les *Mémoires de la cour d'Espagne*, de la comtesse d'Aulnoy. On y lit en effet (édit. de 1690, t. II, p. 61) :

> Il (le roi) luy envoya à son tour un chapelet de bois de calembour, garny de diamants, dans un petit coffre de filagrame d'or, où il avoit mis un billet qui contenoit ces mots :
> « *Madame, il fait grand vent ; j'ay tué six loups.* »

Mme d'Aulnoy n'avait fait elle-même qu'emprunter presque textuellement ce passage à un manuscrit qui ne fut publié qu'en 1733 sous le même titre, et que l'on a attribué au marquis de Villars (t. I, p. 159).

LUCULLUS.

« Lucullus soupe aujourd'hui chez Lucullus. »

Lucullus, illustre général romain (115-56 ? av. J.-C.), après avoir rendu de brillants services à son pays, notamment dans la guerre contre Mithridate, se livra sans pudeur à tous les raffinements du luxe et de la bonne chère. On cite souvent de lui ce trait qui peint bien le culte excessif qu'il professait pour sa propre personne. Plutarque, traduit par Amyot, le rapporte ainsi :

Une autre fois qu'il souppoit tout seul, ses gens n'avoyent appresté qu'une table et moyennement à soupper, il s'en courroucea, et feit appeller celuy de ses serviteurs qui avoit charge de cela, lequel luy dit, « Pour autant, seigneur, que tu n'as envoyé semondre (inviter) personne, j'ay pensé qu'il ne falloit ja faire grand appareil pour le soupper : comment, lui répliqua il, ne sçavois-tu pas que Lucullus devoit aujourd'huy soupper chez Lucullus. »

(Vie de Lucullus, ch. XL, 3 ; LXXXI de la traduction.)

LUI.

Toujours lui ! lui partout !

Victor Hugo. *Les Orientales* ; poésie XL, intitulée : *Lui* (Napoléon).

Cette pièce débute ainsi :

Toujours lui ! lui partout ! — ou brûlante ou glacée,
Son image sans cesse ébranle ma pensée.
Il verse à mon esprit le souffle créateur.
Je tremble, et dans ma bouche abondent les paroles,
Quand son nom gigantesque, entouré d'auréoles,
Se dresse dans mon vers de toute sa hauteur...

Victor Hugo donna *les Orientales* en 1829, à l'âge de vingt-sept ans.

LUMIÈRE.

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Voltaire. Épître *A l'Impératrice de Russie Catherine II* (1771), vers 8.

Le 22 décembre 1766, Voltaire avait écrit à l'impératrice : « Non vous n'êtes point l'*aurore boréale* ; vous êtes assurément l'astre le plus brillant du Nord... » ; et, le 27 février suivant : « Un temps viendra, madame,... où toute la lumière nous viendra du Nord. »

***

Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Le Franc de Pompignan (1709-1784). Ode sur *La mort de J.-B. Rousseau*, 9e strophe.

L'auteur, rappelant les inimitiés qui avaient troublé la vie de Rousseau, montre les grands hommes appréciés seulement après leur mort.

Il les compare au soleil, insulté par les habitants du désert :

Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Jean-Baptiste Rousseau était mort dans l'exil, à Bruxelles, le 17 mars 1741.

Ces vers célèbres eurent les honneurs d'une double citation à la Cambre des députés, le 29 janvier 1819, d'abord de la part du baron Pasquier, qui, dans sa péroraison, les appliquait à la royauté, puis de la part du brillant orateur Manuel, qui les reprenait pour en faire honneur à la liberté.

(*Moniteur* du 31 janvier, p. 124, col. 1 et 3.)

MADAME.

« Cordieu ! Madame, que faites-vous ici ? »

Souvenir de la chanson intitulée *le Sire de Franc-Boisy, légende du moyen âge* recueillie par MM. E. Bourget et Laurent de Rillé, un des grands succès de Joseph Kelm aux Folies-Nouvelles, vers la fin de 1855.

Nous en rappellerons quelques couplets :

I.

Avait pris femme, le sir' de Franc-Boisy,
La prit trop jeune... bientôt s'en repentit.

II.

Partit en guerre, pour tuer les ennemis,
Revint de guerre, après sept ans et d'mi.

IV.

Chercha sa femme, trois jours et quatre nuits,
Trouva madame dans un bal de Paris.

V.

Cordieu, madame, que faites-vous ici ?
— J'dans'la polka avec tous mes amis.

Le mari, d'un naturel peu endurant, l'arrache du bal, et, rentré au château :

Lui tranch' la tête d'un' ball' de son fusil.

(Chez Meissonnier fils, 18, rue Dauphine.)

La malignité publique ne manqua pas de trouver dans cette chanson des allusions à l'empereur et à l'impératrice.

On se souvient encore des manifestations inconvenantes auxquelles elle se trouva mêlée un soir que l'impératrice assistait à une représentation de l'Odéon : les étudiants (?) trouvèrent spirituel de lui chanter : *Corbleu ! Madame, que faites-vous ici ?*

MAI.

Joli mois de mai, quand reviendras-tu ?

On a de tout temps chanté dans nos climats le mois de mai, dont le nom rappelle le retour des fleurs et des beaux jours.

Entre autres documents qui nous ont transmis cette tradition, nous citerons quelques vieilles chansons retrouvées dans un manuscrit du XV^e^ siècle de la bibliothèque de Dijon (n° 517).

Parmi celles que M. Julien Tiersot a transcrites dans la *Revue des traditions populaires* (tome III, mai 1888, p. 252), il en est une qui a pour refrain le vers en question, et dont voici les paroles, sous leur forme ancienne :

Joly mois de may quand reven'ras-tu ?
Nous estions trois dames couchees soubs j saulx ;
(sous un saule)

Disions l'une en l'autre : Compaigne tu dors.
Jolis mois de may quand revenras-tu ?

En 1852, un chansonnier qui fut très populaire, Charles Colmance, a rajeuni ce refrain dans une romance intitulée : *Joli mois de mai*, dont on a retenu surtout (et parodié) le premier couplet :

Mois fleuri du printemps,
Ah ! reviens, je t'attends.
Fais germer dans nos champs
Jasmins et chèvrefeuilles ;
Mois de fleurs revêtu,
Quand donc reviendras-tu
Nous apporter des feuilles ?

MAIN.

Quelle était cette main ? Quelle était cette tête ?

Louis Reybaud. *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* (1843) ; chap. VII.

Le rédacteur en chef d'un journal en vogue donne à Paturot un exemple de la façon dont il faut couper un feuilleton :

Sur deux millions de lecteurs, dit ce modèle des feuilletonistes, il n'en est pas un seul qui ne voudra savoir ce que c'est que cette tête...

On croirait presque que Reybaud, dans cette amusante parodie des coupures à sensation, pensait à un épisode des *Aventures de Jean-Paul Choppart* (par Louis Desnoyers), dont le nom évoquera chez bien des lecteurs un de leurs meilleurs souvenirs d'enfance.

Le chapitre V se termine par l'apparition d'une tête

mystérieuse au jeune vaurien enfermé dans un cachot :

Les cheveux de Jean-Paul lui hérissèrent le front...
Qu'était-ce ?

(1re édit., 1834, p. 69.)

MAISON.

Ma maison me regarde et ne me connaît plus.

Victor Hugo. *Tristesse d'Olympio* ; dans *les Rayons et les Ombres*, pièce XXXIV.

Le poète s'attendrit à l'aspect des lieux ou s'écoulèrent les plus douces années de sa jeunesse :

Il voulut tout revoir, l'étang près de la source...

Il chercha le jardin, la maison isolée,
La grille d'où l'œil plonge en une oblique allée,
Les vergers en talus.

Pâle, il marchait...

Il erra tout le jour. Vers l'heure où la nuit tombe,
Il se sentit le cœur triste comme une tombe,
Alors il s'écria :

. . . . . .

« Que peu de temps suffit pour changer toutes choses !
Nature au front serein, comme vous oubliez !

Nos chambres de feuillage en halliers sont changées ;
L'arbre où fut notre chiffre est mort ou renversé ;
Nos roses dans l'enclos ont été ravagées...

De tout ce qui fut nous presque rien n'est vivant ;

N'existons-nous donc plus ? Avons-nous eu notre heure ?
Rien ne la rendra-t-il à nos cris superflus ?
L'air joue avec la branche au moment où je pleure ;
Ma maison me regarde et ne me connaît plus. »

On a peine à s'arrêter quand on commence à citer cet admirable morceau, l'un des plus beaux assurément qui soient dans la poésie française !

L'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* nous apprend, au chapitre VII, que la maison et le jardin qui firent la joie du jeune Victor et de ses deux frères, Abel et Eugène, étaient situés au n° 12 de l'impasse des Feuillantines (tome I, p. 55).

* * *

« Toute maison divisée contre elle-même périra. »

Parole du Christ, rapportée par saint Matthieu (chap. XII, v. 25) :

Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même ne pourra subsister.

(Trad. Le Maistre de Sacy.)

MAL.

« N'y a pas d'mal à ça, Colinette. »

Refrain des couplets chantés par Lolotte, jeune paysanne de la lune, dans la première scène de *Nicodème dans la Lune ou la Révolution pacifique*, folie en trois actes, représentée au Théâtre Français, Comique et Lyrique, le 7 novembre 1790. Paroles et musique du Cousin Jacques (Beffroy de Reigny).

Cet opéra-comique, où se reflétaient les idées libérales des débuts de la Révolution, eut un prodigieux succès et attira la foule pendant plusieurs mois au petit théâtre de la rue de Bondy.

La chanson de Lolotte, le seul souvenir peut-être qui soit resté de *Nicodème dans la lune*, commençait ainsi :

Colinette au bois s'en alla
En sautillant par-ci par-là.
Un biau monsieur la rencontra,
Frisé par-ci, poudré par-là.
« Fillette, où courez-vous comm'ça ?
— Monsieur, j'm'en vais dans c'p'tit bois-là,
Cueillir la noisette. »
Gnia pas d'mal à ça,
Colinette,
Gnia pas d'mal à ça.

Le refrain *N'y a pas d'mal à ça* existait d'ailleurs bien longtemps auparavant.

MALADE.

« L'homme malade. »

Le souvenir de ce mot fameux nous reporte aux événements qui ont précédé la guerre de Crimée.

L'empereur de Russie, Nicolas Ier, toujours hanté, comme son aïeule Catherine II, par des rêves d'extension territoriale du côté de l'Orient, n'osant pourtant braver les puissances qui l'avaient arrêté en 1829, n'attendait qu'un prétexte pour intervenir dans les affaires de Turquie. Il le trouva en 1853 dans la prétendue nécessité de prendre en main la défense des chrétiens grecs en Orient.

Cette année 1853 avait été choisie particulièrement comme étant désignée par les prophéties pour la fin de la puissance des Turcs en Europe. Ajoutons que le tsar ne croyait pas à la possibilité d'une alliance de l'Angleterre avec le neveu de Napoléon Ier.

Voici, d'après l'*Annuaire historique* pour 1853 (p. 66 et suiv.), dans quelles circonstances le mot en question fut prononcé :

Le 9 janvier (1853), l'empereur de Russie assistait à une soirée donnée par la grande-duchesse Hélène. Il y prit à part l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, et lui dit avec la plus gracieuse affabilité quel plaisir il avait ressenti à voir une administration nouvelle se constituer à Londres avec des chances sérieuses de durée... C'était surtout lord Aberdeen, qu'il connaissait depuis si longtemps, pour lequel Sa Majesté professait la plus chaleureuse estime.

De ces protestations générales, l'Empereur arriva à la nécessité plus grande que jamais d'une étroite union entre les deux pays...

Il est essentiel, dit-il, que le gouvernement anglais et moi, moi et le gouvernement anglais, soyons dans les meilleurs termes...

Lorsque nous sommes d'accord, je suis tout à fait sans inquiétude quant à l'occident de l'Europe ; *ce que d'autres pensent est au fond de peu d'importance.* Quant à la Turquie, c'est une autre question ; ce pays est dans un état critique, et peut nous donner beaucoup d'embarras.

Ici l'ambassadeur d'Angleterre crut pouvoir s'autoriser de ce nom de Turquie, jeté ainsi comme incidemment dans la conversation, pour parler des inquiétudes excitées à ce sujet. L'Empereur continua :

Les affaires de Turquie sont dans un état de grande désorganisation, le pays menace ruine ; sa chute sera un grand malheur, et il est important que l'Angleterre et la Russie en viennent à une entente complète, et qu'aucune des deux puissances ne fasse aucun pas décisif à l'insu de l'autre... Tenez, nous avons sur les bras un HOMME MALADE ; ce serait, je vous le dis franchement, un grand malheur si un de ces jours il devait nous échapper, surtout avant que les dispositions nécessaires fussent prises.

Observateur persévérant et fin, sir Hamilton Seymour avait compris à demi-mot ; mais il voulait voir jusqu'au fond : il se contenta de répondre en termes assez vagues que l'homme fort et généreux ménage l'homme malade.

L'Empereur termina cette conversation, mais en annonçant l'intention de la reprendre.

Nous pouvons ajouter, d'après une autorité des plus dignes de foi, que le représentant de l'Angleterre accueillit les paroles du tsar avec une froideur voisine de l'impolitesse, qui fut remarquée de toute l'assistance.

Sir Hamilton Seymour s'empressa de communiquer les intentions du tsar à sir John Russel, qui répondit :

La grande prévoyance des amis du malade deviendrait cause de sa mort.

Sans entrer dans le détail des événements qui suivirent, nous rappellerons que, le 3 juillet suivant, l'armée russe franchissait le Pruth sur deux points pour occuper la Moldavie et la Valachie.

Ce fut le début du conflit qui devait entraîner la France, l'Angleterre et le Piémont dans la longue et pénible campagne de Crimée.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé ; « l'homme malade », quoique bien mutilé, est encore debout, et nul ne peut encore affirmer que sa chute soit prochaine.

MALHEUR.

« J'ai connu le malheur et j'y sais compatir. »

Œdipe à Colone, tragédie lyrique en trois actes de Guillard, musique de Sacchini (1785).

Acte II, scène IV. Rôle de Thésée sauvant Œdipe de la fureur du peuple :

Respectable étranger, dont je plains la misère,

Agréez le secours que je dois vous offrir ;
J'ai connu le malheur et j'y sais compatir.

Voltaire avait fait dire à Zaïre dans la tragédie de ce nom (1732) :

Qui ne sait compatir aux maux qu'on a soufferts !
(Acte II, scène II.)

C'était, sous une autre forme, une traduction de ce vers de Virgile :

Non ignara mali miseris succurrere disco.
(*Énéide*, livre I^er^, vers 630.)

Le dictionnaire de Bescherelle (édit. de 1887, art. COMPATIR) attribue le vers de Guillard à Sallentin, qui n'a fait que le citer dans son *Improvisateur français*, sans en indiquer l'origine.

***

« Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin. »

Racine. *Andromaque* (1667) ; acte I, scène II, vers 196 ; Pyrrhus à Oreste :

Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin :
Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.

MALHEUREUX.

Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Après que Nicolas Fouquet, surintendant des finances,

eut été arrêté, le 5 septembre 1661, par les ordres de Louis XIV, prévenu du crime de dilapidation, que rendaient vraisemblable ses folles dépenses dans sa terre de Vaux, La Fontaine composa en sa faveur la fameuse *Élégie* (aux nymphes de Vaux), qui se termine ainsi :

> La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
> Oronte est à prézent un objet de clémence ;
> S'il a crû les conseils d'une aveugle puissance,
> Il est assés puny par son sort rigoureux,
> Et c'est être innocent que d'être malhûreux.

Nous avons respecté l'orthographe de l'exemplaire imprimé sur feuille volante, peut-être unique, de M. Firmin Didot. (*Observations sur l'orthographe*, 1868, p. 398.)

Ce témoignage de reconnaissance envers son bienfaiteur mit d'emblée La Fontaine, encore peu connu, au rang des grands poètes.

MANANT.

« Dix contre un !... Dix manants contre un gentilhomme, c'est cinq de trop. »

Gaillardet et Dumas. *La Tour de Nesle*. Porte-Saint-Martin, 29 mai 1832.

Acte I, 1er tableau, scène II. Rôle de Buridan, entrant à la taverne d'Orsini, et voyant un gentilhomme qui se défend contre « du peuple ».

(Les premières éditions portaient : par MM. Gaillardet et***.)

MANDARIN.

Tuer le mandarin.

On lit dans *le Père Goriot*, de Balzac, roman qui date de 1835, ce dialogue entre Rastignac et Bianchon :

— As-tu lu Rousseau ?
— Oui.
— Te souviens-tu de ce passage où il demande à son lecteur ce qu'il ferait au cas où il pourrait s'enrichir en tuant à la Chine un vieux mandarin, sans bouger de Paris ?...

(Édit. Houssiaux, 1870, 9e vol., p. 411.)

Rastignac était-il bien sûr d'avoir vu cela dans Rousseau, et ne confondait-il pas avec un passage du *Génie du christianisme*, où Chateaubriand s'exprimait ainsi :

O conscience ! ne serois-tu qu'un fantôme de l'imagination, ou la peur des châtiments des hommes ? Je m'interroge ; je me fais cette question : « Si tu pouvois par un seul désir, tuer un homme à la Chine et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en sauroit jamais rien, consentirois-tu à former ce désir ? »

L'auteur a beau se torturer l'esprit pour justifier un pareil crime, l'amour du bien l'emporte sur la tentation, et c'est ainsi qu'il démontre la réalité de la conscience.

(Ire partie, livre VI, chap. II : *Du remords et de la conscience.*)

Une chanson de Louis Protat, intitulée : *Tuons le mandarin*, évidemment postérieure au roman de Balzac, porte comme épigraphe ces quelques lignes que le chansonnier attribue à Rousseau :

S'il suffisait, pour devenir le riche héritier d'un homme qu'on n'aurait jamais vu, dont on n'aurait jamais entendu parler, et qui habiterait le fin fond de la Chine, de pousser

un bouton pour le faire mourir... qui de nous ne pousserait pas ce bouton et ne tuerait pas le mandarin ?...

Enfin, MM. Albert Monnier et Édouard Martin ont donné au Palais-Royal, le 20 novembre 1855, sous le titre : *As-tu tué le mandarin ?* un petit acte dans lequel ils ont reproduit de confiance (scène II) la prétendue citation de Rousseau.

Si donc, comme cela paraît à peu près certain, il y a ici une erreur d'attribution, c'est Balzac qui a été le premier coupable, et c'est de son roman qu'est née la formule : *tuer le mandarin*, qui n'existe qu'à l'état embryonnaire dans le passage de Chateaubriand.

MANGER.

« A quelle sauce voulez-vous être mangés ? »

La *Correspondance* de Grimm mentionne, en avril 1787, « une gravure représentant un gros fermier au milieu de sa basse-cour, entouré de poules, de dindons, etc., avec ce petit dialogue au bas :

LE FERMIER.

Mes bons amis, je vous ai rassemblés tous pour savoir à quelle sauce vous voulez que je vous mange.

UN COQ (*dressant sa crête*).

Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange.

LE FERMIER.

Vous vous écartez de la question.

C'était une allusion à la première assemblée des notables, que le ministre Calonne avait réunie le

22 février 1787, espérant les décider à se dépouiller de leurs privilèges.

Les *Mémoires secrets* de Bachaumont donnent la description d'une caricature à peu près semblable, et reproduisent trois pièces satiriques sur le même sujet (6 et 28 mars, 14 et 27 avril 1787).

Une lithographie, publiée dans *la Caricature* du 2 janvier 1834 (pl. 347), a réédité cette vieille plaisanterie.

On y voyait le roi Louis-Philippe en costume de cuisinier, au milieu d'un troupeau de dindons auxquels il tient ce discours :

Mes amis, mes succulents amis, je vous ai rassemblés pour vous demander à quelle sauce vous voulez que je vous mange.

Les « députés-dindons » répondent, comme le renard de la fable :

Vous nous ferez, *Saigneur*,
En nous croquant, beaucoup d'honneur.

(La session de 1834 venait de s'ouvrir le 23 décembre 1833.)

***

« Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger. »

Dans l'*Avare* (acte III, scène v), Valère, pour se faire bien venir d'Harpagon dont il aime la fille, recommande devant lui à maître Jacques de ne pas assassiner les gens à force de mangeaille :

Apprenez, maître Jacques, dit-il, vous et vos pareils,...

que, pour se bien montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne, et que, suivant le dire d'un ancien, *il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

« Qui est le grand homme qui a dit cela ? » s'écrie Harpagon, et, ravi d'enthousiasme pour une si précieuse maxime, il déclare qu'il la fera inscrire en lettres d'or dans sa salle à manger.

L'aphorisme cher à Harpagon est une parole de Socrate que Plutarque a rapportée dans son traité *Comment un jeune homme doit lire les poètes* (chap. IV), et que l'on trouve souvent citée dans les anciens auteurs.

MANTEAU.

Le « manteau troué de la dictature ».

C'est un de ces bonheurs oratoires dont M. Floquet savait de temps à autre enrichir ses périodes.

A la séance de la Chambre du 19 avril 1888, en réponse à une demande d'interpellation de M. Jumel sur la politique générale, M. Floquet, alors président du conseil, lançait cette allusion aux rêves ambitieux du général Boulanger :

> Je répète ce que j'ai dit, pour que mes paroles constituent un engagement solennel devant la Chambre et devant le pays : d'attendre que la revision ne soit plus le piège tendu par les monarchistes ou *le manteau troué de la dictature.*

(*Journal officiel* ; *débats parlementaires*, p. 1267, col. 2.)

On peut supposer qu'il y avait dans le mot de M. Flo-

quet une réminiscence plus ou moins consciente de la parole de mépris jetée par Socrate au philosophe cynique Antisthène, qui affectait de faire voir les déchirures de son pallium :

Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau. (Diogène Laërce, *Vie de Socrate.*)

Nous croyons pouvoir rapprocher d'une si heureuse expression l'image non moins pittoresque dont se servit M. Gambetta, à la Chambre des Députés, le 21 juin 1880, dans un discours qui enleva le vote de la loi d'amnistie:

Si la France, disait-il, ne subit pas d'entraînement vers l'amnistie, elle éprouve un sentiment que les hommes politiques doivent enregistrer : c'est celui de la lassitude ; elle est fatiguée, exaspérée, d'entendre constamment se reproduire ces débats sur l'amnistie,... et elle dit à ses gouvernants et à vous-mêmes : Quand me débarrasserez-vous de ce *haillon de la guerre civile ?* (*Journal officiel* du 22, p. 6839, col. 2.)

MARCHEUR.

« Vieux marcheur. »

Depuis quelques années, on a adopté cette expression, dans le jargon du boulevard, pour désigner l'homme qui, parvenu à un âge avancé, n'a pas renoncé aux plaisirs plus spécialement réservés à la jeunesse.

En 1895, M. Henri Lavedan, ce spirituel observateur des mauvaises mœurs parisiennes, nous a présenté le type du *Vieux marcheur*, dans un roman dialogué qui porte ce titre, en la personne du sénateur Labosse, vieillard dépravé dont le caractère est rendu moins déplaisant par un certain fond de bonté. Ce personnage figurait déjà dans *le Nouveau Jeu*, autre

roman du même auteur (1892), dont le chapitre XVI est intitulé *le Vieux marcheur*.

Le mot « marcheur » paraissant tenir ici la place de « coureur », on peut supposer qu'il contient une allusion à une démarche plus lente du monsieur qui suit les femmes. C'est ce que tendrait à nous faire croire une phrase du discours de M. Costa de Beauregard, recevant M. Lavedan à l'Académie, le 20 décembre 1899 :

> J'ai hâte, disait-il, de rejoindre ce vieux coureur que l'usure professionnelle réduit à n'être plus qu'un vieux marcheur.

Telle n'a pas été, croyons-nous, la pensée de l'auteur, et nous ne pouvons voir dans cette interprétation qu'un simple jeu de mots. « Marcheur » dérive ici du verbe « marcher », pris dans le sens de « s'exécuter », se soumettre aux formalités caractéristiques d'une aventure galante.

Ce bout de dialogue, que nous cueillons à la page 41 du *Vieux marcheur*, ne peut laisser aucun doute à cet égard.

Il s'agit de René Faloise, jeune homme de dix-sept ans, qui, à la grande indignation de son oncle Labosse, témoigne de la plus parfaite indifférence sur le chapitre de l'amour, et refuse obstinément de répondre aux avances d'une petite amie de Labosse, Pauline de Glanes :

> LABOSSE. — ...Mon neveu a tout ce qu'il faut pour marcher.
> PAULINE. — Mais il ne marche pas ?
> LABOSSE. — Pas du tout.

Quelque peu sympathique que soit ce néologisme, il faut bien admettre qu'il répondait à un besoin, puis-

qu'il a été accueilli avec tant de faveur dans un certain milieu.

M. Lavedan a tiré de son roman une comédie portant le même titre, représentée aux Variétés le 3 mars 1899.

MARDI GRAS.

Un « mardi gras révolutionnaire ».

Au mois de mai 1849, alors que les esprits étaient vivement surexcités, d'une part par les élections de l'Assemblée législative, de l'autre par l'expédition contre Rome, Proudhon eut à soutenir une violente polémique contre certains journaux socialistes, tels que *la Révolution démocratique et sociale* de Delescluze, et *la Démocratie pacifique* de Considerant.

A *la Révolution démocratique*, qui l'accusait de tiédeur, il faisait répondre par son journal, *le Peuple*, en ces termes restés célèbres (1er juin, p. 2, col. 2) :

> Que la *Révolution démocratique et sociale* soit satisfaite : ce qu'elle veut, elle l'aura... Certains signes nous avertissent que notre belle patrie doit bientôt recevoir une petite visite de la Providence, comme dit la Bible. Le Peuple a soif d'expérience ; la bourgeoisie veut qu'on lui force la main. Il faut à cette blasée un *mardi gras révolutionnaire* de six mois ! que la volonté de Dieu s'accomplisse !

Dans une lettre du 8 février 1858 à Ch. Edmond, son ami, Proudhon rappelait cette prédiction, dont la Commune de 1871 semble avoir été une tardive réalisation.

MARÉCHAL.

Tout soldat français porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France.

Le 8 août 1819, le roi Louis XVIII, après avoir assisté à une manœuvre exécutée dans la cour du château de Saint-Cloud par les élèves de l'école de Saint-Cyr, leur adressa ces paroles d'encouragement :

Mes enfants, je suis on ne peut pas plus content ; rappelez-vous bien qu'il n'est aucun de vous qui n'ait dans sa giberne le bâton de maréchal du duc de Reggio ; c'est à vous à l'en faire sortir.

(*Moniteur universel* du 10 août, p. 1072, col. 2.)

Rappelons que le maréchal Oudinot (1767-1849) avait reçu le titre de duc de Reggio après la bataille de Wagram, dans laquelle il s'était particulièrement distingué.

Ces fameuses paroles ont pu être attribuées à Napoléon I^er^, mais nous ne les avons rencontrées jusqu'ici dans aucun texte antérieur à ce document.

MARIANNE.

« Marianne. »

Un très intéressant article de M. Cucheval-Clarigny, publié par *le Constitutionnel*, au lendemain du coup d'État (n° du 17 décembre 1851), nous explique en partie l'origine de l'application de ce mot à la République démocratique et sociale.

Après avoir donné quelques détails sur l'organisation des sociétés secrètes, qui s'étaient multipliées en avril 1849, lors de l'interdiction des clubs par l'Assemblée

constituante, l'auteur nous apprend qu'en outre des mots de passe spécialement adoptés par chacune de ces sociétés, il y avait parfois un mot dont toutes faisaient usage indistinctement. Tel est le cas du mot *Marianne*, qui, à la suite de l'avortement du complot de Lyon, avait remplacé, parmi les affiliés d'une société de la Drôme, ce mot de passe : *Attention ! Courage ! Drôme !*

Dans les sociétés secrètes établies à Montpellier et dans les localités voisines, le signe de reconnaissance était : D. Connaissez-vous la mère Marianne ? — R. Oui, elle a bu du bon vin.

On avait également retrouvé l'expression « boire à la santé de la mère Marianne » dans des papiers saisis dans la Seine-Inférieure.

L'auteur considère comme très probable que le mot de *Marianne*, trouvé en différents points de la France, était la traduction mystique des mots : *République démocratique et sociale.*

MASQUE.

Le masque tombe, l'homme reste...

J.-B. Rousseau (1670-1741), livre II, ode VI : *A la fortune.*

Cette ode avait d'abord été intitulée : *Sur les Conquérants.* C'est dans la 12e strophe que se trouve le vers cité :

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour ;
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort contiendront le retour.

Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit ;
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

MAXIME.

« Cette maxime n'est pas neuve, mais elle est consolante. »

Cette phrase est répétée à plusieurs reprises par Bilboquet dans *les Saltimbanques*, comédie-parade de Dumersan et Varin (Variétés, 25 janvier 1838) ; acte I^er^, scènes IV et VII.

Que de mots bien connus il y aurait à relever dans cette bouffonnerie d'une profonde philosophie, outre la fameuse réponse de Bilboquet à son paillasse Grin-galet dans la dernière scène du I^er^ acte :

— Cette malle est-elle à nous ?
— Elle *doit* être à nous,

et le cri du saltimbanque emportant son tambour, quand on vient pour le saisir (fin du II^e^ acte) :

Sauvons la caisse !

mot auquel nombre d'opérations financières fournissent de trop fréquentes applications.

Nous rappellerons encore celui-ci dans le récit de Bilboquet (acte II, scène III) :

J'étais au marché des Innocents à marchander une énorme carpe que j'achèterai la semaine prochaine.

Qui ne l'a marchandée, cette carpe, écrivait M. Roque-plan dans ses *Nouvelles à la main* de février 1841, qui n'a

remis ainsi à la semaine, à l'année suivante, un projet, un bonheur, une idée, qui auront perdu leur à-propos et leur fraîcheur, comme la carpe de Bilboquet ?...

Les *Saltimbanques* ! concluait l'illustre chroniqueur, ce n'est déjà plus un vaudeville. C'est le livre d'un grand moraliste.

MAYEUX.

Mayeux.

Singulière figure que celle de ce petit être chétif, difforme, lascif et grossier, aux membres grêles, aux attitudes simiesques, aux *pattes* de devant d'une longueur démesurée, à la tête à peine distincte du tronc, à la face grimaçante percée d'un œil au regard venimeux, sorte de produit bâtard de la grenouille et du singe, qui s'imposa tout d'un coup à l'attention publique à la suite des journées de juillet 1830 !

Mayeux existait déjà à l'état de type bien avant les *trois glorieuses*, mais c'est à cette époque que, grâce à son énergique attitude, sa notoriété fut définitivement et pour longtemps consacrée.

On trouve au département des estampes de la Bibliothèque nationale deux volumes uniquement composés des innombrables caricatures qui pullulèrent dans les années 1830, 31 et 32, sur ce répugnant personnage. Ils ne contiennent pas moins de 208 planches gravées ou lithographiées (et la collection n'est pas complète), signées d'une foule de noms d'artistes plus ou moins connus parmi lesquels nous avons relevé ceux de Traviès, Grandville, Hippolyte Robillard, Philipon, Michel Delaporte, etc.

On s'accorde à attribuer la création de Mayeux au caricaturiste Traviès. C'est effectivement dans un de

ses dessins que nous trouvons pour la première fois le nom du fameux bossu.

Le 6 février 1830, le *Journal de la librairie* inscrivait une lithographie portant son nom, intitulée *M. Mahieux* (*sic*) *à l'Opéra*. Le petit homme est assis au fond d'une loge, et, lorgnant une actrice, s'écrie :

Dieu de Dieu !... c'est elle !... femme adorable, enfin je te retrouve.

Après Traviès, il convient de signaler J. J. Grandville parmi les premiers qui ont collaboré à la légende de Mayeux.

Une planche de lui, inscrite sur les registres du dépôt légal à la date du 15 juillet (n° 719), représente un grenadier de la garde royale arrêté devant un mur et *éclaboussant* l'avorton, qu'il affecte de ne pas voir.

Mayeux proteste énergiquement :

Faites donc attention, militaire ! il y a un homme devant vous !

Là est peut-être l'origine de l'animosité de Mayeux contre l'autorité pendant les journées de Juillet.

Sa présence au milieu des combattants est attestée par un dessin d'Hippolyte Robillard, publié au lendemain de la révolution, qui nous montre Mayeux devant un rang de citoyens armés de pistolets et tirant par-dessus sa tête. Fait *historique*, si l'on en croit la légende, trop grossière d'ailleurs pour que nous puissions la reproduire.

Cette grossièreté de langage va rester désormais la marque indélébile de l'horrible nain, que l'on retrouve dans les situations les plus diverses, toujours jurant, injuriant souvent, mais particulièrement enclin à cour-

tiser les belles, ce qui, avec la politique, est sa plus grande préoccupation.

Ici, Mayeux entraîne dans une valse folle une femme enivrante : « *Ah ! nom de D... quelle délicieuse position.* » Se regardant avec complaisance dans une psyché, il s'écrie : « *Polissonne de boule ! en fais-tu des caprices ! !* »

Le voici jouant de la guitare auprès d'une beauté, et roucoulant amoureusement le chant du barde, d'Hoffmann :

Femme sensible, entends-tu le ramage...

Ces deux dernières planches, qui datent de 1831, font partie des *Facéties de M. Mayeux*, par C.-J. Traviès.

Dernière facétie de Mayeux : il est sur un pont, prêt à se jeter dans la Seine : « *Polissonnes de femmes, vous ne m'en ferez plus !* » Telles vont être ses dernières paroles.

Toujours du même auteur :

Le galant Mayeux caresse de sa main grêle le menton d'une jeunesse : « *Appelle-moi encore scélérat !... si fait... si fait... ça me fait plaisir.* »

N'oublions pas les planches où l'on voit Mayeux se plaindre amèrement des charges que les artistes ont osé faire de lui.

Celle-ci entre autres, signée Michel Delaporte (un nom devenu fameux au théâtre), a pour titre : *M. Mayeux, rempart de la France.* Il est grotesquement affublé d'un attirail militaire, et déchire furieusement une de ses charges.

Outre cette inépuisable série de caricatures, dont les légendes se font remarquer bien plus par leur cynisme que par la finesse malicieuse que l'on prête

aux bossus, de nombreuses publications, brochures, placards et journaux, furent consacrées au personnage de Mayeux.

Il y eut surtout un nombre incalculable d'*Histoires véritables et complètes de M. Mayeux*, annonçant des « renseignements authentiques sur sa famille et ses amours ». L'une d'elles en particulier, publiée en 1831 par M. Estev***, « son ami d'enfance », et accompagnée d'un portrait de M. R***, dit Mahieu, « d'après Pagnest », semblait promettre quelque précieuse révélation. Il suffit d'en lire quelques pages pour se convaincre qu'elle est l'œuvre d'un vulgaire farceur cherchant à exploiter la curiosité des badauds.

Le théâtre lui-même s'occupa de notre héros, et l'on représenta sur la scène de M. Comte, le 7 janvier 1831, *M. Mayeux ou le Bossu à la mode*, « à propos de bosses » en 3 tableaux, mêlé de vaudevilles, par MM. Saint-Hilaire, Lepeintre jeune et Eugène. (Nous n'avons pu retrouver cette pièce.)

On jouait encore un autre *Mayeux* au théâtre du Luxembourg en 1831, dès le 3 février.

Le commerce ne manqua pas d'utiliser pour ses réclames la figure si populaire de M. Mayeux, dont on orna des enveloppes de savon, des prospectus de chapelier et jusqu'à des boîtes d'*enduit élastique pour les chaussures* ; ces documents sont conservés à la fin du second volume des caricatures.

Nous y trouvons encore un placard intitulé : *Histoire de M. Mayeux*, contenant, au-dessous d'une grossière charge du bossu, le texte suivant que nous reproduisons à titre de curiosité, bien entendu, sans y attacher la moindre valeur historique :

M. Mayeux est Champenois d'origine, et est bien le plus fameux original que l'on ait vu sous la calotte des cieux :

du reste, c'est la gaîté personnifiée, et l'on peut dire que c'est un bossu fort aimable.

Dans nos glorieuses journées, où femmes, enfants, vieillards, prirent une part de gloire, M. Mayeux fut des premiers au combat ; il ne ménagea ni soin ni peine : tout y passa, d'abord son argent ; ensuite il fit pleuvoir son ménage sur la tête des sbires du cagotisme et de la tyrannie...

M. Mayeux n'est pas seulement célèbre par sa bravoure ; l'amour lui façonna le cœur pour les intrigues galantes, et à l'aide de quelques talents agréables, de son esprit et surtout de son argent, il fait tourner la tête aux grisettes et aux femmes entretenues. Il est la terreur et l'effroi des maris.

La célébrité de M. Mayeux, non seulement s'affirma soudain avec une singulière intensité, mais fut remarquable par sa persistance.

Les plus récentes publications que nous ayons à signaler comme se recommandant du nom de Mayeux, sont les suivantes :

Voyage de M. Mayeux en Icarie, ses aventures curieuses dans le pays de M. Cabet (1848, in-8°) ; anonyme. Pamphlet contre M. Cabet, inventeur de l'Icarie.

Mayeux, journal politique, critique et littéraire, du 17 juin au 10 juillet 1848. Journal d'opposition au gouvernement républicain.

Mayeux l'indépendant, homme politique, diabolique, épigrammatique, drolatique et prophétique, etc., par M. Bastide. Paris, 1852, in-12.

Quel pauvre être disgracié a pu servir de modèle à ce type à la fois odieux et risible ? Peut-être quelque document encore ignoré nous donnera-t-il un jour la clef de cette énigme.

Rappelons, après M. Champfleury (*Histoire de la caricature moderne*), que Charles Baudelaire, passant

en revue *Quelques caricaturistes français* (dans ses *Curiosités esthétiques*), signale un bouffon d'estaminet, nommé Léclaire, qui, en 1830, courait les lieux publics en mimant des têtes d'expression. Il était parvenu à rendre avec une saisissante vérité la figure grimaçante et le parler criard d'un bossu grotesque. C'est lui qui aurait inspiré Traviès dans la création de son type favori. Cette origine, sans avoir rien d'authentique, n'est pas inadmissible.

S'il a réellement existé, le héros de cette malencontreuse légende dut être singulièrement importuné par la popularité qui avait illustré son nom et sa difformité, et crever de rage de se voir si longtemps un objet de risée pour ses contemporains.

MÉCHANT.

Tous les méchants sont buveurs d'eau :
C'est bien prouvé par le déluge.

Souvenir de la *Chanson morale* du comte de Ségur :

TROISIÈME COUPLET.

Quand Dieu noya le genre humain,
Il sauva Noé du naufrage,
Et dit, en lui donnant du vin :
« Voilà ce que doit boire un sage. »
Buvons-en donc jusqu'au tombeau ;
Car, d'après l'arrêt d'un tel juge,
Tous les méchants sont buveurs d'eau :
C'est bien prouvé par le déluge.

(*Contes, fables, chansons et vers* de L.-Ph. Ségur l'aîné. — Paris, 1801, p. 222.)

MEILLEUR.

« J'en passe, et des meilleurs. »

Victor Hugo. *Hernani* (1830) ; acte III, scène VI ; rôle de Ruy Gomez. Le vieux raseur montre au roi don Carlos les portraits de ses ancêtres :

...Voilà don Vasquez, dit le Sage.
Don Jayme, dit le Fort. Un jour, sur son passage,
Il arrêta Zamet et cent Maures tout seul.
J'en passe, et des meilleurs.

On peut d'ailleurs citer des exemples beaucoup plus anciens de cette expression.

Dans une description de Paris pendant les années 1585-1586, qui fait partie du journal d'Arnold van Buchel, d'Utrecht, on lit cette phrase, à propos d'un mignon d'Henri III, mort en blasphémant :

Voilà ce qu'on apprend dans les cours aujourd'hui : jurer par tous les membres de Dieu, le renier lui-même, tel est le fait d'un courtisan, et toutes les langues démangent de prononcer de jolies expressions comme « par Dieu », « ventre Dieu », « tripe Dieu », « tête Dieu », « vertu Dieu », etc., et *j'en passe des meilleures.*

(*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVI, 1899, p. 79.)

MENACER.

« Ses jours sont menacés ! Ah ! je dois l'y soustraire. »

On s'est souvent égayé de ce vers ridicule que chante Valentine au troisième acte des *Huguenots* (scène III).

Ce n'est pas tout à fait la faute de Scribe, qui avait écrit plus correctement dans le livret de la pièce :

Derrière ce pilier cachée à tous les yeux,
Que viens-je, hélas ! d'entendre... et de quel piège affreux
Ses jours sont menacés !... Ah ! je dois l'y soustraire.

C'est Meyerbeer qui, pour les besoins de la musique, substitua à la phrase de Scribe ce texte bizarre :

Je viens d'entendre, hélas ! ce complot odieux !
Ses jours sont menacés !... Ah ! je dois l'y soustraire.

MÉNAGE.

« Cinq sous, cinq sous, pour monter notre ménage... »

La Dot d'Auvergne, chanson de Loïsa Puget, paroles de G. Lemoine.

C'est un duo entre un jeune mari et sa femme, dont chaque couplet finit par ce refrain :

LE MARI, *très gaiement.*

Pour dot ma femme a cinq sous,
Moi, quatre, pas davantage ;
Pour monter notre ménage,
Hélas ! comment ferons-nous ?

LA FEMME. — Cinq sous ?

LE MARI. — Cinq sous ?
Pour monter notre ménage.

LA FEMME. — Cinq sous ?

LE MARI. — Cinq sous ?
Femme, comment ferons-nous ?

(Album de M^lle^ Loïsa Puget, 1841, chez Meissonnier.)

La Dot d'Auvergne, sous le titre de *Dot de Savoie*, fut intercalée dans *la Grâce de Dieu ou la Nouvelle Fanchon*, drame en cinq actes de MM. d'Ennery et Lemoine, joué à la Gaîté le 16 janvier 1841.

Marie et Pierrot la chantaient au III[e] acte (scène VII) en s'accompagnant d'une vielle et d'un triangle.

***

« C'n'est pas ça qui nous empêch'ra
D'être heureux en ménage ! »

Refrain d'une chanson de Loïsa Puget (paroles de Gustave Lemoine) : *La Demande en mariage*. Le premier couplet de cette chanson à deux voix se termine par ce touchant dialogue :

DENISE.

J'ai la main prompte, et... si je le donnais...
J'en serais bien fâchée après !...

NICOLAS, *très tranquillement.*

Vous me battrez, tant que vous voudrez,
Même davantage ;
Si ça vous va,
Si ça vous va, mon Dieu ! ça me plaira ;
C'n'est pas ça qui nous empêch'ra
D'être heureux en ménage.

(Album de M[lle] Loïsa Puget, 1841, chez Meissonnier.)

MENUET.

« Que de choses dans un menuet ! »

Naïve exclamation que l'on prête à Marcel, le célèbre

maître a danser du XVIII^e^ siècle. On la trouve, non pas rapportée pour la première fois, mais consignée par Helvétius, son contemporain, dans son traité *De l'Esprit*, publié en 1758.

Quelque frivole que paraisse un art, écrivait-il, cet art cependant est susceptible de combinaisons infinies. Lorsque Marcel, la main appuyée sur le front, l'œil fixe, le corps immobile et dans l'attitude d'une méditation profonde, s'écrie tout à coup en voyant danser son écolière : « Que de choses dans un menuet ! » il est certain que ce danseur apercevait alors, dans la manière de plier, de relever et d'emboîter ses pas, des adresses invisibles aux yeux ordinaires, et que son exclamation n'est ridicule que par la trop grande importance mise à de petites choses. (Discours II, chap. I^er^.)

Voltaire ne cachait pas son mécontentement de voir Marcel cité dans un ouvrage sur l'entendement humain. (Lettre à M. Saurin du 14 décembre 1772.)

MER.

« Et la mer montait toujours ! »

Mot de mélodrame d'un puissant effet, qui a survécu et survivra longtemps à la pièce d'où lui vient sa célébrité : *Le Docteur noir*, drame en sept actes, de MM. Anicet-Bourgeois et Dumanoir. — (Porte-Saint-Martin, 30 juillet 1846.)

La scène se passe à l'île Bourbon. Fabien, mulâtre affranchi, surnommé le *docteur noir*, aime Pauline de La Reynerie, la fille de son ancien maître, promise au chevalier de Sainte-Luce.

Il a entraîné la jeune fille dans une anse déserte, au pied des falaises, et là, tandis que la mer commence à

monter, il lui dévoile son amour à l'aide d'un récit imaginaire que nous abrégerons comme il suit :

A Saint-Louis vivait et souffrait un pauvre mulâtre... Pour prix de je ne sais quel service rendu, il avait reçu sa liberté... libre, il devait sortir de la maison, et, dans cette maison, le ciel lui avait envoyé un ange consolateur... cet homme était fou... fou d'amour... (Encouragé par quelques douces paroles de la noble fille, il se croyait aimé, lorsqu'il apprit qu'elle allait appartenir à un autre.) Elle s'était donc jouée de son amour... l'imprudente !... Le malheureux jura de s'unir à elle par un lien solennel, terrible... la mort...

— Je veux partir, s'écrie la jeune fille terrifiée par la marée montante.

— Partir ! oh ! le mulâtre avait tout calculé... à son tour, il avait trompé la jeune fille, il l'avait attirée dans un piège... Ils étaient tous deux... ici... à cette place où nous sommes... L'heure de la marée était venue... une seule route était libre... *et la mer montait*... (*Lui saisissant les mains.*) La jeune fille demandait au mulâtre de fuir et de la sauver... mais lui, sans pitié pour sa frayeur et ses larmes, la retenait de ses deux mains de fer... Enfin, il lui cria : Je t'aime !... *et la mer montait toujours* ; la route était fermée, la mort était là...

(Acte III, scène II.)

Pauline, comprenant qu'ils n'ont plus qu'à mourir, avoue son amour à Fabien, — et le rideau tombe.

Il va sans dire que les deux amants sont miraculeusement sauvés.

Au VII^e^ acte (scène VII), Fabien, que de cruelles souffrances ont rendu fou, revoit la scène des rochers et répète dans son délire la phrase sinistre qui revient comme un refrain de ballade :

La marée monte à cinq heures... la mer montait... la mer montait encore !... *la mer montait toujours !*

Le rôle de Fabien fut créé par Frédérick Lemaître.

Le grand artiste devait faire frissonner toute la salle dans la fameuse scène des rochers et dans celle de la folie :

Quelle puissance de pantomime, écrivait Théophile Gautier, dans la scène où l'hallucination lui retrace et lui rend présentes les scènes d'autrefois ! comme on suit sur sa figure toutes les phases de la vision !... (*Histoire de l'art dramatique en France*, 4e série, p. 305.)

***

On voit, on sent la mer d'ici.

On a reconnu un vers emprunté au *Maire d'Eu*, *chansonnette faite sur les lieux* par M. Vatout, bibliothécaire de Louis-Philippe et familier des princes d'Orléans (1792-1848). Se trouvant un jour leur hôte au château d'Eu, il leur servit cette boutade après dîner.

La chanson comprend neuf couplets sur l'air : *Les Anguilles*, *les jeunes filles* (musique de Carafa). On les trouvera reproduits dans les *Chansons nationales et populaires de France*, de Dumersan et Noël Ségur (1866, t. I, p. 311).

Nous n'en transcrirons que ce couplet, qu'on relira peut-être avec plaisir :

Je me complais dans mon empire,
Il ne me cause aucun souci ;
Moi, j'aime l'air qu'on y respire :
On voit, on sent la mer d'ici.
Partout l'aisance et le bien-être,
Ma vie est un bouquet de fleurs ;
Aussi j'aime beaucoup mieux être
Maire d'Eu que maire d'ailleurs.

On sait que M. Vatout avait une certaine prédilec-

tion pour ce genre de plaisanterie. On lui doit encore une autre chanson dans le même goût, intitulée *l'Écu de France* (enseigne d'une auberge de Dijon).

La chanson du *Maire d'Eu* valut à M. Vatout, lorsqu'il fut élu académicien (6 janvier 1848), le quatrain suivant :

> Un fauteuil à Vatout ! morbleu !
> L'Académie est insensée !
> Pour le chantre du *Maire d'Eu*,
> Il faut une chaise percée...

Nous ne savons qui fut l'auteur de ce quatrain, que nous trouvons cité dans un article de M. Ph. de Grandlieu (*Figaro* du 10 juin 1884).

Il est à craindre, pour la mémoire de M. Vatout, qu'il n'ait pas été le véritable père de son fameux vers.

Deux notes insérées dans l'*Intermédiaire* du 10 septembre et du 10 octobre 1893 (col. 268 et 385), nous apprennent que, longtemps auparavant, on voyait, collé au mur d'un cabaret de Port-en-Bessin (Calvados), un canon du compositeur Louis Pradère (1781-1843), dont voici les paroles :

> Amis, de ce temps détestable
> N'ayons pas le moindre souci ;
> Tranquillement restons à table :
> *On voit, on sent la mer d'ici.*

Ce quatrain, souvenir d'une promenade manquée, qui remontait, paraît-il, à dix ou douze ans, était encore visible en 1832.

MÈRE.

« La mère en prescrira la lecture à sa fille. »

Piron. *La Métromanie*, comédie en cinq actes (1738) ; acte III, scène IX (chiffre variable selon les éditions).

Le poète Damis, à qui son oncle Baliveau fait entrevoir les déceptions de la carrière de poète, lui affirme que la vertu brillera dans ses écrits. On cite souvent inexactement :

La mère en *permettra* la lecture à sa fille.

Le théâtre Comte, qui occupa de 1825 à 1855 le local des Bouffes-Parisiens, avait adopté cette devise qui semble inspirée par le vers de Piron :

Par les mœurs, le bon goût, modestement il brille,
Et sans danger la mère y conduira sa fille.

***

L'asile le plus sûr est le sein d'une mère.

Florian. Livre III, fable I : *La Mère, l'Enfant et les Sarigues* (1792).

***

« O ma mère ! »

Vieil accessoire de mélodrame ou d'opéra dont nous trouvons de précieux échantillons dans *l'Étoile du Nord*, opéra-comique en trois actes, de Scribe, musique de Meyerbeer (Opéra-Comique, 16 février 1854).

A la fin du I^er^ acte, celle qui doit être un jour l'impératrice Catherine I^re^ s'écrie :

O ma mère,
Viens nous bénir et veille sur nous deux !

Et à la fin du II^e^ acte, lorsqu'elle devient l'épouse de Pierre le Grand :

— *O ma mère !* tu me l'avais dit... pour moi... la gloire... le bonheur.

Dans *le Soldat laboureur*, mimo-drame en un acte, représenté au Cirque Olympique le 10 mars 1819, le héros de la pièce, découvrant un trésor, s'écrie :

De l'or, un écrin !... O ma mère ! ma mère !

Et dans *le Docteur noir*, drame (noir aussi) en sept actes, d'Anicet-Bourgeois et Dumanoir, la jeune Pauline pousse le même cri dans des circonstances qu'il serait trop long d'expliquer ici. (Porte-Saint-Martin, 30 juillet 1846, acte VII, scène VI.)

MESSE.

Qu'on puisse aller, même à la messe,
Ainsi le veut la liberté.

Béranger. Chanson intitulée : *Ma République*, 3^e^ couplet. (Édit. de 1821, t. II, p. 30.)

MIDI.

Le Midi bouge.

Souvenir d'une chanson de marche des mobiles du

Midi, composée en 1870, au camp de Sathonay (Ain), par Paul Arène (musique arrangée par Aristide Bruant).

La chanson a pour titre : *Une, deux*, et pour refrain :

Une, deux, le Midi bouge,
Tout est rouge !
Une, deux,
Nous nous f...ons bien d'eux !

M. Paul Arène a en outre intitulé : *Le Midi bouge*, un recueil de contes publiés chez Flammarion, en 1895.

L'auteur justifie tant bien que mal, dans son Introduction, un titre qui n'a qu'un rapport très lointain avec le contenu de son livre.

MILIEU.

Le « juste milieu ».

Au commencement de l'année 1831, à la suite des troubles de décembre, des adresses des villes, communes et gardes nationales du royaume, apportaient à chaque instant au roi Louis-Philippe des protestations de fidélité.

Le 29 janvier, la ville de Gaillac (Tarn) lui exprimait à son tour ses sentiments de dévouement et d'amour, lui offrant ses services et invoquant cette devise : *Liberté. Ordre public.*

Le roi répondit qu'il voulait marcher dans un sens conforme « à l'esprit national, aux besoins du siècle, au maintien de l'ordre public ».

Nous chercherons, disait-il, à nous tenir dans un *juste*

milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal. Ami de la liberté, patriote sincère, je l'ai toujours chérie, et j'ai déploré les désordres qu'ont entraînés les mouvements révolutionnaires.

Le Moniteur universel du 31 janvier 1831 contient en première page l'adresse et la réponse du roi.

Bien que ces paroles fussent conformes à la saine raison, l'expression de *juste milieu* fut tournée en ridicule par les partis extrêmes, qui en firent le symbole du gouvernement de Louis-Philippe.

On trouvera de nombreux articles et dessins relatifs à cette plaisanterie dans le journal *la Caricature*, créé par Philipon en 1830. (Voy. notamment les nos 65 et 71.)

MODE.

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre.

C'est, à notre connaissance, le seul vers que l'on cite d'Étienne Pavillon, poète quelque peu badin de la seconde moitié du XVIIe siècle.

On le trouvera à la fin du second volume de ses *Œuvres* (Amsterdam, 1750, in-12), dans les *Conseils à une jeune Demoiselle*.

Dernière stance :

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre ;
A son bisare goût il faut s'accommoder :
Et, sous ses foles-loix étant forcé de vivre,
Le Sage n'est jamais le premier à les suivre,
Ni le dernier à les garder.

MOI.

« Moi, dis-je, et c'est assez. »

Corneille. *Médée* (1635) ; acte I, scène v. Médée, abandonnée par son époux Jason, repousse les conseils de sa confidente Nérine, qui l'exhorte à la résignation :

NÉRINE.

Dans un si grand revers que vous reste-t-il ?

MÉDÉE.

Moi :
Moi, dis-je, et c'est assez.

(Vers 320-321.)

Il y a ici un effet plus saisissant encore que celui de : *Medea superest*, de la *Médée* de Sénèque (acte II, vers 166).

MOMENT.

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Boileau. Épître III : *A M. Arnauld*, vers 48.
Imité de Perse (V^e^ satire, v. 153) :

...Fugit hora ; hoc, quod loquor, inde est.

Horace avait écrit (liv. I, ode 11, v. 7-8) :

...Dum loquimur, fugerit invida
Ætas.

MONARCHIE.

La France est une monarchie absolue, tempérée par des chansons.

On lit dans les *Caractères et portraits* de Chamfort :

Un homme d'esprit me disait un jour que le gouvernement de France était une monarchie absolue, tempérée par des chansons. (*Œuvres de Chamfort*, édit. Lecou, 1852, p. 80.)

Ce mot paraît être la parodie d'un ancien principe de droit public que MM. Dupin et Éd. Laboulaye ont fait figurer en tête des *Institutes coutumières* d'Antoine Loysel, dans leur édition de 1846 (t. I, p. 1) :

La France est une monarchie héréditaire tempérée par les lois.

On cite du marquis de Custine cette cruelle imitation du mot de Chamfort, bien justifiée d'ailleurs par l'histoire de Russie :

Le gouvernement russe est une monarchie absolue, tempérée par l'assassinat.

(*La Russie en 1839*, t. I, p. 317.)

Au lendemain de la mort de l'empereur Paul Ier (23 mars 1801), un grand personnage russe (?) aurait dit au comte Munster, ambassadeur de Hanovre :

Le despotisme, tempéré par l'assassinat, c'est notre *Magna charta*. (Büchmann, *Geflügelte Worte*, XVIe éd., 1889, p. 371.)

MONDE.

« J'ai longtemps parcouru le monde... »

Joconde ou *les Coureurs d'aventures*, opéra-comique

en trois actes d'Étienne, musique de Nicolo ; 28 février 1814.

Acte Ier, rondeau chanté par Joconde à la fin de la scène III :

J'ai longtemps parcouru le monde,
Et l'on m'a vu de toute part
Courtisant la brune et la blonde,
Aimer, soupirer au hasard.

C'est dans le même ouvrage que se trouve l'air connu :

Quand on attend sa belle,
Que l'attente est cruelle !
Aussi qu'il sera doux,
L'instant du rendez-vous !

(Acte II, ensemble de la scène XII.)

* * *

Demi-monde.

Personne n'ignore que *le Demi-Monde* est le titre d'une des premières comédies de M. Alexandre Dumas fils, représentée au Gymnase-Dramatique, le 20 mars 1855. Ce qu'on peut ignorer, c'est que l'auteur de la pièce fut aussi l'auteur de cet heureux mot, comme il nous l'a appris lui-même dans un avant-propos (*Théâtre complet*, t. II, 1868, p. 9) :

...De même qu'on a donné au sol découvert par Colomb le nom du navigateur qui n'y est venu qu'après lui, de même on devait donner à ce mot « Demi-Monde » une autre signification que celle qu'il a, et ce néologisme que j'étais fier d'introduire dans la langue française, si hospitalière au XIXe siècle, sert à désigner, par l'erreur ou par l'insouciance de ceux qui l'emploient, la classe des femmes dont

j'avais voulu séparer celles-là, ou tout au moins à confondre en une seule deux catégories très distinctes et même très ennemies l'une de l'autre.

Ce qui caractérise le demi-monde, Olivier de Jalin l'explique à Raymond de Nanjac sous une forme piquante (acte II, scène IX). Il prend pour points de comparaison deux catégories de pêches exposées chez un marchand de comestibles. Les unes sont admirables et coûtent trente sous. Ce sont les femmes du monde. Il en est d'autres, tout aussi belles d'apparence, qui ne valent que quinze sous, moins chères à cause d'une petite tache invisible au premier aspect.

— Vous êtes ici, dit Olivier, dans le panier des pêches à quinze sous. Les femmes qui vous entourent ont toutes une faute dans leur passé, une tache sur leur nom, elles se pressent les unes contre les autres pour qu'on le voie le moins possible ; et, avec la même origine, le même extérieur et les mêmes préjugés que les femmes de la société, elles se trouvent ne plus en être, et composent ce que nous appelons le demi-monde, qui vogue comme une île flottante sur l'océan parisien.

RAYMOND.

Où vit particulièrement ce monde ?

OLIVIER.

Partout, indistinctement ; mais un Parisien le reconnaîtra bien vite.

RAYMOND.

A quoi le reconnaîtra-t-il ?

OLIVIER.

A l'absence des maris. Il est plein de femmes véritablement mariées dont on ne voit jamais les maris.

Comme l'a fait observer M. Dumas, la signification du mot qui, dans sa pensée, ne s'appliquait qu'aux

femmes tombées, mais tenant encore aux apparences, s'est bien vite étendue aux femmes d'une vénalité avouée, à celles que l'on a appelées plus tard les *cocottes*.

***

« Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

Voltaire. *Candide ou l'Optimisme* (1759).

Principe que le docteur Pangloss, qui enseigne à Candide la « métaphysico-théologo-cosmolo-nigologie » (chap. I), ne cesse de professer au travers des plus cruelles épreuves.

On connaît la conclusion qui termine ce conte :

Pangloss disait quelquefois à Candide :

« Tous les événements sont enchaînés dans le meilleur des mondes possibles : car enfin, si vous n'aviez pas été chassé d'un beau château à grands coups de pied dans le derrière pour l'amour de mademoiselle Cunégonde, si vous n'aviez pas été mis à l'Inquisition, si vous n'aviez pas couru l'Amérique à pied, si vous n'aviez pas donné un bon coup d'épée au baron, si vous n'aviez pas perdu tous vos moutons du bon pays d'Eldorado, vous ne mangeriez pas ici des cédrats confits et des pistaches. — Cela est bien, répondit Candide, mais il faut cultiver notre jardin. »

MORT.

Il est des morts qu'il faut qu'on tue.

Le poète Fernand Desnoyers (1828-1869), auteur d'un petit nombre de productions dont quelques-unes ne sont pas sans valeur, nourrissait une haine mortelle

contre la mémoire de Casimir Delavigne et contre toute l'école classique en général.

Il nous en a légué le souvenir dans la pièce suivante intitulée *Proclamation*, qu'il a insérée avec la date de 1858 dans son dernier recueil (*Poésie française*, Alcan-Lévy, 1869, p. 49) :

Habitants du Havre, Havrais !
J'arrive de Paris exprès
Pour mettre en morceaux la statue
De Delavigne (Casimir).
Il est des morts qu'il faut qu'on tue !
Moi, je m'appelle Clodomir !
Clodomir, soit, mais je suis digne.
Je hais Casimir Delavigne ;
Ponsard est sa feuille de vigne
Qu'Émile Augier voudrait cueillir.

Cette pièce, qui est loin d'être un chef-d'œuvre, avait déjà paru dans *l'Almanach parisien pour 1860*, p. 71, avec ce commentaire de l'auteur :

Je viens de parler du Havre ; je profite de l'occasion pour monter sur les épaules d'un de mes gros amis et crier du haut de ce monument, aux amateurs et aux armateurs, que je suis le seul auteur de cette proclamation qui faillit me coûter la vie au Havre, pour l'avoir affichée sur le piédestal de la statue du célèbre Casimir.

D'après une note de M. Philibert Audebrand, insérée dans l'*Intermédiaire* du 30 septembre 1899, l'auteur ne comprenait rien aux derniers vers de cette pièce... Nous non plus.

Casimir Delavigne, né au Havre en 1793, était mort en 1843. Sa statue en bronze, par David d'Angers, fut solennellement inaugurée dans sa ville natale le 8 août 1852.

***

« Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. »

Barère de Vieuzac, dans son rapport présenté à la Convention le 26 mai 1794 (7 prairial an II) sur la prétendue tentative d'assassinat de Cécile Renault contre Robespierre, dénonçait les procédés barbares employés par les Anglais dans la guerre avec la France, et demandait que l'on ne fît point de prisonniers.

Disons donc, s'écria-t-il, au nom de la République : Guerre à mort à tout soldat anglais ou hanovrien !...

Comment les Anglais traitent-ils les prisonniers français ?... ils maltraitent nos prisonniers, et les condamnent avec mépris aux travaux réservés aux bêtes de somme. Ainsi donc ils brisent tous les liens de la nature envers nos frères, tandis que nous suivons le droit des gens envers eux...

Puis, faisant allusion au siège de Dunkerque et aux prisonniers faits par « le traître Houchard », il ajoutait : « Si, l'année dernière, les troupes commandées par Houchard avaient exterminé tous les Anglais, au lieu de venir empoisonner nos places de leur présence, le gouvernement anglais ne serait pas revenu cette année insulter nos frontières. *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas*, mais les rois et leurs esclaves sont incorrigibles ; il faut qu'ils disparaissent, si vous voulez une paix durable, si vous voulez que la liberté prospère. » (*Moniteur* du 29 mai.)

La résolution proposée par Barère fut votée le jour même par la Convention.

On voit, par cette citation, que le mot de Barère s'appliquait plutôt aux ennemis du dehors qu'à ceux

qu'il combattait à l'intérieur, comme on l'a dit souvent. (Voy. par exemple, Mignet, *Révolution française*, chap. IX.)

Notre intention n'est certes pas d'atténuer la responsabilité de Barère dans les crimes du Comité de salut public, mais il faut être juste avant tout, et nous avons voulu fixer, comme l'a déjà fait M. Louis Combes, dans ses *Épisodes et Curiosités révolutionnaires* (1872), le sens et la véritable portée de cette odieuse sentence.

Le 15 juillet 1795, alors que le parti jacobin était définitivement écrasé, on chantait à l'Opéra-Comique, dans *le Brigand*, d'Hoffmann (musique de Kreutzer) :

> Les vaincus reviennent encore,
> Mais les morts ne reviennent plus.
>
> (Acte I[er], scène X.)

* * *

La fille à la tête de mort.

Il est sans doute peu de nos lecteurs qui n'aient entendu parler dans des termes plus ou moins vagues de cette jeune fille si cruellement disgraciée, qui dissimulait sous un masque de cire son étrange et horrible infirmité.

Fidèle à nos principes d'exactitude, nous serrerons la question de plus près qu'on ne le fait généralement, et nous produirons quelques documents précis à propos d'une des plus fameuses mystifications qui aient égayé nos pères.

Cette plaisanterie fut lancée dans la circulation par la *Gazette de France* dans son numéro du 25 décembre 1816. (Le 1[er] avril eût été mieux choisi.)

Voici sous quelle forme, sérieuse en apparence, elle y fut présentée :

Un conte, déjà fait mille fois, se renouvelle en ce moment dans le monde comme un fait positif.

Après avoir rappelé le conte de fées de la comtesse d'Aulnoy, où l'on voit une princesse d'une rare beauté cacher ses traits sous un visage d'emprunt, le rédacteur poursuit :

Une demoiselle russe, riche de deux ou trois millions, propose sa main et sa fortune à celui qui pourra la regarder sans effroi. Son visage représente une tête de mort, avec la fidélité la plus hideuse. L'attrait des millions a porté, dit-on, quelques jeunes téméraires à tenter l'épreuve ; mais, au moment où le masque est tombé, les plus intrépides ont été glacés d'épouvante...

Le numéro du lendemain contient une lettre adressée au rédacteur par un personnage « connu », qui s'indigne en ces termes des commentaires quelque peu sceptiques du journal :

Il y a peut-être de l'inconvenance à nier un fait connu de tout Paris, et qui pourrait être attesté entre autres par plusieurs officiers supérieurs et des personnes distinguées.

La *Gazette* promet de prendre immédiatement des informations.

Le résultat de l'enquête annoncée apparaît effectivement deux jours après : sur la foi de renseignements fournis par une personne « d'un extérieur fort respectable » qui s'est présentée dans les bureaux, *la chose est réelle*. La jeune fille existe bien, mais elle n'est pas réduite à faire afficher sa main. Son hôtel est depuis quelques jours le rendez-vous d'une foule d'hommes de tous les états, trompés par les bruits absurdes qu'on

fait courir. Plus de deux mille personnes se sont inutilement présentées, etc.

La *Gazette*, complètement édifiée, s'engage à garder désormais le silence sur la jeune personne ainsi mise en cause, qu'elle serait au désespoir de compromettre.

Cette histoire fit le tour de la presse et défraya pendant longtemps la chronique parisienne. Elle ne servit pas seulement à l'amusement de quelques badauds, elle fut exploitée par toutes sortes d'industriels qui la mirent à profit dans leurs réclames, comme on peut le voir dans les journaux du temps.

Plusieurs vaudevillistes s'en emparèrent, et l'on donna successivement au Vaudeville, le 15 février suivant, *le Masque et les Épouseurs*, de M. Dartois, et le 20, à la Porte-Saint-Martin, *le Petit Monstre de la rue Plumet* (où se trouvait, disait-on, la demeure du phénomène).

De plus, dans son *Histoire de la caricature sous la République* (chap. XXI), M. Champfleury nous apprend que, vers cette époque, on voyait à la porte du musée Curtius une reproduction en cire de la jeune fille au masque ayant près d'elle un sac contenant les fameux deux millions. Serait-ce depuis lors que l'expression *avoir le sac* est passée dans le langage ? C'est aux savants d'éclaircir ce problème de philologie.

D'après l'autorité que nous venons de citer, cette plaisanterie du genre macabre n'aurait été qu'une parodie des prospectus des agents matrimoniaux qui proposaient aux amateurs un assortiment de riches héritières (avec ou sans *petite tache)*.

M. Charles Rabou, un des plus charmants conteurs du siècle dernier, a tiré du même sujet un curieux épisode de son roman *le Marquis de Lupiano*, nom d'un personnage mystérieux dont les fastueuses excen-

tricités ne sont pas un des moindres attraits de cette longue suite d'événements intitulée *le Cabinet noir*. La fille à la tête de mort n'est ici qu'une dangereuse intrigante qui prend ce déguisement pour s'affilier *incognito* à la ténébreuse association des *Frères rouges*, dirigée par Lupiano.

Nous ne saurions trop recommander aux amateurs d'histoires étranges et compliquées cet ouvrage dans lequel Rabou a donné libre carrière aux plus extravagants caprices de son imagination.

Dans un chapitre des *Mystificateurs et Mystifiés*, où il fait l'historique des *Déjeuners des mystificateurs du Palais-Royal*, M. P.-L. Jacob (Paul Lacroix) prétend que la fille à la tête de mort fut imaginée en 1816 par cette fameuse société de farceurs, pour mystifier La Mésengère, et que celui-ci aurait inséré de bonne foi une note à ce sujet dans son *Journal des Dames et des Modes*.

Malheureusement, l'auteur a omis de désigner le numéro du journal qui contient l'article en question, et il avait de bonnes raisons pour cela.

Nous n'avons en effet trouvé dans l'année 1816 aucune trace de cette note qui aurait eu pour titre : *Avis sérieux aux célibataires*.

M. Lacroix se sera cru autorisé par son sujet à servir à ses lecteurs une petite mystification de son cru. Et ce n'est pas le seul cas de ce genre que nous aurions à signaler dans son livre.

Un curieux article de M. H. de Parville, sur la rhinoplastie, que nous trouvons dans les *Annales politiques et littéraires* du 16 septembre 1894 (p. 190), nous

éclaire sur la part de vérité qu'il pourrait y avoir dans cette histoire :

En Allemagne, nous dit-il, on ne s'adonna à cet art que vers 1820 ; et ce fut le docteur Dieffenbach qui, le premier, s'y illustra. Lui seul parvint à donner un aspect humain à la *dame à la tête de mort*. Cette personne, dont l'existence a été souvent mise en doute, parut d'abord à Berlin, puis à Vienne, où se trouvait justement le docteur Dieffenbach. Descendante d'une vieille et noble famille polonaise, elle avait eu le malheur de perdre son nez dans un incendie qui avait, du reste, défiguré ses traits de telle sorte que jamais elle ne se montrait, même à ses plus proches parents, sans un voile épais. Le docteur Dieffenbach, qui examina la dame, trouva son mal sans remède, mais comme celle-ci parlait de se suicider, il se résolut à faire les opérations nécessaires, et la dota d'un nouveau nez.

Comme pendant à la *fille à la tête de mort*, on nous signale la *dame à la figure de porc* (the pig-faced Lady), qui se fit voir à Londres, puis à Dublin et à New-York.

***

« Les morts vont vite. »

Dicton qui a pour origine un vers du refrain de *Lénore*, une des plus célèbres ballades du poète allemand Godefroy-Auguste Bürger (1748-1794), celle qui commença à établir sa réputation. Elle fut composée pendant l'hiver de 1772.

D'après le recueil de Büchmann (*Geflügelte Worte*), *Lénore* fut imprimée pour la première fois dans l'Almanach des muses de Gœttingue de 1774. Elle aurait été inspirée à Bürger par une romance qu'il avait en-

tendu chanter à une jeune paysanne, au clair de lune, et dans laquelle se trouvait ce vers :

Die Toten reiten so schnelle...

Bürger développa l'impression poignante dont il s'était senti pénétré, dans cette vision macabre, pleine d'un charme étrange, qu'on ne peut lire sans frissonner :

Parmi les soldats que la paix vient de rendre à leurs foyers, la jeune Lénore cherche en vain son fiancé. Dans son désespoir, sourde aux consolations de sa mère, elle profère un odieux blasphème... C'est fait d'elle : le châtiment est proche.

Au milieu de la nuit, Lénore entend retentir le galop d'un cheval. Un cavalier s'offre à sa vue. C'est Wilhelm, son fiancé... ou plutôt c'est le fantôme de Wilhelm. Il la conjure de le suivre. Le temps presse. Il y a cent lieues à faire pour arriver au terme du voyage. La jeune fille s'élance sur le cheval, et tous deux, étroitement enlacés, sont emportés dans un galop vertigineux.

Ils dévorent l'espace... les plaines disparaissent, monts et forêts s'abîment derrière eux. Le cavalier presse sa monture en répétant (20e strophe, vers 6e) :

Hurrah ! Die Toten reiten schnell !
(Exactement : *les morts chevauchent vite.*)

— Oh ! laisse en paix les morts ! répond Lénore terrifiée.

Pourquoi cette course folle ?... Wilhelm va s'unir à sa bien-aimée dans des noces terribles, éternelles, que la mort seule consacrera sous les dalles du tombeau.

Lénore fut d'abord traduite en anglais par

W. R. Spencer, en 1796. La première traduction française, en prose, fut donnée sous le titre de *Léonora*, en 1811, par S. A. de La Madeleine, d'après celle de Spencer. On y chercherait en vain quelques traces de la formule : *les morts vont vite*, que l'auteur a cru devoir supprimer.

C'est probablement Mme de Staël qui, deux ans plus tard, la fit connaître en France pour la première fois. Parlant en termes enthousiastes de Bürger et de sa *Lénore*, elle écrivait dans son livre *De l'Allemagne* (2e partie, chap. XIII) :

> Le chevalier... prononce à voix basse ces mots : *Les morts vont vite, les morts vont vite...*

Cette phrase fut ensuite popularisée par quelques ouvrages qui parurent en France aux environs de l'année 1840. Nous citerons notamment une traduction de Paul Lehr (1834 et 1842) ; *Lénore*, drame en un acte de M. J. Loiseleur, représenté au Gymnase-Dramatique le 11 juillet 1840, et une autre *Léonore* (*ou Les morts vont vite*), drame en cinq actes, que les frères Cogniard, peut-être inspirés par la traduction récente de La Bédollière, firent jouer à la Porte-Saint-Martin le 18 juillet 1843.

Comme l'a fait très justement observer M. Édouard Pesch dans la préface de sa traduction en vers de *Lénore* (1891), le dicton : *les morts vont vite*, s'emploie aujourd'hui dans un sens figuré fort différent de celui que lui avait donné Bürger. Il n'exprime dans le poème allemand que la rapidité d'une course folle, et ne signifie nullement que la mort frappe à coups redoublés, ni, comme on l'entend aussi quelquefois, que les morts sont vite oubliés.

***

« Mais, sac à papier, on ne parle que de ma mort là dedans. »

On sait assez généralement que cette réflexion est due à Péponet, lisant le projet de contrat préparé par son futur gendre, dans *les Faux Bonshommes*, comédie en 4 actes de Th. Barrière et E. Capendu (Vaudeville, 11 novembre 1856), acte III, scène XX.

Dans un vaudeville de Labiche et Lefranc, *Un homme sanguin*, joué au Gymnase en 1847, nous trouvons une scène qui a bien pu donner à Th. Barrière l'idée du mot de Péponet :

(Le jeune Lardillon entre en scène tenant à la main un projet de contrat.)

— Qu'est-ce que mon beau père veut que je fasse de ça... ce n'est pas la fortune de Caroline qui me décide... (*Examinant le contrat.*) Oh ! oh ! le notaire s'est distingué... une faveur rose ! tout ce qui touche au mariage respire un air de fête, de joie. (*Lisant.*) « En cas de décès futur... » Diable, ça devient moins gai. (*Il tourne une page.*) « Si par suite du prédécès de ladite demoiselle... » (*Il tourne une autre page.*) « Si les conjoints viennent à décéder sans enfants... » Ah çà ! il nous enterre tous, ce notaire-là...

(Acte I[er], scène II.)

Chose curieuse à noter : trois jours après la représentation des *Faux Bonshommes*, Labiche replaçait la même plaisanterie dans un vaudeville intitulé *Mesdames de Montenfriche* (trois actes, avec Marc-Michel), joué au Palais-Royal le 14 novembre 1856 (acte II, scène I[re]). Peut-être voulait-il en affirmer ainsi la propriété. Toujours est-il que le public n'a cessé de faire

honneur du mot de Péponet aux auteurs des *Faux Bonshommes.*

MOT.

« Des mots, des mots, des mots ! »

Au II[e] acte de l'*Hamlet* de Shakespeare (scène II), le malheureux prince, simulant la folie, répond à Polonius qui lui demande ce qu'il lit :

Words, words, words !

On a rapproché cette réponse du vers latin :

Sunt verba et voces prætereaque nihil,
(Ce sont des mots et rien que des mots.)

Vers qu'on attribue vaguement à Quintilien, mais dont on n'a pu fixer l'origine avec précision.

Le premier hémistiche se trouve dans Horace, mais avec un tout autre sens (1[re] Épître du livre I, v. 34) :

Sunt verba et voces, quibus hunc lenire dolorem
Possis, et magnam morbi deponere partem.

(Il y a des mots et des formules propres à calmer cette souffrance et à te soulager d'une bonne partie de ton mal.)

Dans ses *Apophtegmes des Lacédémoniens* (auteurs inconnus, XIII), Plutarque a conté cette anecdote, qui a pu donner naissance au proverbe latin :

Un Lacédémonien ayant plumé un rossignol, et ne trouvant qu'une quantité de chair insignifiante, dit :
« Tu es une voix, et rien de plus. »

Le texte grec porte :

Φωνὰ τύ τις ἐσσὶ, καὶ οὐδὲν ἄλλο.

Ce que l'on a traduit ainsi :

Vox tu es, et nihil præterea.

MOURIR.

Frères, il faut mourir.

Chateaubriand, parlant de l'organisation de quelques ordres religieux, écrivait dans le *Génie du christianisme* (4e partie, livre III, chap. VI) :

Voulez-vous maintenant vous transporter à la Trappe, et contempler ces moines vêtus d'un sac, qui bêchent leurs tombes ? Voulez-vous les voir errer comme des ombres dans cette grande forêt de Mortagne, et au bord de cet étang solitaire ? Le silence marche à leurs côtés, ou s'ils se parlent quand ils se rencontrent, c'est pour se dire seulement : *Frères, il faut mourir.* Ces ordres religieux du christianisme étoient des écoles de morale en action, instituées au milieu des plaisirs du siècle.

N'y aurait-il pas dans ce tableau une part de légende ? Nous serions assez tenté de le croire. Le Père Bullot, dans l'*Histoire des ordres monastiques* (t. VI, p. 12), donne la sévère observance de l'abbaye de la Trappe, fondée en 1140 par Rotrou, comte de Perche, et ne dit pas un mot de cette coutume.

La parodie, pour qui il n'est rien de sacré, n'a pas épargné le mot lugubre des frères trappistes, et s'en est égayée dans une chanson dont l'auteur est resté inconnu (musique de Wicht) :

Peste soit de l'us révoltant

De ces moines atrabilaires
Qui vont sans cesse en répétant :
Il faut mourir, mes frères !
D'un docteur plus sage qu'eux tous
Nous avons la morale à suivre,
Et nous prenons pour refrain, nous :
Mes frères, il faut vivre.

(Dumersan et Noël Ségur. *Chansons nationales et populaires de France*, t. II, p. 373.)

***

« Je ne veux point mourir encore. »

André Chénier. *La Jeune Captive*. Fin de la 1re strophe (*Œuvres posthumes*, 1826, p. 282, ode XI).

Cette admirable pièce fut composée par André Chénier pendant la Terreur pour Mlle de Coigny, alors âgée de dix-huit ans, détenue, comme lui, à la prison de Saint-Lazare.

Le jeune poète ne devait en sortir que pour monter à l'échafaud, le 7 thermidor (25 juillet 1794). Mlle de Coigny ne partagea pas son sort. Peu de jours après, le 10 août, elle était rendue à la liberté. Elle devint plus tard la duchesse de Fleury, et vécut jusqu'en 1820.

***

« Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Bossuet. *Oraison funèbre* de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, prononcée à Saint-Denis le 21 août 1670.

***

« Maintenant que je l'ai vu, je peux mourir. »

Parole empruntée à l'Écriture.

Le vieux Siméon, qui vivait à Jérusalem au temps de Jésus-Christ, « homme juste et craignant Dieu », avait reçu du Saint-Esprit la promesse qu'il ne mourrait point avant d'avoir vu le Messie.

Il vint au Temple un jour que le père et la mère du petit Jésus l'y portaient.

Il le prit entre ses bras, et bénit Dieu, en disant :

C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole,
Puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez.

(Luc, chap. II, v. 25 à 30. Trad. Le Maistre de Sacy.)

On connaît cette parodie du mot de Siméon :

Maintenant que je l'ai vu, *il peut mourir.*

***

« On ne meurt qu'une fois. »

« On ne peut mourir que d'une mort » est un vieux proverbe qui figure parmi les *Adages français* du XVI^e^ siècle. (V. Le Roux de Lincy, *le Livre des proverbes français*, t. II, p. 274.) Molière l'a donné sous cette forme plus courante dans *le Dépit amoureux*, acte V, scène IV, v. 1571 :

On ne meurt qu'une fois, et c'est pour si longtemps,

dit Mascarille.

Voltaire s'incrivait en faux contre cette vérité dans ces stances à M^me^ Du Châtelet où il se prend à regretter de vieillir (il avait quarante-sept ans) :

On meurt deux fois, je le vois bien :
Cesser d'aimer et d'être aimable,
C'est une mort insupportable ;
Cesser de vivre, ce n'est rien.

(6^e^ stance.)

Houdar de La Motte avait dit aussi, à la fin de sa poésie sur *le Célibat :*

On meurt deux fois en ce bas monde :
La première, en perdant les faveurs de Vénus :
Je redoute peu la seconde ;
C'est un bien quand on n'aime plus.

(*Œuvres* ; édit. de 1754, t. II, p. 340.)

* * *

Quand on est mort, c'est pour longtemps,
Dit un vieil adage
Fort sage.

Désaugiers (1772-1827). Chanson intitulée *le Délire bachique.*

* * *

« Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il [mourût! »

Corneille. *Horace* (1639) ; acte III, scène VI.

On doit sentir avec transport, écrit Voltaire, ce vers de Corneille, ce vers tel qu'on n'en trouve pas un seul, ni

dans Homère, ni dans Sophocle, ni dans Euripide, qui en approche. Et l'on doit avec la même sagacité et la même justice réprouver les vers suivants. (*Dict. philosophique.* Art. *Anciens et modernes.*)

M. Sarcey, dans une de ses chroniques théâtrales du *Temps*, raconte, à propos de ce mot (d'après une conférence faite à la Redoute par M. Crémieux), une anecdote relative à Rachel, qui débuta dans le rôle de Camille, le 12 juin 1838 :

Il assure qu'un jour on parlait devant elle du « *Qu'il mourût* » du vieil Horace.

— Qu'il mourût, dit-elle étonnée, qu'est cela ?

Elle n'avait jamais lu de la pièce, paraît-il, que son rôle et les répliques. (*Temps* du 8 février 1869.)

L'histoire est d'autant moins croyable que Camille est présente à la scène en question.

Le 21 janvier 1777, le fameux chorégraphe Noverre, qui s'était fait une spécialité des pantomimes tragiques, fit représenter à l'Opéra un ballet intitulé *les Horaces*, où l'acteur qui jouait le vieil Horace devait traduire par gestes sa sublime réponse. Dans ses *Caractères et Anecdotes*, Chamfort prétend qu'un farceur, qui avait assisté à ce tour de force chorégraphique, « pria Noverre de faire danser les *Maximes* de La Rochefoucauld ».

***

« Si on les écoutait, il n'y en aurait pas un de mort. »

Mot horrible, que nous trouvons ainsi rapporté dans

un *Dictionnaire d'anecdotes*, de Jacques Lacombe de Prézel, publié en 1766, à l'article SUISSE :

Un capitaine suisse faisait enterrer pêle-mêle, sur le champ de bataille, les morts et les mourants. On lui représente que quelques-uns des enterrés respiraient encore et ne demandaient qu'à vivre : *Bon*, dit-il, *si on voulait les écouter, il n'y en aurait pas un de mort.*

MOUTON.

Les moutons de Panurge.

Rabelais. *Pantagruel* (1535) ; livre IV, chap. VIII.

Panurge, voulant se venger du marchand de moutons Dindenaut, qui l'a injurié, parvient à lui acheter le plus beau de ses moutons, et met aussitôt son projet à exécution :

Panurge, sans aultre chose dire, jecte en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les aultres moutons criants et bellants en pareille intonation commençarent soy jecter et saulter en mer apres a la file. La foule estoyt a qui premier y saulteroyt apres leur compaignon. Possible n'estoyt les en guarder. Comme vous sçavez estre du mouton le naturel, tousjours suivre le premier, quelque part qu'il aille.

Tous les moutons périrent, et Dindenaut lui-même, en cherchant à les retenir, et tous les autres moutonniers. Ainsi fut consommée la vengeance de Panurge.

Il nous semble intéressant de rappeler ici ce passage de la vie de Caton l'Ancien, par Plutarque :

Il disoit aussi : Que les Romains ressembloyent un troupeau de moutons : car tout ainsi que chasque mouton à part n'obéit pas au berger, mais quand ilz sont ensemble, alors ilz suyvent tous, l'un pour l'amour de l'autre, ceulx

qui vont devant : aussi, disoit-il, quand vous estes tous ensemble, vous vous laissez mener par le nez...

(Trad. Amyot, 1559, chap. xv.)

* * *

« Revenons à nos moutons. »

Souvenir de *la Farce de Maître Pierre Pathelin*, comédie du XV^e^ siècle, dont l'auteur est inconnu.

A la scène XIX, le drapier venant se plaindre au juge de son berger Agnelet, qui lui mangeait tous ses moutons, reconnaît dans l'avocat de son adversaire le rusé Pathelin, qui lui a volé six aunes de drap, et tourne sa colère contre lui.

Qu'est-ce qu'il dit de drap ?

demande le juge qui tend à s'embrouiller, et il ajoute :

Sus, revenons à nos moutons,
Qu'en fut-il ?

(Vers 1291.)

Tel est le texte que nous relevons dans une édition de 1732, in-12. Il se trouve déjà dans plusieurs éditions du XVI^e^ siècle, et c'est sous cette forme que le proverbe paraît avoir toujours circulé. M. F. Génin, qui a publié en 1854 une édition très soigneusement annotée de *Maistre Pierre Patelin*, donne (p. 110) cette variante qui serait la plus ancienne, d'après l'édition de 1490 :

Suz, revenons à *ces* moutons.

M. Génin suppose qu'il y a eu confusion entre *ces*, adjectif démonstratif, et *ses*, adjectif possessif, et qu'on a ainsi été amené à dire : à *nos* moutons.

Rabelais a plusieurs fois employé l'expression « retourner à *ses* moutons » (liv. I, chap. I et XI, et liv. III, chap. XXXIV) ; Pasquier, dans *les Recherches de la France* (Paris, 1596, fol. 343) cite également : « Revenez à voz moutons. »

Quitard, dans son *Dictionnaire étymologique des proverbes* (1842), a très ingénieusement rapproché le mot du drapier, dans *la Farce de Pathelin*, de cette épigramme de Martial (la 19e du livre VI), satire contre les digressions des avocats :

Contre l'avocat Posthumus.

Il ne s'agit ni de violence, ni de meurtre, ni de poison, mais simplement du vol de mes trois chèvres. Je dénonce le voisin comme l'auteur de ce vol. Le juge demande des preuves, et toi tu parles de la bataille de Cannes, de la guerre de Mithridate, des perfidies et des fureurs puniques. Tu cites les Sylla, les Marius, les Mucius, avec un luxe désordonné de paroles et de gestes. Parle donc enfin, Posthumus, de mes trois chèvres ! (*Jam dic, Posthume, de tribus capellis.*)

(Trad. de l'édit. Nisard.)

MULTITUDE.

La « vile multitude ».

Expression dont se servit M. Thiers à la tribune de l'Assemblée nationale dans la séance du 24 mai 1850, pour désigner une catégorie de citoyens vagabonds qu'il s'agissait d'éliminer du nombre des électeurs par une modification à la loi électorale du 15 mars 1849.

Le nouveau projet de loi, qui fut voté le 31 mai, écartait du scrutin tous ceux qui n'étaient pas domiciliés depuis trois ans au moins dans le canton.

M. Thiers reconnaissait que la classe pauvre était

intéressante au plus haut point, mais il ajoutait qu'il ne serait pas sage de lui livrer la direction de la société.

Oui, s'écriait-il, tout pour les pauvres, et cependant le gouvernement, non !

Ce n'étaient d'ailleurs pas les pauvres qu'on voulait exclure, mais ces vagabonds « qui, par des moyens illicites, gagnent suffisamment pour avoir un domicile, qui n'en veulent pas avoir ».

Ce sont ces hommes qui forment, non pas le fond, mais la partie dangereuse des grandes populations agglomérées ; ce sont ces hommes qui méritent ce titre, l'un des plus flétris de l'histoire, entendez-vous, le titre de multitude. Oui, je comprends que certains hommes y regardent beaucoup avant de se priver de cet instrument ; mais des amis de la vraie liberté, je dirai les vrais républicains, redoutent la multitude, *la vile multitude* qui a perdu toutes les républiques.

Ce mot, malheureux sans doute quoique profondément juste, a été souvent reproché à M. Thiers.

Les flatteurs du peuple lui préfèrent évidemment une autre expression que rendit fameuse M. Auguste Barbier, s'écriant dans un bel élan d'enthousiasme pour les « héros » de 1830 :

. . . . . A travers la mitraille,
Et sous le sabre détesté,
La grande populace et la *sainte canaille*
Se ruaient à l'immortalité.

(*La Curée*, première pièce des *Iambes*, datée d'août 1830, paragr. II.)

Voltaire, que les démocrates ont souvent réclamé comme un des leurs, était encore moins tendre pour le peuple que M. Thiers.

Il écrivait, dans sa lettre du 27 janvier 1776 au marquis de Condorcet, après avoir parlé de plusieurs canailles, au nombre desquels il place Fréron :

Il y a une autre canaille à laquelle on sacrifie tout, et cette canaille est le peuple.

On lit encore, dans sa lettre du 3 février 1769, à M. Tabareau : « La France serait un bien joli pays sans les impôts et les pédants. A l'égard du peuple, il sera toujours sot et barbare, témoin ce qui est arrivé à Lyon. Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon, et du foin. »

(Édit. Garnier : lettres 7470 et 9627.)

Dans cette « vile multitude » que méprisait M. Thiers, reconnaissons la « plebs sordida » dont parle Tacite, habituée du cirque et des théâtres, composée des plus vils esclaves et de ceux qui, ayant mangé leurs biens, vivaient des vices de Néron. (*Histoires*, liv. I, chap. IV.)

Dans *les Historiens fantaisistes*, M. le comte de Martel fait remarquer que M. Thiers se servait volontiers des expressions *populace*, *vile populace*, ou leurs équivalents. Il les a relevés plus de soixante fois dans l'*Histoire de la Révolution française*, principalement dans les premiers volumes.

(*M. Thiers*, 1880, p. 3.)

MUR.

« Jenneval est dans vos murs! »

Jenneval fut un acteur assez médiocre, paraît-il, et néanmoins assez goûté du public, qui avait la spécia-

lité de courir la province et d'y jouer les rôles de Frédérick Lemaître, en particulier dans le répertoire d'Alexandre Dumas. Il parut même plusieurs fois sur les théâtres de Paris, notamment au Théâtre du Cirque, où il créa un rôle important dans *la Prise de Pékin*, en 1861.

Il s'était acquis une sorte de célébrité, qui lui a survécu, par la fameuse formule qui figurait sur ses affiches.

Jenneval, écrit M. Jules Prével dans le *Figaro* du 9 janvier 1889, avait été souvent blagué par les journaux sur la grandeur des affiches où il annonçait ses représentations : son nom seul — JENNEVAL — y prenait des dimensions énormes, toujours plus grosses que le titre du drame où il allait se montrer. C'est lui qui avait inventé cette affiche pour les villes de province :

HABITANTS DE***

Réjouissez-vous

JENNEVAL EST DANS VOS MURS.

Le beau Jenneval, comme on l'appelait, fut longtemps accompagné dans ses tournées par sa camarade et amie Clarisse Miroy, dont la mort le laissa inconsolable.

Après avoir été inspecteur des Omnibus, puis des Petites-Voitures, il était, dit-on, à la fin de sa vie, employé à la Préfecture de police, au bureau des objets perdus. Il mourut le 7 janvier 1889, à l'âge de soixante-sept ans.

Nous ajouterons que l'expression « dans nos murs », qui aujourd'hui fait sourire, était fort en honneur dans les documents officiels vers la fin de la Restauration, alors que M. Prudhomme florissait.

Lors de l'embarquement pour Alger de l'armée d'ex-

pédition, *le Moniteur* du 16 mai 1830 publiait des nouvelles de province ainsi libellées :

Avignon, le 9 mai. — M. le Dauphin, de retour de Toulon, est entré *dans nos murs*.

Grenoble, le 11 mai. — S. A. R. M. le Dauphin est arrivé *dans nos murs*, le 8...

Lyon, le 10 mai. — L'enthousiasme de Marseille et de Toulon a trouvé de l'écho *dans nos murs*.

*
* *

Le « mur de la vie privée ».

Voici dans quelles circonstances cette expression, aujourd'hui consacrée, a été employée pour la première fois.

En 1819, lorsque le gouvernement du roi Louis XVIII fit présenter par M. de Serre, garde des sceaux, un important projet de loi relatif à la poursuite des délits de presse, M. Royer-Collard, alors député de la Marne et conseiller d'État, s'exprima comme il suit en faveur de l'article 20, qui interdisait de prouver la vérité des faits de diffamation, sauf dans le cas d'imputation, contre des dépositaires ou agents de l'autorité, de faits relatifs à leurs fonctions :

L'article établit seulement que la preuve ne sera pas admise contre les particuliers, c'est-à-dire qu'il n'est pas permis de dire la vérité sur les particuliers. Voilà donc la vie privée *murée*, si je puis me servir de cette expression ; elle est déclarée invisible, elle est renfermée dans l'intérieur des maisons. Maintenant la question est de savoir si vous *murerez* de la même manière la vie publique...

(Séance du mardi 27 avril 1819. — *Moniteur universel* du 29, p. 529, col. 2.)

Quelques années plus tard, pendant la session de 1827, à propos d'une loi restrictive de la liberté de la presse présentée par M. de Peyronnet, sous le ministère de Villèle, loi que le *Moniteur* du 5 janvier appelait *loi de justice et d'amour*, M. Royer-Collard se plaisait à rappeler son fameux mot :

Je répéterai volontiers ce que j'ai dit en 1819... oui, *la vie privée doit être murée.* (Séance du 7 mars.)

En présence de l'impopularité de ce projet de loi et de l'opposition qu'il rencontra dans les deux Chambres, le gouvernement de Charles X se décida à le retirer dans la séance de la Chambre des pairs du 17 avril.

Après une assez longue période d'obscurité, le mur de la vie privée fut remis sur le tapis en 1868, lors de la discussion d'un nouveau projet de loi sur la presse.

Dans la séance du 11 février, au Corps législatif, M. de Guilloutet prit la parole sur l'article 11 pour défendre un amendement dont il était un des signataires et qui portait :

Toute allégation malveillante relative à la vie privée, publiée par la voie de la presse, est punie d'une amende de 500 francs à 5 000 francs.

Bien que dans le discours de M. de Guilloutet le mot n'ait pas été prononcé, le « mur de la vie privée » resta accolé à son nom, et fut même appelé le *mur-Guilloutet*.

Terminons par cette remarque très juste de M. B. Jouvin, que nous trouvons dans *le Figaro* du 11 mars 1855 (article relatif à l'*Histoire de ma vie*, de George Sand) :

Je suis intimement persuadé que c'est un galant homme

qui s'est écrié le premier : « La vie privée doit être murée ! » mais ce dont je suis plus convaincu encore, c'est que tous les coquins ont dû faire chorus.

Le mot de Royer-Collard a été attribué, comme tant d'autres, à M. de Talleyrand.

Stendhal (H. Beyle) écrivait à la date du 31 octobre 1823 :

Je n'ose continuer, de peur d'entreprendre sur la vie privée d'un citoyen, qui, comme l'a si bien dit M. de Talleyrand, doit être murée.

(*Correspondance inédite*, Paris, 1855, 1re série, p. 249, lettre à M. Colomb.)

***

On s'intéresse toujours à ce qui se passe derrière un mur.

Cette réflexion, qui caractérise avec tant de vérité la curiosité des badauds parisiens, est due, on le sait, à Victor Hugo. On la trouve au premier chapitre de son roman *Notre-Dame de Paris*, publié pour la première fois en 1831.

Décrivant l'affluence qui se pressait aux abords du Palais de justice, le 6 janvier 1482, pour voir représenter un mystère auquel devaient assister les ambassadeurs flamands, le grand poète écrivait :

Aux portes, aux fenêtres, aux lucarnes, sur les toits, fourmillaient des milliers de bonnes figures bourgeoises, calmes et honnêtes, regardant le Palais, regardant la cohue, et n'en demandant pas davantage ; car bien des gens à Paris se contentent du spectacle des spectateurs, et *c'est déjà pour nous une chose très curieuse qu'une muraille derrière laquelle il se passe quelque chose.*

MURMURER.

« Un vieux soldat sait souffrir et se taire sans murmurer. »

Cette phrase étonnante se trouve dans *Michel et Christine*, comédie-vaudeville en un acte de Scribe et Dupin. — Gymnase-Dramatique, 3 décembre 1821. Scène XIV, couplet du soldat Stanislas :

Sans murmurer,
Votre douleur amère
Frapp'rait mes yeux !... plutôt tout endurer...
Moi, j'y suis fait ; c'est mon sort ordinaire :
Un vieux soldat sait souffrir et se taire
Sans murmurer.

Grâce à la musique, cette bonne naïveté passait à peu près inaperçue à la représentation.

MYSTÈRE.

« Quel est donc ce mystère? »

Scribe. *La Dame blanche*, opéra-comique en trois actes ; musique de Boieldieu (Opéra-Comique, 10 décembre 1825) ; acte III, chœur de la scène XII :

Quel est donc ce mystère ?
Qui protège ses jours ?
Quel pouvoir tutélaire
Lui prête son concours ?

(Pour plus amples renseignements, voir le livret.)

NANINE.

« Non, il n'est rien que Nanine n'honore. »

On a souvent cité comme un exemple d'allitération ce vers que Voltaire, par une singulière négligence, a laissé dans sa comédie de *Nanine* (1749, acte III, scène VIII, rôle du comte d'Olban).

Ce n'est que dans les éditions posthumes que se trouve cette variante :

Non, il n'est rien que sa vertu n'honore.

NAPOLÉON.

Comme quoi Napoléon n'a jamais existé.

Titre le plus connu d'une petite brochure qui parut pour la première fois en 1835 et fut d'abord intitulée : *Grand Erratum, source d'un nombre infini d'errata, à noter dans l'histoire du 19e siècle.*

Cette première édition, imprimée à Agen, était de format in-32 et ne portait aucun nom d'auteur.

La 4e édition (Paris, 1838, in-18) prend le titre qui sert d'en-tête à cet article et nomme l'auteur : J.-B. Pérez, ancien magistrat, bibliothécaire de la ville d'Agen.

L'immense notoriété acquise par cette fantaisie historique nous engage à en donner ici une rapide analyse.

L'auteur se propose de démontrer que Napoléon n'est qu'une pure allégorie : le soleil personnifié. Il fait d'abord observer qu'*Apollon* et *Apoléon* dérivent tous deux d'un même verbe grec qui signifie tuer, exterminer.

Quant à l'initiale N, ou plus exactement, à la syllabe Né qui précède Apoléon sur les inscriptions (celle de

la colonne Vendôme notamment), ce n'est évidemment qu'un mot grec qui exprime l'affirmation.

Bonaparte ? Cela veut dire bonne partie, allusion à la lumière du jour, par opposition à la nuit.

L'auteur prend successivement chacune des particularités de la vie de Napoléon et démontre clairement qu'elles se rapportent toutes au soleil :

Apollon était adoré en Égypte : Bonaparte n'y fut-il pas considéré comme un dieu ?

Sa mère s'appelait Létitia : c'est l'image de la joyeuse aurore « aux doigts de rose ». D'ailleurs la mère d'Apollon s'appelait *Leto*, d'où l'on a fait *Létitia*. Les trois sœurs de ce fils de Létitia, ce sont les trois Grâces, etc.

Le fantaisiste commentateur voit encore dans les douze maréchaux de l'empire les douze signes du Zodiaque.

Il poursuit ainsi sa démonstration :

Il n'a régné qu'un jour, dit l'auteur des *Nouvelles Messéniennes* (C. Delavigne), en parlant de Napoléon, et la manière dont il décrit son élévation, son déclin et sa chute, démontre clairement que cet agréable versificateur n'a vu, comme nous, dans Napoléon, qu'une image du soleil.

Conclusion :

Il demeure certain et incontestable que le prétendu héros de notre époque n'est qu'un personnage allégorique dont tous les attributs sont empruntés au soleil.

Cet opuscule était une assez fine satire dirigée contre les fantaisies et les paradoxes de quelques historiens.

Si l'on en croit une note de Petrus Borel placée en tête de la troisième édition et reproduite avec la brochure elle-même dans le *Musée Philipon* (8e livraison), on peut y voir « la réfutation la meilleure et la plus forte de l'ouvrage de M. Dupuis, *l'Origine de tous les*

cultes ; puis, dans un intérêt terrestre, une parodie excellente de cette nouvelle école historique qui s'est appliquée, surtout en Allemagne, à rejeter les faits les plus avérés de l'antiquité dans le domaine des mythes et des allégories ».

Rappelons que M. Dupuis, qui fut membre de l'Académie des inscriptions, avait publié, en 1796, un livre fameux intitulé : *l'Origine de tous les cultes ou la Religion universelle* (4 vol. in-4°), dont le succès est attesté par de nombreuses éditions.

M. Dupuis était un esprit fort original, qui, nourri à la fois d'études mythologiques et astronomiques, s'efforça d'opérer un rapprochement entre ces deux ordres d'idées, et prétendit trouver l'explication de toutes les obscurités de la fable dans les figures que présentaient les constellations il y a quinze ou seize mille ans.

La brochure de Pérez était une imitation évidente d'un pamphlet de Richard Whately, archevêque anglican de Dublin, qui fut imprimé pour la première fois à Londres en 1819, et dont la traduction française ne parut qu'en 1833 sous le titre : *Doutes historiques relatifs à Napoléon Bonaparte.*

Le but de Whately était de démontrer que ceux qui se refusent à croire aux miracles, faute de preuves suffisantes, sont tenus, pour les mêmes raisons, s'ils veulent être conséquents avec eux-mêmes, de révoquer en doute les prodigieux exploits et jusqu'à l'existence même de Napoléon, qui était encore vivant à Sainte-Hélène.

La façon vraiment ingénieuse dont un pareil paradoxe était présenté avait assuré le succès de ce petit ouvrage.

NATURE.

« Et toujours la nature
Embellit la beauté. »

Marie, opéra-comique en trois actes, de M. de Planard, musique d'Hérold (Opéra-Comique, 12 août 1826) ; acte Ier, scène II, air d'Henri :

Une robe légère
D'une entière blancheur,
Un chapeau de bergère,
De nos bois une fleur,
Ah ! telle est la parure
Dont je suis enchanté,
Et toujours la nature
Embellit la beauté.

NATUREL.

« Chassez le naturel, il revient au galop. »

Destouches. *Le Glorieux* (1732) ; acte III, scène V, rôle de Lisette.

Imitation d'Horace, *Épîtres*, liv. I, X, v. 24 :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret.

Ce vers a été souvent attribué à Boileau qui a exprimé la même idée dans les termes que voici :

Le naturel toujours sort, et sait se montrer,
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage.

(Satire XI : A M. de Valincour, vers 43-45.)

La Fontaine avait écrit dans *la Chatte métamor-*

phosée en femme (liv. II, fable XVIII), en parlant du naturel :

> Jamais vous n'en serez les maîtres.
> Qu'on lui ferme la porte au nez,
> Il reviendra par les fenêtres.

Ceci explique comment M. Alexandre Dumas fils, plaçant le vers de Destouches dans la bouche d'un des personnages de *Francillon* (acte I, scène III, rôle de Stanislas), a pu l'attribuer à La Fontaine.

Cette erreur qui, du reste, a disparu de la pièce imprimée, fut relevée par un censeur sévère, auquel M. Dumas répondit par une lettre insérée avec son autorisation dans la *Revue Bleue* du 5 mars 1887.

L'auteur de *Francillon* ne s'excusa pas, comme on aurait pu s'y attendre, en rejetant simplement la faute sur son manque de mémoire. Comme les forts, il se défendit en attaquant. Non content d'avoir dépouillé le malheureux poète, il l'accabla de son dédain :

« C'est le châtiment des écrivains médiocres, écrivait-il, quand par hasard ils ont trouvé une idée juste, qu'on attribue cette idée à un homme de génie, à qui, du reste, ils l'ont le plus souvent prise. » Dans ce cas, selon lui, Destouches s'était certainement souvenu des vers de La Fontaine.

M. Dumas aurait encore pu rappeler cet autre vers du grand fabuliste :

> Chacun a son défaut, où toujours il revient.
> (*L'Ivrogne et sa Femme*. Liv. III, fable VII.)

Le *Dictionnaire national* de Bescherelle (édit. de 1887), tombant dans l'erreur vulgaire, fait suivre le vers de Destouches du nom de Boileau.

NÈGRE.

« C'est vous qui êtes le nègre? Eh bien, continuez! »

L'abbé L.-C. Berry, dans sa biographie de *Mac Mahon* (Autun, 1895), nous fait comprendre (p. 64) pourquoi le maréchal-président, passant une revue à Saint-Cyr, aurait dit à un élève : « Ah ! c'est vous qui êtes le nègre ? Eh bien, continuez ! »

On a coutume, nous dit-il, à Saint-Cyr, d'appeler *le nègre* le premier de la promotion. Donc rien de plus naturel que le duc de Magenta, un ancien Saint-Cyrien, se soit servi d'une expression qu'il connaissait de longue date.

Une note insérée dans *le Gaulois* du 4 mars 1898 est venue compléter cette explication. Le jeune homme interpellé se trouvait précisément être un mulâtre, ce qui semblait justifier l'interprétation comique donnée au conseil du maréchal.

Le pauvre garçon, ajoutait-on dans cette note, paya de sa tranquillité la syntaxe du maréchal : sorti de l'École dans un très bon rang, il fut poursuivi par ce plaisant souvenir, qui lui valut quelques duels, et à la fin, las de la brimade persistante, il donna sa démission.

Or, il est assez amusant de savoir ce qu'est devenu le « nègre » de Mac Mahon, un des personnages les plus populaires de l'histoire contemporaine : il est aujourd'hui procureur de la République à Nouméa.

Il va sans dire que nous laissons au *Gaulois* toute la responsabilité de son information.

Le Figaro du 2 juillet 1901 disait, à son tour, dans un entrefilet qui semble confirmer l'information du *Gaulois :*

Si le mot n'a pas été dit, le nègre du maréchal n'est pas un mythe. Il a si bien existé qu'il existe encore.

A sa sortie de Saint-Cyr, cet élève noir, Maximilien Liondel, était devenu lieutenant de dragons ; mais, négligeant le conseil que lui avait donné le maréchal ou trouvant son profit à ne pas le suivre, il n'a pas « continué » et a quitté l'armée pour entrer dans la magistrature coloniale.

Il est aujourd'hui au Dahomey, chargé par le ministre des colonies d'organiser la justice dans cette possession africaine.

NEIGE.

Et la neige tombait toujours !

Ainsi se termine une « légende » intitulée : *La neige tombait toujours*, chantée, en 1873, par Mme Graindor, à l'Alcazar (paroles de Ch. Perchet et F. Denanjanes, musique de L.-A. Dubost).

Par une sombre matinée d'hiver, alors que la neige tombe en épais flocons, Gaston fait ses adieux à Madeleine sous le porche désert de l'église :

Je reviendrai, calme ta peine,
Pour nous renaîtront les beaux jours...
Et la neige tombait toujours.

Ce n'était là qu'une nouvelle variante des formules que l'on trouvera également notée dans ce recueil :

Et les feuilles tombaient toujours !
Et la mer montait toujours !

* * *

Mais où sont les neiges d'antan !

Refrain de la *Ballade des Dames du temps jadis* (1461), de François Villon (né en 1431).

Nous empruntons le texte du premier couplet à l'édition des *Œuvres complètes* de ce poète, publiée d'après les manuscrits par Aug. Longnon en 1892 :

Dictes moy où, n'en quel pays,
Est Flora, la belle Romainne,
Archipiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine ;
Echo, parlant quand bruyt on maine
Dessus riuiere ou sus estan,
Qui beaulté ot (eut) trop plus qu'humaine ?
Mais où sont les neiges d'antan !

Cette ballade se trouve, avec quelques changements d'orthographe, dans la plus ancienne édition connue des poésies de Villon, qui porte ce titre : *Le Grand testament de Villon et le petit* (1489 ; fol. 8, verso).

NERF.

Le nerf de la guerre.

Dès l'antiquité grecque, on a appelé l'argent : le nerf des affaires, ou le nerf de la guerre.

Le plus ancien exemple que l'on en cite est le suivant :

Dans son discours *Contre Ctésiphon* (338 av. J.-C.), Eschine, orateur athénien, reprochait à Démosthènes, son ennemi, d'avoir employé quelques métaphores qu'il déclarait « odieuses et barbares », celle-ci entre autres (division 166) :

ὑποτέτμηται τὰ νεῦρα τῶν πραγμάτων.

(Le nerf des affaires a été traîtreusement tranché.)

Parmi les documents relatifs à cette expression, il

importe de mentionner le chapitre célèbre dans lequel Machiavel combat l'opinion généralement admise que l'argent est le nerf de la guerre. (*Discours sur la première décade de Tite-Live*, liv. II, chap. x ; 1516 environ.)

Il n'y a pas, disait-il, d'opinion plus fausse... Elle a été mise en avant par Quinte-Curce, à l'occasion de la guerre d'Antipater, roi de Macédoine, contre Lacédémone. Il raconte que, par défaut d'argent, le roi de Sparte fut obligé de livrer bataille : il fut vaincu. S'il eût pu différer de quelques jours, la nouvelle de la mort d'Alexandre serait arrivée ; il serait resté vainqueur... Et Quinte-Curce en prend occasion de dire que l'argent est le nerf de la guerre...

Ce n'est pas l'or, mais les bons soldats, qui sont le nerf de la guerre. L'or ne fait pas trouver de bonnes troupes, mais les bonnes troupes font trouver l'or.

(Trad. du *Panthéon littéraire.*)

Selon Machiavel, l'argent n'est pas plus le nerf de la guerre que toutes les autres choses qui peuvent réduire un général à la fâcheuse nécessité de livrer bataille malgré lui.

NORMANDIE.

J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour.

Ma Normandie, chanson. Paroles et musique de Frédéric Bérat.

PREMIER COUPLET.

Quand tout renaît à l'espérance,
Et que l'hiver fuit loin de nous ;
Sous le beau ciel de notre France,

Quand le soleil revient plus doux ;
Quand la nature est reverdie,
Quand l'hirondelle est de retour,
J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour !

Cette romance est une des premières et des plus célèbres compositions de Bérat. Elle fut éditée pour la première fois chez Bernard Latte, 2, boulevard des Italiens, où elle parut en avril 1835. Elle était alors chantée par Richelmi.

On la trouvera également dans le recueil intitulé : *Chansons, paroles et musique de Fr. Bérat.* Paris, Curmer, 1853, in-8.

Le répertoire de Fr. Bérat se faisait remarquer par un sentiment très délicat de rêverie poétique qui lui valut jadis une grande popularité.

NOUVEAU.

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

C'est la forme inexacte sous laquelle on cite le plus souvent ce vers de La Fontaine :

Il *me* faut du nouveau, n'en fût-il *point* au monde.

Il se trouve dans *Clymène*, comédie sans indications de scènes (1671 ; vers 35. Rôle d'Apollon).

***

Il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli.

Cet aphorisme servait d'épigraphe à la *Revue rétrospective*, publiée en 1833 par M. J. Taschereau (1re série).

Il portait la signature du poète anglais Chaucer (XVI^e siècle).

NUIT.

Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit.

Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, raconte, à la date du 20 septembre 1833, sa visite à l'église Saint-Antoine de Padoue (*il Santo*), à Padoue. Dans le cloître, il lut, sur la tombe du jeune d'Orbessan, mort en 1595, une épitaphe qui se termine, dit-il, « par un vers qu'un grand poète voudrait avoir fait » :

Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit.

Cette belle pensée est empruntée à un dicton dont *le Livre des proverbes* de Le Roux de Lincy donne ces deux variantes (série III) :

Il n'est si grand jour qui ne vienne au vespre, ny temps qui ne prenne fin.

(*Adages français*, XVI^e siècle.)

Il n'y a si long jour qui ne vienne à la nuit.

(*Trésor* de G. Meurier, XVI^e siècle.)

***

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

A la fin du IV^e chant de son poème *l'Imagination* (1806), Delille dépeint dans un style élégant, mais singulièrement froid, les angoisses d'un jeune peintre

égaré dans les souterrains de Rome... Il a perdu son fil conducteur, son flambeau s'est éteint... En vain il interroge les échos et les ténèbres :

...Hélas ! dans l'ombre immense,
Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence...

Delille raconta un jour au comte J. d'Estourmel qu'à sa première lecture de l'épisode des catacombes, on l'engagea fort à supprimer ce beau vers.

Laissez-le, lui dit tout bas Marmontel, il risque d'être sublime.

(*Derniers souvenirs*, 1860, p. 170.)

Le vers fut sauvé, et le poète n'eut qu'à s'en applaudir.

On ne saurait toutefois lui accorder tout le mérite de cette heureuse hardiesse d'expressions. Comme on l'a déjà fait observer, il n'avait eu qu'à remanier un vers emprunté à la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, œuvre de Théophile de Viau (1590-1626), qui fut représentée à la Cour et imprimée en 1623.

Les deux amants sont persécutés par le roi et par la mère de Thisbé.

Thisbé propose à Pyrame de s'enfuir quand viendra la nuit ; celui-ci répond :

C'est très bien advisé ; quand d'un sommeil profond
La première douceur dans nos veines se fond,
Qu'en ce pesant fardeau tout taciturne et sombre,
On n'oit que le silence, on ne voit rien que l'ombre,
Il se faut desrober chascun de sa maison.

(Acte IV, scène I.)

A part quelques trouvailles heureuses dont divers auteurs ont fait leur profit, cette grotesque tragédie est un modèle de platitude et de mauvais goût.

En 1812, le poète Pierre Lebrun (1785-1873) puisait à la même source quand il écrivait dans la 5e stance de sa pièce sur *les Catacombes de Paris* :

> Une rare clarté, tombant par intervalle,
> De la voûte répand sa lueur sépulcrale,
> Et rend *visible aux yeux une éternelle nuit.*
>
> (*Œuvres*, édit. Didier, 1864, p. 253.)

On peut encore rapprocher du vers de Delille ce passage célèbre du *Paradis perdu*, de Milton (1608-1674), que ce grand poète publia en 1667 :

> . . . . . Yet from those flames
> No light ; but rather darkness visible
> Serv'd only to discover sights of woe.
>
> Pourtant de ces flammes ne sortait pas de lumière, mais plutôt des *ténèbres visibles* ne servaient qu'à faire entrevoir des spectacles d'horreur.
>
> (Livre Ier, v. 62-64.)

Nous rappellerons enfin l'expression employée par Corneille dans ces vers du *Cid* (acte IV, scène III, v. 1273) :

> Cette obscure clarté qui tombe des étoiles
> Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles.

OBLIGER.

Noblesse oblige.

On lit dans le recueil de *Maximes et Réflexions* du duc de Lévis (1808, p. 12-13) :

L. — Lorsque l'on est issu d'une famille illustre, l'on

doit apprendre à ses enfants que si le public est disposé à honorer en eux le mérite de leurs parents, il s'attend à en trouver les traces chez leurs descendants ; car rien n'est moins gratuit que le respect que l'on accorde à la naissance.

LI. — *Noblesse oblige.*

On ne peut guère douter que cette maxime, qui résume si heureusement le texte qui précède, n'appartienne bien en propre au duc de Lévis.

Après avoir expliqué, dans son avant-propos, les raisons qui l'ont décidé à donner SES IDÉES sous la forme qu'il a choisie, l'auteur ajoute (p. xj) :

Tels sont les motifs qui m'ont déterminé à présenter les réflexions que j'ai crues utiles, et les observations qui m'ont paru offrir de l'intérêt, avec toute la précision que j'ai pu y mettre..., afin que la mémoire pût facilement les retenir.

L'une d'elles au moins aura eu cette rare fortune de prendre rang parmi nos proverbes les plus souvent cités.

OBSTACLE.

« Gusman ne connaît plus d'obstacles. »

Souvenir du *Pied de mouton*, féerie de MM. Martainville et Ribié (Gaîté, 6 décembre 1806).

Acte I^er^, scène VI de la pièce primitive. — Musique de Taix.

Air chanté par un musicien :

Gusman ne connaît plus d'obstacles,
C'est un dieu qui guide ses pas.
Tu dois t'attendre à des miracles ;
Ah ! pour toi qui n'en ferait pas ?

Touché d'une flamme aussi pure,
Le ciel le protège en ce jour ;
Et l'on commande à la nature
Quand on obéit à l'amour.

OCCASION.

La faim, l'occasion, l'herbe tendre...

La Fontaine. Livre VII, fable I : *les Animaux malades de la peste*, vers 51.

ŒUF.

L'œuf de Christophe Colomb.

Bien qu'on connaisse très généralement l'anecdote à laquelle nous faisons allusion, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt d'en donner ici une ancienne version due à Jérôme Benzoni, Milanais. On la trouve dans son *Historia del mondo nuovo*, imprimée à Venise en 1565 (liv. I^er^, chap. v) :

Christophe Colomb ferme la bouche à ses envieux par une invention de bonne grâce.

Si ne sera point ici hors de propos de réciter ce qui advint à Colomb en Espagne (comme j'ai entendu) depuis qu'il eût découvert les Indes...

Colomb donc se trouvant un jour en un festin où il avait été convié par plusieurs gentilshommes espagnols, il advint qu'en devisant (comme c'est la coutume) on tomba sur le propos des Indes : et y en eut un de compagnie, lequel s'adressant à Colomb, lui va tenir tel propos : « Dom Christophle (dit-il), encore que vous n'eussiez pas trouvé les Indes, si est-ce que notre Espagne n'eût pas manqué d'homme qui en eût fait autant que vous : comme celle

qui est bien fournie, Dieu merci, d'hommes de bon jugement, de cosmographes et de gens de lettres. » A cela Colomb ne répondit pas un mot ; mais s'étant fait apporter un œuf, le met sur la table, et s'adressant à tous : « Messieurs, dit-il, je vais faire gageure contre celui de la compagnie qui voudra, que vous ne ferez point tenir cet œuf-là debout, comme je ferai : mais notez que ce sera sans l'appuyer. » La gageure faite, ils essayèrent tous : mais il n'y en eut pas un qui put venir à bout de faire tenir cet œuf sur pied. Colomb, quand ce vint à son tour, après que tous eurent achevé, vous prend cet œuf, et de l'un des bouts en donne un coup ou deux sur une table : tellement que l'ayant un peu concassé l'arrêta, et le fit demeurer debout. Adonc vous eussiez vu tous ces gentilshommes avec un pied de nez, bien marris et bien honteux de n'avoir su faire une chose si aisée : et entendirent bien par là ce qu'il voulait dire : assavoir, que depuis qu'il avait ouvert et montré le chemin des Indes, que tout le monde le saurait faire. Qu'ils devaient donc s'être avisés les premiers de chercher l'Indie, et non pas se moquer de lui, qui avait rompu le premier la glace : comme ils s'en étaient longtemps moqués, et émerveillés comme d'une chose qui ne pouvait être. (*Histoire nouvelle du nouveau monde*, traduction Urbain Chauveton, 1579, p. 38 et 39.)

Une plaisanterie toute semblable a été attribuée par Vasari au célèbre architecte Filippo Brunelleschi (1377-1444).

Il était question de réunir par une vaste coupole les quatre nefs de Santa-Maria del Fiore, la cathédrale de Florence. Un comité composé des consuls, des intendants, d'architectes et de citoyens de la ville, s'était assemblé pour préparer l'exécution de cet ouvrage. Sollicité de faire connaître son projet, qu'il mûrissait depuis longtemps et qu'il voulait tenir secret, Filippo prit un œuf et leur dit : « Celui qui le fera tenir debout sera digne de faire la coupole. » Personne n'ayant pu y parvenir, il résolut le problème comme Colomb,

et, par cet exemple, fit comprendre aux assistants que, s'il leur livrait ses études, ils en feraient autant que lui. (*Vies des plus grands peintres, sculpteurs et architectes*, Florence, 1550.)

Telle paraît être l'origine de l'anecdote rapportée par Benzoni.

« La plupart des bons mots sont des redites », écrivait très justement Voltaire à ce propos. (*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. CXLV.)

OH !

« Oh ! oh ! »

Cette modeste exclamation mérite, à un double titre, de retenir un moment notre attention.

Elle nous rappelle d'abord une anecdote bien connue de la jeunesse de Talleyrand, que lui-même raconte ainsi dans ses *Mémoires*, t. I, 1891, p. 44) :

Je soupais pour la première fois à Auteuil chez Mme de Boufflers, placé à l'extrémité de la table, parlant à peine avec mon voisin : Mme de Gramont, d'une voix forte et rauque, me demande, en m'interpellant par mon nom, ce qui m'avait assez frappé en entrant dans le salon, où je la suivais, pour dire : Ah ! ah !... « Madame la duchesse, lui répondis-je, ne m'a pas bien entendu ; ce n'est pas : Ah ! ah ! que j'ai dit ; c'est : Oh ! oh !... » Cette misérable réponse fit rire, je continuai à souper, et ne dis plus un mot.

Autre souvenir plus récent :

Lors de la courte visite que firent en France, en 1901, le tsar et l'impératrice de Russie (du 18 au 21 septembre), M. Edmond Rostand, l'heureux auteur de *Cyrano de Bergerac* et de *l'Aiglon*, fut officiellement

prié de composer une pièce de vers pour souhaiter la bienvenue aux souverains amis de la France. Il en résulta une ode qui fut récitée par M^lle^ Bartet à la représentation de gala donnée sur le théâtre du château de Compiègne, le 20 septembre.

Dans cette pièce, qui fut diversement appréciée, se trouve le passage que voici (vers 72 à 76) :

(Le poète suppose qu'un dialogue s'engage entre les objets historiques garnissant le château.)

Un ancien tapis d'Aubusson,
Sur un air de vieille chanson,
Fredonne : « Rien qu'à la façon
Dont je sens sur moi qu'elle glisse,
Oh ! oh ! c'est une impératrice ! »

Ce dernier vers a été maintes fois cité et parodié par les journaux.

Cette légère erreur d'un poète de grand talent, ne saurait, bien entendu, porter le moindre ombrage à sa renommée.

OISEAU.

« Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature. »

Racine. *Athalie* (1691) ; acte II, scène VII, rôle de Joas, vers 647-648.

On cite souvent : il donne *la* pâture, au lieu de *leur* pâture. M. Édouard Fournier lui-même, dans *l'Esprit des autres*, n'a pas évité cette inexactitude.

On a ainsi parodié ces deux vers :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture,
Mais sa bonté s'arrête à la littérature.

Le coupable est, paraît-il, M. Gozlan. (Voy. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, t. I, p. 226.)

On a pensé, avec quelque apparence de raison, que Racine s'était inspiré dans plusieurs passages d'*Athalie*, et dans celui-ci en particulier, de quelques vers du *Triomphe de la Ligue*, tragédie d'un certain R.-J. Nérée, imprimée à Leyde en 1607.

On y lit en effet au II[e] acte (p. 21) :

Je ne connais qu'un Dieu, lui tout seul je redoute,...

vers qui rappelle :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte ;

et plus loin (p. 26) :

Il donne la viande aux petits passereaux...
Tout vit de sa bonté...

Le plagiat paraît sensible, écrivait Voltaire (qui d'ailleurs cite ces vers inexactement et les attribue au conseiller d'État Mathieu), et cependant ce n'en est point un : rien n'est plus naturel que d'avoir les mêmes idées sur les mêmes sujets.

L'un et l'autre, selon lui, ont pu puiser dans la Bible les mêmes inspirations. (*Dictionnaire philosophique*, *Art dramatique*.)

***

Je suis oiseau ; voyez mes ailes :
. . . . . .
Je suis souris : vivent les rats!

La Fontaine. Livre II, fable v : *la Chauve-Souris et les deux Belettes*, vers 13 et 27.

***

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Les Fastes ou *les Usages de l'année*, poème en XVI chants de Lemierre. (Chant I[er], fin du 2[e] alinéa.)

OMBRE.

« Hélas ! elle a fui comme une ombre,
En me disant : Je reviendrai. »

Guido et Ginevra ou la Peste de Florence, drame lyrique en trois actes et six tableaux, de Scribe ; musique de F. Halévy. Académie royale de musique, 5 mars 1838.

Acte I[er], 1[er] tableau, scène III ; romance chantée par le jeune sculpteur Guido, qui, sollicité de quitter son village pour le palais du duc de Ferrare, s'y refuse énergiquement dans l'espérance de revoir celle qu'il aime (Ginevra) :

Pendant la fête une inconnue,
L'an dernier, parut à nos jeux !
Depuis ce jour, sa douce vue
Remplit mon cœur, charme mes yeux.
Quand sur ces monts vint la nuit sombre,
Elle partit, je l'implorai !
Hélas ! elle a fui comme une ombre,
En me disant : Je reviendrai.

Il est bien entendu que Guido retrouve sa Ginevra.

***

J'aperçus l'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

Ces vers sont de Nicolas Perrault, docteur en Sorbonne.

Ils font partie d'une parodie du VI[e] livre de *l'Énéide* que firent en s'amusant les trois frères Claude, Charles et Nicolas Perrault, aidés de leur ami Beaurain, à l'époque où Scarron écrivait en vers burlesques son *Virgile travesti* (1648 environ).

L'ombre ainsi mise en scène était celle du cocher Tydacus.

Cette pièce est demeurée inédite, sauf les vers que nous citons et qui ont été souvent reproduits avec de légères variantes.

Cyrano de Bergerac en trouva l'idée si plaisante qu'il désira faire la connaissance des jeunes auteurs, ainsi que Ch. Perrault nous le raconte dans ses *Mémoires* (imprimés en 1759).

ONCLE.

« Mon oncle ne dira rien, mais c'est ma tante qui ne sera pas contente. »

La Mariée du Mardi-Gras, folie-vaudeville en trois actes, de MM. Eugène Grangé et Lambert Thiboust. — Palais-Royal, 2 février 1861.

Le paysan Groseillon arrive de Barbével, envoyé

par son oncle pour assister au mariage de son cousin Lysis Chevreau (Gil-Pérès).

— Mon oncle voulait bien que je vienne, dit-il à Chevreau, mais c'est ma tante qui ne le voulait pas. (Acte Ier, scène IV.)

Chevreau, offusqué de la mise rustique de Groseillon, l'envoie s'acheter un habillement plus convenable à la *Belle-Jardinière* :

GROSEILLON.

Oui, mon cousin, j'y vole ! mais si je dépense tout mon argent... mon oncle ne dira rien ; mais c'est ma tante qui ne sera pas contente !...

Cette phrase, qui revient à tout moment, finit par forcer le fou rire. Groseillon la répète encore à la dernière scène, quand, sur le point de retourner à Barbével, il constate avec douleur qu'il a dépensé tout son argent.

L'inoubliable succès de Brasseur dans le rôle du campagnard Groseillon a assuré la popularité de cette plaisanterie.

M. Eug. Rolland a transcrit, dans le 1er volume de son *Recueil de chansons populaires* (p. 226), une chanson des environs de Lorient, intitulée : *Il n'y a que ma tante qui ne veut pas*, qui pourrait bien avoir quelque lien de parenté avec la phrase favorite de Groseillon. On lit au septième couplet (il s'agit d'une fille qui veut se marier avec son amant) :

Tous mes parents le veul'bien,
Il n'y a que ma tante.
Et si ma tante ne veut pas,
Dans un couvent j'y rentre.

Au sujet de l'effet produit au théâtre par la répéti-

tion des mots sérieux ou comiques qui caractérisent une situation, on relira avec intérêt les observations de M. Charles Garnier, reproduites par M. Sarcey dans la Chronique théâtrale du *Temps* du 1er février 1869. Nous en détachons les lignes suivantes relatives aux mots comiques :

Ce n'est pas le mot lui-même qui saisit l'esprit, mais bien le caractère et la situation, et cela est si vrai que la plus grande partie des mots à effet, sinon tous, n'ont rien de remarquable : ils ne font qu'affirmer une idée comique, et rien de plus.

Lorsque ces mots viennent à être répétés, ils sont jugés par la pensée, de la même manière que les situations douloureuses ou émouvantes, c'est-à-dire avec sincérité et exactitude, c'est alors que le rire produit, se manifestant en toute liberté, peut devenir intense.

ONDE.

Plus inconstant que l'onde et le nuage.

Ainsi débute une chanson qui figure parmi les *Œuvres de M. de Moncrif* (1751, t. III, p. 348).

Elle se compose de cet unique couplet, qui se chantait sur un air de menuet anglais :

Plus inconstant que l'onde et le nuage,
Le temps s'enfuit ; pourquoi le regretter ?
Malgré la pente volage
Qui le force à nous quitter,
En faire usage,
C'est l'arrêter.
Goûtons mille douceurs ;
Et si la vie est un passage,
Sur ce passage au moins semons des fleurs.

La même chanson, légèrement modifiée, a été donnée,

dans les Petites *Affiches* du 15 février 1786, comme l'œuvre du régent, Philippe, duc d'Orléans, qui l'aurait improvisée dans un petit souper.

Rameau a composé de la musique sur ces paroles.

ONDOYANT.

Ondoyant et divers.

Expression tirée de ce passage des *Essais* de Michel de Montaigne (livre I, chap. I, 7e alinéa) :

> Certes c'est un subiect merveilleusement vain, divers et ondoyant, que l'homme : il est malaysé d'y fonder iugement constant et uniforme.

OR.

L'âge d'or était l'âge où l'or ne régnait pas.

Lezay-Marnésia (1735-1800). *Épître à mon curé*, v. 33.

L'auteur, vantant les joies de la vie champêtre, se prend à regretter le vieux temps :

> Ah ! ces beaux jours, ces jours si pleins d'appas,
> Ne luisent plus sur la France éplorée :
> L'âge d'or étoit l'âge où l'or ne régnoit pas.

On trouvera cette poésie parmi les pièces fugitives, à la suite du poème *les Paysages* (Paris, 1800, p. 75).

On lit aussi dans *l'Esprit d'Alphonse Karr* (était-ce une réminiscence ou une simple rencontre ?) :

> On a appelé « âge d'or », c'est-à-dire temps de bonheur et d'innocence, l'époque précisément où l'or était inconnu. (1877, p. 31.)

***

« L'or est une chimère... »

Robert le Diable, opéra en cinq actes de Scribe et G. Delavigne ; musique de Meyerbeer (21 novembre 1831).

Final du I^er^ acte, rôle de Robert :

L'or est une chimère,
Sachons nous en servir,
Le vrai bien sur la terre
N'est-il pas le plaisir ?

ORDRE.

« De l'ordre avec le désordre. »

A la suite de la journée du 15 mai 1848 où le peuple avait envahi la Chambre aux cris de : *Vive la Pologne*, conduit par des meneurs, chefs de clubs, tels que : Sobrier, Blanqui, Raspail, et soutenu par les représentants Martin dit Albert, et Barbès, Caussidière, chargé de la préfecture de police depuis le 24 février, dut se démettre de ses fonctions et de son mandat de représentant de la Seine.

Rendu responsable des désordres de cette journée, incriminé en particulier par M. Crémieux, il se défendit en termes embarrassés devant l'Assemblée, dans la séance du 16 mai. Il allégua que les moyens d'agir lui avaient manqué, qu'il était sans autorité sur son personnel mal discipliné ; il s'étonnait d'être si mal récompensé de deux mois et demi de lutte et d'un travail excessif :

J'ai maintenu, disait-il, l'ordre avec le désordre.

Dans la même séance, répondant au citoyen Portalis qui lui reprochait d'avoir relâché de sa propre autorité un dangereux gredin, le cuisinier Benjamin Flotte, il répétait qu'il avait « tâché de faire de l'ordre avec le désordre ». (*Moniteur universel* du 17 mai 1848, p. 1064-1065.)

Le mot est resté étroitement lié au souvenir du malheureux, mais peu intéressant Caussidière.

***

L' « ordre moral ».

Le 24 mai 1873, après avoir renversé le gouvernement de M. Thiers, l'Assemblée tint dans la soirée une troisième séance et choisit pour son successeur le maréchal de Mac Mahon, élu par 390 voix.

Celui-ci répondit immédiatement par une lettre qui parut au *Journal officiel* du lendemain, et qui contenait ces mots :

Messieurs les représentants,

J'obéis à la volonté de l'Assemblée;... en acceptant la charge de Président de la République... Avec l'aide de Dieu, le dévouement de notre armée, qui sera toujours l'armée de la loi, l'appui de tous les honnêtes gens, nous continuerons ensemble l'œuvre de la libération du territoire et du rétablissement de l'ordre moral dans notre pays.

Par cette formule, qui renfermait une grande pensée, le nouveau gouvernement s'était baptisé lui-même. Ses ennemis ne l'appelèrent plus que le gouvernement « de l'ordre moral ».

Déjà, dans les séances qui précédèrent la chute de M. Thiers, il avait été fort question de l' « ordre moral ». Le 23 mai, le duc de Broglie, défendant une

interpellation, signée par 320 de ses collègues, sur les récentes modifications ministérielles, s'était exprimé ainsi :

Ils pensent qu'un gouvernement n'a pas tout fait quand il a assuré l'ordre matériel, que l'ordre moral dépend beaucoup de lui ; qu'il peut le fortifier ou l'affaiblir par son attitude, par les doctrines qu'il professe hautement et surtout par l'esprit qu'il inspire à l'administration.

Le lendemain, M. Thiers répondait :

On nous dit : mais qu'est-ce que l'ordre matériel ! c'est l'ordre moral qui est la chose essentielle.

Je conviens que l'ordre moral est la chose la plus importante ; mais il ne peut reposer que sur l'ordre matériel...

En quoi consiste cet ordre moral ? Définissons-le exactement. Cela veut-il dire que la France serait démoralisée ? Non, messieurs...

Que veulent dire ces mots : l'ordre moral troublé ? Ceci uniquement : la division...

(*Journal officiel* des 24 et 25 mai, p. 3280, col. 3, et p. 3310, col. 1 et 2.)

En juillet 1873, parut dans la revue *la Philosophie positive* un article de Littré intitulé : *Du programme de politique conservatrice ou de restauration de l'ordre moral*, qui finissait par cette conclusion (t. XI, p. 143) :

La politique conservatrice ne peut qu'écouter la théorie et se conformer aux faits ; car de nos jours, il n'y a pas d'autre définition de l'ordre moral que le maintien général de la liberté de discussion avec le maintien rigoureux de l'ordre matériel.

***

« L'ordre règne à Varsovie. »

Dans la séance de la Chambre des députés du 16 septembre 1831, le ministre des affaires étrangères, le

comte Horace Sébastiani, questionné par M. de Podenas sur les affaires de Pologne, s'exprima ainsi :

Le gouvernement a communiqué tous les renseignements qui lui étaient parvenus sur les événements de la Pologne... Au moment où l'on écrivait, *la tranquillité régnait à Varsovie.* (Mouvements divers.)

(*Moniteur universel* du 17 septembre, p. 1601, col. 2.)

Varsovie venait de capituler le 8 septembre, après deux jours de combat.

Cette phrase malheureuse est devenue célèbre sous la forme que nous lui donnons en tête de cet article.

Peut-être l'a-t-on confondue avec une nouvelle datée de Cracovie, 1er septembre, que publia *le Moniteur* du 16 (p. 1594) dans une note ainsi conçue :

Le *Courrier* raconte, d'après la *Gazette d'État* de Prusse, ce qui s'est passé à Varsovie le 15 et le 16 août, et ajoute : Nous venons d'apprendre par des rapports qui vont jusqu'au 20 août,... que le général Krakowiecki a été effectivement nommé dictateur, et revêtu d'un pouvoir illimité. *L'ordre* et la tranquillité sont entièrement rétablis dans la capitale.

Le journal *la Caricature* publia une lithographie de Grandville et Eug. Forest, qui était une sanglante parodie des paroles de M. Sébastiani.

Elle représentait un soldat russe entouré de cadavres, avec cette légende : « *L'ordre règne à Varsovie.* »

N'est-on pas tenté de rappeler ici le mot que Tacite prête à Galgacus, le grand chef des Bretons, exhortant les siens à la lutte contre les Romains : « Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. » (Faire la solitude, c'est ce qu'ils appellent faire la paix.)

(*Vie d'Agricola*, fin du chap. XXX.)

OREILLE.

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.

Boileau. Satire IX : A son esprit (1667), vers 222 :

> Et s'il ne m'est permis de le dire au papier,
> J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
> Faire dire aux roseaux par un nouvel organe,
> *Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.*

Tel fut, on s'en souvient, le châtiment infligé à Midas, roi de Phrygie, pour avoir osé préférer la flûte de Pan à la lyre d'Apollon. Son barbier, seul témoin de cette scène pénible, confia son secret à la terre, mais les roseaux le crièrent à tous les vents.

Le poète Fariau de Saint-Ange (1747-1810) a très ingénieusement replacé le vers de Boileau dans sa *Traduction en vers des Métamorphoses d'Ovide* (d'où le conte est tiré) :

> Apollon ne veut pas qu'une oreille si dure
> De l'oreille de l'homme ait encor la figure :
> Couverte d'un poil gris on la voit se dresser,
> S'allonger, et de honte aussitôt s'abaisser ;
> Et puni du délit de son stupide organe,
> Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.
>
> (Livre XI, fin du § IV.)

Boileau avait imité ce vers de Perse, dans lequel on a vu une raillerie à l'adresse de Néron (satire I, v. 121) :

Auriculas asini Midas habet...

ORFÈVRE.

« Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. »

Molière. *L'Amour médecin* (1665) ; acte I^er^, scène I^re^.

OS.

« Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os. »

Après avoir défait Annibal à la bataille de Zama (202 av. J.-C.), Scipion l'Africain, d'abord comblé d'honneurs, puis méconnu par ses concitoyens, se retira à Literne pour y finir ses jours.

Avant de mourir, écrit Valère Maxime, il exprima l'amertume de cet exil volontaire en ordonnant qu'on inscrivît sur son tombeau : « *Ingrata patria, ne ossa quidem mea habes.* »

(*Des mots et faits mémorables*, livre V, chap. III, § 2.)

Tite-Live, qui, près de deux siècles après la mort de Scipion, visita sa tombe, dit simplement :

Il termina ses jours à Literne, sans regretter Rome. En mourant dans cette campagne, on dit qu'il ordonna de l'ensevelir en ce lieu même, et d'y élever un monument, pour que ses funérailles ne se fissent pas dans son ingrate patrie (ne funus sibi in ingrata patria fieret).

(*Histoire romaine*, livre XXXVIII, chap. 53.)

OUBLIER.

Ne m'oubliez pas.

En allemand : *Vergissmeinnicht*. Nom vulgaire et bien poétique d'une petite fleur bleue appelée dans le langage scientifique Myosotis palustris. Nous empruntons à M. Alphonse Karr la jolie légende allemande qui a valu leur nom populaire à ces charmantes fleurs :

On voit à Mayence une tombe abandonnée qui, d'après une croyance très répandue, renferme les restes

d'un ménestrel allemand, poète et musicien, nommé Heinrich.

En quittant son pays pour chercher fortune, il avait laissé à Mayence une jeune fille qu'il aimait et dont il était aimé.

Il revint riche et célèbre, et, dès le lendemain, à la tombée du jour, les cloches tintèrent pour annoncer le mariage d'Heinrich et de Marie.

Ce même soir, ils se promenaient tous deux le long du Rhin. Ils s'assirent l'un près de l'autre sans rien dire, tant l'émotion les oppressait.

Quand ils se durent se séparer, Marie, pour fixer le souvenir de cette belle soirée, montra à Heinrich les fleurs bleues qui bordaient le fleuve.

En se penchant pour les cueillir, Heinrich glissa et disparut sous l'eau. Il se débattit, revint deux fois à la surface, et, dans un dernier effort, il lança à Marie le bouquet que sa main crispée tenait encore ; puis les flots l'engloutirent pour jamais.

Marie mourut fille dans une communauté religieuse.

C'est ce dernier adieu d'Heinrich que l'on a traduit par les mots : *Ne m'oubliez pas.*

Nous n'avons pas la prétention de rendre par cette rapide paraphrase le charme du récit de M. Karr, que nos lecteurs trouveront dans *les Guêpes* d'août 1842 (p. 89 et suiv.).

OURS.

« Prenez mon ours ! »

Dans *l'Ours et le Pacha*, vaudeville en un acte de Scribe et Xavier, représenté aux Variétés le 10 fé-

vrier 1820, Marécot, conseiller du pacha Schahabaham, veut remplacer l'ours blanc que son maître vient de perdre.

Lagingeole lui en propose un autre « exactement semblable, excepté, par exemple, qu'il est noir ».

Marécot voudrait aussi, pour distraire son maître, quelque poisson extraordinaire :

— Parbleu ! répond l'autre, j'ai votre affaire ! *Prenez mon ours !*

MARÉCOT. — Comment, votre ours fera le poisson ?

LAGINGEOLE. — C'est son état... c'est un ours marin.

(Scène VI.)

Si l'on en croit M. Eugène Hugot, c'est à Théaulon, l'auteur dramatique, que l'on doit le mot *ours* appliqué aux mauvaises pièces d'un placement difficile. Lorsqu'il proposait aux directeurs quelqu'un des nombreux ouvrages qu'il avait toujours en portefeuille, il avait pris l'habitude de leur dire : « Prenez mon ours. » (*Histoire du théâtre du Palais-Royal*, 1886, p. 159.)

OUTRAGE.

« Pour réparer des ans l'irréparable outrage. »

Racine. *Athalie* (1691) ; acte II, scène v, vers 496.

PAILLE.

« La paille humide des cachots. »

Épave du style déclamatoire, qui, grâce à la pléiade romantique, aux *Jeune-France*, bousingots, etc., brilla

d'un éclat nonpareil à la fin de la Restauration et dans les premières années du règne de Louis-Philippe.

Une des curieuses caricatures publiées par le *Figaro* en 1832 (n° 8 de la série), portait ironiquement comme titre et comme légende : *Maison de santé. — Les patriotes pourrissant sur la paille humide des cachots.*

Ce dessin, décrit dans le n° du 12 décembre 1832, représentait des patriotes, victimes d'une société inhumaine, achevant un souper en joyeuse compagnie.

Vous croiriez que c'est une orgie, disait-on dans l'article ; point. C'est une réunion de patriotes pourrissant sur la paille humide des cachots.

Où donc est la paille humide, où est le martyre,... où est le cachot ? Ma foi, demandez-le à ces pauvres et malheureux patriotes qui gémissent d'une si joyeuse façon : ils vous feront une élégie sur leur misérable condition.

Car c'est une vieille et classique fiction républicaine que celle des fers et de la paille humide des cachots...

Ce sont les bateleurs et saltimbanques de l'emprisonnement.

On pourrait faire remonter cette formule aux récits plus ou moins véridiques qui furent faits, au lendemain de la prise de la Bastille, des horreurs que recélait cette mystérieuse prison.

Voici la description que donnait *le Moniteur* du 24 juillet 1789, des cachots de cet « antre du despotisme », où l'on trouva des « entraves faisant le tourment des condamnés », un « corselet de fer » et autres « machines non moins cruellement combinées » :

Le malheureux habitant d'un de ces lieux horribles, privé d'air et de la clarté du jour, plongé dans une atmosphère infecte et *humide*, au milieu d'un limon où pullulaient les crapauds, entouré de rats et d'araignées, y trouvait bientôt la fin de sa déplorable existence. L'ameublement de ces

antres hideux consistait en une énorme pierre recouverte de *paille*, qui servait de lit aux prisonniers.

M. Frantz Funck-Brentano, dans ses *Légendes et archives de la Bastille* (chap. II, et chap. VII, p. 266), et M. Sardou, dans la préface de ce curieux volume, ont fait justice de ces récits fabuleux, que M. Louis Blanc s'est empressé d'accueillir avec une complaisante crédulité.

Cet historien parle de chaînes usées par des mains innocentes : elles provenaient de deux statues de captifs placées près de l'horloge. Le cercle de fer rivé au corps de Latude était un bandage orthopédique. Un prétendu instrument de torture était un pacifique tournebroche, et le fameux corselet de fer, un fragment d'armure du XV^e^ siècle.

PAIX.

La paix à tout prix.

Le 29 octobre 1840, après la chute du ministère Thiers-Rémusat, Soult venait de prendre la présidence du conseil avec MM. Guizot, Duchâtel, Humann, etc., pour collaborateurs.

Le nouveau cabinet, ne voulant pas engager la France, récemment humiliée par le traité de Londres (15 juillet), dans une lutte avec l'Europe à propos des affaires d'Orient, se présenta devant le pays avec un programme résolument pacifique, que M. Guizot (affaires étrangères) formula en ces termes à la Chambre des pairs, dans la séance du 18 novembre :

Nous espérons que la paix pourra être honorablement maintenue...

La grande politique, l'intérêt supérieur de l'Europe, c'est le *maintien de la paix, partout, toujours* ; le maintien de la sécurité dans les esprits, comme la tranquillité dans les faits.

Il disait encore :

Pour consolider les résultats acquis,... la paix, la longue durée de l'ordre,... c'est le vrai, peut-être le seul remède.

M. de Montalembert se déclara péniblement affecté par les paroles du ministre :

La paix partout, la paix toujours, voilà ce que M. le ministre des affaires étrangères a dit.

J'ai dit, réplique celui-ci, que, s'il y avait une offense réelle, il faudrait tout sacrifier... Certes ces seules paroles excluraient l'idée de *la paix à tout prix*. J'ai parlé de la paix partout et toujours, mais comme d'un intérêt égal pour tous les gouvernements.

Malgré ces explications, les mots : *la paix à tout prix*, restèrent l'étiquette du nouveau ministère.

Le 5 novembre, à la Chambre des députés (ouverture de la session), le roi avait exprimé l'espoir que la paix générale ne serait pas troublée.

Au cours de la discussion de l'adresse, le maréchal Soult ayant dit :

Ministre de la guerre, je sais que la France doit maintenir une paix armée, concentrer des forces, et non déchaîner des passions...

M. Thiers lui succéda à la tribune et saisit l'occasion d'attaquer violemment le gouvernement :

Le discours de la couronne a dit que l'on espérait la paix. Il n'a pas dit assez. On est certain de la paix.

Le cabinet du 29 octobre a été formé pour la paix et

pour la paix certaine. (Exclamations au centre et à droite.)...

Messieurs, ne trompons personne ; l'Europe le sait, ce qu'on appelle le cabinet de la paix a succédé à ce qu'on appelle le cabinet de la guerre.

(*Moniteur* du 26 novembre, p. 2310, col. 3.)

***

« L'empire, c'est la paix. »

Dans un discours fameux qu'il prononça à Bordeaux, le 9 octobre 1852, le prince Louis-Napoléon, président de la République, s'exprimait ainsi :

...La France semble vouloir revenir à l'empire.

Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : l'empire, c'est la guerre. Moi je dis : l'empire, c'est la paix.

C'est la paix, car la France le désire, et, lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. (*Moniteur* du 12 octobre.)

Cette parole rassurante, que l'avenir devait, hélas ! si peu justifier, fut alors accueillie avec un enthousiasme presque unanime et répétée par tous les échos.

Le 22 du même mois, à une représentation des Français à laquelle assistait le prince-président, M^lle^ Rachel lut une pièce de vers du directeur, M. Arsène Houssaye, intitulée : *L'Empire, c'est la paix !*

Quelques années plus tard, le 7 février 1859, en ouvrant la session législative, l'empereur commentait ainsi sa fameuse promesse :

...A la veille de ma troisième élection, je faisais, à Bordeaux, cette déclaration : *l'Empire, c'est la paix* ; voulant

prouver par là que, si l'héritier de l'Empereur Napoléon remontait sur le trône, il ne recommencerait pas une ère de conquêtes, mais il inaugurerait un système de paix qui ne pourrait être troublé que pour la défense de grands intérêts nationaux. (*Moniteur* du 8 février.)

PALETOT.

J't'en fich'rai, moi, des pal'tots!...

A la fin du volume intitulé *les Poésies d'Auguste de Chatillon* (3e édit., Paris, 1866), l'auteur a relégué, sous le titre *Recoin*, quelques morceaux qu'il s'excuse presque de mettre au jour, et parmi lesquels se trouve pourtant un de ceux qui ont le plus contribué à sa réputation : *La Levrette.*

Nous en détachons ces quelques fragments :

Y a-t-y rien qui vous agace
Comme un'levrette en pal'tot !
Quand y'a tant d'gens su'la place
Qui n'ont rien à s'mett' su'l'dos ?

—

J'ai l'horreur de ces p'tit's bêtes,
J'aim'pas leux museaux pointus :
J'aim' pas ceux qui font leux têtes
Pass'qu'iz ont des pardessus.

—

. . . . . .
. . . . . .
Parlez-moi d'un chien bouledogue,
En v'là z'un qui vaut son prix !

—

Pas lui qu'on encapitonne !
Il a comm'moi froid partout ;
. . . . . .
. . . . . .

Ça doit s'manger, la levrette.
Si j'en pince une à huis clos...
J'la f'rai cuire à la guinguette,
J't'en fich'rai, moi, des pal'tots !...

C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le genre *rosse*.

PANACHE.

« Ralliez-vous à mon panache blanc! »

Agrippa d'Aubigné (1551-1630), un des favoris d'Henri IV, rapporte, dans son *Histoire universelle* (livre XIII, chap. VI), qu'avant la bataille d'Ivry (14 mars 1590), le roi, après avoir fait faire la prière aux bataillons qui l'avaient désirée, « avant prendre sa salade (son casque), accompagna d'un visage riant ces paroles : « Mes compagnons, Dieu est pour nous, « voici ses ennemis et les nostres, voici vostre roi. A « eux, si vos cornettes vous manquent, ralliez-vous à « mon panache blanc, vous le trouverez au chemin de « la victoire et de l'honneur. »

(Édit. de la Société de l'Histoire de France, t. VIII, 1895, p. 189.)

Il avait planté, dit M. Henri Martin, sur son cimier un magnifique panache de plumes de paon blanc... Son cheval avait aussi la tête ombragée de grandes plumes.

(Tome X, 1857, p. 201.)

PARADIS.

Le paradis de Mahomet.

On a souvent plaisanté les musulmans sur leur façon

de comprendre les joies réservées aux justes dans le paradis, dont les houris formeraient, selon eux, le principal attrait. Il est bon de savoir que c'est bien moins dans le texte même du Coran que dans les traditions et dans les commentaires que se trouvent les détails capables d'offenser la pudeur.

Parmi les nombreux versets des 114 sourates ou chapitres de ce livre, où il est question des récompenses de la vie future, ceux qui parlent de ces fameuses houris ne le font qu'en des termes fort modestes et non dépourvus de poésie.

Ce que le prophète promet surtout aux hommes qui ont fait le bien, ce sont des jardins délicieux arrosés par des fleuves, souvent aussi de riches vêtements et des lits d'or et de soie.

Voici quelques-uns des versets les plus intéressants au point de vue spécial qui nous occupe :

Dis : Que puis-je annoncer de plus avantageux à ceux qui craignent Dieu, que des jardins arrosés par des fleuves, où ils demeureront éternellement, *des femmes exemptes de toute souillure* et la satisfaction de Dieu ?... (Sourate III, v. 13.)

Dans ce séjour, les héritiers du paradis seront remplis de joie.
En compagnie de leurs épouses, ils se reposeront dans l'ombrage, appuyés sur des sièges. (S. XXXVI, v. 55-56.)

Ils auront des *vierges aux regards modestes, aux grands yeux noirs* et au teint éclatant, semblable à celui d'une perle dans sa coquille. (S. XXXVII, v. 47.)

Nous leur donnerons pour épouses *des femmes aux yeux noirs*. (S. XLIV, v. 54.)

Là, seront de jeunes *vierges au regard modeste*, dont jamais homme ni génie n'a profané la pudeur. (S. LV, v. 56.)

Près d'eux seront les *houris aux beaux yeux noirs*, pareilles aux perles dans leur nacre.

Telle sera la récompense de leurs œuvres.

Ils n'y entendront ni discours frivole ni paroles criminelles ;...

Nous créâmes les vierges du paradis par une création à part ;

Nous avons conservé leur virginité.

Chéries de leurs époux et d'un âge égal au leur,

Elles seront destinées aux hommes de la droite (séjour privilégié). (S. LVI, v. 22-24, 34-37.)

(Traduction de Kasimirski dans le *Panthéon littéraire*.)

Il est bien certain que Mahomet a fait de trop larges concessions à la sensualité des peuples qu'il voulait dominer, mais ce ne sont point là ces raffinements de volupté qui ont particulièrement mérité les sarcasmes des moralistes, et dont parle Gibbon dans son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* (chap. L) :

Le dernier des croyants, dit-il, aura pour son usage 72 houris ou filles aux yeux noirs, douées d'une beauté éclatante, de toute la fraîcheur de la jeunesse, d'une pureté virginale et d'une sensibilité exquise ; *l'instant du plaisir se prolongera pendant des milliers d'années, et des facultés centuplées rendront les bienheureux dignes de leur félicité.*

(Traduction de M^me^ Guizot, Paris, 1819, t. X, p. 77.)

M. G. Sale a écrit, dans ses intéressantes *Observations sur le mahométisme*, publiées à Londres en 1764 (section IV^e^) :

Il est aisé de voir d'où Mahomet a pris la plus grande partie de ses idées sur le paradis. Les Juifs représentent toujours la demeure des justes comme un jardin délicieux, et ils le placent au septième ciel...

Les Mages de Perse se font aussi une idée du bonheur des justes dans la vie à venir, qui est peu différente de celle qu'en donne Mahomet. Ils nomment le paradis *Behisht* et *Minu*, c'est-à-dire *cristal*, et ils croient que les gens de bien y goûteront toutes sortes de plaisirs, et en particulier qu'ils y trouveront les *Hurâni Behisht*, ou nymphes aux yeux noirs du paradis, qui leur seront destinées. (Voir le *Sad-der*, abrégé des préceptes de Zoroastre, porte 5.)

(Traduction du *Panthéon littéraire*, p. 503.)

PARIS.

« On ne vit qu'à Paris, et l'on végète ailleurs. »

Dans *le Méchant*, comédie de Gresset représentée en 1745, le jeune Valère, cédant aux mauvais conseils de Cléon (le méchant), affecte devant Géronte, homme de mœurs simples, un profond mépris pour la vie de province, et prétend l'initier aux manières de Paris :

...On peut vous rendre un homme aimable,
Mettre votre maison sur un ton convenable,
Vous donner l'air du monde au lieu des vieilles mœurs :
On ne vit qu'à Paris, et l'on végète ailleurs.

(Acte III, scène IX.)

PARLER.

Feringhea a parlé.

L'une des plus célèbres réclames inventées par M. Millaud, le créateur du journal à un sou, alors que *le Petit Journal* et *le Soleil* publiaient en même temps

le fameux procès des Thugs sous la signature de M. René de Pont-Jest.

Voici sous quelle forme originale la publication de ces sombres débats fut annoncée dans *le Temps* du 25 août 1866 :

C'est DANS TROIS JOURS
C'est DANS TROIS JOURS
C'est DANS TROIS JOURS
C'est DANS TROIS JOURS

Lundi 27 Août prochain à 4 heures

Que *le Petit Journal* commencera le compte rendu de cet effroyable procès.

FERINGHEA
Grand chef des Étrangleurs.
(Suivent les noms des principaux Thugs.)

La déesse Kâly. — Mystère des initiations. — Serments terribles. — Ordres indiscutables. — Obéissance aveugle. — Machinations infernales. — Le Goor Knat (mouchoir sacré). — Cavernes ténébreuses. — Abîmes insondables. — Fêtes sinistres. — Saturnales. — Sacrifices humains.

3266 accusés.

Ce procès terrible, effrayant, inouï dans les fastes criminels, sera publié à partir du

27 août courant
Dans *le Petit Journal.*

Rien de plus alléchant, on le voit, que cette annonce qui semble inspirée en quelques parties par un de nos plus grands poètes.

Les révélations du grand étrangleur Feringhea étaient attendues par le public avec une impatience

fébrile. Son interrogatoire commença dans *le Petit Journal* du 31 août et se continua pendant plusieurs jours. C'est à ce moment que M. Millaud fit couvrir à profusion les murs de Paris d'affiches portant en gros caractères ces mots fatidiques : FERINGHEA A PARLÉ, qui sont restés proverbiaux.

La publication du procès des Étrangleurs de l'Inde se prolongea jusqu'au 16 octobre suivant. Son succès fut si populaire que MM. Grangé et Wolff donnèrent pour titre à leur revue de fin d'année : *Les Thugs à Paris* (Variétés, 20 novembre 1866).

***

Il est bon de parler, et meilleur de se taire.

La Fontaine. Livre VIII, fable X : *l'Ours et l'Amateur des jardins*, vers 6.

A comparer au proverbe :

La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

Auguste Rigaud a écrit, dans une de ses fables intitulée *la Pendule*, un vers que l'on a confondu quelquefois avec celui de La Fontaine :

Autour de la pendule, il semble, dit le père,
Que l'on pourrait lire ces mots :
Il est bon de parler, il est bon de se taire ;
Mais il faut parler juste et surtout à propos.

(*Fables nouvelles*, 1823-1824, livre XII, fable XII.)

***

« Quand je ne parle pas, je ne pense pas. »

C'est, il nous semble, le plus joli mot qu'il y ait à

citer dans *Numa Roumestan*, pièce en cinq actes et six tableaux de M. Alphonse Daudet (Odéon, 15 février 1887).

A l'acte II, scène 1re, Davin, secrétaire de l'avocat Numa Roumestan, attend la suite d'un discours que lui dicte son patron.

DAVIN. — Eh bien ! patron, à quoi pensez-vous ?

NUMA. — Moi ? à rien... Cest une chose étonnante, mon cher ami, quand je ne parle pas, je ne pense pas... nous sommes tous ainsi dans mon pays... obligés de lancer les mots devant nous, en rabatteurs, pour faire lever les idées...

DAVIN. — « Elles m'arrivent toujours au son de ma voix, disait le vieux Montaigne, comme la foudre au son des cloches. »

Montaigne a dit, dans ses *Essais* (livre Ier, chap. x : *Du parler prompt, ou tardif*) :

L'occasion, la compaignie, le bransle mesme de ma voix, tire plus de mon esprit, que ie n'y treuve lorsque ie le sonde et employe à part moy.

Et La Bruyère écrivait, dans son chapitre *De la société et de la conversation* (§ 15) :

Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé.

***

Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle?

A. de Musset. Premiers vers des *Stances à la Malibran.*

Mme Malibran, devenue Mme de Bériot, était morte à Manchester, le 23 septembre 1836, des suites d'une chute de cheval.

PAROLE.

« La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

Dans *le Mariage forcé* (1664), Molière fait dire à l'horripilant docteur Pancrace :

La parole a été donnée à l'homme pour expliquer sa pensée ; c'est le truchemant du cœur, c'est l'image de l'âme. (Scène VI.)

On a attribué à Talleyrand, et aussi à Fouché, cette parodie de la sentence de Pancrace :

La parole a été donnée à l'homme pour *déguiser* sa pensée (selon quelques-uns : pour l'aider à cacher sa pensée).

Le journaliste Harel en revendiquait aussi, dit-on, la paternité.

D'après les *Derniers souvenirs* du comte J. d'Estourmel (Dentu, 1860, p. 319), le véritable auteur du mot serait Montrond, l'âme damnée du prince de Talleyrand.

Selon lui, le même Montrond serait encore l'auteur de ce fameux conseil : « Défiez-vous des premiers mouvements, parce qu'ils sont bons » ; et de cet autre que nous ne transcrivons qu'avec déplaisir, mais qui donne bien la mesure du scepticisme de ces deux hommes :

S'il vous arrive quelque chose d'heureux, ne manquez pas d'aller le dire à vos amis, *afin de leur faire de la peine.* (!)

L'idée du mot qui nous occupe se trouvait déjà, ainsi qu'on l'a souvent rappelé, dans ces vers du poète Edward Young (1681-1765) :

Where nature's end of language is declin'd,

And *men talk only to conceal the mind...*

(*Love of fame, the universal passion*, satire II, vers 209-210 ; 3e édition, Londres, 1730, p. 35.)

On a signalé aussi dans *le Chapon et la Poularde*, dialogue philosophique de Voltaire (1763), cette opinion du chapon sur les hommes :

Ils ne se servent de la pensée que pour autoriser leurs injustices, et *n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées.*

Dans ses *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, Amédée Pichot complète ces exemples par un passage de Swift, l'auteur de *Gulliver :* « C'est une créature qui emploie les mots à tous les usages, excepté à indiquer sa pensée ; — qui ne dit jamais une vérité qu'avec l'intention de vous la faire prendre pour un mensonge, et qui nous donne tous ses mensonges pour des vérités. » (Dentu, 1870, p. 3.)

***

La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

Cette maxime, que l'on peut classer dans la catégorie des *vers solitaires* (le mot est de Rivarol), serait une traduction de l'arabe.

Ceux que cela intéresserait en trouveront le texte en cette langue dans le *Recueil d'adages* publié par M. Duchenoud en 1867, p. 121.

***

Moulin à paroles.

Parmi *les Reparties de Mme Cornuel*, dont beaucoup

sont tombées dans l'oubli, Tallemant Des Réaux mentionne ce mot, qui est resté dans le langage :

Elle disoit que la comtesse de Fiesque étoit *un moulin à paroles.*

(*Historiettes*, tome IX, 1840, p. 54.)

PAS.

« Chaque instant de la vie est un pas vers la mort. »

Corneille. *Tite et Bérénice*, comédie héroïque (1670) ; acte V, scène I, vers 1486.

C'était là d'ailleurs un souvenir d'un vers presque identique que Corneille avait écrit dans sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, œuvre considérable publiée de 1651 à 1656.

On lit au livre II, chap. XII : *Du chemin royal de la Sainte Croix*, vers 1657-58 :

Pour maxime infaillible imprime en ta pensée
Que *chaque instant de vie est un pas vers la mort.*

Le texte original de *l'Imitation* portait :

Tenez pour certain que votre vie doit être une mort continuelle.
(*Scias pro certo quia morientem te opportet ducere vitam.*)

Il faut encore rappeler ces vers de Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741 ; ode 13 du livre II, 6e strophe) :

Le premier moment de la vie
Est le premier pas vers la mort.

Pensée reprise par Voltaire, sous cette forme, dans la *Fête de Belébat* (1725) :

L'instant où nous naissons est un pas vers la mort.
(10e vers de l'exhortation au curé de Courdimanche.)

En 1832, Casimir Delavigne, dans sa tragédie de *Louis XI*, faisait dire à Nemours, implorant la bénédiction de François de Paule (acte Ier, scène IX) :

Chaque pas dans la vie est un pas vers la mort.

***

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

A ce proverbe, dont l'origine ne nous est d'ailleurs pas connue, se rattache le souvenir d'une heureuse repartie de Mme Du Deffand (1697-1780). Elle-même, dans une lettre à Horace Walpole du 6 juin 1767, a ainsi raconté dans quelles circonstances elle a fait l'application de cet aphorisme :

Vous me demandez mon mot de saint Denis, cela est bien plat à raconter, mais vous le voulez.

M. le cardinal de Polignac, beau diseur, grand conteur, et d'une excessive crédulité, parlait de saint Denis, et disait que, quand il eût la tête coupée, il la prit et la porta entre ses mains. Tout le monde sait cela ; mais tout le monde ne sait pas qu'ayant été martyrisé sur la montagne de Montmartre, il porta sa tête de Montmartre à Saint-Denis, ce qui fait deux grandes lieues... « Ah ! lui dis-je, monseigneur, je crois que dans une telle situation, il n'y a que le premier pas qui coûte. »

(*Correspondance complète de Mme la marquise Du Deffand* ; lettre 231. — 1865, t. 1, p. 433.)

L'anecdote remontait au moins à 1742, année de la mort du cardinal.

Le mot de M^me^ Du Deffand a été cité par Voltaire, en 1762, dans une note de *la Pucelle d'Orléans* (chant I, v. 205), et par Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, à la date du 15 mai 1764.

PASSER.

« Ils sont passés ces jours de fêtes. »

Dans *le Tableau parlant*, comédie-parade en un acte d'Anseaume (musique de Grétry), représentée par les comédiens du roi le 20 septembre 1769, le vieux Cassandre, qui prétend se faire aimer de sa pupille Isabelle et rappelle ses anciens succès, s'attire de la part de Colombine ce mauvais compliment :

Vous étiez ce que vous n'êtes plus.
Vous n'étiez pas ce que vous êtes ;
Et vous aviez, pour faire des conquêtes,
Et vous aviez ce que vous n'avez plus.
Ils sont passés ces jours de fêtes ;
Ils sont passés, ils ne reviendront plus.

(Ariette de la scène v.)

***

« Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. »

Racine. *Esther* (1689) ; acte III, scène IX et dernière, chant d'une Israélite :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre.
Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux
Son front audacieux.
Il sembloit à son gré gouverner le tonnerre,
Fouloit aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

Traduction remarquablement heureuse de ces deux versets de la Bible (Psaume XXXVI) :

35. Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani.

36. Et transivi, et ecce non erat : et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus.

PATRIE.

« A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère. »

Voltaire. *Tancrède* (3 septembre 1760) ; acte III, début de la scène 1re ; rôle de Tancrède.

***

« ... Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. »

Refrain du chœur des Girondins dont MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet ont écrit les paroles pour *le Chevalier de Maison-Rouge*, drame en cinq actes et douze tableaux, représenté sur le Théâtre-Historique le 3 août 1847.

Ces deux vers ont été empruntés à un chant patriotique intitulé *Roland à Roncevaux*, composé (paroles et musique) en mai 1792 par Rouget de Lisle, officier du génie à Strasbourg, alors que la France venait de déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême, François II (le 20 avril).

Voici la première strophe de ce morceau :

Où courent ces peuples épars ?
Quel bruit a fait trembler la terre,
Et retentit de toutes parts ?
Amis ! c'est le cri du dieu Mars,

Le cri précurseur de la guerre,
De la gloire et de ses hasards...
Mourons pour la patrie (*bis*) :
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

(N° 1 des *Cinquante chants français*, publiés par l'auteur en 1825.)

Les deux couplets du drame se chantaient, l'un au début, l'autre à la fin du cinquième acte. On en connaît les paroles :

Par la voix du canon d'alarmes
La France appelle ses enfants.
Allons, dit le soldat, aux armes !
C'est ma mère, je la défends.
Mourir pour la patrie, etc.

Nous, amis, qui loin des batailles
Succombons dans l'obscurité,
Vouons du moins nos funérailles
A la France, à sa liberté !
Mourir pour la patrie, etc.

M. Alphonse Varney, le chef d'orchestre du Théâtre-Historique, qui fut chargé d'en composer la musique, obtint, par son admirable inspiration, un immense et long succès.

Le refrain du chant des Girondins est la traduction presque littérale de ce vers d'Horace :

Dulce et decorum est pro patria mori.
(Odes, livre III, II, vers 13.)

Le comte Joseph d'Estourmel raconte dans ses *Derniers souvenirs*, à la date du 30 mars 1848, qu'à la suite de l'établissement des ateliers nationaux, on chantait aux travailleurs occupés à planter des arbres de la liberté :

Nourris par la patrie,
C'est le sort le plus digne d'envie !

Les ateliers nationaux avaient été créés par un décret du gouvernement provisoire du 26 février.

***

Où l'on est bien, là est la patrie.

Pensée généralement exprimée sous sa forme latine, plus concise : *Ubi bene,ibi patria.*

On peut en citer plusieurs exemples chez les anciens.

Vers la fin de sa comédie *Plutus*, Aristophane (v^e^ siècle av. J.-C.), faisait dire à Mercure (vers 1151) :

Πατρὶς γάρ ἐστι πᾶσ'ἵν'ἄν πράττῃ τις εὖ.
(Car la patrie est partout où l'on est bien.)

Cicéron (106-43 av. J.-C.), dans ses *Tusculanes* (liv. V, chap. 37, 108), faisait observer que ceux qui ne songent qu'au plaisir peuvent vivre heureux partout, et rappelait cette parole de Teucer :

Patria est, ubicumque est bene.

Peut-être se souvient-on que Teucer, fils de Télamon, roi de Salamine, et frère d'Ajax, avait pris part au siège de Troie. Repoussé par son père à son retour, il alla fonder, vers 1269 av. J.-C., une autre Salamine, dans l'île de Cypre. C'est en cette circonstance qu'il aurait prononcé le mot qu'on lui prête, et le vers cité par Cicéron serait tiré d'une tragédie intitulée *Teucer*, du poète Pacuvius, neveu d'Ennius, né vers 220 av. J.-C.

Ovide (43 av. J.-C. — 17 de J.-C.), dans *les Fastes* (liv. I, v. 493), a dit :

Omne solum forti patria est ; ut piscibus æquor...
(Pour l'homme courageux, la patrie c'est l'univers, comme pour le poisson, les eaux...)

Sénèque (an 3 av. J.-C. — 65 de J.-C.), dans sa *Consolation à Helva* (chap. VI), s'élevait contre cette idée généralement reçue qu' « être loin de la patrie est chose insupportable » ; et dans son traité *De la Vie heureuse* (chap. XX), il écrivait :

Patriam meam esse mundum sciam, et præsides deos.
(Je saurai que ma patrie, c'est le monde auquel président les dieux.)

Il appartenait à une femme de retoucher cette pensée peu poétique en y ajoutant la note sentimentale.

D'après l'article PATRIE du Dictionnaire de Larousse, M^me^ Woillez (1781-1859), auteur de romans et ouvrages pour la jeunesse, l'aurait ainsi formulée :

La patrie est là où est ce que l'on aime.

Dans quel roman s'est-elle exprimée ainsi ? Est-ce dans *Edgard et Mathilde ou la Caverne du brigand*, ou dans *Emma ou le Robinson des demoiselles* ? C'est ce que nous laisserons à d'autres le soin de rechercher.

*
* *

« Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie. »

De Belloy. *Le Siège de Calais*, tragédie en 5 actes, représentée le 13 février 1765 ; acte II, scène III, rôle du comte d'Harcourt.

Grimm, Diderot, Voltaire, La Harpe ont parlé de cette pièce dans les termes les moins flatteurs. Elle valut cependant un véritable triomphe à son auteur, à cause des tirades patriotiques qu'il y avait semées à profusion. Le vers que nous citons y fut particulièrement remarqué.

On n'a jamais rien vu, dit Grimm dans sa *Correspon-*

dance, en avril 1765, d'aussi étrangement mal écrit, d'aussi dépourvu de style et d'harmonie que cette tragédie.

Ce fut, paraît-il, la première tragédie dont le sujet ait été emprunté à notre histoire nationale, « où l'on ait procuré à la nation, disait l'auteur dans sa préface, le plaisir de s'intéresser pour elle-même ».

PATROUILLOTISME.

Patrouillotisme.

Le n° 12 des *Révolutions de Paris*, de Prudhomme, rappelant les principaux faits du 1er octobre 1789, donne (p. 32) la description d'une gravure ayant pour titre : « *Le patrouillotisme chassant le patriotisme du Palais Royal.* » Daumier a repris la même légende pour une de ses lithographies publiée en 1831. (Journal de la Librairie du 5 novembre 1831, n° 857.)

PATTE.

Montrer patte blanche.

Allusion à une fable de La Fontaine : *Le Loup, la Chèvre et le Chevreau* (livre IV, fable XV).

Le loup vient frapper à la porte du biquet, que sa mère a laissé seul au logis :

Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai point,

dit le biquet, qui, par cette prudente réponse, échappe aux griffes du loup.

PAUVRE.

« Le pauvre homme ! »

On sait quel effet comique Molière a obtenu, dans *le Tartuffe*, par le retour de cette exclamation d'Orgon, demandant des nouvelles de Tartuffe (acte I^er^, scène v), exclamation répétée par Dorine au cinquième acte (scène VIII).

On raconte deux anecdotes au sujet de ce mot.

Voici celle que rapporte Bret, dans son édition des *Œuvres de Molière*, t. IV, 1773, p. 402, d'après l'abbé d'Olivet :

Louis XIV, disoit le célèbre académicien, marchoit vers la Lorraine sur la fin de l'été de 1662. Il alloit se mettre à table la veille de saint Laurent, lorsqu'il conseilla à M. de Rhod[ez], qui avoit été son précepteur, d'aller en faire autant.

Le prélat, avant de se retirer, lui fit observer, peut-être avec trop d'affectation, qu'il n'avoit qu'une collation légère à faire un jour de vigile et de jeûne ; cette réponse ayant excité, de la part de quelqu'un, un rire qui, quoique retenu, n'avoit point échappé à Louis XIV, il voulut en savoir le motif.

Le rieur répondit à Sa Majesté qu'Elle pouvoit se tranquilliser sur le compte de M. de R... et lui fit un détail exact de son dîner dont il avoit été témoin. A chaque mets exquis et recherché que le conteur faisoit passer sur la table de M. de R..., Louis XIV s'écrioit : *Le pauvre homme !* Et chaque fois, il assaisonnoit ce mot d'un ton de voix qui le rendoit extrêmement plaisant.

Molière, en qualité de valet de chambre, avoit fait ce voyage ; il fut témoin de cette scène, et comme il travailloit alors à son *Imposteur*, il en fit l'heureux usage que nous voyons.

Louis XIV, en écoutant, l'année suivante, les trois premiers actes du *Tartuffe*, ne se rappeloit point la part qu'il avoit à cette scène cinquième. Molière l'en fit ressouvenir, et ne lui déplut point.

Les Historiettes de Tallemant Des Réaux, qui furent écrites dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle et ne furent publiées qu'en 1834, ont fourni une autre origine du mot de Tartuffe.

Voici ce que nous en dit cet amusant conteur :

En une petite ville de quelque province de France, un homme de la cour alla voir un capucin. Les principaux le vinrent entretenir. Ils lui demandèrent des nouvelles du Roi, puis du cardinal de Richelieu. « Et après, dit le gardien, ne nous apprendrez-vous rien de notre bon Père Joseph ? — Il se porte fort bien, il est exempt de toutes sortes d'austérités. — Le pauvre homme ! disoit le gardien. — Il a du crédit ; les plus grands de la cour le visitent avec soin. — Le pauvre homme ! — Il a une bonne litière quand on voyage. — Le pauvre homme ! — Un mulet pour son lit. — Le pauvre homme ! — Lorsqu'il y a quelque chose de bon à la table de M. le cardinal, il lui en envoie. — Le pauvre homme ! » — Ainsi à chaque article, le bon gardien disoit : « Le pauvre homme ! » comme si ce pauvre homme eût été bien à plaindre. C'est de ce conte-là que Molière a pris ce qu'il a mis dans son *Tartuffe*...

(Édit. de 1840, t. II, p. 244.)

Une note de M. Monmerqué fait justement observer que les deux récits ne sont pas inconciliables, Louis XIV ayant pu faire allusion à l'anecdote du Père Joseph, qui devait être connue.

***

Silence au pauvre !

Après les sanglantes journées des 23 et 24 février 1848, Lamennais, le prêtre apostat, figure dont le souvenir n'est rien moins que sympathique, avait fondé sous ce titre : *le Peuple constituant*, un journal quotidien

dans lequel il soutenait les intérêts de la démocratie.

Cette feuille vécut 134 jours, du 27 février au 11 juillet 1848. Le dernier numéro, encadré de noir comme pour porter son propre deuil, débutait par une note annonçant que le cautionnement, qui venait d'être imposé aux journaux, l'obligeait à suspendre sa publication.

Suivait un article resté fameux, signé de Lamennais, qui finissait ainsi :

On voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler : nous ne sommes pas assez riche. *Silence au pauvre !*

PAYS.

« Le pays où fleurit l'oranger. »

Formule qui semble avoir été créée spécialement à l'intention de M. Joseph Prudhomme. On n'a pas plus tôt dit devant lui : « Connais-tu... ? » qu'il achève la phrase en ajoutant : « ... le pays où fleurit l'oranger. »

Chacun sait que la chanson de Mignon, dans le charmant opéra-comique de ce nom, commence par ces vers :

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger,
Le pays des fruits d'or et des roses vermeilles...
C'est là que je voudrais vivre !

(Paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier ; musique d'Ambroise Thomas. — Opéra-Comique, 17 novembre 1866. Acte I[er], scène VI.)

Pour compléter sur ce point l'instruction de M. Prudhomme, nous rappellerons que ces vers sont la traduction de ceux que Gœthe fait chanter à Mignon dans la première partie de son roman : *Wilhelm Meister (Années d'apprentissage*, 1794, livre III, début du chap. 1er) :

Kennst du das Land, wo die Citronen blüh'n,
Im dunkeln Laub die Gold-Orangen glüh'n ?...
Dahin, dahin
Möcht'ich mit dir, o mein Geliebter, zieh'n !

(Connais-tu la contrée où les citronniers fleurissent ? Dans le sombre feuillage brillent les pommes d'or... C'est là, c'est là, ô mon bien-aimé, que je voudrais aller avec toi. — Trad. J. Porchat.)

Le premier de ces vers n'est pas moins populaire en Allemagne que sa traduction l'est en France.

PAYSE.

Se méfier de la payse.

Une lithographie de Charlet, qui fait partie d'un cahier de *Fantaisies* publié en 1824, représente un malheureux troupier affalé dans une salle d'hôpital. Il est prodigieusement amaigri ; il a les yeux creux, la mine contrite :

« *Je mé pas assez méfié de la payse* », dit la légende, ce qui nous éclaire immédiatement sur le caractère particulier de son indisposition.

C'est évidemment Chauvin en personne. Il a du moins rappelé lui-même ce douloureux épisode de sa carrière amoureuse dans une chanson intitulée *la Payse*

(paroles de M. Alphonse Allart), publiée dans ses *Œuvres poétiques*, en 1825 :

AIR : *Tout le long de la rivière.*

DESHUET. — Te voilà donc, l'ami Chauvin,
Veux-tu payer z'un ver' de vin ?
Pourquoi donc que t'as l'air si trisse ?...
On dirait que t'as la... jaunisse...
Dupuis qu'nous nous avons pas vu
T'es sangé qu'je n'te reconnais pus.

CHAUVIN. — Je suis changé rapport à ma bêtise,
Que j'mai pas assez méfié de la payse (*bis*).

D'autres chansons du même genre ont achevé de populariser cette heureuse expression.

PENDRE.

Passants, contemplez la douleur
D'Absalon pendu par la nuque.

On voyait autrefois, derrière la vitrine d'un perruquier du boulevard Bonne-Nouvelle, près de la porte Saint-Denis, un store sur lequel était peint Absalon pendu par les cheveux, avec cette inscription :

Passants, contemplez la douleur
D'Absalon pendu par la nuque.
Il eût évité ce malheur
S'il eût porté perruque.

Cette enseigne, qui dut disparaître vers 1864, ne devait rien à l'imagination du facétieux perruquier.

En 1805, Sallentin, dans le recueil qui a pour titre bizarre *l'Improvisateur Français*, parlait, à l'article PERRUQUE, d'une peinture toute semblable, accompagnée d'un quatrain presque identique, accrochée devant

la boutique d'un « savant perruquier » de Troyes en Champagne.

Dès 1787, Nougaret signalait aussi, dans son *Tableau mouvant de Paris* (t. I, p. 29), une enseigne représentant Absalon, dans la même position critique, avec ces mots :

Une perruque l'eût sauvé.

On sait qu'Absalon, fils de David, s'était rendu célèbre par sa luxuriante chevelure.

Lorsqu'il se faisait faire les cheveux, lit-on dans la Bible (ce qu'il faisait une fois tous les ans parce qu'ils lui chargeaient trop la tête), on trouvait que ses cheveux pesaient deux cents sicles. (Le sicle pesait 20 oboles et l'obole 16 grains d'orge.)

D'après un calcul signalé par *l'Art de vérifier les dates* (Paris, 1820, p. 113), ces 200 sicles représentaient un poids total de 31 onces (soit un peu moins d'un kilogramme), ce qui n'aurait rien d'absurde.

Absalon, s'étant révolté contre son père, ses troupes furent défaites dans la forêt d'Ephraïm, où il trouva la mort.

Absalon même, dit encore l'Écriture, fut rencontré par les gens de David : car, lorsqu'il était sur son mulet et qu'il passait sous un grand chêne fort touffu, sa tête s'embarrassa dans les branches du chêne ; et son mulet passant outre, il demeura suspendu entre le ciel et la terre.

(II[e] livre des *Rois*, XIV, 26, et XVIII, 9.)

Paul Verlaine, dans ses *Confessions* (1899, p. 40), nous parle de la joie que lui causait, dans ses promenades sur le boulevard vers 1851, la vue de la fameuse enseigne du perruquier :

Ces « vers », dit-il, écrits au-dessous d'un tableau un peu

sommairement peint, mais non des moins impressionnants pour des yeux sans préjugés comme les miens d'alors (il avait environ sept ans), sont, je crois, les premiers que j'aie sus par cœur. Au fond, ils en valent bien d'autres qui ont fait et font encore plus de bruit.

PENSÉE.

« La plus grande pensée du règne. »

Expression qu'aurait employée M. Rouher, dans un élan d'enthousiasme oratoire, pour qualifier cette triste expédition du Mexique, qui devait avoir pour tragique épilogue le meurtre de l'empereur Maximilien (19 juin 1867). Quoique toutes ses biographies s'accordent à lui attribuer ce propos, nous ne saurions affirmer que ce soient là exactement les termes dont s'est servi le ministre d'État ; du moins nous a-t-il été impossible de les retrouver. Nous signalerons toutefois un passage d'un de ses discours qui exprime la même idée, sous une forme légèrement différente :

Ce qu'il y a de vrai, disait-il au Corps législatif le 11 avril 1865, c'est que nous avons fait au Mexique une grande chose et une grande entreprise...

L'armée française ne doit revenir sur nos rivages que son œuvre accomplie et triomphante des résistances qu'elle aura rencontrées.

(*Moniteur* du 12, p. 435, col. 6.)

Voici, d'autre part, comment s'exprimait le maréchal Forey au Sénat, au cours de la discussion de l'adresse, dans la séance du 18 mars 1865. Exprimant sa confiance dans l'avenir de ce malheureux pays, en proie depuis cinquante ans à la guerre civile, il terminait par ces mots :

J'ai entendu une parole, je ne sais pas si elle est exacte ;

l'Empereur aurait dit, en parlant de l'expédition du Mexique, que ce serait *une des plus belles pages de son règne*. Sa Majesté a-t-elle prononcé ces paroles, je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que l'histoire prouvera un jour qu'elles étaient vraies. (Bravos et applaudissements.)

(*Moniteur* du 19 mars, p. 290, col. 1.)

Ne serait-ce pas cette parole de l'empereur, répétée par M. Rouher, dont on aurait fait : *la plus grande pensée du règne* ?

***

« Les grandes pensées viennent du cœur. »

A la suite de son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain* (1746), Vauvenargues (1715-1747) donnait des *Paradoxes mêlés de réflexions et de maximes*, pensées qui ne sont pas toutes bonnes à retenir. Celle-ci, la XXV^e^ du livre II, est une des plus célèbres.

Il faut croire que le jeune philosophe faisait assez peu de cas de ces « grandes pensées », car il ajoutait un peu plus loin (maxime CXX) :

Si les grandes pensées nous trompent, elles nous amusent.

Il est fort possible que Vauvenargues se soit souvenu de cette pensée célèbre de Quintilien (*De l'Institution oratoire*, liv. X, chap. VII, 15) :

Pectus est enim, quod disertos facit, et vis mentis,

que l'on cite volontiers sous cette forme simplifiée :

Pectus est quod disertos facit.
(C'est le cœur qui rend éloquent.)

Voltaire tenait Vauvenargues en haute estime. Il lui écrivait, le 23 mai 1746 :

Bonjour, homme aimable et homme de génie... Votre société m'est aussi chère que votre goût m'est précieux.

La Harpe le jugeait ainsi dans son *Cours de littérature* :

Comme moraliste, il a plus d'élévation que La Rochefoucauld, et relève l'homme autant que celui-ci l'avait abattu.

PENSER.

« Je pense, donc je suis. »

Formule célèbre qui, on le sait, servit de point de départ à René Descartes (1596-1650) pour édifier son système philosophique. On la trouve au début de la quatrième partie de son *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison.*

Après avoir acquis une instruction des plus étendues, le futur philosophe, âgé de vingt-trois ans, se trouvant en Allemagne dans un lieu retiré, commença à se livrer à de profondes méditations qui lui inspirèrent le désir de rejeter en bloc toutes les idées antérieurement acquises, et à chercher dans les seules ressources de sa raison les lumières propres à le conduire dans la voie de la vérité. Toutefois, avant de rien entreprendre pour jeter les fondements d'une nouvelle philosophie, il crut utile de consacrer neuf années à voyager pour mieux connaître le monde et les hommes. Après quoi il vécut encore huit années dans la retraite, et fit connaître les résultats de ses nouvelles médita-

tions dans son *Discours de la méthode*, en 1637. Décidé à considérer comme faux tout ce qui lui paraissait obscur ou douteux, il écrivait :

Ainsi, à cause que nos sens nous trompent quelquefois, je voulus supposer qu'il n'y avoit aucune chose qui fût telle qu'ils nous la font imaginer ; ...et enfin, considérant que toutes les mêmes pensées que nous avons étant éveillés peuvent aussi venir quand nous dormons sans qu'il y en ait aucune pour lors qui soit vraie, je me résolus de feindre que toutes les choses qui m'étoient jamais entrées en esprit n'étoient non plus vraies que les illusions de mes songes. Mais aussitôt après je pris garde que, pendant que je voulois ainsi penser que tout étoit faux, il falloit nécessairement que moi qui le pensois fusse quelque chose ; et remarquant que cette vérité : *Je pense, donc je suis*, étoit si ferme et si assurée que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étoient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvois la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchois.

Par une série de raisonnements plus ou moins subtils dans lesquels nous nous abstiendrons de le suivre, le jeune philosophe arrive à la notion de l'âme, entièrement distincte du corps, puis à l'idée d'un être plus parfait que lui, et même doué de toutes les perfections, c'est-à-dire de Dieu.

Nous ne nous étendrons pas non plus sur les objections et discussions qu'a soulevées le système de Descartes. Nous citerons seulement ces quelques réflexions qu'elles inspiraient à Grimm, rendant compte, en septembre 1765, de son éloge par M. Thomas, que venait de couronner l'Académie. Nous pensons qu'on ne leur refusera pas quelque bon sens :

Ce sera toujours pour moi un sujet d'étonnement de voir Descartes partir de son doute, se faire une loi inviolable de ne regarder comme vrai que ce qui est évident, c'est-à-

dire ce qui est clairement contenu dans l'idée de l'objet de sa méditation, et être conduit par ce principe à la chimère des idées innées, au roman des tourbillons, à une foule d'erreurs et de systèmes insoutenables. Comment un homme qui commence sa philosophie par dire : « Je doute, je nie, j'affirme, donc je pense ; je pense, donc je suis » ; comment cet homme, se tenant à des procédés si simples, n'admettant que des propositions inattaquables, arrivera-t-il aux notions de l'esprit, de Dieu, et de tant de termes vides de sens dont sa métaphysique et la philosophie moderne sont remplies ? Il est évident qu'il sera obligé, dès le second pas, de perdre de vue son principe, ou bien, en s'y tenant, sa philosophie lui donnera des résultats bien différents de la philosophie de Descartes...

Un homme né avec le génie de la méditation, et élevé parmi un peuple doux et sauvage, ou jeté dans une île déserte..., commencerait sa philosophie par le même principe que Descartes, et n'arriverait de sa vie à aucun des résultats de la méthode cartésienne... Il dirait : « Je pense, donc je suis » ; mais il ne dirait pas : « Il y a au dedans de moi un être qui pense » ; car qu'est-ce que c'est que cet être ? Il y a en moi *moi*, voilà tout ce que je sais clairement...

On a souvent rappelé que saint Augustin avait énoncé une pensée fort semblable à la formule de Descartes, mais on a voulu la voir dans un endroit de ses écrits où en réalité elle ne se trouve pas. C'est à tort, en effet, qu'on a cité ce passage des *Soliloques* (livre III, chap. 1er) :

R. Toi qui veux te connaître, sais-tu que tu existes ? — *A.* Je le sais. — *R.* Comment le sais-tu ? — *A.* Je ne sais. — *R.* Te sens-tu un être simple ou multiple ? — *A.* Je ne sais. — *R.* Sais-tu que tu te meus ? — *A.* Je ne sais. — *R.* Sais-tu que tu penses ? — *A.* Je le sais. — *R.* Il est donc vrai que tu penses ? — *A.* C'est vrai. — *R.* Te sais-tu immortel ? etc.

Et le dialogue s'engage dans une autre direction.

C'est dans un autre ouvrage, que l'on considère comme son chef-d'œuvre, que l'évêque d'Hippone a énoncé l'idée reprise par Descartes. On va cette fois la reconnaître.

Au livre XI, chap. XXVI, de son traité *De Civitate Dei*, il écrit ceci :

Quid, si falleris ? Si enim fallor, sum. Nam qui non est, utique nec falli potest : ac per hoc sum, si fallor.

(Eh quoi, si tu te trompes ? Si vraiment je me trompe, j'existe. Car celui qui n'existe pas ne peut assurément pas se tromper : et par cela même j'existe, si je me trompe.)

Pascal a dit, à propos de cette rencontre, qui n'implique nullement l'idée d'une imitation :

Je voudrais demander à des personnes équitables si ce principe : *la matière est dans une incapacité naturelle invincible de penser ;* et celui-ci : *je pense, donc je suis,* sont en effet les mêmes dans l'esprit de Descartes et dans l'esprit de saint Augustin, qui a dit la même chose douze cents ans auparavant.

En vérité, je suis bien éloigné de dire que Descartes n'en soit pas le véritable auteur, quand il ne l'aurait appris que dans la lecture de ce grand saint : car je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure, sans y faire une réflexion plus longue et plus étendue, et apercevoir dans ce mot une suite admirable de conséquences qui prouvent la distinction des natures matérielle et spirituelle, pour en faire un principe, ferme et soutenu, d'une métaphysique entière, comme Descartes a prétendu faire.

(*Pensées*, édit. Emler, 1828, p. 67 ; I^re^ partie, art. III.)

M^me^ de Sévigné faisait cette gracieuse allusion au mot de Descartes dans sa lettre à sa fille datée de Saumur, le 11 mai 1680 :

Je pense à votre belle jeunesse... J'aimerois fort à vous parler sur certains chapitres, mais ce plaisir n'est pas à

portée d'être espéré ; en attendant, *je pense, donc je suis ;* je pense à vous avec tendresse, donc je vous aime ; je pense uniquement à vous de cette manière, donc je vous aime uniquement.

Après avoir traité un sujet aussi sérieux, nous pardonnera-t-on de terminer par cette réponse bien connue d'un élève de philosophie à son professeur :

—Élève Un Tel, dit celui-ci, à quoi donc pensez-vous ? vous ne suivez pas.
— Pardon, monsieur : *je pense, donc je suis.*

PERDRE.

« Je perds sur tout ce que je vends,
Mais il faut bien gagner sa vie ! »

C'est une variante de la plaisanterie classique : *je me rattrape sur la quantité.*

Nous la trouvons dans *Don Pèdre*, opéra-comique en trois actes de MM. Cormon et Grangé, musique de F. Poise, représenté à l'Opéra-Comique le 30 septembre 1857.

Au deuxième acte, scène v, le vieux juif Isacar, en étalant sa marchandise aux yeux de l'alcade et de sa nièce Nérédha, chante des couplets qui ont pour refrain :

Je donne tout cela pour rien !
Seigneur, je vous le certifie,
Je suis connu depuis longtemps ;
Je perds sur tout ce que je vends...
Mais il faut bien gagner sa vie !

Une note de Meister, que l'on trouve dans la *Correspondance* de Grimm, à la date d'août 1781, nous fait

connaître l'auteur probable de cette vieille plaisanterie.

A propos de ce vers des *Adieux de l'arbre de Cracovie* (celui du Palais-Royal), qu'on avait récemment abattu :

Adieu, bon J..., mon voisin riche et triste...

Meister ajoute : « Josserand, le maître du café de Foy ; c'est celui qui disait l'année dernière : « Je perds, « sur chaque glace que je vends, plus de deux sous, « mais je me sauve sur la quantité. »

(Édit. M. Tourneux, t. XIII, p. 12.)

PÉRIR.

« S'il faut périr, pérons ! »

C'était, paraît-il, une des plaisanteries favorites du célèbre clown Auriol (1808-1881), qui amusa si longtemps le public du Cirque de Paris.

Il parodiait ainsi certains vers tragiques dont le théâtre de Corneille offre quelques échantillons.

Dans *Nicomède* (1651), Laodice, reine d'Arménie, dit à Nicomède :

...S'il faut périr, nous périrons ensemble.

(Acte I[er], scène I[re], v. 112.)

Et dans *Sertorius* (1662), Viriate dit à Sertorius :

Vous, s'il y faut périr, périssez avec moi.

(Acte IV, scène III, v. 1384.)

PERLE.

Jeter des perles aux pourceaux.

Souvenir de ce verset de l'évangile selon saint Matthieu (chap. VII, v. 6), qui fait partie du sermon sur la montagne :

Gardez-vous bien de donner des choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se tournant *contre vous*, ils ne vous déchirent.

L'idée d'un bien échu en partage à qui est incapable de l'apprécier se retrouve dans la fable de La Fontaine : *le Coq et la Perle* (liv. I^er^, fable XX) :

Un coq un jour détourna
Une perle, qu'il donna
Au beau premier lapidaire.
« Je la crois fine, dit-il ;
Mais le moindre grain de mil
Seroit bien mieux mon affaire.»

La Fontaine s'inspirait d'une fable de Phèdre, la 12^e^ du livre III.

PERRICHON.

Monsieur Perrichon.

Le bourgeois Perrichon, qui n'est autre qu'un des nombreux avatars de M. Prudhomme, est resté surtout célèbre par sa façon de comprendre la reconnaissance. Il incarne ce sentiment bien humain qui pousse certaines gens de nature vulgaire à s'attacher plus à ceux qu'ils ont obligés qu'à ceux qui leur ont rendu service.

Dans *le Voyage de M. Perrichon*, comédie en quatre actes de Labiche et Édouard Martin, représentée au Gymnase le 10 septembre 1860, nous voyons ce personnage, dont la fille est courtisée par deux prétendants, donner la préférence à celui auquel il croit avoir sauvé la vie, et repousser celui auquel il doit le même service.

Cette très fine observation avait déjà frappé plusieurs philosophes. En voici quelques exemples :

Le plus ancien, à notre connaissance, se trouve dans la *Morale* d'Aristote (384-322 av. J.-C.). Le VII[e] chapitre du livre IX de la *Morale à Nicomaque* est tout entier consacré au développement et à l'étude de cette pensée.

§ 1. Les bienfaiteurs, dit-il, paraissent en général aimer ceux qu'ils obligent plus que ceux qui reçoivent le service n'aiment ceux qui le leur rendent ; et comme cette différence paraît contraire à toute raison, on en cherche les motifs... — § 3. C'est tout à fait le même sentiment que les artistes éprouvent pour leurs œuvres ; il n'y en a pas un qui n'aime son propre ouvrage beaucoup plus que son ouvrage ne l'aimerait, s'il venait par hasard à s'animer et à vivre. Cette observation est surtout frappante dans les poètes ; ils aiment à la passion leurs propres ouvrages, et les chérissent comme si c'étaient leurs enfants.— § 4. C'est là précisément aussi le cas des bienfaiteurs ; la personne qu'ils ont obligée est leur ouvrage, et ils l'aiment plus que l'ouvrage n'aime celui qui l'a fait... — § 6. Le souvenir des belles choses qu'on a faites a beaucoup d'agrément...

(Trad. Barthélemy Saint-Hilaire, t. II, 1856, p. 393-396.)

Autre exemple, emprunté aux *Mémoires* de Philippe de Commines (1445-1511).

A la fin du livre III, il rapporte ce propos que le roi Louis XI lui tint en 1474 :

Me dit davantage : qu'à son advis, pour avoir biens en cour, c'est plus grand heur à un homme, quand le prince

qu'il sert luy a fait quelque grand bien, à peu de desserte, pourquoy il luy demeure fort obligé, et que les princes aiment plus naturellement ceux qui leur sont tenus, qu'ils ne font ceux à qui ils sont tenus.

En 1809, Gœthe prêtait cette pensée à Ottilie dans son roman *les Affinités électives* (*die Wahlverwandtschaften*) :

Si nous rencontrons une personne qui nous doit de la reconnaissance, l'idée nous en vient sur-le-champ : combien de fois pouvons-nous rencontrer ceux auxquels nous en devons, sans que l'idée nous en vienne ?

(*Extrait du journal d'Ottilie. Œuvres*, trad. J. Porchat, t. V, 1860, p. 478.)

En 1839, Jean-Baptiste Say, l'éminent économiste, s'exprimait ainsi, à propos de l'attachement que les femmes témoignent à ceux qui ont reçu leurs faveurs :

Il y a au surplus dans l'humanité tout entière un sentiment analogue à celui-là, et qui fait que nous sommes animés de bienveillance en général envers les objets de nos bienfaits. Il y a plus d'attachement du bienfaiteur à l'obligé, que de l'obligé au bienfaiteur, et c'est mériter un surcroît de faveur que de savoir se laisser obliger à propos et sans se dégrader. Lorsqu'une vanité trop susceptible s'y oppose, c'est une faute de conduite.

(*Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*, in-32, p. 83.)

Il faut rapprocher de ce passage une anecdote que Franklin raconte dans ses *Mémoires*. En 1736, à son club de Philadelphie, voulant se débarrasser d'un adversaire gênant, il lui demanda la faveur de lire un des livres précieux qu'il avait dans sa bibliothèque. Après avoir obtenu ce qu'il souhaitait, Franklin n'eut

plus qu'à se louer de ses relations avec son ancien ennemi. « Ceci, dit-il, est une autre preuve de la vérité d'une vieille maxime que j'avais apprise, laquelle dit : *Celui qui vous a rendu un premier service est plus disposé à vous en rendre un second que celui que vous avez vous-même obligé.* »

(*The Works of B. Franklin*, 1840, t. I, p. 131.)

PERRUQUE.

« Faites des perruques, maître André ! »

Le perruquier André serait peut-être aujourd'hui complètement oublié sans cette réponse, fort peu authentique d'ailleurs, que lui aurait, dit-on, adressée Voltaire.

Voici les quelques renseignements que nous avons pu recueillir sur ce personnage historique, et sur l'anecdote qui a transmis son nom à la postérité :

D'après *les Anecdotes dramatiques* de Clément et l'abbé de Laporte (t. III, 1775, p. 6), il s'appelait Charles André et était né à Langres en 1722. Un exemplaire de son fameux ouvrage : *le Tremblement de terre de Lisbonne*, conservé à la Bibliothèque nationale avec la cote Y^{th} 17472, porte une note manuscrite datée du 5 novembre 1757, qui attribue cette pièce à M. Paris de Mézieux (ou Meizieux ?) et à son secrétaire Ducoin, client d'André. Une autre note, en date du 2 décembre de la même année, est ainsi conçue :

Au reste on sait que le perruquier André se pique d'être liseur et de faire des vers *pour ses pratiques*. Les trois éditions qui se sont faites coup sur coup de ce morceau qu'il débitait lui-même et dont il recevait des compliments de bonne grâce, lui ont valu près de deux mille écus.

On lit encore au début de cette brochure :

Inscription pour le buste d'André, prétendu auteur de cette pièce, prise de l'Épître dédicatoire de *l'Encyclopédie perruquière*, etc., 1757 (attribuée à l'avocat Marchand) :

Alliant aux bons vers l'état de la tégnace (*sic*)
André s'est fait un nom parmi nos grands auteurs ;
Apollon l'a nommé perruquier du Parnasse,
Il y fait promptement le poil aux doctes sœurs.

Voltaire, ajoute l'annotateur, enchanté de cette caricature ou polissonnerie, écrivit à M. de Meizieux qu'il aimeroit mieux l'avoir faite que son *Mahomet*, et qu'il voudroit bien voir la Gaussin jouer Thérèse ou M^lle^ Muphti (Roxane, fille du Muphti).

Dans les *Supercheries littéraires dévoilées*, de Quérard, Barbier attribue cette pièce à l'avocat Marchand, auteur de plusieurs écrits fantaisistes, entre autres d'un prétendu *Testament politique* de Voltaire. Quérard ajoute, en parlant d'André :

On s'amusa à composer pour lui cette pièce, et on lui persuada qu'il en était l'auteur.

La tragédie d'André a été plusieurs fois imprimée. Il existe une édition in-8° qui porte le millésime de 1755, mais dont la date est évidemment postérieure à cette année, puisqu'elle contient une lettre flatteuse à l'auteur, datée du 4 novembre 1756.

Une autre édition, in-12, datée de 1756, porte un titre ainsi libellé :

Le Tremblement de terre de Lisbonne, tragédie en cinq actes et en vers, par M. André, perruquier privilégié, demeurant à Paris, rue de la Vannerie, près de la Grève. — Le prix trente sols. — Imprimé à Amsterdam, et se vend chez l'auteur.

Cette brochure contient une épître d'André : « A

Monsieur l'illustre et célèbre poète M. de Voltaire », que l'auteur appelle à plusieurs reprises « Monsieur et cher confrère », et une Préface, aussi ridicule que la pièce.

Parmi divers renseignements autobiographiques que contient ce morceau, l'auteur nous confie qu'après avoir consacré ses plus tendres années aux études, il s'est vu contraint par la nécessité « d'embrasser l'état de la perruque », comme celui qui lui convenait le mieux. « Je m'appliquois dans ma jeunesse, dit-il, à faire des petites rimes et des chansons... M'étant trouvé plus d'une fois accommoder des personnes de goût et d'esprit, et... leur ayant fait voir quelqu'un de mes petits ouvrages, ils m'ont persuadé que j'avois des talens pour le genre poétique, ce qui m'a déterminé à composer une tragédie, *où* le lecteur *y* verra, à ce que je crois, que je me suis appliqué aux rimes et à la cézure exacte de mes vers. »

On pourra effectivement juger du mérite de cet ouvrage par les quelques échantillons que voici.

Acte I[er], scène III :

Je ne puis plus, Thérèse, en ce tendre moment,
De te cacher la joie et les vifs sentiments
Que j'ai pour un Héros, qui, par sa vive ardeur,
M'a captivée *et est* le maître de mon cœur.
Si tu savois, hélas ! son impression sur moi...

Cela finissait par ces vers de M. Dupont :

Je crains qu'en m'arrêtant en ce lieu plus longtemps,
Je n'y périsse aussi ; je m'en vais si je peux
Tâcher de me sauver, m'éloigner de ce lieu.
En quelque endroit que j'aille, à pied *ou en* carrosse,
Je me souviendrai du — premier jour de ma noce.

Tout le reste est dans ce goût.

Si l'on en croit les *Anecdotes dramatiques*, André aurait porté sa pièce au Théâtre-Français. On lui aurait répondu qu'on regrettait vivement de ne pouvoir la jouer à causes de certaines complications de mise en scène. « M. André la vendit lui-même, dit l'auteur de l'article, et jouit de la plus grande célébrité. Cinquante carrosses étoient tous les jours à sa porte... » On tenait, cela se conçoit, à voir l'auteur d'une si remarquable production.

On a prétendu aussi qu'André avait envoyé son manuscrit à Voltaire, pour lui demander son avis, et que celui-ci lui aurait répondu par une lettre de quatre pages, ne contenant que ces mots, indéfiniment répétés : « *Monsieur André, faites des perruques ; Monsieur André, faites des perruques ; Monsieur André, faites des perruques ; des perruques, toujours des perruques, et jamais que des perruques.* »

Cette réponse de Voltaire, quoique demeurée proverbiale, ne peut passer pour authentique. L'abbé de Laporte n'en dit mot, ni dans le recueil déjà cité, ni dans *la France littéraire* qu'il publia en 1775 et 1778.

En réimprimant, en 1826, *le Tremblement de terre de Lisbonne*, les éditeurs Leroux et Chantpie disaient dans leur préface :

> Quant à la lettre que Voltaire écrivit, dit-on, à Me André en réponse à son épître dédicatoire, nous n'hésitons pas à la regarder comme apocryphe. Les quatre pages remplies de ces seuls mots : *Faites des perruques...* sont une invention de quelque rival jaloux.

Il n'y a là très certainement qu'une plaisanterie qui dut se propager surtout lors des représentations d'un amusant petit acte de Dumersan et Brazier : *Maître André et Poinsinet ou le Perruquier poète*, qui fut joué au théâtre Montansier (Variétés), le 5 février 1805.

A la scène XV et dernière, le perruquier recevait la désolante réponse de Voltaire. Cette comédie, souvent reprise, se jouait encore en 1827.

Voici à quel propos elle fut composée :

Le 23 novembre 1804, la Porte-Saint-Martin avait donné un « drame héroïque » de J.-N. Bouilly, ayant pour sujet, comme la pièce d'André, l'effroyable catastrophe qui avait presque entièrement détruit Lisbonne le 1er novembre 1755, et fait périr soixante mille personnes.

Ce drame s'appelait : *le Désastre de Lisbonne*. (On trouvera de nombreux détails sur ce terrible événement dans *la Terre et les Mers* de Louis Figuier, 1864, p. 267 et suiv.)

Les directeurs du théâtre des Délassements, situé boulevard du Temple, eurent alors l'excellente idée de monter la tragédie d'André, de réjouissante mémoire. C'est à cette occasion que Brazier proposa à Dumersan d'écrire, pour accompagner cette pièce, un prologue dont il lui fournit le sujet. Quand la pièce fut finie, Dumersan la trouva digne d'être représentée seule sur une scène plus importante, et la fit recevoir aux Variétés. C'est lui-même qui nous fournit ces détails dans les notes qu'il a jointes au premier volume du recueil de ses œuvres, conservé à la Bibliothèque nationale.

La première représentation de l'œuvre d'André eut lieu le 4 janvier 1805 (d'après *le Journal de Paris*). Le succès fut immense, et pendant environ trois mois *le* GRAND *Tremblement de terre de Lisbonne* resta sur l'affiche des Délassements.

La meilleure société fit le voyage, écrit Brazier dans les *Chroniques des petits théâtres de Paris*, les loges étaient louées une semaine à l'avance, et les équipages station-

naient tous les soirs depuis l'entrée du faubourg du Temple jusqu'à la rue d'Angoulême. (Édit. de 1837, t. I, p. 117.)

L'Histoire ne dit pas si Me André vécut assez vieux pour assister à son apothéose.

PERSONNE.

« Si personne n'y va, c'est qu'on n'y voit personne. »

Casimir Delavigne. *L'École des Vieillards* (1823) ; acte II, scène I, rôle de Mme Sinclair :

> On adopte un chemin que l'on préfère à tous,
> Les autres sont déserts, la raison en est bonne :
> Si personne n'y va, c'est qu'on n'y voit personne.

PEU.

« Excusez du peu ! »

Le 1er juillet 1867 eut lieu, au Palais de l'Industrie, la distribution des récompenses aux participants de l'Exposition universelle.

A l'arrivée du cortège impérial, un orchestre composé de plus de 1 200 musiciens et choristes exécuta un hymne à l'empereur, que Rossini avait spécialement composé pour la circonstance.

Cette œuvre, dont les paroles, dues à Pacini, exprimaient un enthousiasme de commande, et dont la musique n'était pas une des meilleures inspirations du maître, se terminait au bruit des cloches et du canon.

C'est à propos de ce charivari que Rossini ajouta

sur son manuscrit ce mot qui eut tant de succès : « *Excusez du peu !* »

(Voy. Eug. Rimmel, *Souvenirs de l'Exposition*, 1868, p. 16.)

PEUPLE.

« Ce qu'un vain peuple pense. »

Voltaire. Tragédie d'*Œdipe* (1718) ; acte IV, scène Ire, rôle de Jocaste :

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
Notre crédulité fait toute leur science.

La reine essaie par ces paroles de calmer l'effroi d'Œdipe, auquel le grand-prêtre vient de révéler son sort épouvantable.

PEUR.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

Boileau. *L'Art poétique* ; chant Ier, vers 64.

Avant Boileau, Corneille avait fait dire à Alcippe, dans *le Menteur* (1642), acte III, scène II, vers 2e :

Hélas ! je sors d'un mal pour tomber dans un pire.

Les deux poètes se souvenaient du vers 31 de l'*Art poétique* d'Horace :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Il faut aussi rappeler ce vers fameux de l'*Alexan-*

dréide, poème de Philippe Gautier de Lille (ou de Châtillon — fin du XII[e] siècle) :

Incidis in Scillam cupiens vitare Charibdim.

(Vers 301 du livre V ; édit. de Lyon, 1558, fol. 42 r°, v. 3.)

PHRASE.

La mort sans phrase.

La séance de la Convention nationale des 16 et 17 janvier 1793, présidée par Vergniaud, vit se dénouer le terrible drame qui se termina par le supplice du roi Louis XVI.

Les députés avaient à répondre à cette question : « QUELLE PEINE LOUIS, CI-DEVANT ROI DES FRANÇAIS, A-T-IL ENCOURUE ? »

A l'appel de son nom, Sieyès, député de la Sarthe, répondit simplement : « LA MORT. »

(*Moniteur* du dimanche 20 janvier 1793, p. 102, col. 2.)

Il ne dit point, comme on l'a répété, et comme on le répétera éternellement : « *La mort sans phrase.* »

On a expliqué cette légende de plusieurs façons.

Une lettre insérée dans *le Cabinet de lecture* du 14 septembre 1831, p. 9, nous fournit cette version, communiquée à l'auteur, l'historien Ch. Du Rozoir, par une personne très honorable, amie du conventionnel :

Fatigué, révolté d'entendre ceux qui votaient comme lui la mort chercher à pallier leur arrêt par des circonlocutions hypocrites et même par des protestations de philanthropie, Sieyès, après avoir dit purement et simplement

à la tribune : *Je vote la mort,* dit à ses voisins en retournant à sa place : *Pour moi, j'ai voté sans phrase.* La calomnie s'est emparée de ses paroles pour les dénaturer...

M. Fournier (*l'Esprit dans l'histoire*, V^e^ édit., p. 389) donne cette autre explication :

M. de Pongerville lui aurait assuré, sur la foi de Du Festel, un des votants dans le procès de Louis XVI, que l'erreur provenait d'un sténographe du *Moniteur*, qui, pour souligner le « laconisme exceptionnel » de Sieyès, aurait ajouté de sa main les mots « *sans phrase* ».

Or, nous ferons observer que le vote de Sieyès n'eut rien d'exceptionnel. Beaucoup d'autres députés, avant et après lui, en firent autant. D'après *le Moniteur*, six députés de la Sarthe, sur dix, n'ajoutèrent à leur vote aucun mot d'explication. Trois d'entre eux successivement votèrent ainsi la mort : Froger, Sieyès et Letourneur.

Quoi qu'il en soit de cette histoire de sténographe, il est bien clair que l'erreur résulte d'un malentendu très facile à expliquer.

PIÉTRO.

« Banni des États de Gênes avec défense de porter le nom de Piétro. »

Cette phrase d'un bon comique passe pour appartenir à l'un des mélodrames de Bouchardy, notamment à *Gaspardo le pêcheur*, joué à l'Ambigu-Comique le 14 janvier 1837.

Il s'y trouve bien un personnage du nom de Piétro, proscrit pendant vingt-cinq ans ; mais ni dans son rôle ni dans les autres ne figure la célèbre naïveté.

Peut-être s'agit-il ici, comme cela est souvent arrivé, d'une phrase entendue à la première représentation, que l'auteur n'a pas cru devoir laisser subsister dans la brochure. Peut-être aussi n'est-ce qu'une parodie du style de ce dramaturge, chez lequel on a la bonne fortune de rencontrer des tirades telles que celle-ci :

Je l'aimais comme on aime quand on n'a jamais connu sa mère, et que tout l'amour que l'on aurait dépensé sur elle, s'est amassé dans le cœur pour retomber un jour sur la tête de celle que Dieu vous dit d'aimer.

(*Gaspardo*, acte I[er], scène v, rôle de Francesco.)

PIPE.

Pipe-en-Bois.

Le personnage qui fut connu sous ce sobriquet s'appelait de son vrai nom Georges Cavalié. On sait qu'il s'acquit une véritable célébrité par la part bruyante qu'il prit à la chute de *Gaëtana*, d'Edmond About (Odéon, 3 janvier 1862), et à celle d'*Henriette Maréchal*, de MM. de Goncourt (Théâtre-Français, 5 décembre 1865).

Dans un des recueils d'articles qu'il a longtemps publiés sous ce titre : *La Vie parisienne*, M. Émile Blavet (Parisis) a consacré à cette intéressante personnalité, à la date du 3 mars 1885, une étude à laquelle nous empruntons les renseignements suivants.

Voici d'abord le portrait de Pipe-en-Bois, tel que l'auteur nous le dépeint :

Un marron sculpté sur un col de cygne ; un torse de girafe sur des jambes de héron ; des membres de gorille ; des mains de croupier ; des cheveux roux plantés comme des baïonnettes sur un crâne en pain de sucre ; un nez à

l'Hyacinthe ; l'œil atone ; la lèvre lippue, découpée à la diable dans un parchemin jaunâtre et cadavéreux.

Un soir qu'il faisait son entrée à la « Jeune France », une étudiante, frappée de son physique extraordinaire, le baptisa du surnom de *Pipe-en-Bois*, qui lui convenait, et qui lui est resté.

Peu de jours après le 4 septembre 1870, le nouveau gouvernement le prenait comme secrétaire de la délégation de Tours.

Quelques mois plus tard, pendant la Commune, il acceptait les fonctions de directeur des promenades publiques.

Il était peut-être de ceux que voulait désigner M. Edmond About lorsqu'il écrivait dans la préface de sa pièce tombée :

Les véritables meneurs sont les faux étudiants, ces frelons du quartier Latin qui ne font ni leur droit ni leur médecine, bohèmes de profession, gens de lettres en espérance, braillards d'estaminet et quêteurs de petite popularité...

Je me consolerais de la chute de *Gaëtana* si elle pouvait ouvrir les yeux des vrais étudiants et séparer le corps de l'armée de cette queue traînarde et honteuse.

PIPELET.

Pipelet.

Sobriquet infligé à MM. les concierges depuis la publication des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue, où l'on voit le portier Pipelet en butte aux légendaires persécutions du rapin Cabrion.

Alexandre Dumas a raconté dans ses *Mémoires* (t. XIV, 1852, p. 187) comment cette plaisanterie a pris naissance.

Au mois de mars 1829, on donnait au Vaudeville un acte intitulé *la Cour du roi Pétaud*, parodie d'*Henri III et sa cour*, à laquelle Dumas avait collaboré.

Il s'y trouvait une scène où le héros de la pièce demandait à son portier une mèche de ses cheveux, et lui chantait sur l'air *Dormez donc, mes chères amours :*

Portier, je veux
De tes cheveux !

Un soir, en sortant d'un dîner, Eugène Sue et Desmares, le vaudevilliste, se mirent en tête de jouer cette scène au naturel. Ils entrèrent au n° 8 de la Chaussée-d'Antin, et, s'adressant au portier qui se nommait Pipelet, le prièrent de leur donner de ses cheveux pour une princesse polonaise. Le bonhomme eut la naïveté d'y consentir. Ce fut l'origine de tous ses malheurs. Les demandes de cheveux, avec accompagnement de l'air connu, se renouvelèrent avec une telle persistance que le malheureux portier fut pris d'une fièvre cérébrale qui le mit à la mort.

On l'entendait répéter, dans son délire, le fatal refrain qui avait empoisonné son existence.

Cette anecdote fut recueillie et mise au théâtre en 1837, dans le vaudeville : *Portier, je veux de tes cheveux !* de Cogniard, Deslandes et Didier.

Plus tard, en 1842, Eugène Sue tira du même souvenir un des plus amusants épisodes de son roman.

On en trouvera le commencement dans la II^e^ partie, au chap. VIII (*Une maison de la rue du Temple*).

PIQUEUR.

Les piqueurs.

Dans la seconde moitié de l'année 1819, un incident

assez original vint jeter l'émoi dans la partie la plus gracieuse de la population parisienne.

Un certain nombre de femmes, des jeunes filles surtout, se plaignirent d'avoir reçu, en se promenant sur la voie publique, des blessures produites par des instruments pointus que quelques farceurs inconnus auraient dirigés contre les régions les plus proéminentes de leurs personnes.

Voici à ce propos une note émanée de la Préfecture de police, que nous trouvons insérée dans *le Moniteur universel* du 4 décembre 1819 ; elle ne manque pas d'une certaine saveur :

Un particulier, dont on n'a pu se procurer le signalement que d'une manière imparfaite, se fait depuis quelque temps un plaisir cruel de piquer par derrière, soit avec un poinçon, soit avec une longue aiguille fixée au bout d'une canne ou d'un parapluie, les jeunes personnes que le hasard lui fait rencontrer dans les rues, sur les places ou sur les promenades publiques.

Celles sur lesquelles il semble qu'il ait de préférence exercé, jusqu'à ce jour, sa coupable et dangereuse manie, sont les jeunes personnes que *les principes d'une éducation soignée*, une timidité naturelle, ou la crainte d'occasionner un éclat ou du scandale, ont dû empêcher de se plaindre aussitôt qu'elles se sont senties blessées.

La note finissait en engageant tous les citoyens à s'unir à l'autorité pour l'arrestation du coupable jusqu'alors resté insaisissable.

Le même organe cite, à la date du 12 décembre, un extrait du *Journal de Paris* : « Ces bruits répandus par les journaux, disait-on dans cet article, ont jeté dans le public une sorte d'effroi et une alarme telle qu'une demoiselle prend la fuite, si on semble l'approcher de trop près. »

Naturellement l'aventure devait servir de prétexte à la réclame. Aussi lisons-nous dans *l'Indépendant* du 10 décembre une lettre d'un sieur Liébert, pharmacien, rue Saint-Louis, 21, au Marais, recommandant un spécifique contre les piqûres, dont plusieurs, assure l'habile commerçant, lui ont laissé voir quelques apparences venimeuses.

Cet antidote, appliqué à temps, devait arrêter tous les effets dangereux, « qui ne se manifestent ordinairement qu'au bout de quelques heures ».

Inutile de dire que chansons et caricatures égayèrent le public aux dépens des malheureuses victimes de l'introuvable mystificateur.

On publia une plaquette intitulée : *Piqûre à la mode*, complainte, romance et chansons, par un membre de la société *d'Épicure*. Il y eut aussi *les Piqûres en vaudeville*.

Quant aux caricatures, nous en avons trouvé une douzaine, presque toutes anonymes, dont bien peu méritent d'être signalées.

Nous ne nous occuperons que des moins convenables. L'une d'elles, intitulée : *le Résultat d'une piqûre*, représente une femme dans une position... préoccupante.

Nous mentionnerons la suivante comme une des meilleures :

Un ouvrier est en train de garnir d'une cuirasse de sûreté les parties les plus exposées d'une jeune dame fort élégante. On voit pendues au mur plusieurs cuirasses de même forme.

On lit en haut de la feuille :

Par brevet d'invention, cuirasses préservant des piqûres,

et en bas :

Comme ils vont être attrapés !

Une autre estampe, qui traite le même sujet, a pour titre :

Étrennes pour le jour de l'an 1820. Préservatif certain contre la piqûre.

Dans un magasin rempli de cuirasses de toutes grandeurs, une jeune femme essaie l'une de ces plaques protectrices à double convexité.

A droite, un ouvrier forgeron les prépare. Au bas du dessin se trouvent ces détestables vers (air de la *Codaqui*) :

Une doublure en fer-blanc,
La matière est un peu dure,
Mais le soin le plus urgent,
C'est d'éviter la piqûre.
. . . . . .
Ça vous va-t-y bien, ça n'vous bless't-y pas ?

Finalement l'affaire se dénoua devant la police correctionnelle.

Le *Journal de Paris* des 26 janvier et 2 février 1820 rend compte du *Procès d'un individu prévenu d'être un piqueur*.

Comme le rédacteur ne manque pas de le faire observer, cette cause était de nature à *piquer* la curiosité des dames.

Le prévenu était un malheureux garçon tailleur, âgé de 35 ans, nommé Bizeul. Bien que n'ayant pas été pris en flagrant délit, il fut reconnu par quelques-unes des *parties intéressées* et condamné à cinq ans de prison et 500 francs d'amende.

A diverses reprises, notamment à la fin de juin 1895, la police a eu à s'occuper de faits du même genre, qui semblent constituer un cas d'érotomanie parfaitement caractérisé. (Voy. *l'Éclair* des 5 juillet 1895 et 5 juillet 1896.)

L'affaire des piqueurs avait eu un curieux précédent dans les dernières années du règne de Louis XVI.

Mercier rapporte, dans son *Tableau de Paris* (t. XI, p. 353), le cas d'un particulier surnommé le *chevalier Tape-c..*, qui, vers 1788, époque où le volume parut, prenait plaisir à frapper au bas du dos les femmes qui se trouvaient sur son passage.

L'auteur ajoute qu'en général les dames, surtout celles d'un certain âge, ne se montraient pas trop offusquées des mauvaises plaisanteries de ce maniaque.

M. Ch. Lejoncourt a fait figurer le chevalier Tape-c.. dans sa *Galerie des centenaires anciens* et *modernes* (Paris, 1842, p. 231). Selon lui, ce vieillard, chevalier de Saint-Louis, qui n'était connu que sous ce sobriquet, serait mort vers 1802, à l'âge de 117 ou 118 ans. Jusqu'à la fin de sa vie, on le voyait se promener habituellement sur les quais Voltaire et Malaquais. Quand les femmes qu'il frappait s'irritaient de son audace, il leur répondait : « Allez, allez... vous direz que c'est un homme de cent dix-sept ans qui s'est permis cela, et on le lui pardonnera. »

PLACE.

« La place m'est heureuse à vous y rencontrer. »

Molière. *L'École des femmes* (1662) ; acte IV, scène VI, premier vers. — Rôle d'Horace.

PLAIRE.

« On veut avoir ce qu'on n'a pas,
Et ce qu'on a cesse de plaire. »

Philippe et Georgette, comédie en un acte, mêlée

d'ariettes, de Monvel ; musique de Dalayrac. Comédie-Italienne, 28 décembre 1791. Refrain du premier couplet chanté à la scène VIII par M. Bonnefoi.

Fin du 3e couplet :

Notre femme a beaucoup d'appas,
Celle du voisin n'en a guère...
Mais on aime ce qu'on n'a pas,
Et ce qu'on a cesse de plaire.

Ce refrain est une traduction de deux vers de Lucrèce (*De naturâ rerum*, liv. III, v. 1095-1096) :

Sed, dum abest, quod avemus, id exsuperare videtur
Cetera ; post aliud, quum contigit illud, avemus.

(Mais tant que les objets de nos désirs sont encore loin de nous, ils nous semblent bien au-dessus du reste ; puis nous les tenons à peine que nous aspirons à un autre bien.) (Trad. de l'édit. Nisard.)

PLAISIR.

« Ça fait tant de plaisir et ça coûte si peu. »

Mlle Gaussin fut, au XVIIIe siècle, une des plus séduisantes actrices de la Comédie-Française. Les chroniqueurs du temps ne tarissaient pas d'éloges sur les agréments de sa personne et particulièrement sur les charmes de sa voix.

Elle débuta à Paris en 1731, quitta la scène en 1763 et mourut en juin 1767, âgée de cinquante-six ans.

Son désintéressement était devenu proverbial. On lit, dans les *Mémoires* de Bachaumont, à la date du 30 janvier 1762 :

Mlle Gaussin a eu les amants les plus illustres, mais elle a toujours sacrifié l'intérêt au plaisir. Quand on lui repro-

choit son extrême facilité, elle disoit : *Que voulez-vous ? cela leur fait tant de plaisir, et il m'en coûte si peu.* (Londres, 1777, t. I, p. 34, note *a*.)

On a mis en vers cette réponse ingénue :

— Tendre Gaussin, quoi ! si jeune et si belle,
Et votre cœur cède au premier aveu !
— Que voulez-vous ? Cela leur fait, dit-elle,
Tant de plaisir, et me coûte si peu.

Le mot de M^lle^ Gaussin, dont le vrai nom était Gaussem de Labzenay, se trouve deux fois mentionné dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (15 juin 1767 et janvier 1778).

Une chanson d'Arthur Lamy, musique de Ch. Pourny, qui date de 1858, a pour titre et pour refrain :

Ça fait tant d'plaisir et ça coût' si peu.

***

« Car tel est notre bon plaisir. »

Sous l'ancienne monarchie française, les ordonnances, édits, lettres patentes, etc., se terminaient presque invariablement ainsi : « Et afin que ce soit chose ferme et estable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à cesdites présentes... »

Cette phrase était souvent précédée d'une autre, plus courte, indiquant que ces décisions émanaient de la volonté du souverain, et dont on peut citer plusieurs variantes.

Voici celles que nous avons notées en feuilletant la collection des *Ordonnances des rois de France de la troisième race* (21 vol. in-fol., 1723-1849), qui s'arrête au règne de Louis XII :

Tome VI, p. 613 : « Car ainsi nous plaist-il estre fait. »

(Charles VI, à Saint-Victor-lez-Paris, 10 août 1381.) Pendant longtemps, à partir de cette époque, cette formule est celle qui reparaît le plus souvent. Quelquefois elle est ainsi modifiée :

« Car ainsi le voulons et nous plaist estre fait. » (T. XV, p. 111. — Louis XI, septembre 1461.)

T. XVI, p. 286 : « Car tel est nostre vouloir et franche volonté. » (Louis XI, à Tours, décembre 1464.)

Formule qui semble en quelque sorte préparer la suivante :

T. XVII, p. 555 : « Car tel est nostre plaisir. » (Louis XI, à Amboise, 31 octobre 1472.)

C'est le plus ancien exemple de cette variante qui nous soit tombé sous les yeux.

Le comte Louis de Mas Latrie a publié une étude relative à cette formule dans le tome XLII de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1881, p. 560 à 564). Il l'a trouvée souvent employée depuis le règne de Charles VIII jusqu'à celui de Louis XVI, mais nulle part, dans aucune pièce officielle, il n'a rencontré la variante si souvent citée : « Car tel est notre BON plaisir. » Ce n'est, selon lui, qu'après le rétablissement du régime monarchique, en 1804, que Napoléon l'adopta officiellement. Elle resta en usage sous la Restauration.

Nos recherches nous ont cependant fait découvrir, dès la fin du règne de Louis XVI, quelques rares exemples de la fameuse formule dans des pièces parfaitement authentiques.

Ceux qui voudront en avoir la preuve n'ont qu'à se reporter aux minutes des lettres patentes ci-après désignées, conservées aux Archives nationales, dans le carton coté X^{1B} 9082 :

1° Liasse de décembre 1787.

Lettres de subrogation de M^tre Langlois de Pomeure au lieu de M^tre de Chavanne... en faveur des créanciers de Vigny de Gravilles. — Donné à Versailles, le 3 novembre 1787. — Registrées en parlement le 31 décembre 1787.

2° Liasse de janvier 1788.

Lettres patentes confirmatives d'un traité fait entre le chapitre de S^t Thugal de Laval et M. le duc de la Trémoille. — Versailles, juillet 1787. — Registrées le 11 janvier 1788.

3° Liasse de février 1788.

Privilège de quatre étaux à boucher en faveur du sieur Maindorge. — Versailles, 27 janvier 1788. — Registré le 26 février 1788.

Ces trois pièces portent en toutes lettres : « Car tel est notre BON plaisir », et il est fort probable qu'on en trouverait d'autres exemples.

Comme l'a très justement fait observer M. de Mas Latrie (p. 562), il ne faut jamais s'en rapporter au texte des pièces imprimées. On risquerait fort d'être induit en erreur par des ouvrages qui semblent présenter de sérieuses garanties d'exactitude. Nous citerons notamment l'*Appendice* que M. Chéruel a placé à la fin des *Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne* (1665-1666) dans l'édition de 1856. Dans un extrait du *Journal* du greffier Dongois, on lit, à la page 334 : « Car tel est nostre bon plaisir. »

Or, la copie dont s'est servi M. Chéruel, cotée aux Archives U, 750, porte simplement au fol. 72, ligne 7 : « Car tel est nostre plaisir. »

Autre exemple, emprunté à une de nos plus importantes publications : la *Revue des questions historiques*. La livraison du 1^er juillet 1882 contenait, reproduite d'après les registres du parlement, une lettre de

Louis XIV en date du 11 avril 1655, portant la fameuse formule avec les mots « bon plaisir » (p. 611). Vérification faite, l'original, ou plutôt la copie transcrite dans le registre coté X^{1A} 8390, aux Archives, ne contient que ces mots en abrégé : « *Car tel est nostre plaisir.* » (*Conseil secret*, fol. 88, v°.)

Un passage des *Mémoires* de Sully a pu faire croire que la formule de chancellerie contenant les mots « bon plaisir » était, au XVI^{e} siècle, d'un usage courant. On y lit en effet :

> Il (François I^{er}) laissa en instruction et en pratique à ses successeurs, de ne requerir plus le consentement des peuples, pour obtenir des secours et des assistances d'eux, ains de les ordonner de pleine puissance et authorité royale, sans alleguer autre cause ny raison, que celles de tel est nostre bon plaisir.

Un peu plus loin, il est question des « dominateurs » qui « croyent n'y avoir point d'autres loix ni d'autres reigles de droict que leurs seules absoluës volontez,... et qui sont en possession de n'alleguer autres causes ny raisons de leurs commandemens, sinon celles de tel est leur bon plaisir ».

(Édit. in-fol. de 1664, t. II, p. 580 et 586.)

Dans un article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1893, t. LIV, p. 86), M. Louis Demante a signalé de nombreux documents, dont l'un remonte à 1326, où l'expression de « bon plaisir », indépendante de toute formule, est employée dans le sens de plaisir, volonté, et non dans celui de caprice, fantaisie, qu'on a voulu lui attribuer. Quelques-uns de ces exemples, où il s'agit du bon plaisir royal, font comprendre pourquoi le gouvernement monarchique a pu être appelé « régime du bon plaisir ».

*
* *

« C'est toujours avec un nouveau plaisir... »

La fête du roi Louis-Philippe se célébrait tous les ans le 1er mai, jour de la Saint-Philippe.

La Caricature, le journal de Philipon, qui harcelait de ses incessantes plaisanteries le roi, sa famille et ses ministres, ne manquait pas cette occasion de lui décocher quelque nouveau trait de sa joyeuse satire.

Le 1er mai 1833, en réponse au compliment du président de la Cour des comptes, Louis-Philippe avait employé cette formule pour laquelle il avait une préférence marquée :

C'est toujours avec plaisir que je reçois vos vœux.

Au préfet de la Seine il disait :

C'est toujours pour moi une nouvelle jouissance que celle de me retrouver parmi vous. (*Moniteur* du 3.)

La Caricature s'empressa de proposer, dans son numéro du 16 mai, un projet de compliment du comte Pozzo di Borgo pour l'année suivante, avec une réponse du roi commençant par ces mots :

C'est toujours avec un nouveau plaisir que je reçois les félicitations des puissances étrangères.

Ce qu'il y a de bien amusant, c'est que la réponse adressée par le roi à l'ambassadeur de Russie, le 1er mai 1834, reproduisait *presque textuellement* la phrase suggérée par *la Caricature*. Elle débutait ainsi :

C'est toujours avec plaisir que je reçois les félicitations du corps diplomatique. (*Moniteur* du 2 mai.)

Terminons par une anecdote tragi-comique que raconte M. Maxime Du Camp dans ses *Souvenirs de l'année 1848*. (Paris, 1876, in-18.)

Dans la journée du 24 février, un petit nombre de Parisiens, poussés plutôt par la curiosité que par le désir de nuire, pénétrèrent dans la cour presque déserte des Tuileries, puis dans les appartements du château que le roi venait d'abandonner.

Dans la salle du Trône, écrit M. Du Camp (p. 95), un homme assez bien vêtu s'était assis sur le grand fauteuil doré recouvert de velours rouge ; on faisait toutes sortes de momeries autour de lui, on le saluait jusqu'à terre ; il dit :

« Messieurs, c'est toujours avec un nouveau plaisir que je me trouve au milieu de vous. » — On éclata de rire, car cette phrase, qui avait souvent servi d'exorde aux « discours du trône », était, depuis longtemps, l'objet de la raillerie des petits journaux.

PLAN.

Le « plan » du général Trochu.

Pendant les longues heures d'angoisse du siège de Paris, le général Trochu, qui a encouru le reproche de trop discourir, convaincu de son impuissance à rompre le cercle de fer qui étreignait la grande ville, s'efforçait de relever le moral de la population, si cruellement éprouvée.

C'est dans une lettre qu'il adressa le 14 octobre au maire de Paris, qu'il dévoila l'existence du plan mystérieux auquel on a si souvent fait allusion.

Après avoir rappelé les sinistres pressentiments dont il avait été saisi en entendant, au mois de juillet, le

peuple crier : « A Berlin ! », et qu'on devait trouver un jour consignés dans son testament déposé chez Me Ducloux, notaire, le général se déclarait plein d'espoir, et résolu à ne pas céder à la pression de l'impatience publique.

Je suivrai jusqu'au bout, disait-il, le plan que je me suis tracé, sans le révéler.

Il terminait en demandant aux Parisiens de lui conserver leur confiance.

(*Journal officiel* du 15 octobre.)

Si nous citons ce document, c'est sans aucune pensée de malveillance à l'égard d'un homme d'honneur, qui, s'il ne put triompher de difficultés peut-être insurmontables, fut constamment animé des plus nobles intentions, et devait se sentir écrasé de sa double responsabilité comme président du gouvernement et gouverneur de Paris.

Le plan du général Trochu, dont il a plus d'une fois parlé, notamment devant la commission d'enquête le 18 juin 1872, consistait en une sortie par la Basse-Seine, ayant Rouen pour objectif, et devait permettre à l'armée assiégée d'opérer sa jonction avec les armées de province.

Ce projet, conçu et soigneusement élaboré par le général Ducrot, avait été adopté par le gouvernement de Paris. On en trouvera les détails dans *la Défense de Paris*, par le général Ducrot, t. I, p. 316 à 320.

Nous n'avons pas à l'apprécier ici ; mais son exécution aurait été, d'après plusieurs autorités compétentes, sinon impossible, du moins des plus périlleuses. (Voy. Duquet, *Paris, Thiers, le plan Trochu*, p. 153 et suiv.).

Les Parisiens, dont la gaieté résiste aux plus dures

épreuves, improvisèrent et répétèrent une chanson dont M. Francisque Sarcey a recueilli ce couplet, sur l'air : *On va lui percer le flanc* :

Je sais le plan de Trochu,
Plan, plan, plan, plan, plan !
Mon Dieu ! quel beau plan !
Je sais le plan de Trochu ;
Grâce à lui rien n'est perdu !

Quand, sur du beau papier blanc,
Il eut écrit son affaire,
Il alla porter son plan
Chez maître Ducloux, notaire.

C'est là qu'est l'plan de Trochu ;
Plan, plan, plan, plan, plan !
Mon Dieu ! quel beau plan !
C'est là qu'est l'plan de Trochu !
Grâce à lui rien n'est perdu !

(*Le Siège de Paris*, 1871, p. 129-130.)

Les curieux trouveront le texte complet de cette chanson dans le supplément du journal *le Grelot* du 20 août 1871.

PLEUVOIR.

« S'il eût moins plu, ça m'eût plus plu. »

Dans une revue de l'année 1860, intitulée *Gare l'eau !* de MM. Saint-Agnan Choler et Louis Abraham, jouée au célèbre théâtre Bobino le 1er janvier 1861, Carcassou, le protagoniste de la pièce, chantait ce couplet du vaudeville final :

Il a tant plu qu'on ne sait plus
Pendant quel mois il a plus plu.

Mais le plus sûr, c'est, au surplus,
Qu' s'il eût moins plu, ça m'eût plus plu.

La plaisanterie était loin d'être neuve, sauf peut-être pour la jeune génération d'alors. *Le Charivari* du 30 août 1838 contenait un premier article ayant pour titre :

Comme quoi il nous a plu qu'il plût au ciel qu'il plût, ce qui nous a plus plu que s'il ne lui eût pas plu qu'il plût.

La fête qui avait eu lieu la veille, en l'honneur de la naissance du comte de Paris, avait été attristée par une forte pluie.

PLOMB.

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? »

Racine. *Athalie* (1691) ; acte III, scène VII, v. 1142. Joad prophétise la ruine de Jérusalem.

L'auteur suppose, comme il l'explique dans sa préface, que Joad « voit en esprit le funeste changement de Joas qui, après trente années d'un règne fort pieux, s'abandonna aux mauvais conseils des flatteurs, et se souilla du meurtre de Zacharie, fils et successeur de ce grand prêtre ».

PLUIE.

Les pluies d'argent de la rue Montesquieu.

Au mois d'août 1819, la population parisienne fut fort émue par la nouvelle que chaque soir, au carre-

four où aboutissent la rue Montesquieu et la rue du Bouloy, il pleuvait des pièces d'argent.

Cette plaisanterie, qui était évidemment l'œuvre de quelque mystificateur, occasionna des attroupements, et des arrestations nombreuses s'ensuivirent.

Le Constitutionnel en fait mention dans ses nos des 12, 16 et 17 août.

Le Moniteur universel du 14 août publiait la note suivante :

Au mois de septembre 1817, des rassemblements se formaient tous les soirs, à onze heures, au coin des rues Montesquieu et du Bouloy ; ils étaient occasionnés par la chute de quelques pièces de monnaie jetées par les fenêtres d'une maison située dans ce carrefour. Toutes les recherches furent vaines pour découvrir d'où et par qui étaient jetées ces pièces. On a recommencé depuis quelques jours le même amusement, qui attire de nombreux amateurs parmi lesquels l'autorité se borne à maintenir l'ordre.

La même feuille annonçait, le 18 août, que l'on avait arrêté rue de Bondy de nombreux voleurs et forçats évadés. Quarante-huit personnes furent condamnées, ce qui dut mettre fin à ces scènes de désordre.

Ce « faits divers », aujourd'hui très oublié, jouissait autrefois d'une grande notoriété.

PLUME.

Quoi de plus léger que la plume?...

Premier vers d'un quatrain bien connu que l'on a fait figurer parmi les œuvres de Piron sous le titre : *Dialogue entre Frédon et moi, tiré de ce distique :*

Quid levius pluma ? Flumen. Quid flumine ? Ventus.
Quid vento ? Mulier. Quid muliere ? Nihil.

P. Quoi de plus léger que la plume ?
F. L'onde. — *P.* Que l'onde ? — *F.* L'air. — *P.* Fort bien.
C'est parler en grivois qui fume.
Que l'air ? — *F.* La femme. — *P.* Qu'elle ? — *F.* Rien.

(*Œuvres complètes*, édit. Rigoley de Juvigny, t. VII, p. 157.)

L'auteur du distique latin, dont il existe plusieurs variantes, serait Sénèque (?), d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne signalé par Petrus Lambecius dans son Catalogue (1769, tome II, p. 830, C).

M. Hippolyte Lucas en a donné cette autre traduction :

Qu'est-il de plus léger que la plume légère ?
— La poussière.
— Mais après la poussière ? — Ah ! c'est le vent ! — Eh bien,
Après le vent ? — La femme. — Après la femme ? — Rien.

(*Heures d'amour*, 1844, p. 100.)

POÈME.

Un poème jamais ne valut un dîner.

Ce vers est le dernier du IV^e^ chant de la *Gastronomie*, poème de Berchoux (1765-1839), publié dans le premier volume de ses Œuvres (Michaud, 1829).

Plusieurs vers de ce poème sont restés fameux. Nous rappellerons les suivants.

Chant II, p. 54 :

Jouissez lentement, et que rien ne vous presse ;
Gardez qu'en votre bouche un morceau trop hâté
Ne soit en son chemin par un autre heurté.

Chant III, p. 69 :

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne.

Chant IV, p. 82 :

On doit récompenser un bon cuisinier par des éloges publics :

. . . . . Mon ami, dites-lui,
Ton maître est satisfait, et doit l'être aujourd'hui,
Du meilleur des festins regarde ce qui nous reste.

POLOGNE.

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Ce vers, que Voltaire a placé dans son *Épître à l'Impératrice de Russie, Catherine II* (1771, v. 56), était emprunté au passage suivant d'une épître du roi de Prusse à son frère :

Lorsque Auguste buvait, la Pologne était ivre ;
Lorsque le grand Louis brûlait d'un tendre amour,
Paris devint Cythère, et tout suivit la Cour.

Il s'agit de Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne (1696 — mort couvert de mépris après 1763).

***

« Vive la Pologne, monsieur! »

On sait que M. Charles Floquet passe pour avoir proféré ce cri sur le passage du tsar Alexandre II, lors

du séjour de ce souverain à Paris pendant l'Exposition universelle de 1867 (du 31 mai au 12 juin).

Dans la journée du 4 juin, l'empereur de Russie, étant allé visiter le musée de Cluny, fut accueilli par un groupe hostile qui hurla *Vive la Pologne !*

De là il se rendit au Palais de justice où pareille réception l'attendait.

La Gazette des Tribunaux du 6 juin reproduit un article du *Siècle*, ainsi conçu :

Au moment où Alexandre II s'apprêtait à gravir les marches du grand escalier, des cris énergiques de « Vive la Pologne ! » ont été poussés par plusieurs avocats en robe.

L'Empereur a alors changé de direction et est allé à la Sainte-Chapelle, où une manifestation du même genre l'accueillit. Il est sorti presque immédiatement et est monté en voiture.

Le Siècle, dit *la Gazette*, aurait pu ajouter que ce cri, poussé par quatre avocats seulement, avait été immédiatement couvert par les énergiques protestations de ceux qui les entouraient.

Parmi ces quatre avocats, on désigna plus particulièrement M. Charles Floquet.

Deux jours après, le 6 juin, avait lieu l'attentat de Berezowski.

Le journal de M. Granier de Cassagnac, profondément ému de cette tentative criminelle, s'indigna non seulement contre l'assassin, mais contre les insulteurs, et nous trouvons dans *le Pays* du 8 un article prenant à partie M. Floquet avec une violence extrême.

Cet article débutait ainsi :

Lorsque M. Floquet, avocat et rédacteur du *Siècle*, s'est avancé vers l'Empereur de Russie, qui visitait le Palais de justice, et, levant sa toque, a crié : « Vive la Pologne ! »

M. le général Lebœuf, qui accompagnait le czar, lui a répondu :

« — Vous faites là, Monsieur, une chose qui n'est pas dangereuse pour vous et qui n'est pas polie. »

M. Floquet, dit-on, a répliqué :

« — Je suis dans mon droit. »

Cela finissait par cette phrase insultante :

Tout le monde a trouvé l'épithète que mérite une telle action ; et M. Floquet n'aura certainement pas de peine à la deviner.

Pour toute la rédaction du *Pays*,
JACQUES DE LATOUCHE.

M. Floquet provoqua le signataire de l'article, et il s'ensuivit un duel à l'épée, dont le compte rendu parut dans le même journal du 12 juin. M. Floquet avait reçu à la main deux blessures sans gravité.

Depuis ce temps, le souvenir de cette coupable gaminerie resta attaché au nom de M. Floquet, qu'elle contribua d'ailleurs quelque peu à mettre en évidence.

Quelque temps avant la constitution de son ministère (3 avril 1888), M. Floquet essaya de se justifier de l'accusation qui n'avait cessé de peser sur lui, et parvint à rentrer en grâce auprès du gouvernement russe. On se souvient que, vers cette époque, il reçut à sa table l'ambassadeur du tsar, M. le baron de Mohrenheim.

Peu de jours après la mort de M. Floquet (18 janvier 1896), l'authenticité de son mot fut remise en question. M. Jules Claretie, entre autres, dans *le Temps* du 23 janvier, l'attribua, d'après M. Floquet lui-même, à Gambetta.

Il résulte des témoignages et documents recueillis par le journal *l'Éclair* des 6, 7, 9, 11 et 18 février suivants, que cette nouvelle attribution aurait été inventée

et lancée jadis par M. Andrieux, et que M. Floquet était bien parmi ceux qui ont crié ou dit : « Vive la Pologne ! »

POMME.

Pour une année où il y a des pommes, n'y a pas de pommes, mais pour une année où n'y a pas de pommes, y a des pommes.

On retrouve cette plaisanterie si connue dans *la Fille du Paysan*, drame en cinq actes de MM. Anicet-Bourgeois et Ad. d'Ennery, représenté à la Gaîté le 8 janvier 1862.

Acte II, scène IV :

HÉLÈNE. — La récolte sera-t-elle bonne, monsieur Champloux ? aurons-nous des pommes, cette année ?

CHAMPLOUX (paysan). — Je vas vous dire : pour une année qu'y a des pommes, y a pas de pommes ; mais pour une année qu'y a pas d'pommes, y a des pommes.

Le mot semble pris sur nature. Il a dû être dit par un Normand et les auteurs n'auront probablement fait que se l'approprier. Il méritait assurément d'être vulgarisé.

POMPIER.

Le pompier du 15 mai.

Vieille histoire, bien oubliée aujourd'hui, mais qui eut son heure de célébrité.

Le 15 mai 1848, après l'envahissement de la Chambre par le flot populaire, l'émeute, se croyant maîtresse

de la situation, se porta à l'Hôtel de ville pour y installer un gouvernement provisoire représenté par Barbès, Blanqui, Raspail, Proudhon, Albert, etc. Le cortège était accompagné par un pompier qui présida à cette solennité.

Tous les journaux, dit *le Charivari* du 17, parlent aujourd'hui de ce personnage, reconnaissable à son casque, surmonté d'un plumet rouge qui se balançait au-dessus de la foule comme un plumeau époussetant les plaines de l'air. On l'a vu à l'Assemblée nationale, on l'a aperçu sur les quais, on l'a admiré même à l'Hôtel de ville. Il se multipliait, il était partout à la fois, calme dans sa force et les mains dans ses poches.

Le même journal raconte, dans l'un des numéros suivants, que ledit pompier, s'étant enfui par la cheminée quand la garde nationale vint mettre la main au collet du nouveau gouvernement, passa la nuit sur le toit, n'osant descendre ; il dissimulait son casque et s'en servait, en le suspendant à une corde, pour puiser quelque nourriture par les cheminées dans la marmite des particuliers.

Les anecdotes relatives au pompier défrayèrent pendant plusieurs mois les chroniques et les caricatures des journaux, tels que *le Charivari*, *la Revue comique*, etc.

POPULARITÉ.

« La popularité? c'est la gloire en gros sous. »

Victor Hugo. *Ruy Blas* (1838) ; acte III, scène v, don Salluste à Ruy Blas.

PORTE.

« Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. »

Ce proverbe a pour origine une scène du *Grondeur*, une des meilleures comédies de Brueys et Palaprat (trois actes), représentée au Théâtre-Français le 3 février 1691.

On y trouve au Ier acte, scène VI, le dialogue suivant entre le médecin Grichard (le grondeur) et son valet Lolive :

M. GRICHARD, *furieux de ce que Lolive l'a laissé frapper deux heures à la porte.* — Que ne laisses-tu la porte ouverte ?

LOLIVE. — Eh ! monsieur, vous me grondâtes hier à cause qu'elle l'étoit : quand elle est ouverte, vous vous fâchez ; quand elle est fermée, vous vous fâchez aussi ; je ne sais plus comment faire...

. . . . . .

M. GRICHARD. — Te tairas-tu ?

LOLIVE. — Monsieur, je me ferois hacher ; *il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* : choisissez ; comment la voulez-vous ?

POSSÉDER.

« Je ne possède rien... prenez-en la moitié. »

Un des vers les plus comiques des *Buses graves*, parodie des *Burgraves*, en trois actes et en vers, de MM. Dupeuty et F. Langlé. (Variétés, 22 mars 1843.) Acte I, scène VIII.

Lagobe, au mendiant :

Soyez le bienvenu... chez nous tout se partage,
Mon cœur garde toujours un coin pour la pitié,
Je ne possède rien... prenez-en la moitié ! »

Il est presque superflu de rappeler que ce trait est relatif au passage du drame de Victor Hugo où le vieux burgrave Job,

> Isolé, foudroyé, réprouvé, mais resté
> Debout dans sa montagne et dans sa volonté,

offre à un mendiant, qui n'est autre que l'empereur Frédéric Barberousse, l'hospitalité dans son antique manoir d'Heppenheff, et met à ses pieds le peu qu'il possède :

> Nom, épée et château, tout est à vous, mon hôte.
> Maintenant parlez-nous à cœur libre, à voix haute.

(*Les Burgraves* ; Théâtre-Français, 7 mars 1843. — I^re^ partie, scène VII.)

Le vers des *Buses graves* rappelle beaucoup cette généreuse disposition qui figurait, a-t-on dit, dans le testament de Rabelais :

> Je n'ai rien de vaillant ; je dois beaucoup, je donne le reste aux pauvres.

POURRIR.

« Il y a quelque chose de pourri dans l'empire de Danemark. »

Au I^er^ acte de l'*Hamlet* de Shakespeare (scène IV), au moment où Hamlet suit le fantôme de son père, l'officier Marcellus dit :

> Something is rotten in the state of Denmark.

Nous donnons ici la traduction la plus généralement adoptée.

François Guizot interprétait ainsi, peut-être avec moins de justesse, le vers de Shakespeare :

Il y a quelque chose de vicieux dans la situation du Danemark.

(Édit. Ladvocat, 1821, t. I, p. 213.)

La tragédie d'*Hamlet* date d'environ 1600.

POUSSIÈRE.

« Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. »

Bible. Genèse, chap. III :

19. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré : car vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre.

(Trad. Le Maistre de Sacy.)

PRÉ.

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.

Début d'une des plus gracieuses et des plus fameuses poésies de M^me^ Deshoulières, intitulée : *Vers allégoriques à mes enfants.*

Elle fut écrite en janvier 1693, à l'époque où M^me^ Deshoulières venait de perdre son mari.

(*Poésies de M^me^ et de M^lle^ Deshoulières*, Paris, 1732, tome II, p. 88.)

PRÊTRE.

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrons le cou du dernier roi.

Telle est l'odieuse variante que l'on cite vulgairement d'une pensée exprimée sous une forme très différente par Diderot dans son dithyrambe pour la Fête des Rois, intitulé *les Éleuthéromanes, ou Abdication d'un roi de la fève*. Cette pièce, composée en 1772, ne put être imprimée qu'après la Révolution.

Voici le texte exact de la neuvième antistrophe, tel qu'il fut inséré dans *la Décade philosophique* du 30 fructidor an IV (16 septembre 1796), conformément au manuscrit de l'auteur :

J'en atteste les temps ; j'en appelle à tout âge ;
Jamais au public avantage
L'homme n'a franchement sacrifié ses droits ;
S'il osait de son cœur n'écouter que la voix,
Changeant tout à coup de langage,
Il nous dirait, comme l'hôte des bois :
« La nature n'a fait ni serviteur ni maître ;
Je ne veux ni donner ni recevoir de lois ; »
Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
Au défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Diderot ne faisait ici que rappeler en plaisantant un vœu exprimé sérieusement dans le testament de Jean Meslier, ce fameux curé d'Étrépigny (mort en 1733), qui confessa à ses paroissiens qu'il n'avait jamais cru un mot de ce qu'il leur avait enseigné pendant sa vie.

La seconde partie de ce testament contient cette phrase prodigieuse :

Je voudrais, et ce sera le dernier comme le plus ardent de mes souhaits, *que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier prêtre.*

Le citoyen Naigeon, trouvant un tel vœu « très patriotique », ne manqua pas de faire figurer un si précieux document dans son Dictionnaire de *Philosophie ancienne et moderne* (qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*).

Dans son *Cours de Littérature ancienne et moderne* (XVIII[e] siècle, livre IV, chap. III, section VI), La Harpe, saisissant l'occasion d'attaquer Diderot, n'hésite pas à choisir la variante la plus répandue, sans se soucier d'en établir l'authenticité :

Je demanderai, dit-il, s'il n'a pas donné le résultat général de sa doctrine dans ces deux vers, qui en sont comme le couronnement :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrons le cou du dernier roi.

PRINCESSE.

« C'est nous qui sons les princesses. »

Naïveté de parvenue attribuée quelquefois à la maréchale Lefebvre (M[me] Sans-Gêne), mais dont la tradition fait plus généralement honneur à M[me] Flocon, qui l'aurait prononcée, après la révolution de 1848, dans les salons de l'Hôtel de ville. Son mari, Ferdinand Flocon (1800-1866), fut alors nommé membre du gouvernement provisoire et ministre de l'agriculture et du commerce.

D'après Alphonse Karr (*le Siècle des microbes*, 1891, p. 257), le mot : « C'est nous qu'est les princesses ! » aurait été dit pour la première fois par une des « femelles » des citoyens qui occupèrent les Tuileries en février 1848, s'affublant des robes de la reine et des princesses et couchant dans les lits de la famille royale avec leurs... époux.

PRINTEMPS.

« C'est pour savoir
Si le printemps s'avance. »

Souvenir d'une ronde populaire, connue surtout par un couplet qui fut intercalé dans *l'Auberge des Adrets*, lorsque ce drame fut repris à la Porte-Saint-Martin, le 22 janvier 1832.

Au II[e] acte, scène VI, Robert Macaire (sous le nom de Rémond) chantait :

La tendre Annette
S'en va seulette
Sous la coudrette
Chanter le Robin des bois.

BERTRAND.

Pourquoi ?

ENSEMBLE.

C'est pour savoir
Si le printemps s'avance
Pour chasser l'échéance
De nos climats d'hiver.
Tra, la, la, la...

Une variante de cette romance était chantée par Robert Macaire dans la pièce de ce nom (Folies-Dramatiques, 14 juin 1834. — 1[er] tableau, scène IV).

PROCUSTE.

Le lit de Procuste.

Au nombre des exploits que la légende prête à Thésée, figure le châtiment de l'atroce brigand Damastes, surnommé Procuste, ou plus exactement Pro-

cruste (Προκρούστης, du verbe Προκρούειν, qui signifie allonger en frappant).

Lorsqu'un étranger tombait entre ses mains, ce misérable le plaçait sur un lit, et, selon sa taille, coupait toutes les parties du corps qui dépassaient, ou le tirait par les pieds jusqu'à l'allonger à la mesure du lit.

Thésée délivra l'Attique de ce monstre en lui faisant subir le même supplice.

(Plutarque, *Vie de Thésée*, chap. XI, 1. — Diodore de Sicile, livre IV, chap. LIX, 5.)

PROIE.

« Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie. »

Racine. *Phèdre* (1677) ; acte II, scène V, v. 626. Phèdre à Hippolyte :

> On ne voit point deux fois le rivage des morts,
> Seigneur. Puisque Thésée a vu les sombres bords,
> En vain vous espérez qu'un dieu vous le renvoie ;
> Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

Vers parodié par Regnard, dans *le Légataire universel* (9 janvier 1708).

Crispin, apprenant que Géronte est sorti de sa léthargie, s'écrie (acte IV, scène VIII) :

> Voilà donc le défunt que le sort nous renvoie !
> Et l'avare Achéron lâche encore sa proie !

PROPRIÉTÉ.

« La propriété, c'est le vol. »

Cette sentence fameuse fut émise par Proudhon dans son livre intitulé : *Qu'est-ce que la propriété ?*

Le premier des deux mémoires dont se compose l'ouvrage parut en 1840, sous le titre : *Recherches sur le principe du droit et du gouvernement.*

Le chapitre 1er débute ainsi :

Si j'avais à répondre à la question suivante : *Qu'est-ce que l'esclavage ?* et que d'un seul mot je répondisse : *C'est l'assassinat,* ma pensée serait d'abord comprise... Pourquoi donc à cette autre demande : *Qu'est-ce que la propriété ?* ne puis-je répondre de même : *C'est le vol,* sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transformée ?

Il me plaît, ajoute l'auteur, de mettre la dernière pensée de mon livre au commencement ; je suis toujours dans mon droit.

Nous ne suivrons pas, bien entendu, M. Proudhon dans les longs développements de sa thèse paradoxale, qui fit malheureusement trop de prosélytes.

Rappelons que, pour dissiper le trouble extrême que les théories socialistes et communistes avaient jeté dans les esprits, M. Thiers, s'arrachant à ses études sur le Consulat et l'Empire, écrivit en 1848 son traité *Du Droit de propriété*, sur l'instante prière de ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques. (Dans les *Petits Traités* publiés par cette Académie.)

On reverra avec plaisir, à propos des théories de Proudhon sur la propriété, la série des *Études sociales* de Cham.

Les rêveries de Proudhon ont été mises à la scène dans une pièce intitulée : *La propriété, c'est le vol,*

« folie socialiste » de MM. Clairville et Jules Cordier, jouée au Vaudeville le 28 novembre 1848.

Le comte Joseph d'Estourmel raconte dans ses *Derniers souvenirs*, à la date du 3 décembre 1848, que Proudhon s'étant pris de querelle avec Félix Pyat, en avait reçu un soufflet en échange d'un coup de poing :

M. Proudhon, ajoute cet aimable écrivain, avait eu ses lunettes brisées sur son nez, ce qui, dans un combat de ce genre, équivaut à un cheval tué sous lui. Ce qui lui a été le plus sensible, assure-t-on, c'est le mot dont M. Pyat a accompagné son soufflet :

« *Je vous le donne*, aurait-il dit, *en toute propriété.* » — « *Il ne l'a pourtant pas volé*, » dit un témoin.

On a souvent rapproché du mot de Proudhon une phrase que Brissot de Warville, le futur conventionnel, écrivait dans ses *Recherches sur le droit de propriété et le vol.*

Assimilant au vol la propriété exclusive, telle que la société l'a établie, il la déclarait « un délit véritable dans la nature ». (*Bibliothèque philosophique du législateur*, t. VI, 1782, p. 293.)

C'est plus justement encore, il nous semble, qu'on a cité, comme un des devanciers de Proudhon, le général de l'Empire Caffarelli Du Falga (1756-1799). A.-V. Arnault, l'académicien, raconte qu'un jour on lisait devant lui le début du premier *discours* de Rousseau *sur l'inégalité des conditions :*

« Le premier qui ayant enclos un terrain osa dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. » Du Falga dit : « Je prétends que les lois qui consacrent la propriété consacrent une usurpation, un vol. »

(*Souvenirs d'un sexagénaire*, t. IV, 1833, p. 111.)

***

La propriété reste debout, assise...

Célèbre phrase due à M. Troplong, qui commençait ainsi l'introduction de son mémoire sur *la Propriété d'après le code civil* :

Au milieu de tant d'institutions qui tombent ou vieillissent, la propriété reste *debout, assise* sur la justice et forte par le droit.

(*Petits Traités* de l'Académie des sciences morales et politiques, 2e livr., 1848.)

PROSE.

Faire de la prose sans le savoir.

Molière. *Le Bourgeois gentilhomme* (1670) ; acte II, scène IV :

M. JOURDAIN. — Quoi ? quand je dis : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles, et me donnez mon bonnet de nuit, » c'est de la prose ?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE. — Oui, Monsieur.

M. JOURDAIN. — Par ma foi ! il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien...

Molière paraît s'être moqué ici d'une naïveté semblable attribuée au comte de Soissons, et mentionnée dans une lettre de Mme de Sévigné du 12 juin 1680, qui débute ainsi :

Comment, ma fille ? J'ai donc fait un sermon sans y penser ? J'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons, quand on lui découvrit qu'il faisoit de la prose.

PROSTITUER.

« Chambre prostituée. »

Expression devenue fameuse dans des circonstances que nous allons faire connaître. Le 2 avril 1833, l'excellent M. Viennet, poète et député, provoqua un violent tumulte à la Chambre en dénonçant le journal républicain *la Tribune* qui, dans son numéro du matin, contenait de graves injures contre l'orateur lui-même, homme parfaitement estimable, et contre l'Assemblée tout entière.

Il y relevait notamment cette phrase :

O le bon billet de La Châtre que nous donne là cette Chambre prostituée.

Une pareille insulte souleva dans les centres une rumeur d'indignation.

Le sieur Lionne, gérant de *la Tribune*, appelé à la barre de l'Assemblée, comparut dans la séance du 16 avril.

Il chargea de sa défense deux de ses collaborateurs, Godefroy Cavaignac et Armand Marrast, le rédacteur en chef.

Ce dernier, loin d'atténuer l'inconvenance des expressions incriminées, s'efforça de les mettre en relief et s'exprima avec cette éloquence que rend toujours facile l'oubli de toute modération.

Passant en revue les différentes Chambres qui s'étaient succédé depuis le début de la Restauration, et leur appliquant à toutes la qualification de *prostituée*, il terminait ainsi sa tirade :

La Chambre qui entassa emprunt sur emprunt, qui prodigua les fonds secrets, qui maintint les privilèges, ... qui jeta honneur, dignité nationale, trésor public à la voirie des loups-cerviers, — *prostituée ! prostituée !*

Grâce peut-être à cette insolente plaidoirie, Lionne fut condamné à trois ans de prison et dix mille francs d'amende... mais le mot resta.

PROTÉGÉ.

Le « protégé de l'empire ».

Dans une séance matinale du 24 mai 1873, à l'Assemblée nationale, M. Thiers, président de la République, prit la parole à l'occasion d'une demande d'interpellation du duc de Broglie « sur la nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice ». M. de Broglie ayant insinué que le gouvernement était sous la dépendance du parti radical, M. Thiers terminait ainsi son discours :

Je remercie l'orateur de ses sentiments compatissants... qu'il me permette de lui rendre la pareille et de lui dire aussi que moi je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous ; mais il sera un protégé aussi, je vais lui dire de qui, d'un protecteur que l'ancien duc de Broglie aurait repoussé avec horreur, il sera le protégé de l'empire.

(*Journal officiel*, p. 3313, col. 1.)

On sait que, le soir même, M. Thiers était démissionnaire.

PRUDENCE.

Prudence, célérité, discrétion.

Devise traditionnelle qui caractérise et résume assez

exactement les réclames des bureaux de renseignements et des agences matrimoniales.

Sans remonter jusqu'à Platon qui aurait déjà eu l'idée de ces sortes d'agences, comme nous l'apprend M. Éd. Fournier dans *le Vieux-Neuf* (tome II, p. 72), nous dirons que, dans les temps modernes, Montaigne paraît avoir parlé le premier des *bureaux d'adresses* dans ce passage de ses *Essais* (livre I, 1580, chap. XXXIV) :

Feu mon pere, homme, pour n'estre aydé que de l'experience et du naturel, d'un iugement bien net, m'a dict aultrefois qu'il avoit désiré mettre en train qu'il y eust ez villes certain lieu désigné, auquel ceulx qui auroient besoing de quelque chose se peussent rendre, et faire enregistrer leur affaire à un officier estably pour cet effect : comme, « Ie cherche à vendre des perles ; Ie cherche des perles à vendre ; Tel veut compaignie pour aller à Paris ; Tel s'enquiert d'un serviteur de telle qualité ; Tel d'un maistre ; Tel demande un ouvrier ; qui cecy, qui cela, chascun selon son besoing. » Et semble que ce moyen de nous entr'advertir apporteroit non legiere commodité au commerce publicque ; car a touts coups il y a des conditions qui s'entrecherchent, et pour ne s'entr'entendre, laissent les hommes en extreme necessité.

La conception du père de Montaigne fut réalisée par le médecin Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France*, qui organisa en 1631 le premier bureau d'adresses.

Les services rendus par cette nouvelle institution ont été célébrés dans une sorte de ballet-revue intitulé : *Ballet du bureau des adresses* (1631, in-4°), dont nous citerons ces quelques fragments :

Aux curieux (p. 3).

En ces lieux il vient d'arriver
Un homme qui sçait tout trouver,...

Son registre ne faut, ne ment,
Il tient le Bureau de rencontre.

Par luy, vous aurez des laquais...

Aussi vous serez advertis
Qu'il enseigne les bons partis,
Pour assortir un mariage,
Et fait comme bien entendu
Retrouver ce qu'on a perdu,
Fors des filles le pucelage.

Récit pour le maistre du bureau (p. 4).

Filles qui cherchez maris,
Beaux garçons qui cherchez femmes,
Voicy l'unique à Paris
Pour satisfaire vos âmes,
Donnez trois sols tant seulement,
Vous aurez contentement.

Ce ballet, qui avait pour auteur Mgr le duc d'Anguien (le fils du comte de Soissons), fut dansé devant Mgr le Prince (Henri de Bourbon, père du Grand Condé).

Passant immédiatement à une époque plus récente, nous ne ferons que mentionner d'abord, d'après MM. Ed. et J. de Goncourt, un nommé Liardot qui, voyant l'effondrement de la société et la difficulté où l'on était alors de contracter des unions régulières, avait fondé, en l'an II, la première agence bien organisée. Il avait à son service une feuille spéciale qui s'appelait l'*Indicateur des mariages*. (*Histoire de la Société française pendant le Directoire*, chap. IV.)

En 1812, ce fut le tour d'un nommé Villiaume, qui paraît avoir exercé avec un certain éclat la profession de marieur.

Jaime, dans son curieux *Musée de la Caricature*, cite et reproduit quelques caricatures du temps rela-

tives aux annonces de cet entremetteur pour le bon motif.

Ce Villiaume tenait alors, rue Neuve-Sainte-Eustache, n° 34, sous le nom d'Agence centrale, un cabinet d'affaires où l'on se chargeait de rendre toutes sortes de services aux particuliers : affaires contentieuses, tenue de comptabilité, administrations de biens, placements de fonds, etc. Les prospectus ajoutaient vaguement : « Enfin, on peut considérer cette agence comme un centre de toutes sortes de rapports. » (*Almanach du commerce* pour 1812, p. 310.)

Il joignit bientôt à son petit commerce une nouvelle industrie consistant à « procurer des partis aux personnes qui désirent se marier ».

C'est à cette occasion que Désaugiers, aidé de deux collaborateurs, Gentil et Rougemont, fit représenter aux Variétés, le 10 novembre 1812, un vaudeville en un acte intitulé *la Matrimoniomanie ou Gai, gai, mariez-vous !* que l'on ne manqua pas de reprendre quand il fut question en 1816 de la fille à la tête de mort, à laquelle nous consacrons un article spécial.

Ce n'est qu'un peu plus tard que se révéla la Grande Lumière de la *profession matrimoniale*, en la personne de M. de Foy, qui, s'il n'en fut pas à proprement parler le fondateur, comme il s'en vantait, en fut assurément l'une des plus brillantes et des plus durables illustrations.

Les annonces de M. de Foy appartenant aujourd'hui à l'histoire, nous remettrons sous les yeux des curieux celles qui nous ont paru les plus divertissantes.

Nous empruntons la suivante au *Charivari* du 8 février 1853 :

SEUL, j'ai le droit de porter ce titre : Innovateur-fondateur de... LA PROFESSION MATRIMONIALE, parce que c'est

moi, DE FOY, qui l'ai relevée, innovée et *fait* SANCTIONNER.
Les dames veuves et les mères de famille peuvent donc continuer à s'adresser, en toute sécurité, à M. de Foy, qui leur offrira, dans les vingt-quatre heures, des situations honorables dans tous les rangs, comme aussi les plus riches partis des diverses nations. — Les livres sont tenus avec un caractère dont M. de Foy a seul la clef. — Un mystère enveloppe toujours son nom dans les négociations comme dans les correspondances. — Un appartement vaste permet de ne jamais se rencontrer, et, pour résumer, M. de Foy est une tombe et un confessionnal pour la discrétion. (*Affranchir est de rigueur.*)

Voici maintenant un article-réclame comme en publiait assez fréquemment le journal *l'Entr'acte*. On va voir jusqu'à quel point la modestie de M. de Foy était à la hauteur de son génie matrimonial.

Le rédacteur est censé présenté par un ami au célèbre négociateur :

L'homme nous apparut enfin. D'un regard scrutateur je l'examinai. Il est de haute taille, bien pris, et se met avec une recherche presque féminine ; son œil est vif et spirituel ; son regard est fin, pénétrant et, par moment, empreint d'une grande douceur. Son maintien est aristocratique au plus haut point et a quelque chose de cette raideur britannique qui n'est pas la sécheresse...

M. de Foy est un de ces hommes utiles dont la fonction, considérée au point de vue philosophique, est grave et sérieuse, et il ne faut pas le confondre avec tous ces faiseurs sur lesquels nous jetterons un de ces jours le coup d'œil de l'observateur.

(*L'Entr'acte* du 9 février 1863.)

Nous n'avons pas eu la bonne fortune de mettre la main sur ce *coup d'œil* promis, mais nous tenons pour certain que M. de Foy devait y déchirer à belles dents ses confrères en l'art de marier.

Aujourd'hui, hélas ! la grande voix de la réclame a cessé de proclamer les mérites de M. de Foy. Les annonces des industriels qui l'ont imité sont d'une déplorable banalité, et ne sauraient en aucune façon faire oublier le charme incomparable de ce style dont M. de Foy semble avoir emporté le secret.

Il serait injuste d'omettre ici les boniments d'une certaine M^me^ Houdard qui, « par son zèle et sa discrétion », faisait « *luire le flambeau de l'hyménée* en mariant promptement les personnes qui s'adressent à elle, rue Sainte-Appoline, n° 4. (Affranchir.) »

(*Le Constitutionnel* du 22 mars 1831, 4^e^ p., col. 2.)

Il n'est pas permis de parler des agences matrimoniales sans donner un souvenir au IV^e^ acte de *la Cagnotte*, l'amusante comédie de Labiche, où l'on voit Cocarel, le de Foy de la pièce, organiser à grands frais une entrevue entre Cordenbois et la « belle » Léonida, — qui font la bouillotte ensemble depuis vingt ans.

PRUDHOMME.

Monsieur Prudhomme.

Type du bourgeois solennel et beau parleur, créé en 1830 par Henry Monnier, dans ses *Scènes populaires dessinées à la plume*.

On pourrait voir dans ce personnage l'incarnation même de cette phraséologie creuse et ronflante, faite de banalités et de lieux communs, qui caractérisa tout particulièrement le journal *le Constitutionnel* depuis 1814, année de sa fondation.

MM. Champfleury et Xavier Aubryet ont consacré à ce type deux remarquables études.

Dans ses *Jugements nouveaux* (libr. nouv., 1860), ce dernier nous apprend comment Monnier fut amené à concevoir le type de M. Prudhomme (p. 50) :

Le limon dont Henry Monnier forma le premier Prudhomme fut un employé de ministère qui lui tomba un jour sous la main, chez un feuilletoniste célèbre logé dans une maison entre cour et jardin ; l'employé arriva et dit gravement : « Vous habitez un *Edenne*, monsieur, un véritable *Edenne* » ; dans ce vagissement incertain, Henry Monnier trouva l'éloquence de son type...

On prétend même, dit plus loin M. Aubryet, calomnie invraisemblable, qu'à force de se mettre dans la peau de M. Prudhomme, Henry Monnier a fini par y rester : vengeance risible ! Le créateur remanié par sa création ; le bourreau qui devient sa victime ; l'homme chassé de lui-même par son propre type !

On sait que Monnier avait plusieurs fois joué le rôle de Prudhomme, d'abord dans *la Famille improvisée*, comédie de Dupeuty, Duvert et Brazier (Vaudeville, 5 juillet 1831), et plus tard dans *Grandeur et Décadence de M. Joseph Prudhomme*, de Monnier et Gustave Vaez (Odéon, 23 novembre 1852).

Prudhomme paraît pour la première fois dans *le Roman chez la portière*, conjointement avec la célèbre M^me^ Pochet, dont nous parlons ailleurs. (Voy. *Le Thé de M^me^ Gibou.*)

Voici le signalement de M. Prudhomme tel que nous le donne Monnier au début de ce tableau populaire :

Cinquante-cinq ans ; Titus poudrée ; de la tenue ; de belles manières ; basse-taille ; d'une politesse recherchée ; parlant sa langue avec pureté et élégance ; une canne de jonc à la main.

Monnier aurait pu ajouter : affligé d'un fort grasseyement. Tel est du moins l'accent que lui prête une tra-

dition justifiée par ces mots de Charles Monselet à propos de Monnier :

J'ai entendu cette voix qui semblait sortir du ventre chamarré d'un polichinelle emphatique. (*La Lorgnette littéraire*, 1857, p. 149.)

M. Prudhomme ne fait qu'une courte apparition dans *le Roman chez la portière* ; mais nous le retrouvons dans *la Cour d'assises*, et dans plusieurs autres scènes populaires de Monnier.

M. Prudhomme peut être considéré comme le prototype du bourgeois si plaisamment mis en scène par Labiche et interprété avec tant de naturel par l'excellent Geoffroy.

Il semble que Labiche ait repris ce personnage des mains de Monnier pour le compléter, le perfectionner et en dessiner les contours, sinon avec plus de vérité, du moins avec plus de finesse et une observation d'une plus haute portée philosophique.

PSYCHOLOGIQUE.

Le « moment psychologique ».

Ceux qui sont restés enfermés à Paris pendant le siège peuvent se souvenir des circonstances qui ont rendu cette expression populaire.

Alors que, depuis son complet investissement (20 septembre 1870), Paris se trouvait isolé du reste du monde, quelques nouvelles du dehors arrivaient de temps à autre par des journaux qui avaient, on ne sait comment, franchi le cercle de fer qui nous enserrait.

Un journal d'outre-Rhin, *la Gazette de Silésie*, répondant aux impatiences qui se manifestaient en Alle-

magne de voir hâter le bombardement de Paris, expliquait qu'une pareille mesure avait dû être différée jusqu'au jour où la population, épuisée par les souffrances et les privations, et n'espérant plus aucun secours extérieur, serait jugée incapable de résister à cette nouvelle épreuve.

Voici un extrait de l'article en question, reproduit par *le Journal officiel* du 25 décembre, d'après *la Presse* de Vienne du 15 :

De très concluantes considérations psychologiques parlaient pour que le bombardement ne soit commencé qu'après que nos victoires en pleine campagne auraient détruit les espérances que les Parisiens élevaient sur les armées de secours.

Le *moment psychologique* devait surtout, d'après toutes les considérations, jouer un rôle saillant, car, sans son concours, il y avait peu à espérer du travail de l'artillerie. Un siège formel (en règle) ne pouvait pas être considéré comme opportun...

Estimant que le moment d'agir était enfin venu, le journal ajoutait :

Jusqu'au 7 décembre (échecs de l'armée de la Loire) il n'y avait, comme on nous l'a assuré de source digne de foi, encore aucune décision définitive de prise : espérons qu'elle est venue depuis !

Une telle espérance allait recevoir une prompte satisfaction. Le 5 janvier, les obus commencèrent à pleuvoir dans Paris. Mais il faut dire, au grand honneur de la population, que l'effet produit par le bombardement ne fut pas le découragement profond sur lequel on croyait pouvoir compter. Le manque de subsistances put seul mettre fin, le 28 janvier, à une résistance qui avait duré plus de quatre mois, et qu'on a cru devoir nommer « une héroïque folie ».

C'est depuis lors que l'expression « moment psychologique » est passée dans le langage, avec un sens que l'on entend vulgairement ainsi : « moment *opportun*, *favorable* pour agir ». MM. Hatzfeld et Darmesteter, accueillant ce néologisme dans leur excellent *Dictionnaire général de la langue française*, y ont vu un emprunt au langage scientifique, et lui ont donné cette signification : « circonstance déterminante de la résolution ».

PYRAMIDE.

« Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent ! »

Le général Bonaparte, chef du pouvoir exécutif, après son audacieux coup de main sur l'île de Malte, débarqua à quelques kilomètres d'Alexandrie, le 13 messidor an VI (1er juillet 1798), à la tête de l'ancienne armée d'Italie. Bientôt maître de la ville, il se dirigea vers Le Caire (6 juillet) avec une trentaine de mille hommes, accompagné des généraux Berthier, Desaix, Reynier, Caffarelli, etc. Après une marche des plus pénibles au travers des sables brûlants du désert, l'armée française avait remporté un premier succès sur les Mamelouks de Mourad-Bey, à Chébreiss (13 juillet). On prit un jour de repos à Om-Dinar (20 juillet), et le lendemain, 3 thermidor, on se remit en marche, en suivant le Nil, dans la direction du village d'Embabeh, où le jour même devait se livrer un combat décisif : la bataille des Pyramides.

Vers deux heures après midi, un spectacle admirable s'offrait aux regards de l'armée : à gauche, sur l'autre rive du fleuve, se profilaient les hauts minarets du

Caire ; à droite, à quelques lieues, apparaissaient les pyramides de Gizeh, qu'on apercevait depuis la veille. Devant les retranchements d'Embabeh on voyait étinceler au soleil les riches uniformes des Mamelouks.

C'est à ce moment, selon quelques historiens, que Bonaparte aurait adressé à ses troupes sa fameuse allocution. Selon d'autres, notamment MM. Thiers et Thibaudeau (1827), il l'aurait prononcée à la pointe du jour. Quant à ses paroles elles-mêmes, les auteurs qui les ont rapportées nous en fournissent d'assez nombreuses variantes, dont l'énumération serait fastidieuse.

Nous n'en citerons que quelques-unes qui nous paraissent intéressantes, soit par leur provenance, soit par la date de leur apparition.

On lit dans une *Histoire de l'expédition française en Égypte*, par P. Martin (1815, t. I, p. 199) :

A quatre heures du soir, l'armée, quoique en marche depuis la pointe du jour, n'avait encore pris ni repos ni nourriture...

Les dispositions de bataille furent aussitôt ordonnées et exécutées...

Il (Bonaparte) passa à la hâte l'armée en revue, et par une de ces harangues courtes et énergiques, qui l'ont toujours caractérisé sur le champ de bataille, il porta au dernier degré l'enthousiasme des soldats.

« Français, leur dit-il en montrant les pyramides, songez que du haut de ces monuments quarante siècles ont les yeux fixés sur vous. »

Dans les *Mémoires de Napoléon*, publiés quelques années plus tard, en 1823, le général Gourgaud écrivait :

Ce fut au commencement de cette bataille que Napoléon adressa aux soldats ces paroles si célèbres : « Du haut de ces Pyramides quarante siècles vous contemplent ! »

(*Mémoires pour servir à l'histoire de France sous*

Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits corrigés de la main de Napoléon, t. II, p. 239.)

Enfin Napoléon, dans d'autres *Mémoires* qu'il dicta à Sainte-Hélène au général Bertrand (*Guerre d'Orient*, t. I, p. 160), donnait cette version encore plus concise :

Au moment de la bataille, Napoléon avait dit à ses troupes en leur montrant les Pyramides : « Soldats, quarante siècles vous regardent. »

Il est bon de noter que le général Bertrand (le grand maréchal) était le seul des officiers entourant alors l'empereur qui eût fait avec lui la campagne d'Égypte.

Les légères nuances qui distinguent ces différents textes méritent à peine d'être relevées ; mais ce qui nous a vivement étonné, c'est de ne trouver aucune trace du mot de Napoléon dans les récits contemporains.

Il n'en est pas dit un mot, ni dans la dépêche de Bonaparte adressée au Directoire exécutif, et publiée dans *le Moniteur* du 20 octobre 1798, ni dans la lettre écrite d'Égypte par le général Berthier, insérée deux jours après au même journal.

Dans sa *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, qui date de l'an VII, le même général Berthier omet complètement l'épisode en question. Il dit seulement (p. 24) :

Bonaparte fait faire halte. Un spectacle aussi imposant n'avait point encore frappé les regards des Français. La cavalerie des Mameloûks était couverte d'armes étincelantes. On voyait en arrière de sa gauche ces fameuses pyramides dont la masse indestructible a survécu à tant d'empires et brave depuis trente siècles les injures du temps.

Nous avons également exploré, sans plus de succès,

une *Relation* de Ch. Norry, architecte attaché à l'expédition ; une brochure intitulée *Bonaparte au Caire*, par un des savants embarqués sur la flotte française (M. de Laus de Boissy), ouvrages datés de 1799 ; les *Mémoires* de Jacques Miot, commissaire des guerres à l'armée d'Égypte (1804), et divers autres documents, *imprimés* vers la même époque.

Voici pourtant quelques lignes empruntées à une *Histoire de Bonaparte, premier consul*, ouvrage anonyme publié en 1803, où le mot se trouve cité, mais non pas comme ayant fait partie d'une harangue à l'armée.

L'auteur, racontant la visite que Bonaparte fit aux pyramides le 25 thermidor, d'après *le Moniteur* du 27 novembre 1798, ajoute en note :

> C'est en apercevant ces masses indestructibles, qui fatiguent le temps, que Bonaparte fit cette réflexion qu'inspire le recueillement d'une âme grande et élevée qui se regarde dans la postérité : *Du haut de ces pyramides quarante siècles nous contemplent.*

De cette enquête, que d'autres documents pourront venir compléter, nous croyons pouvoir tirer les conclusions suivantes :

Les paroles que l'on prête à Napoléon ont pour origine un propos qu'il a réellement tenu, peut-être dans une conversation, mais qui ne paraît pas avoir eu sur le moment même tout le retentissement auquel nous font croire les récits des historiens.

QUARANTE.

« Ils sont là quarante, qui ont de l'esprit comme quatre. »

Rigoley de Juvigny, écrivant la Vie de Piron, raconte

que celui-ci, passant un jour dans le Louvre, où se tenaient alors les séances de l'Académie, dit à un de ses amis :

Tenez, voyez-vous, ils sont là quarante, qui ont de l'esprit comme quatre. (*Œuvres complètes* d'Alexis Piron, 1777, tome I, p. 122.)

On trouve une réminiscence de cette plaisanterie dans un opéra-comique de Piron intitulé *les Fêtes de l'hymen ou la Rose* (un acte avec prologue), représenté le 5 mars 1744.

A la scène XII, un berger se présente à la jeune Rosette en qualité de bel esprit :

ROSETTE. — Vous êtes un bel-esprit ! Et quelle bête est cela qu'un bel-esprit ?

LE BEL-ESPRIT. — Diable ! un bel-esprit n'est pas une bête, malepeste ! C'est la plus rare espèce d'homme qu'il y ait. J'ai lu même, dans les relations d'un voyage en Occident, qu'il y a un royaume là, des plus peuplés, où l'on n'en comptait que quarante.

ROSETTE. — Que quarante beaux-esprits dans un royaume ?

LE BEL-ESPRIT. — Non ; et si encore il y avait dans l'*errata* du livre : quarante, *lisez :* quatre.

ROSETTE. — Mais, dites-moi donc, qu'ont de si rare les beaux-esprits ?

LE BEL-ESPRIT. — Et mais, ce sont des gens, si vous voulez, qui pensent comme tout le monde pense ; mais qui parlent, en récompense, comme on ne parle point.

(*Œuvres complètes*, tome III, p. 396.)

L'allusion aux académiciens ne figurait ni dans l'édition de *la Rose* de 1744, ni même dans celle de 1752.

On sait que Piron se montra plus d'une fois irrévérencieux à l'égard de ces messieurs de l'Académie dont il brigua pourtant les suffrages ; il les appelait les « invalides du bel esprit », et le distique qu'il composa

pour son épitaphe était encore une épigramme à leur adresse :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

QUESTION.

Il n'y a pas de question sociale.

Thèse soutenue par Gambetta à diverses reprises, entre autres dans le discours qu'il prononça à Belleville, rue des Envierges, le 26 mai 1870.

On peut lire le texte de ce discours dans *le Rappel* du 28 mai.

L'orateur s'exprimait ainsi :

La réforme politique contient en germe les réformes sociales. Je dis *les*, car cette unité que l'on appelle la question sociale n'existe pas. Il n'existe que des besoins multiples et variés correspondant à des remèdes variés et multiples, et qui sont tantôt l'accession à la propriété, tantôt l'accession à l'association.

Cette théorie de la question sociale fut spirituellement parodiée par M. Sardou dans *Rabagas*, comédie représentée au Vaudeville le 1er février 1872 (acte IV, scène IX).

Rabagas, nommé gouverneur de Monaco, reçoit de vifs reproches des plus farouches démocrates :

VUILLARD. — Si les questions sociales !...

RABAGAS (Grenier), *l'interrompant avec force.* — Mais ne disons donc pas de bêtises entre nous !... Sapristi ! Est-ce qu'il y a des questions sociales ?... *Il y a des positions sociales* ; et, quand on n'a pas les meilleures, il faut les prendre, voilà tout !

Cette fine critique n'empêcha pas Gambetta de reprendre sa thèse favorite. Dans son discours du Havre sur l'éducation sociale, prononcé le 18 avril 1872, il disait encore :

Croyez qu'il n'y a pas de remède social parce qu'il n'y a pas *une question sociale*... Il n'y a pas de panacée sociale ; il y a tous les jours un progrès à faire, mais non pas de solution immédiate, définitive et complète.

(*Le Rappel* du 22 avril 1872.)

QUITTER.

« Quoi ! tu me quittes, tu t'en vas,
Et tu veux que je t'oublie ! »

Sedaine. *Félix ou l'Enfant trouvé*, comédie en trois actes (1777) ; acte I^er^, ariette de la scène III.

Si nous citons ces vers, c'est que le premier a dû être l'origine d'une scie d'atelier qui se chante sur l'air de la *Chanson* de maître Adam.

RABELAIS.

Le quart d'heure de Rabelais.

Cette expression est une allusion au mauvais « quart d'heure » que passa, dit-on, Rabelais, lorsque, au retour d'un de ses voyages à Rome, il se trouva à Lyon sans ressources pour continuer sa route.

On prétend qu'il se tira d'embarras à l'aide d'un stratagème assez peu recommandable, mais qui lui permit de se faire ramener à Paris aux frais des autorités.

Voici l'aventure telle que nous la trouvons rapportée

dans un manuscrit latin intitulé *Rabelæsina Elogia*, par Antoine Le Roy, professeur de philosophie du XVII[e] siècle (Bibliothèque nationale, n° Lat. 8704, p. 16) :

Rabelais, étant entré dans une hôtellerie, fit appeler les principaux médecins de la ville, et, après leur avoir fait promettre le secret, leur annonça mystérieusement que les Romains lui avaient remis un poison des plus violents (præsentissimum toxicum) pour délivrer les Français de leur roi ou plutôt de leur tyran Henri II. Les médecins s'empressèrent de le dénoncer. On s'empara de sa personne ; on le conduisit à Paris sous bonne escorte et on l'amena devant le roi, auquel il confessa sa ruse, et qui plaisanta fort les Lyonnais de leur crédulité.

Cette anecdote, dont il existe d'autres versions, et qu'on place plus généralement à une époque antérieure, sous le règne de François I[er], est loin d'être authentique et n'a trouvé créance chez aucun des biographes sérieux de Rabelais.

Presque toues les vies des hommes célèbres, écrit Voltaire à ce sujet, dans sa *Lettre sur Rabelais* (1767), ont été défigurées par des contes qui ne méritent pas plus de croyance.

Quelle que soit la vérité sur cette anecdote, rien ne nous explique comment un fait aussi vulgaire que l'embarras de Rabelais a pu donner naissance à une expression proverbiale.

RACINE.

Ce polisson de Racine !

Dans une comédie intitulée *les Brioches à la mode*,

représentée aux Variétés le 8 juin 1830, MM. Dumersan et Brazier faisaient chanter les couplets que voici :

Que tout soit renversé !
Que tout soit remplacé !
A bas le temps passé !
Racine est enfoncé !

A bas *Iphigénie* !
A bas *Britannicus* !
A bas *Phèdre*, *Athalie* !
Car on n'en fera plus !

Maître Boileau rabâche,
Corneille est un barbon,
Voltaire une ganache,
Racine un polisson !

(2e tableau, scène IV.)

Cette pièce était une satire assez spirituelle contre la jeune et bruyante école romantique, qui affichait le plus profond mépris pour les classiques, et dont les chefs livraient alors leurs grands combats.

Le docteur Véron, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (t. I, 1853, p. 14), désigne un nommé Gentil, directeur du *Mercure* et employé à l'Opéra pendant sa direction, comme l'auteur de ce jugement célèbre : « Racine est un polisson. »

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que cette épithète était appliquée à notre grand tragique. Une note du *Cours de littérature* de La Harpe nous apprend que Marmontel se serait rendu coupable d'un semblable blasphème.

Il passe pour certain, dit-il, qu'il arracha un jour les *Œuvres* de Racine des mains de Mme Denis, en lui disant : *Quoi ! vous lisez ce polisson-là !* Je puis au moins attester qu'elle-même racontait le fait.

(Édit. Didier, 1834, t. II, p. 480.)

***

Racine passera comme le café.

On a bien souvent prêté ce propos à Mme de Sévigné. Bien qu'elle ait parfois jugé sévèrement Racine, qu'elle mettait bien au-dessous de Corneille, et le café, qu'elle considérait comme échauffant, on ne trouve pourtant dans ses lettres aucun rapprochement de ce genre.

Le 16 mars 1672, à propos de *Bajazet*, dont elle trouvait quelques endroits « froids et faibles », elle écrivait à sa fille :

Racine fait des comédies pour la Champmêlé : ce n'est pas pour les siècles à venir.

Et dans sa lettre du 10 mai 1676, elle lui disait :

Vous voilà donc bien revenue du café : Mlle de Méri l'a aussi chassé de chez elle assez honteusement : après de telles disgrâces, peut-on compter sur la fortune ?

Voltaire, se souvenant de ces deux prophéties également malheureuses, les a ainsi juxtaposées dans le *Siècle de Louis XIV*, au chapitre des Beaux-Arts (1751) :

Mme de Sévigné, la première personne de son siècle pour le style épistolaire..., croit toujours que « Racine n'ira pas loin ». Elle en jugeait comme du café, dont elle dit « qu'on se désabusera bientôt ».

Sur la fin de sa vie, dans la lettre qui sert de préface à la tragédie d'*Irène*, publiée en 1778, il dit encore :

Si nous avons été indignés contre Mme de Sévigné, qui écrivait si bien et qui jugeait si mal ; si nous sommes révoltés de cet esprit misérable de parti, de cette aveugle prévention qui lui fait dire que « la mode d'aimer Racine

passera comme la mode du café », jugez, madame, combien nous devons être affligés qu'une personne aussi instruite que vous ne rende pas justice à l'extrême mérite d'un si grand homme.

Enfin La Harpe, peu consciencieux dans ses citations, acheva de propager cette légende. Dans son *Cours de littérature*, commencé en 1786, essayant d'analyser la cause de nos préventions, il disait :

> De là celles de M^me^ de Sévigné envers Racine, dont elle a dit qu'il *passera comme le café.*
>
> (Siècle de Louis XIV, chap. IV, section III.)

Tout ce que nous venons de dire n'est point nouveau : nous n'avons fait que résumer, avec le plus de précision possible, ce qui a été publié sur ce sujet, d'un intérêt d'ailleurs très médiocre.

RAISON.

« Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. »

Dans *la Gouvernante*, comédie en cinq actes de Nivelle de La Chaussée (Comédie-Française, 18 janvier 1747), M. de Sainville essaye de raisonner son fils qui s'insurge contre les travers du jour et dénigre ce qu'on appelait alors « la bonne compagnie ». Il prétend, par ce pitoyable argument, convaincre le jeune philosophe. (Acte I^er^, scène III.)

La Rochefoucauld avait dit (maxime 231 dans l'édition de 1678) : « C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul. »

RANG.

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Voltaire. *La Henriade* (1re édit., 1723) ; chant Ier, vers 31.

RARE.

« Oiseau rare. »

Souvenir de l'expression « rara avis », dont nous citerons quelques exemples chez les auteurs latins. On la trouve d'abord employée au propre par Horace (2e épître du livre II, vers 26) :

J'aurai grand'peine, disait le poète, à obtenir que vous préfériez à ce paon qui orne votre table un poulet succulent : la vanité vous séduit. C'est parce que l'oiseau rare se vend au poids de l'or, n'est-ce pas ? et que les peintures de sa queue étalent un beau spectacle, comme si cela faisait quelque chose à l'affaire.

.....Quia veneat auro
Rara avis, et picta pandat spectacula cauda.

(Trad. de l'édit. Nisard.)

Perse reprenait la même expression au figuré (satire I, vers 46) :

Non ego, quum scribo, si forte quid aptius exit,
Quando hæc rara avis est, si quid tamen aptius exit,
Laudari metuam.

(Moi-même si, en écrivant, il m'échappe quelque trait heureux, quoique ce soit là un oiseau rare ; si cependant il m'échappe un trait heureux, je ne craindrai point les compliments.)

Juvénal a dit à son tour (satire VI, vers 165), pour achever de dépeindre une femme accomplie :

Rara avis in terris nigroque simillima cycno.

On ne pouvait alors prévoir que ce fameux cygne noir, réputé introuvable, serait un jour découvert dans l'Australie occidentale par le navigateur hollandais Willem de Vlaming (le 6 janvier 1697).

On emploierait plutôt aujourd'hui l'expression de merle blanc, autre rareté dont Pausanias signalait l'existence au mont Cyllène, en Arcadie (liv. VIII, chap. XVII, 3), et dont un curieux échantillon, au dire de Buffon, fut envoyé de Rome au naturaliste italien Aldrovandi (1522-1607).

RASTACOUÈRE.

Rastacouère.

On s'est souvent demandé d'où était sorti ce mot baroque dont on se sert depuis quelques années pour désigner une certaine catégorie d'individus de provenance exotique, de nationalité douteuse, connus pour prodiguer dans la folle orgie leurs millions d'outremer, proies ardemment convoitées par les demi-mondaines, qu'ils couvrent d'or, — quand ce ne sont pas des fripons qui les exploitent.

Les fabricants d'étymologies se sont mis l'esprit à la torture pour découvrir dans le langage de l'Amérique du Sud des combinaisons de mots ayant pu donner naissance à ce néologisme. On s'est plu à le faire venir de *rastrar*, traîner, peu usité, et de *cuero*, cuir.

Quelqu'un qui a peut-être bien ri de ces savantes conjectures, c'est Brasseur, l'acteur comique si longtemps aimé, aujourd'hui si regretté du public.

En voici la raison :

Dans *le Brésilien*, bouffonnerie de MM. Meilhac et Halévy, représentée au Palais-Royal le 9 mai 1863, Brasseur était chargé par une actrice en vogue de jouer le rôle d'un Brésilien jaloux et emporté. A la scène XII, il arrivait les cheveux hérissés, le visage couleur pain d'épices, couvert de bijoux voyants, brisait les potiches et épanchait sa colère en un jargon exotique de la plus haute fantaisie. Au milieu des jurons dont il émaillait le dialogue, et que le livret de la pièce ne nous a pas conservés, retentissaient quelques syllabes qui formaient à peu près le mot *rastacouère*.

N'ayant point ici de texte à citer, nous ne pouvons que faire appel aux souvenirs de ceux qui ont assisté à ces représentations.

La verve endiablée que déployaient Brasseur et Gil-Perès ayant assuré le succès de ce petit acte, on peut admettre que l'expression ait été adoptée comme une allusion toute naturelle au Brésilien du Palais-Royal.

RAVIR.

« Un spectacle à ravir la pensée. »

Victor Hugo. *Hernani ou l'Honneur castillan.* (Théâtre-Français, 25 février 1830) ; acte IV, scène II, monologue de don Carlos devant le tombeau de Charlemagne, vers 9 :

— Charlemagne est ici ! — Comment, sépulcre sombre,
Peux-tu sans éclater contenir si grande ombre ?...

Ah ! c'est un beau spectacle à ravir la pensée
Que l'Europe ainsi faite et comme il l'a laissée !

Dans une note, écrite vers 1840, Charlet, se révoltant à la pensée que le poète Charles Duveyrier avait voulu faire de lui un Saint-Simonien, s'écriait : « Moi Saint-Simonien ! c'eût été *un spectacle à ravir la pensée...* » (*Charlet, sa vie, ses lettres*, par le colonel de La Combe, 1856, p. 7.)

RÉCLAME.

Réclames célèbres.

Nous croyons devoir réunir dans un article spécial quelques annonces qui sont restées fameuses par leur originalité ou leur prodigieuse ténacité.

Parmi celles qui ont paru avec le plus de persistance à la quatrième page des grands journaux, nous devons placer en première ligne LA DOUCE (ou LA DÉLICIEUSE) RÉVALESCIÈRE DU BARRY, de Londres, qui, vers l'année 1868, annonçait déjà 70 000 cures merveilleuses, entre autres celles de Sa Sainteté le pape (cure n° 69 482).

Elle se recommandait comme guérissant à peu près tous les maux qui peuvent affecter notre pauvre humanité.

Nous accorderons une mention toute spéciale à la cure n° 63 746, ainsi libellée :

Dieu soit béni ! La Révalescière du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac, des nerfs, de faiblesses et de *sueurs nocturnes*, pour me rendre *l'indicible jouissance* de la santé.

Signé : J. COMPARET, curé.

Ces dix-huit années de sueurs nocturnes nous ont toujours fait rêver.

Il faut aussi noter le n° 70 421 :

Le malheureux A. Spadaro (un vrai martyr !) écrit d'Alexandrie (Égypte) : « J'étais affecté depuis neuf ans d'une constipation des plus rebelles ; c'était terrible (nous n'en doutons pas !) et les médecins *hors ligne* m'avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de me guérir » ; mais grâce à la douce révalescière « plus d'irrégularités des fonctions, ni de tristesse, ni de mélancolie, etc. »

Il est clair, d'après cela, que s'il y a encore dans le monde des personnes qui s'obstinent à rester malades, c'est qu'elles repoussent les bienfaits de cette précieuse panacée.

On peut lire les réclames en question dans *le Temps* des 26 juillet 1868, 3 février 1869, etc.

Dans le même journal (15 septembre 1871), nous voyons que le chiffre des cures atteignait alors 74 000, soit une augmentation de 4 000 en trois ans, ce qui est un assez joli résultat.

En 1838, les annonces qui reparaissent le plus souvent sont :

La *graisse d'ours (Charivari* du 25 juin), *le sirop de mou de veau*, le *racahout des Arabes*, et la *moutarde blanche*.

La graisse d'ours était loin d'être une nouveauté. Dans les *Affiches, Annonces et Avis divers (Petites Affiches)* du 28 janvier 1786, p. 253, on lisait déjà l'annonce suivante :

Graisse d'ours blanche, préparée sans feu par les sauvages (!!) pour faire croître les cheveux et en prévenir la chute.

Le Figaro du 5 septembre 1839 contenait cette réclame (p. 4) à propos de la graisse d'ours du coiffeur Delignou, place de la Bourse :

Il est le seul qui puisse offrir aux yeux du public l'animal venant des glaciers des Grisons (Suisse).

La même année (*Entr'acte* du 9 janvier) nous relevons la *pommade du lion* qui s'annonçait ainsi :

Découverte... Prodige de la chimie !

POMMADE DU LION !

Pour faire pousser en un mois les *cheveux*, les *favoris*, les *moustaches* et les *sourcils* (garantie infaillible). Prix : 4 francs le pot.

A en croire un dessin de Gavarni, la vertu de cette pommade était telle qu'il suffisait d'y toucher pour avoir les mains couvertes d'une forêt de cheveux. (Série intitulée *Revers des médailles*, n° 3.)

Notons encore, en 1851 (*Journal pour rire* du 3 octobre), la fameuse eau de Lob, dont l'inventeur offrait 20 000 francs « à celui qui prouvera que l'eau de Lob ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves et des plus âgées ». Le n° du 5 mars 1852 contenait une image-annonce de Gustave Doré sur cette eau merveilleuse.

On ne reverra pas sans plaisir les caricatures que Cham a consacrées aux réclames du temps dans sa série des *Puffs industriels*, publiée en 1844.

Nous devons aussi mentionner le fameux « ENFIN, NOUS AVONS FAIT FAILLITE ! » signalé par M. Sarcey dans *Le mot et la chose* (1863, p. 222) comme ayant été affiché à tous les coins du boulevard quelques années auparavant.

RÉGNER.

« Jadis régnait en Normandie
Un prince noble et valeureux. »

Robert le Diable, opéra en cinq actes de Scribe et G. Delavigne, musique de Meyerbeer (1831).

Acte I, scène III. Ballade chantée par le paysan Raimbaut.

Imitation évidente des premiers vers de *Joconde*, la nouvelle de La Fontaine :

Jadis régnoit en Lombardie
Un prince aussi beau que le jour.

(1665, conte I de la 1re partie.)

REINE.

Ne touchez pas à la reine !

Allusion à une ancienne règle de l'étiquette, qui, paraît-il, fut longtemps en vigueur à la cour d'Espagne, et existait encore au temps de Philippe V (1683-1746).

Ce n'est pourtant pas, comme on pourrait le croire, la traduction d'un proverbe espagnol, mais un dicton exclusivement français qui a pour origine l'anecdote suivante rapportée par la comtesse d'Aulnoy.

Cela se passait dans la cour du château de Madrid, quelque temps après le mariage du roi Charles II avec Marie-Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV (1679). Cette princesse, ayant eu la fantaisie de monter un cheval d'Andalousie un peu fringant, tomba si malheureusement que, son pied restant engagé dans l'étrier,

elle fut traînée par sa monture, et cela sous les yeux du roi qui, d'un balcon où il était placé, ne pouvait venir à son secours.

La cour, dit Mme d'Aulnoy, étoit toute remplie de personnes de qualité et de gardes : mais l'on n'osoit se hasarder d'aller secourir la reine, parce qu'il n'est point permis à un homme de la toucher, et principalement au pied...

Deux cavaliers espagnols, sans calculer les graves conséquences de leur témérité, s'élancèrent vers la reine, et furent assez heureux pour la dégager et lui sauver la vie. Après quoi ils se hâtèrent de prendre la fuite pour échapper à la colère du roi. Mais Charles II fut si heureux de voir la reine saine et sauve que celle-ci n'eut pas de peine à obtenir leur grâce. Elle leur fit même un présent et, depuis lors, leur témoigna une considération particulière.

(*Mémoires de la cour d'Espagne*, de 1679 à 1681 ; Paris, 1690, 2e partie, p. 38 et suiv.)

Cette aventure a fourni la donnée d'un roman de Michel Masson, publié en 1837, et d'un opéra-comique de Scribe et Gustave Vaez (musique de Xavier Boisselot), représenté le 16 janvier 1847. Ces deux ouvrages qui portent pour titre : *Ne touchez pas à la reine !* ont pu suffire à faire de cette formule une sorte de proverbe.

REMÈDE.

Aux grands maux les grands remèdes.

Ce dicton paraît être la traduction populaire de

l'aphorisme ainsi formulé par Hippocrate (V^e^ siècle av. J.-C.) :

Ἐς δὲ τὰ ἔσχατα νουσήματα αἱ ἔσχαται θεραπεῖαι ἐς ακριβείην, κράτισται.

(Dans les extrêmes maladies, les traitements extrêmes, appliqués avec soin, sont les plus efficaces.)

(Première section, aph. 6.)

On retrouve à peu près la même idée dans l'aphorisme 87 de la septième section :

Ce que les médicaments ne guérissent pas, le fer le guérit ; ce que le fer ne guérit pas, le feu le guérit ; ce que le feu ne guérit pas doit être regardé comme incurable. (Trad. Littré, 1844.)

Rappelons que le premier aphorisme débute par ces mots :

La vie est courte, l'art est long.

connus surtout sous leur forme latine :

Vita brevis, ars longa.

Dans la deuxième section (aph. 22) se trouve une formule qui est une des bases de la médecine classique :

Les maladies qui proviennent de plénitude sont guéries par évacuation ; celles qui proviennent de vacuité, par réplétion, et, en général, *les contraires par les contraires.*

Au principe : « *Contraria contrariis curentur* », on sait que le docteur saxon Samuel Hahnemann (1755-1843) opposa celui-ci : « *Similia similibus curentur* », qui sert de point de départ à la méthode homéopathique. Il a exposé sa doctrine, qu'il avait pratiquée

publiquement dès 1794, dans un ouvrage intitulé : *Organon der rationellen Heilkunde* (*Organon de la thérapeutique rationnelle*), publié à Dresde en 1810. [Voy. notamment, pour ce qui concerne les deux formules citées plus haut, l'introduction de la 5e édition (Dresde, 1833), p. 61-62 et 76, et celle de la 2e édition (1819), p. 57 de la traduction française de Brunnow, publiée en 1832.]

REMETTRE.

« A soixante ans on ne doit pas remettre... »

Air chanté par Benoît (ancien pâtissier) dans *le Dîner de Madelon ou le Bourgeois du Marais*, vaudeville en un acte de Désaugiers. Variétés, 6 septembre 1813. (Scène II.)

A soixante ans on ne doit pas remettre
L'instant heureux qui promet un plaisir ;
Plus tard le sort pourra-t-il nous permettre
De le rejoindre et de le ressaisir ?

(Musique de M. Tourterelle.)

RENCONTRER.

« Un homme s'est rencontré... »

Formule souvent employée en souvenir du célèbre portrait de Cromwell (1599-1658) que traça Bossuet dans son *Oraison funèbre de Henriette de France*, reine d'Angleterre, prononcée à l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot, le 16 novembre 1669 :

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit

incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde.

RENGAINER.

Rengainer son compliment.

Cette expression semble venir en ligne directe du *Mariage forcé*, de Molière (1664), où elle est tout à fait en situation.

Alcidas, frère de Dorimène, offre le choix d'une épée à Sganarelle (scène IX ou XVI, selon les éditions) :

Monsieur, dit le pourfendeur, comme vous refusez d'épouser ma sœur après la parole donnée, je crois que vous ne trouverez pas mauvais le petit compliment que je viens vous faire...

— Hé ! Monsieur, répond le pacifique Sganarelle, rengainez ce compliment, je vous prie.

Dans son *Lexique comparé de la langue de Molière* (1846), M. F. Génin affirme que cette expression est antérieure à Molière et n'en fournit qu'un seul exemple emprunté à Sénecé (1643-1737) :

Le compliment fut court, le maître le rengaine.

Encore faudrait-il prouver que ce vers est tiré d'une œuvre antérieure au *Mariage forcé*.

RENOMMÉE.

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Corneille. *Excuse à Ariste*, poésie publiée au commencement de 1637 (vers 50).

Le poète, enivré par le récent succès du *Cid*, s'abandonne à un accès d'orgueil :

Je satisfais ensemble et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans ;
Par leur seule beauté ma plume est estimée :
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

RENVERSER.

Le monde renversé.

L'idée d'un « monde renversé », c'est-à-dire d'un lieu chimérique où tout se passe à l'envers de ce que l'on a coutume de voir, remonte à l'antiquité. On la rencontre déjà dans les œuvres d'Hérodote. Au livre V de son *Histoire* (§ XCII), le Corinthien Sosiclès harangue ainsi les Spartiates :

Assurément le ciel va se placer sous la terre, et la terre s'élever au-dessus du ciel ; les hommes habiteront au fond de la mer, et les poissons prendront la place des hommes, puisque, bannissant toute justice, vous vous préparez à rétablir la tyrannie dans la cité.

L'exemple suivant est emprunté à la première églogue de Virgile (v. 60-64) :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi,
Et freta destituent nudos in litore pisces ;
Ante, pererratis amborum finibus, exsul
Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim,
Quam nostro illius labatur pectore vultus.

(On verra les cerfs légers paître dans les airs ; les flots

laisseront les poissons à sec sur les rives ; on verra, leurs frontières étant confondues, le Parthe exilé boire les eaux de l'Arar (la Saône), ou le Germain les eaux du Tigre (fleuve d'Asie), avant que son visage s'efface de mon cœur.)

Molière s'inspirait peut-être de ces deux passages quand il faisait dire à l'insupportable bavard Métaphraste, dans *le Dépit amoureux*, à la fin du II[e] acte (vers 765-775) :

Oh ! que les grands parleurs sont par moi détestés !
Mais quoi ? si les savants ne sont point écoutés,
Si l'on veut que toujours ils aient la bouche close,
Il faut donc renverser l'ordre de chaque chose :
Que les poules dans peu dévorent les renards,
Que les jeunes enfants remontrent aux vieillards,
Qu'à poursuivre les loups les agnelets s'ébattent,
Qu'un fou fasse les lois, que les femmes combattent,
Que par les criminels les juges soient jugés,
Et par les écoliers les maîtres fustigés,
Que le malade au sain présente le remède...

Et Boileau écrivait, dans sa 1[re] satire, vers 125-128 :

Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée,
Arnauld à Charenton devenir huguenot,
Saint-Sorlin janséniste, et Saint-Pavin bigot.

Toutes choses, selon lui, d'une égale invraisemblance.

Plusieurs pièces de théâtre ont eu pour titre : *le Monde renversé.*

La plus connue est celle de Le Sage et d'Orneval, qui fut jouée à la foire Saint-Laurent en 1718, puis remaniée par Anseaume pour l'Opéra-Comique (2 avril 1753), et longtemps après par Rozet, en 1810. La pièce originale, comédie satirique et à tiroirs, écrite

« sur le plan de M. de La Font », a été imprimée en 1721, dans le tome III du *Théâtre de la Foire*.

On y voyait Pierrot et Arlequin transportés dans un pays enchanté où les jeunes filles se désolent de ne pouvoir trouver des maris assez pauvres ; où toutes les femmes sont honnêtes et les maris fidèles ; où les philosophes sont follement gais et les procureurs intègres : c'était bien là véritablement un monde renversé !

D'après les frères Parfaict (*Histoire de l'ancien théâtre italien*, 1753, p. 373), un autre *Monde renversé* (*Il Mondo a la roversa*) fut traduit par Dominique sous le titre de : *Arlequin gentilhomme par hasard*, joué en 1669 et imprimé en 1711.

Enfin, Goldoni fit représenter à Venise en 1750 : *Il Mondo alla roversa*, ou *Sia le donne che comandano* (*Que ce soient les femmes qui commandent*), comédie en trois actes, imprimée dans le tome XLI de son théâtre (Venise, 1788).

REPAIRE.

« Je saurai vous trouver jusqu'au fond de vos repaires. »

C'est la menace que proféra Gambetta dans une réunion publique organisée rue Saint-Blaise, à Charonne, le mardi 16 août 1881.

Il s'agissait de soutenir sa candidature dans le XX^e^ arrondissement pour les élections du 21.

Incessamment interrompu par des huées et des sifflets, il s'emporta, frappa la table de sa canne, et, indigné de se voir ainsi traité par une population qui l'avait jadis acclamé, laissa échapper ces paroles violentes :

Écoutez bien ces mots par lesquels je me résume : Vous

qui criez, vous qui hurlez, jamais je ne vous confondrai avec le peuple, avec le vrai peuple. Vous accusez l'homme qui est ici d'être un dictateur ; savez-vous ce que vous êtes ? (Mouvement, cris redoublés.) Le savez-vous ?... Vous êtes des esclaves ivres et par conséquent irresponsables. (Salves d'applaudissements.)...

Quant à vous, le lendemain du scrutin, vous reviendrez, poignée de braillards, à vos vieilles habitudes. Mais, sachez-le bien, je saurai vous trouver jusqu'au fond de vos repaires... (Applaudissements répétés. — Le tumulte continue.)

(Nous empruntons ce texte à *la République française* du 18 août.)

Gambetta, élu à une faible majorité dans la 1re circonscription, se désista dans la 2e au second tour de scrutin.

REPOS.

« Un instant de repos dans ces vertes campagnes... »

Le Chalet, opéra-comique en un acte de MM. Scribe et Mélesville, musique d'Ad. Adam. — Opéra-Comique, 25 septembre 1834. Scène VI. Récitatif du soldat Max.

Le sujet du *Chalet* est tiré de *Jéry et Bætely*, opéra de Gœthe.

RÉPROUVER.

«... Que les mœurs réprouvent et que la loi protège. »

Cela se disait et s'écrivait encore sérieusement sous la Restauration.

Nous en trouvons un exemple dans *le Rôdeur fran-*

çais ou les Mœurs du jour, de Rougemont, recueil d'articles publiés dans *la Quotidienne* et *le Journal général de France*.

Dans sa description d'*Une maison de jeu* (9 août 1825), nous lisons :

Au-dessus, c'est-à-dire au second, était un de ces établissements honteux *que les mœurs réprouvent et que la loi protège*. (Tome VI, p. 143.)

On ne riait pas non plus à cette époque (antérieure à M. Prudhomme) de cette autre expression non moins surannée : « Un homme *que l'Europe nous envie*. » (Même recueil, tome IV, p. 264.)

C'est une vérité presque banale que chaque époque a un style qui lui est particulier.

Quel journal oserait imprimer aujourd'hui qu'un pauvre curé, qui vient de mourir, « ne laisse à sa famille que le souvenir de ses vertus » ? C'est pourtant ce que nous lisons dans *le Constitutionnel* du 29 avril 1831 (p. 3, col. 2).

La blague parisienne ne nous a presque rien laissé de cette naïve phraséologie.

RÉPUBLIQUE.

« Ah ! ne me brouillez point avec la République. »

Corneille. *Nicomède* (1651) ; acte II, scène III, vers 564.

***

« La meilleure des républiques. »

Le 7 août 1830, vers 4 heures, après une longue déli-

bération sur les modifications qu'il convenait d'apporter à la Charte, les députés se rendirent en corps au Palais-Royal où ils furent reçus par le lieutenant général du royaume, entouré de sa famille. M. Laffitte lui donna lecture d'une Déclaration qui lui faisait connaître les modifications adoptées et lui offrait la couronne avec le titre de *roi des Français*. Le duc d'Orléans, après avoir donné son assentiment et exprimé sa gratitude en quelques paroles émues, parut au balcon où l'appelait une foule enthousiaste. Lafayette, qui se tenait à ses côtés, montrant au peuple son nouveau roi, dit : « Nous avons fait là de bonnes choses ; vous êtes le prince qu'il nous faut ; *c'est la meilleure des républiques !* »

(*Moniteur universel* du 8 août 1830.)

On pouvait voir dans ces mots une allusion aux promesses échangées entre le prince et lui dans la mémorable journée du 31 juillet, promesses qu'on désigna sous le nom de *programme de l'Hôtel de ville* et dont Lafayette rappela les termes dans une lettre adressée aux électeurs de l'arrondissement de Meaux le 13 juin 1831 :

Ce qu'il faut aujourd'hui au peuple français, avait-il dit au duc d'Orléans, c'est *un trône populaire, entouré d'institutions républicaines*, tout à fait républicaines. — C'est bien ainsi que je l'entends, avait répondu le prince.

Quoique inséré au *Moniteur*, le mot de Lafayette est loin d'être authentique. Si l'on en croit Alexandre Dumas (*Mes mémoires*, édit. C. Lévy, 1884, t. X, p. 21), le général se serait défendu de l'avoir prononcé, dans

une conversation tenue le 5 juin 1832, jour de l'enterrement du général Lamarque.

— Le duc d'Orléans n'est-il pas la meilleure des républiques ? lui dit quelqu'un.

— Ah ! puisque l'occasion se présente de démentir ce propos que l'on m'a faussement attribué, cria le noble vieillard, je le démens.

Lafayette l'a d'ailleurs officiellement répudié dans un discours qu'il prononça à la Chambre des députés, pendant la discussion de l'adresse, le 3 janvier 1834. M. le marquis de Mornay, député monarchiste, ayant fait la veille une allusion au mot qu'on lui prêtait, il s'exprima en ces termes :

Je profite de l'occasion pour remercier mon honorable collègue M. de Mornay de m'avoir donné le moyen de rectifier une expression qui m'a été, par erreur, attribuée dans plusieurs journaux.

Non, messieurs, il ne convenait pas à un homme qui s'est déclaré, même à cette époque, *disciple de l'école américaine* ; à l'ami, à l'associé (qu'il me soit permis de parler ainsi) des Washington, des Franklin, des Jefferson, de dire que la combinaison que nous faisions, qu'alors nous avons cru être dans l'intérêt et dans le vœu de la nation, fût *la meilleure des républiques*. (*Moniteur* du 4 janv., p. 22, col. 3.)

D'après M. Louis Blanc, c'est Odilon Barrot, secrétaire de la commission municipale, qui, le 30 juillet 1830, répondant aux républicains envoyés à l'Hôtel de ville par la réunion Lointier, aurait dit : « Le duc d'Orléans est la meilleure des républiques. »

(*Histoire de dix ans*, tome I, 1841, p. 347.)

Cette autre attribution n'est probablement pas plus exacte que la précédente. On lit, en effet, dans les

Mémoires posthumes d'Odilon Barrot, racontant la visite rendue par Lafayette et la commission municipale au duc d'Orléans, le 31 juillet :

C'est dans cette entrevue qu'on place le mot du général Lafayette : *Ce sera la meilleure des républiques!...* Je ne l'ai pas entendu prononcer et je ne puis pas l'attester ; toutefois, je dois dire que ce mot exprimait parfaitement l'intime pensée du général, celle qui a gouverné toute sa conduite dans cette phase si importante de sa vie. (T. I, 1875, p. 125-126.)

Il est à remarquer que les souvenirs d'Odilon Barrot semblent ici un peu confus.

En somme, il est assez difficile de se prononcer sur l'origine du mot si souvent attribué à Lafayette. M. Thureau-Dangin croit à son authenticité, malgré tous les démentis, contraires aux témoignages contemporains. (*Histoire de la monarchie de juillet*, t. I, p. 42.)

***

La République est le gouvernement qui nous divise le moins.

On sait que ce jugement, que nous n'avons pas à discuter ici, est dû à M. Thiers. Il le formula à l'Assemblée législative, dans son discours sur l'instruction publique, le 13 février 1850.

Soutenant une proposition du gouvernement qui tendait à établir des conseils académiques dans chaque département, M. Thiers, constatant une diminution de l'instruction en France, croyait en trouver une des raisons dans « l'état extraordinairement démocratique des esprits ».

La gauche ayant fait entendre quelques murmures, l'orateur ajoutait :

Soyez convaincus que je ne suis pas, quoique je ne l'aie pas voulue et faite, un ennemi de la République aujourd'hui. Elle a un titre à mes yeux : elle est, *de tous les gouvernements, celui qui nous divise le moins.* — (Très bien ! très bien ! Mouvement prolongé.)

(*Discours parlementaires*, tome VIII, p. 608-609.)

***

« La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. »

Cette prophétie est encore de M. Thiers. Elle se trouve dans le message qu'il lut à l'Assemblée nationale, le 13 novembre 1872.

Voici comment il s'exprimait en parlant de la République :

Une commission nommée par vous, il y a quelques mois, lui donnait le titre de République conservatrice. Emparons-nous de ce titre, et tâchons surtout qu'il soit mérité. Tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait point. *La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas.* (Sensation.)

(*Journal officiel* du 14 novembre 1872.)

RESSOURCE.

Madame La Ressource.

Madame La Ressource, qui est restée le type des entremetteuses, prêteuses sur gages et revendeuses à la toilette, est un personnage épisodique du *Joueur*,

comédie de Regnard, représentée le 19 décembre 1696.

Elle intervient dans l'action à la scène XIV du IIe acte, se livre à son petit trafic habituel, et empoche çà et là une assez jolie collection de mauvais compliments.

RESTER.

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

Victor Hugo. *Les Châtiments ;* livre VII, poésie XVII, intitulée *Ultima verba.* Cette pièce est datée de Jersey, 2 décembre 1852.

En voici les deux dernières strophes :

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme ;
Sans chercher à savoir et sans considérer
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

Si l'on est plus de mille, eh bien, j'en suis ! Si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla ;
S'il en demeure dix, je serai le dixième :
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

***

« J'y suis et j'y reste. »

Ce mot fameux a couvert de tant de gloire l'intrépide soldat qui l'a prononcé qu'il semble presque superflu d'en nommer l'auteur.

Si nous l'enregistrons, c'est pour rappeler quelques-unes des circonstances qui s'y rapportent, et surtout pour établir nettement son caractère d'indiscutable authenticité.

Dans son supplément du 28 octobre 1893, quelques

jours après la mort du maréchal de Mac Mahon (17 octobre), *le Figaro* a donné un récit de la prise de Malakoff, rédigé par un écrivain des plus estimables, M. Germain Bapst, d'après les documents officiels conservés aux archives de la Guerre.

C'est à lui que nous empruntons la plupart des détails qui suivent :

En septembre 1855, depuis près d'un an, la ville de Sébastopol résistait aux trois armées alliées : française, anglaise et sarde. On résolut d'en finir par une action décisive.

Il fut convenu que tous les efforts seraient dirigés contre Malakoff, citadelle en terre considérée comme la clef de la position.

Le 8 septembre, à huit heures du matin, conformément au plan arrêté, la divison commandée par le général de Mac Mahon se porta dans les tranchées.

Après plusieurs heures d'attente, pendant lesquelles une formidable artillerie labourait les remparts, à midi, Mac Mahon donne le signal de l'attaque. Il s'élance à l'assaut, avec le 1er zouaves en tête, le 7e de ligne et le 4e chasseurs à pied, et parvient, au travers d'une grêle de projectiles, sur le point culminant de l'ouvrage, où il se place en évidence avec une insolente témérité.

Vers une heure, le général en chef de l'armée anglaise, ayant vu flotter le pavillon français sur Malakoff, envoya un aide de camp à Mac Mahon pour lui demander s'il croyait pouvoir se maintenir dans sa position :

Dites à votre général, répondit-il, *que j'y suis et que j'y reste.*

Parole singulièrement audacieuse ! Le fort, miné de

toutes parts, pouvait sauter d'un instant à l'autre, et les Russes allaient inévitablement tenter un effort désespéré.

Grâce à ses mesures habiles, Mac Mahon conjura tous ces périls, et resta maître du terrain conquis.

Le maréchal Pélissier, commandant en chef, en présence d'un si brillant résultat, donna l'ordre de cesser partout le combat, et le soir même l'armée russe abandonnait Sébastopol.

RETOUR.

« Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas :
Vous ne vouliez point croire, et l'on ne vous croit pas. »

Molière. *Le Tartuffe* (1664) ; acte V, scène III, vers 1695 ; Dorine à Orgon.

REVANCHE.

L'erreur d'un homme d'esprit qui prendra sa revanche.

Ducray-Duminil, dramaturge et romancier qui florissait vers le commencement du XIX^e^ siècle (1761-1819), passe pour être le créateur de cette ingénieuse formule. (Voir l'article de Jadin dans la *Biographie* Didot.) Chargé de la partie littéraire des *Petites Affiches* après le départ de l'abbé Aubert (15 septembre 1790), il ne manquait jamais, lorsqu'il avait à enregistrer l'insuccès d'une pièce, de consoler l'auteur par quelque parole encourageante.

En feuilletant les *Petites Affiches* de cette époque, nous avons retrouvé, non pas le fameux cliché lui-même, mais quelques phrases qui s'en rapprochent.

Le 16 octobre 1790, à propos du *Corrupteur*, pièce qui venait de tomber au Palais-Royal, le bienveillant critique ajoutait : « Des tirades bien écrites... annoncent du talent dans l'auteur... qui ne doit point se décourager. »

RÊVE.

Qu'est-ce qu'une grande vie?
Un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr.

Quelques jours après la mort d'Alfred de Vigny (17 septembre 1863), son ami Louis Ratisbonne lui consacrait, dans *le Journal des Débats*, un article qu'il terminait ainsi :

Il est une de ces pensées de toi, ô mon cher maître, que je veux recueillir au moment où je me penche sur ta mémoire. Elle est poétique, recherchée dans son tour, mais exquise : je l'aime, parce qu'elle te ressemble. « Qu'est-ce qu'une grande vie ? dit-il quelque part, c'est un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr... » Ces beaux rêves de jeunesse, tu les as faits, ô mon cher maître ; ton âge mûr incorruptible les a réalisés...

(*Débats* du 4 octobre 1863.)

A rapprocher de cette pensée de Gœthe :

L'homme le plus heureux est celui qui peut relier la fin de sa vie avec le commencement.

(*Pensées en prose. Œuvres*, trad. J. Porchat, t. I, p. 418.)

REVENIR.

« Il reviendra! »

Ce cri populaire date du jour où le général Bou-

lənger dut quitter le ministère de la guerre, à la fin de mai 1887.

On se souvient encore de l'enthousiasme de la foule qui l'accompagna à la gare de Lyon lorsqu'il partit pour aller prendre le comandement du 13e corps à Clermont-Ferrand, le 8 juillet suivant.

On trouvera le fameux cri mentionné dans les comptes rendus de cette bruyante manifestation, entre autres dans l'article publié par *le Soleil* du 10 juillet.

Dès les premiers jours de juin avait paru une chanson « patriotique » intitulée : *Il reviendra !* Paroles et musique de L. Gabillaud. On en connaît le refrain :

Il reviendra, quand le tambour battra, etc.

Vers la fin de 1814, les soldats, restés fidèles au culte de Napoléon, alors exilé à l'île d'Elbe, se consolaient en répétant leur refrain favori : *Il reviendra.*

M. Henry Houssaye en fait mention dans son livre sur *1815* (Paris, 1893, p. 46 et 52). C'était le refrain d'une chanson de Désaugiers intitulée : *Le Départ*, dont voici le dernier couplet :

Il reviendra, le fils de la Victoire,
A répondu le ciel qui l'inspira ;
Il l'a juré, tout vous dit de le croire...
Oui, ramené par la paix et la gloire,
Il reviendra.

(*Chansons nationales et républicaines*, avec notices de Dumersan, in-32, p. 401.)

RÊVER.

Je rêverai le reste.

Souvenir de la *Lettre amoureuse d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope par Colardeau (1758), vers 186.

Héloïse, qui s'est retirée dans un couvent pour y pleurer son infortune, plus que jamais dévorée par des « feux mal éteints », adresse à son époux un appel désespéré :

Abailard, tu le sais, mon trône est dans ton cœur...
Je te quittais... Dieu même avait peine à le croire...
Je me donnais à lui, quand j'étais toute à toi...
Je ne me souviens plus de ton destin funeste :
Couvre-moi de baisers... je rêverai le reste.

Pièce intéressante et d'une forme heureuse.

RHUBARBE.

Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné.

Voici, chose assez rare, un proverbe bien caractérisé dont il semble que l'on puisse fixer bien exactement l'origine. Il serait issu d'une scène de *l'Amour médecin*, de Molière, dans laquelle deux médecins, MM. Tomès et Desfonandrès, se disputent sur le traitement à ordonner à la fille de Sganarelle (acte II, scène IV) :

M. TOMÈS. — Je soutiens que l'émétique la tuera.
M. DESFONANDRÈS. — Et moi, que la saignée la fera mourir.

Au III^e^ acte, scène 1^re^, on les invite à faire un accommodement :

— J'y consens, dit Desfonandrès. Qu'il me passe mon émétique pour la malade dont il s'agit, et je lui passerai tout ce qu'il voudra pour le premier malade dont il sera question.

Une circonstance plaide en faveur de cette attribution, à savoir qu'au XVIII^e^ siècle le proverbe circu-

lait sous une forme beaucoup plus rapprochée du texte de Molière que celle adoptée aujourd'hui. On disait : « Passez-moi l'émétique et je vous passerai la saignée. » Le dictionnaire de Larousse en cite du moins deux exemples, empruntés l'un à Voltaire, l'autre à d'Alembert, sans indication précise. Bien que cet ouvrage soit d'une faible autorité, nous l'en croirons cette fois sur parole.

On entend dire aussi dans le même sens : « Passez-moi la casse, je vous passerai le séné. »

On voit, par cette origine, qu'il s'agit, dans ce proverbe, non pas du troc de deux objets similaires, mais d'un échange de concessions. La connaissance des étymologies a au moins cette utilité de déterminer et de rectifier parfois le sens des formules aussi bien que celui des mots que nous employons.

RIEN.

Il n'y a plus rien.

Mot fameux qu'on attribue souvent à M. Henri Rochefort, mais qui a été dit longtemps avant lui par Alphonse Karr, dans *les Guêpes* de janvier 1840 (p. 58), à propos du programme de la démocratie, qu'il traitait de *gouvernement sauvage* et qu'il accusait de vouloir supprimer la religion et la propriété.

> Pourquoi, écrivait-il, ne pas avoir formulé votre Charte en trois mots :
>
> Il n'y a plus rien.
>
> C'était d'autant plus facile qu'il ne reste déjà pas grand'chose.

Le mot d'Alphonse Karr, mot dont il revendique la

propriété dans la préface de sa brochure *Messieurs les assassins* (1885, p. VIII), a été repris plus tard par M. Roqueplan et complété ainsi :

Alors donc, point de députés, et qu'on promulgue cette charte :

ARTICLE PREMIER. — Il n'y a plus rien. Personne *n'est chargé de l'exécution* des présentes.

(*Nouvelles à la main* du 20 mai 1841, p. 9. — On demandait alors l'interdiction du cumul pour les députés.)

Il nous paraît même fort douteux qu'Alphonse Karr ait été bien fondé à en réclamer la paternité. En effet, dès le 9 février 1832, dans un article du *Figaro* intitulé *le Bousingot* (voy. ce mot), et dont Léon Gozlan passe pour être l'auteur, nous trouvons ce curieux passage :

Le bousingot, ou le chapeau ciré, existe ordinairement de dix-huit à vingt-trois ans...

Voici son système politique :

CHARTE RÉPUBLICAINE

ARTICLE UNIQUE

Il n'y a plus rien.

La présente charte doit être jurée par le dictateur, jurée par l'armée et par le peuple ; les ambassadeurs sont chargés de la faire respecter à l'étranger.

Et cet article unique : *il n'y a plus rien,* coupe court à toutes les discussions de forme gouvernementale...

L'article, tout entier consacré à paraphraser la même idée, se termine par ces mots :

Vive, vive à jamais *plus rien* et son auguste famille.

Rappelons qu'à cette époque Karr et Roqueplan appartenaient tous deux à la rédaction du *Figaro.*

Le mot a été repris dans le premier numéro d'une petite feuille intitulée *la Carmagnole*, en date du 1er janvier 1848, et, plus tard, par M. Rochefort, ainsi qu'il le rappelait dans sa *Lanterne* du 10 octobre 1874 (2e série, n° 15, p. 24).

***

« Rien ! rien ! rien ! »

Ce n'est là qu'un mot bien simple, et pourtant le sens qu'on y attachait lui valut jadis une très grande notoriété. Voici dans quelles circonstances il fut prononcé :

Dans la séance de la Chambre du 27 avril 1847, au cours de la discussion du projet de loi relatif aux dépenses secrètes, terrain favorable que les partis choisissaient volontiers pour se mesurer, M. Desmousseaux de Givré, député d'Eure-et-Loir, prit à partie M. Guizot, releva sa phrase fameuse sur « la politique conservatrice » (discours de Lisieux du 2 août 1846), et lui reprocha de ne rien faire pour le parti conservateur :

Que se passe-t-il en France, disait-il, après que le grand parti conservateur a conquis définitivement la puissance ? Que fait-on ? Qu'a-t-on fait ? Que veut-on faire ? Rien (rires à gauche), toujours rien, rien sous toutes les formes ! (Nouveaux rires)...

Il a été demandé par tous, par toutes les bouches, des réformes financières ; sous toutes les formes cette pétition est arrivée à cette tribune : qu'a-t-on répondu à tout ? *Rien, rien, rien* ! (Exclamations et rires bruyants.)

M. Desmousseaux obtint un tel succès avec cette répétition d'un seul mot, que M. de Girardin en fit l'épigraphe de son journal *la Presse*, dès le 29 avril.

RIFLARD.

Riflard.

Dans l'ancien langage français (XV^e^ siècle), le mot *riflart* s'appliquait au sergent chargé d'opérer les arrestations.

Il est devenu, dit-on, synonyme de parapluie lors des représentations de *la Petite Ville*, de Picard (9 mai 1801), comédie dans laquelle un des principaux personnages, nommé Riflard, paraissait armé d'un énorme parapluie.

Le surnom de *robinson* serait un souvenir du mélodrame de Pixerécourt, *Robinson Crusoé* (Porte-Saint-Martin, 2 octobre 1805), dont le héros portait un parasol recouvert de peau de chèvre (acte I^er^, scène II).

Quant au mot *pépin*, autre sobriquet du même ustensile, il vient très vraisemblablement d'un vaudeville intitulé *Romainville ou la Promenade du dimanche*, de MM. Sewrin et Chazet, joué aux Variétés, le 30 novembre 1807.

Le fameux Brunet, dans le rôle du bourgeois Pépin, faisait son entrée à la scène V, affublé d'un immense parapluie vert, comme on le voit représenté au n° 105 des costumes de la collection Martinet.

Ainsi donc, pour des raisons restées mystérieuses, les premières années du XIX^e^ siècle semblent avoir été exceptionnellement favorables à l'éclosion des synonymes populaires de *parapluie*.

RIRE.

« J'ai ri; me voilà désarmé. »

Piron. *La Métromanie*, comédie en cinq actes, jouée

par les comédiens ordinaires du roi, le 10 janvier 1738. Acte III, scène IX (chiffre variant avec les éditions).

Baliveau reproche à son neveu Damis sa passion pour la carrière de poète. Damis lui répond par une boutade qui lui fait perdre son sérieux.

Piron se souvenait-il, quand il écrivit ce vers, de cette anecdote de sa jeunesse ? Son père, fort mécontent de le voir s'adonner à la poésie, le réprimandait un jour vertement. Les choses s'envenimant, Piron s'enfuit dans l'escalier ; mais à peine avait-il descendu quatre marches qu'il se retourna en s'écriant : « Halte-là, mon père ! vous savez qu'après le quatrième degré on n'est plus rien. » Cette saillie fit évanouir la colère du père Piron. (Voy. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 410.)

***

« Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. »

Beaumarchais. *Le Barbier de Séville* (1775) ; acte Ier, scène II, rôle de Figaro :

Aidant au bon temps, supportant le mauvais ; me moquant des sots, bravant les méchants ; riant de ma misère et faisant la barbe à tout le monde ; vous me voyez enfin établi dans Séville, et prêt à servir de nouveau Votre Excellance en tout ce qu'il lui plaira de m'ordonner.

LE COMTE ALMAVIVA. — Qui t'a donné une philosophie aussi gaie ?

FIGARO. — L'habitude du malheur. Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer.

Le *Figaro*, lors de sa réapparition, le 2 avril 1854, sous la direction Villemessant et Jouvin, prit pour

épigraphe le mot du joyeux barbier, avec cette légère variante :

« Je me *hâte* de rire de tout », au lieu de « Je me *presse*... »

***

La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri.

Chamfort. *Maximes et pensées sur la philosophie et la morale.* (Édit. Michel Lévy frères, 1860 ; pensée n° 48.)

***

Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez.

Parole du Christ (saint Luc, chap. VI, verset 25) :

Malheur à vous qui riez maintenant ! parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes.

Bossuet, dans ses *Maximes et réflexions sur la comédie* (1694), a fait une cruelle application à Molière de cette parole de l'Évangile :

La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez. »

On se sent révolté d'un pareil langage quand on songe que, si Molière a beaucoup fait rire, lui-même ne riait pas souvent.

***

Rire est le propre de l'homme.

Rabelais. *La Vie de Gargantua et de Pantagruel.* Livre I^er^. Aux lecteurs :

> Mieulx est de ris que de larmes escripre :
> Pour ce que rire est le propre de l'homme.
>
> (Vers 9-10.)

(Et cependant on dit : rire comme une petite baleine !)

La vie de Gargantua fut publiée pour la première fois à Lyon en 1535 sous ce titre : *La Vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par l'abstracteur de Quinte essence.*

Dans leur édition de Rabelais (1870, t. I, p. 74), MM. Burgaud Des Marets et Rathery ajoutent en note : « L'auteur a ici en vue la définition de l'homme attribuée à Platon, ζῷον γελαστικόν, animal doué de la faculté de rire. — Dante aussi a dit : *Essere risibile.* »

Les érudits commentateurs auraient été bienvenus à nous faire connaître leurs sources avec un peu plus de précision.

RIVAGE.

Sa Grandeur l'attache au rivage.

Boileau. Épître IV : *Sur le passage du Rhin*, composée en juillet 1672, vers 114 :

> Louis, les animant du feu de son courage,
> Se plaint de *sa Grandeur, qui l'attache au rivage.*

Cet épisode de la glorieuse campagne de Hollande eut lieu le 12 juin 1672.

ROBERT MACAIRE.

Robert Macaire.

Ce personnage légendaire, qui n'était primitivement qu'un vulgaire criminel, échappé des prisons de Lyon, et qui devint plus tard le type de l'élégant filou, parut pour la première fois sur la scène dans un ouvrage resté fameux : *l'Auberge des Adrets*, mélodrame en trois actes de MM. Benjamin (Antier), Saint-Amand (Amand Lacoste), et Polyanthe (Alex. Chaponier), musique de M. Adrien, représenté à l'Ambigu-Comique le 2 juillet 1823.

C'était, dans l'esprit des auteurs, un drame poussé au noir le plus intense.

Frédérick Lemaître, chargé du rôle de Rémond (nom d'emprunt de Robert Macaire), le transforma en une bouffonnerie.

Il nous raconte lui-même dans ses *Souvenirs* (publiés par son fils en 1880), comment il réussit à lui faire subir cette métamorphose :

Comment, écrit-il (p. 83), sans faire rire, rendre ce personnage grossièrement cynique, cet assassin de grand chemin,... poussant l'impudence jusqu'à se friser les favoris avec un poignard, tout en mangeant un morceau de fromage de gruyère !...

Un soir, en tournant et retournant les pages de mon manuscrit, je me mis à trouver excessivement bouffonnes toutes les situations et toutes les phrases des rôles de Robert Macaire et de Bertrand, si elles étaient prises au comique.

Je fis part à Firmin, garçon d'esprit, et qui comme moi

se trouvait mal à son aise dans un Bertrand sérieux, de l'idée bizarre, folle, qui m'avait traversé l'imagination. Il la trouva sublime !

Les deux artistes convinrent de leurs effets sans en rien dire aux auteurs, et sans en rien faire paraître aux répétitions.

Quand on vit ces deux bandits venir se camper sur l'avant-scène dans cette position tant de fois reproduite, affublés de leurs costumes devenus légendaires : Bertrand avec sa houppelande grise, aux poches démesurément longues, les deux mains croisées sur le manche de son parapluie, debout, immobile, en face de Macaire qui le toisait crânement, son chapeau sans fond sur le côté, son habit vert rejeté en arrière, son pantalon rouge tout rapiécé, son bandeau noir sur l'œil, son jabot de dentelle et ses souliers de bal, l'effet fut écrasant.

Rien n'échappa à la sagacité avide d'un public surexcité par ce spectacle nouveau et imprévu. Les coups de pied prodigués à Bertrand, la tabatière criarde de Robert Macaire, les allusions de toutes sortes furent saisies avec une hilarité d'autant plus grande que le reste de la pièce fut rendu par les autres artistes avec tout le sérieux et toute la gravité que comportaient leurs rôles.

Cependant, à en croire certains comptes rendus de journaux, il ne paraît pas que l'effet comique auquel visait Frédérick Lemaître se soit produit dans toute son intensité dès la première représentation.

L'article du *Journal de Paris* du 3 juillet disait :

Encore d'atroces brigands que l'échafaud réclame ! Il n'y a plus qu'un pas à faire, et l'on représentera sur la scène, pour nous divertir, les exécutions de la place de Grève...

Jamais aucun théâtre n'offrit à des spectateurs français un ensemble de situations plus repoussantes et des personnages plus abjects.

Tout cela pourtant a été applaudi avec une espèce de fureur...

On lit aussi dans la *Gazette de France* du 6 juillet, p. 4 :

La pièce jouée avant-hier à l'Ambigu est une composition monstrueuse, fruit des sombres loisirs de deux jeunes gens.

Continuons à puiser dans les notes de Frédérick Lemaître :

Les auteurs de la pièce prirent leur parti des changements introduits par les deux acteurs, à l'exception du docteur Polyanthe, qui voua à Frédérick « une rancune implacable ».

Le 6 décembre suivant, la pièce fut reprise sur la même scène, et les auteurs en donnèrent une seconde édition « conforme à la représentation ». (Paris, Pollet, 1823.)

Une autre reprise eut lieu à la Porte-Saint-Martin, en 1832 (le 28 janvier), sous la direction de Harel. Le rôle de Bertrand était tenu par Serres, qui se montra, paraît-il, bien supérieur à Firmin.

Le succès de cette reprise inspira à Frédérick l'idée de développer ces deux types de bandits, et de leur donner pour cadre une véritable comédie de mœurs.

Il se mit à l'œuvre et écrivit avec Benjamin Antier et Saint-Amand, ses deux collaborateurs naturels, la pièce de *Robert Macaire* (4 actes et 6 tableaux) qui, après quelques péripéties, fut jouée aux Folies-Dramatiques le 14 juin 1834.

Frédérick et Serres jouaient Macaire et Bertrand. Le succès fut colossal et fit la fortune du directeur Mourier.

On peut donc considérer Frédérick Lemaître comme le véritable créateur de Robert Macaire.

Le type ainsi lancé avait rapidement conquis une popularité qui ne devait plus s'éteindre.

Il fut repris quelques années plus tard par Philipon qui inspira au crayon de Daumier une série de lithographies représentant Robert Macaire dans toutes sortes de situations sociales.

Ces dessins, qui parurent dans *le Charivari*, de 1836 à 1838, ont été réunis par l'éditeur Aubert dans un album intitulé *les Robert Macaire*.

Ce n'est peut-être pas sans raison que ce nom de Macaire avait été choisi. Déjà célèbre au moyen âge comme synonyme de traître, il appartient à l'un des héros d'une chanson de geste du cycle de Charlemagne, que M. F. Guessard a publiée dans *les Anciens Poètes de la France* (t. IX, 1866) d'après le texte d'un manuscrit de Venise de la fin du XII[e] siècle.

On y voit la reine Blanchefleur, épouse de Charlemagne, compromise par les intrigues de Macaire (Machario de Losane). Charlemagne renvoie l'innocente Blanchefleur à son père, l'empereur de Constantinople, sous la conduite d'Aubri (Albaris). Pendant le voyage, Macaire assassine Aubri. Le coupable est reconnu par le lévrier de sa victime, et tous deux se mesurent dans un combat singulier qui se termine par la victoire du chien.

Dans ce récit, mainte fois travesti par l'imagination des auteurs, on peut voir l'origine de la légende si populaire du *Chien de Montargis*.

Macaire de Losane est devenu, on ne sait pourquoi (peut-être d'après une indication de Bouillet), Richard de Macaire ; Aubri tout court s'est transformé en Aubry de Montdidier ; à Charlemagne on a substitué Charles V ; enfin le combat, primitivement placé à Paris

vers la fin du VIII[e] siècle, a été transporté à Montargis en 1371, en souvenir d'une ancienne peinture du château de Montargis.

ROI.

« Il faut avouer que nous avons un grand roi. »

Telle est la forme sous laquelle M. Suard, à la fin de sa notice : *Du style épistolaire et de M[me] de Sévigné*, rapporte un trait de naïveté dont on s'est souvent diverti.

Voici l'anecdote, telle que la raconte Bussy-Rabutin, dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, sorte de pamphlet contre les gens de la cour, qu'il composa vers 1660 pour le divertissement d'une de ses maîtresses (M[me] de La Baume), et qui, par suite d'une indiscrétion, fut imprimé à son insu à Liège en 1665.

Le quatrième livre de cet ouvrage débute par le *Portrait de M[me] de Sévigny*, « ce chien de portrait », comme l'appelait celle dont le nom était si reconnaissable, dans sa lettre du 28 août 1668.

L'auteur s'y étendait avec complaisance sur certaines petites faiblesses de sa cousine. Il écrivait notamment :

Elle se laisse un peu trop éblouir aux grandeurs de la cour... Un soir que le roi venoit de la faire danser, et s'étant remise à sa place, qui étoit près de moi : « *Il faut avouer*, me dit-elle, *que le roi a de grandes qualités ;* je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. » Je ne pus m'empêcher de lui rire au nez, voyant à quel propos elle lui donnoit ces louanges, et de lui répondre : « On n'en peut douter, Madame, après ce qu'il vient de faire pour vous. » Elle étoit alors si satisfaite de Sa Majesté

que je la vis sur le point, pour lui témoigner sa reconnaissance, de crier : « Vive le roi ! »

(Édit. annotée par Paul Boiteau, 1856, tome I, p. 309-310.)

L'abbé de Vauxcelles (*Réflexions sur les lettres*, etc.) fait à ce propos une remarque à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir :

Un philosophe s'indignera de voir un si grand transport pour un bonheur si léger : il ne me déplaît pas dans une femme que la jeunesse va quitter, et il me semble qu'il faut se contenter d'en sourire.

Nous trouvons même à ce mot une grâce bien féminine, et nous regretterions infiniment qu'il n'eût pas été prononcé.

***

« Le premier qui fut roi fut un soldat heureux. »

Voltaire. *Mérope*, tragédie (1743) ; acte I, scène III, rôle de Polyphonte :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux ;
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Dans son édition du *Roman de la Rose* (Orléans, 1878, tome I, p. 97), M. Pierre Marteau rappelle ce vers de Jehan de Meung (fin du XIII[e] siècle) :

Le premier qui fut roi fut un vilain hideux.

Voltaire a pu s'en inspirer, ainsi que de cet autre qui, selon M. Fournier (*l'Esprit des autres*), se trouvait primitivement dans la *Didon* de Le Franc de Pompi-

CAROLI FUNOI IN UNEA UNIVERSITATIS

gnan (1734), mais qui fut supprimé à la représentation :

Le premier qui fut roi fut un usurpateur.

***

Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons.

La Fontaine. *Le Charlatan*, livre VI, fable XIX.

Un charlatan prétendait rendre un âne disert. Le roi le fit mander et voulut mettre son talent à l'épreuve. L'homme s'engagea à faire du baudet un orateur au bout de dix ans, sous peine d'être pendu. Comme un des courtisans le plaisantait :

L'autre reprit : Avant l'affaire,
Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons.

Moralité :

. . . . . .C'est folie
De compter sur dix ans de vie.

La Fontaine a emprunté le sujet de cette fable à Abstemius (XVI^e^ siècle).

***

« Le roi règne et ne gouverne pas. »

Théorie soutenue par M. Thiers au commencement de l'année 1830, dans ses fameux articles du *National*, organe qu'il venait de fonder (3 janvier) avec MM. Mignet et Armand Carrel pour combattre le gouvernement de Charles X.

Dans le numéro du 4 février, faisant observer que le roi n'est pas le « premier fonctionnaire » du royaume, et voulant démontrer que, les Chambres

pouvant refuser aux ministres les moyens d'exister, ceux-ci ne doivent pas être choisis suivant le caprice du roi, il écrivait (p. 1, col. 3) :

Le roi n'administre pas, ne gouverne pas, il règne. Les ministres administrent et gouvernent, et ne peuvent avoir un seul subalterne contre leur gré ; mais le roi peut avoir un ministre contre son gré, parce qu'encore une fois il n'administre pas, il ne gouverne pas, il règne.

Dans *le National* du 19 février, M. Thiers reprend la même thèse, et donne au principe qu'il défend la forme sous laquelle il est resté fameux :

Le roi règne et ne gouverne pas.

Cette formule a fourni à M. Alphonse Karr un mot bien spirituel que nous trouvons dans le 1er numéro des *Guêpes* (novembre 1839, p. 20) :

Je ne parlerai guère, écrivait-il, de la royauté ; le trône est devenu un fauteuil, la couronne une métaphore ; on a mis sur le trône un roi constitutionnel, c'est-à-dire le roi des tragédies...

Un roi pour lequel — s'il veut contenter l'opposition — le mot *régner* n'est plus qu'un verbe auxiliaire comme *être* et qui *règne* comme une corniche *règne* autour d'un plafond.

La maxime de M. Thiers a été vivement commentée et combattue par ses adversaires politiques, notamment par M. Guizot qui, dans ses *Mémoires*, l'a ainsi jugée :

Sans nul doute, c'est le principe et le but de la liberté politique de rendre impossible toute domination égoïste, c'est-à-dire tout gouvernement personnel ;... mais pour réaliser le principe et atteindre au but, il y a bien des moyens à employer, bien des écueils à éviter... Les questions que soulève cette situation ne sont que des questions

de plus ou de moins d'à-propos ou d'inopportunité... La maxime *le roi règne et ne gouverne pas* a l'air de les supprimer en faisant du roi une machine, et en oubliant qu'il est une personne, mais elle prétend et promet plus qu'elle ne peut tenir. (Tome VIII, p. 86-87.)

Dans son discours de rentrée prononcé à la Cour royale le 4 novembre 1833, M. Persil, procureur général, attaqua violemment M. Thiers et sa théorie gouvernementale.

Selon lui, on voulait faire du roi un roi fainéant, inutile, vivant aux dépens du peuple ; la République s'ensuivrait.

Les républicains le savent, disait-il, et voilà pourquoi, afin de mieux annuler le roi, ils se couvrent de cette maxime toute démocratique : *Le roi règne*, etc.

Régner et *gouverner* sont deux choses inséparables. A cette maxime républicaine, il faut substituer celle-ci :

« Le roi règne, gouverne, et n'administre pas. »

(*Moniteur*, p. 2285, col. 3.)

***

« Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous [sommes :
Ils peuvent se tromper comme les autres hommes. »

P. Corneille. *Le Cid* (1636) ; acte I^er^, scène III, vers 157-158. Le comte à don Diègue.

ROMAIN.

« Du plus grand des Romains voilà ce qui vous reste. »

Voltaire. *La Mort de César*, tragédie en trois actes

(29 août 1743) ; acte III, scène VIII. Rôle d'Antoine, montrant aux Romains le cadavre sanglant de César.

Il semble qu'il y ait ici une réminiscence de ce vers de Racine (*Athalie*, acte V, scène v, vers 1727 ; Joad montrant Joas) :

Des trésors de David voilà ce qui me reste.

De mauvais plaisants font suivre le vers de Voltaire de cet autre, devenu presque aussi classique :

Son chapeau, son gilet, sa culotte et sa veste.

***

« Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains. »

Racine. *Mithridate* (1673) ; acte V, scène v, vers 1666 ; rôle de Mithridate.

ROME.

Jamais l'Italie ne s'emparera de Rome.

En 1867, alors que Garibaldi menaçait Rome, le gouvernement impérial crut devoir y renvoyer l'armée qu'il en avait retirée le 11 décembre 1866, par suite de la convention du 15 septembre 1864.

Le 5 décembre, le ministre d'État, M. Rouher, prenant la parole au Corps législatif pour répondre à l'interpellation de M. Jules Favre et de plusieurs députés, prononça ces paroles qui sont restées célèbres :

Il y a un dilemme : le pape a besoin de Rome pour son indépendance ; l'Italie aspire à Rome qu'elle considère comme un besoin impérieux de son unité.

Eh bien, nous le déclarons au nom du gouvernement

français, *l'Italie ne s'emparera pas de Rome !... Jamais...*
Voix très nombreuses. — Non ! jamais ! jamais !
M. LE MINISTRE D'ÉTAT. — *Jamais* la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité...

(*Moniteur* du 6 décembre 1867, p. 1517, col. 4.)

On sait le démenti que les événements ont donné à ce téméraire *jamais !* Le 12 septembre 1870, les besoins de la défense ayant nécessité le retrait des troupes françaises, les Italiens envahirent les États de l'Église, et Rome, par un décret royal du 9 octobre, fut proclamée la capitale du royaume d'Italie.

***

« Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome. »

Racine. *Mithridate* (1673) ; acte III, scène I, rôle de Mithridate :

Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme,
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.

(Vers 835-836.)

***

« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis. »

Corneille. *Sertorius* (1662) ; acte III, scène I. Sertorius à Pompée (vers 936).

RONFLER.

La consigne est de ronfler.

Titre d'une comédie en un acte d'Eugène Grangé

et Lambert Thiboust, jouée au Palais-Royal le 1er février 1866.

Un jeune officier un peu farceur, voulant s'absenter nuitamment du domicile conjugal sans éveiller les soupçons, imagine le truc suivant : il fait coucher son ordonnance dans son propre lit, en lui recommandant de ronfler bruyamment dans le cas où quelqu'un entrerait dans sa chambre en son absence. Survient bientôt sa jeune femme, qui n'est pas longtemps dupe de la supercherie et en tire une cruelle vengeance. Au retour de l'officier, elle lui laisse entendre qu'elle a cru passer une partie de la nuit avec lui et ne s'est pas aperçue de la substitution. On voit d'ici la terreur du mari, qui n'a d'égale que sa stupéfaction.

Enfin tout s'explique. L'infidèle se repent de son escapade, obtient son pardon, et la paix renaît dans le ménage.

Cette petite pièce était fort gaie, et son titre, qui resta longtemps sur l'affiche, a fourni au langage familier une formule fréquemment employée, facile à modifier selon les circonstances.

ROSE.

« C'est ici que Rose respire. »

Sedaine. *Rose et Colas*, opéra-comique en un acte (Comédie-Italienne, 8 mars 1764) ; musique de Monsigny. Ariette chantée à la scène XII par Colas :

C'est ici que Rose respire,
Ici se rassemblent mes vœux :
Si j'étais maître d'un empire,
Je le donnerais pour ces lieux.

***

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Malherbe (1555-1628). *Consolation à M. Du Périer,... sur la mort de sa fille*, IV^e^ stance :

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et Rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Cette pièce célèbre fut composée postérieurement à l'année 1599.

On prétend, d'ailleurs sans aucune preuve à l'appui, que l'auteur avait écrit d'abord :

Et *Rosette* a vécu...

Une faute d'impression (Roselle pour Rosette) aurait engagé Malherbe à modifier ce premier texte.

La fille de M. Du Périer ne s'appelait, du reste, ni Rose, ni Rosette, mais Marguerite. (Voy. la notice de M. L. Lalanne, dans l'édit. Regnier, t. I, p. 38.)

***

Le pli de la rose.

Les habitants de Sybaris, colonie grecque de l'Italie méridionale, qui fut détruite par les Crotoniates en 510 av. J.-C., en étaient arrivés à ce point de mollesse que la moindre gêne leur causait une souffrance intolérable.

L'un d'eux, nommé Myndiride (ou Smindyride), mentionné par Diodore de Sicile (frag. du liv. VIII) et par

Hérodote (liv. VI, chap. 127), se faisait particulièrement remarquer par son luxe et sa délicatesse. C'est lui, d'après un récit que rapporte Sénèque, qui, « voyant un homme creuser la terre et lever sa pioche un peu haut, se plaignit que cela le fatiguait et lui défendit de continuer son ouvrage en sa présence. Le même homme se plaignit souvent d'avoir une meurtrissure, pour s'être couché *sur des feuilles de roses pliées* ». (*De la Colère*, liv. II, chap. xxv.)

***

Tu n'auras pas ma rose.

C'est le seul vers qu'on ait retenu d'une romance que chantaient nos pères, et dont il ne nous a pas été donné de connaître l'auteur. Elle se trouve, sous ce seul titre : *la Rose*, dans les cahiers de chansons des rues imprimés vers 1828.

Rien de plus insignifiant, d'ailleurs, que les paroles de cette romance :

Prête-moi, ma bergère,
Disait un jour Lubin,
Cette fleur printanière
Qui brille sur ton sein.
— A tes vœux je m'oppose,
Je m'en repentirais,
Tu n'auras pas ma rose,
Car tu la flétrirais.

Mais la jeune fille s'égare dans le bois et cède aux transports de Lubin :

Elle perdit la rose,
Hélas ! sans y songer.

ROUGIR.

« Il en rougit, le traître. »

Dans *Pyrame et Thisbé*, tragédie en cinq actes de Théophile (de Viau), imprimée en 1623, Thisbé, saisissant le poignard dont Pyrame vient de se frapper, s'écrie, à la fin du V^e^ acte :

> Hà ! voicy le poignard qui du sang de son maistre
> S'est souillé laschement, il en rougit le traistre...

Boileau citait ce dernier vers comme un échantillon des traits de mauvais goût.

> Toutes les glaces du Nord, écrivait-il dans la préface de ses *Œuvres*, ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée.

C'est un des exemples dont il appuie cette observation d'une remarquable justesse :

> Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, et qu'il la dit d'une manière vive, fine et nouvelle.

Cette tragédie de *Pyrame* est presque tout entière dans ce goût, et Boileau n'aurait pas eu de peine à y cueillir d'autres exemples de même valeur.

Au II^e^ acte, scène I^re^, Pyrame, montrant une petite fente du rocher, qui lui permet de communiquer avec Thisbé, dit :

> Voyez comme ce marbre est fendu de pitié...

Notons encore ce vers dans le long monologue de Thisbé, au V^e^ acte :

> Ce ruisseau fuit d'horreur qu'il a de mon injure.

Enfin, voici comment, au même acte, Pyrame pleure la mort de Thisbé, qu'il croit dévorée par des lions :

Depuis que sa belle âme est ici répandue,...
Les tigres, les lions, les panthères, les ours,
Ne produiront ici *que de petits amours.*

***

« ... Un front qui ne rougit jamais. »

Racine. *Phèdre* (1667) ; acte III, scène III, rôle de Phèdre :

.....Je sais mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

(Vers 849-852.)

RUGIR.

« Bien rugi, lion ! »

Au V^e^ acte du *Songe d'une nuit d'été*, pièce composée par Shakespeare dans sa jeunesse (1592 ?), Philostrate fait représenter, à l'occasion des noces de Thésée, duc d'Athènes, avec Hippolyte, reine des Amazones, une courte scène dont les principaux acteurs sont, dit-il, « de grossiers artisans, aux mains calleuses ».

Snug le menuisier est chargé de représenter un lion dont le rôle consiste uniquement à rugir. Il s'acquitte

si bien de cette fonction que Démétrius, un des assistants, laisse échapper ce cri d'admiration :

Well roared, lion.
Bien rugi, lion !
(Scène Ire.)

RUSSE.

« Grattez le Russe, vous trouverez le Cosaque. »

On a souvent rappelé ce mot attribué à l'empereur Napoléon Ier.

Ce n'était peut-être là qu'une variante plus brutale de ce jugement sur certains Russes, que M. de Custine prêtait à l'archevêque de Tarente, Capèce-Latro (1744-1836) :

Plusieurs de ces parvenus de la civilisation ont conservé la peau de l'ours, ils n'ont fait que la retourner ; mais pour peu qu'on *gratte*, le poil se retrouve et se redresse.

(*La Russie en 1839*, t. II, p. 308.)

On dit aussi quelquefois, et plus justement : *vous trouverez le Tartare*, par allusion à la domination mongole des XIIIe et XIVe siècles.

SABRE.

« Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. »

Grandeur et décadence de M. Joseph Prudhomme, comédie d'Henry Monnier et G. Vaez (Odéon, 23 novembre 1852) ; acte II, fin de la scène XIII.

Voici les célèbres paroles adressées par M. Prudhomme à un groupe de jeunes artistes qui lui offrent un sabre d'honneur :

Messieurs ! ce sabre... est le plus beau jour de ma vie. Je rentre dans la capitale, et si vous me rappelez à la tête de votre phalange, messieurs, je jure de soutenir, de défendre nos institutions et au besoin de les combattre.

La justice nous oblige à restituer la priorité du mot de Prudhomme à M. Alphonse Karr, qui l'a donné sous une forme très peu différente dans *les Guêpes* de décembre 1839 (p. 57) :

Première phrase du discours prononcé par un capitaine de la garde nationale de la banlieue nouvellement élu :

« Chers camarades,

« Votre suffrage est le plus beau jour de ma carrière militaire. »

On ne saurait blâmer Monnier d'avoir repris le bien de M. Prudhomme où il le trouvait.

SAC.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du « Misanthrope ».

Boileau. *L'Art poétique ;* chant III, vers 399-400.

On a discuté à perte de vue pour savoir si l'intention de Boileau avait été d'écrire *s'enveloppe* et non *l'enveloppe*. M. Édouard Fournier, dans *l'Esprit des autres*, a déclaré le premier vers « faux de tout point », affirmant que Molière jouait Géronte dans les *Fourberies de Scapin.*

Les érudits commentateurs de Molière dans les

Grands écrivains de la France (t. VIII, p. 401) font observer que la version *s'enveloppe*, adoptée par Brossette, se trouve dans toutes les anciennes éditions, et citent une lettre en vers de Robinet en date du 30 mai 1671, qui prouve que Molière jouait bien le rôle de Scapin. Or comme, dans la pièce, c'est Géronte que Scapin fait entrer dans le sac, il faut entendre ici non pas le personnage lui-même, mais, d'une manière générale, l'acteur qui joue la farce. On doit même croire, d'après les vers qui précèdent, que Boileau n'a pas voulu faire allusion ici à Molière acteur, mais à Molière auteur. Dans tous les cas, le jugement de Boileau était sévère.

Lorsque vous aurez admiré longtemps l'auteur du *Misanthrope* et des *Femmes savantes*, écrivait Grimm, vous brûlerez aussi un grain d'encens à l'auteur du *Médecin malgré lui* et des *Fourberies de Scapin*. Je ne suis point comme Despréaux ; je reconnais à merveille dans cette dernière pièce l'auteur du *Misanthrope*, et ce qui prouve que je pourrais bien avoir raison, c'est que l'une et l'autre de ces pièces sont restées sans rivales. Personne n'a approché de la bonne comédie de Molière, ni de ses farces non plus ; c'était en tout un homme d'un génie inimitable. (*Correspondance littéraire*, 15 août 1762.)

SAGE.

La victoire sera au plus sage.

Le 27 mars 1871, M. Thiers, parlant à l'Assemblée nationale sur une proposition relative aux maires de Paris, adressait ces paroles mémorables à ceux qui convoitaient l'honneur de gouverner et de réorganiser la France :

Messieurs, je m'adresse à tous les partis indistincte-

ment. Savez-vous à qui appartiendra la victoire ? *Au plus sage...*

(*Discours parlementaires*, t. XIII, p. 143.)

***

Les sept Sages de la Grèce.

Socrate, dans le dialogue de Platon intitulé *Protagoras*, met au nombre de ces grands hommes Thalès de Milet, Pittacus de Mitylène, Bias de Priène, l'Athénien Solon, Cléobule de Lindos, Myson de Chène et Chilon de Lacédémone, qui vivaient aux VII^e^ et VI^e^ siècles avant J.-C.

Tous ces personnages, dit-il, ont admiré, aimé et cultivé l'éducation lacédémonienne ; et il est aisé de reconnaître que leur sagesse a été du même genre que celle des Spartiates, par les sentences courtes et dignes d'être retenues qu'on attribue à chacun d'eux. (Trad. Cousin, t. III, 1826, p. 83-84.)

Ceci nous fait bien comprendre comment le mot *laconique* est devenu synonyme de concis.

On a substitué ou ajouté à ces noms Périandre, tyran de Corinthe (généralement préféré à Myson), Anacharsis le Scythe, Phérécyde de Syros, Épiménide de Crète, et quelquefois aussi l'Athénien Pisistrate. (Voy. Diogène Laërce, *Préface*, § 9, 13.)

SALE.

« Che n'est pas que ch'est chale, mais cha tient de la plache ! »

Dans *la Rose de Saint-Flour*, opérette-bouffe en un acte de M. Michel Carré, musique d'Offenbach (Bouffes-

Parisiens, 11 juin 1856), Pierrette (la « roje de Chaint-Flour ») a égaré un des « chouliers » à paillettes que lui a donnés son amoureux Chapailloux pour aller « dancher ce choir à la fête ».

Pendant le souper (scène VIII), on retire de la marmite un objet bizarre :

CHAPAILLOUX. — Mon choulier !... je le reconnais ! Qu'est-che qui l'a mis dans la marmite ?...

MARCACHU (rival de Chapailloux). — Qui ? qui ?... je ne sais pas, moi.

PIERRETTE. — Ah ! Monsieur Marcachu, mais ch'est très chale cha !

MARCACHU. — Che n'est pas que ch'est chale... mais cha tient de la plache !

CHAPAILLOUX. — Ch'est lui qui l'a caché dans la choupe !...

MARCACHU. — Eh bien ! oui, là !... ch'est moi ! pour que vous n'alliez pas danser avec ce gouja !... à qui je cacherai la margoulette.

La plaisanterie de Marcachu est d'ailleurs très certainement antérieure à la pièce.

SALON.

Le « dernier salon où l'on cause ».

Parmi les lieux communs qui reparaissent périodiquement dans la petite littérature, il faut citer les doléances des écrivains qui constatent avec douleur la disparition de plus en plus marquée des milieux intellectuels, des centres littéraires, dont l'âme est presque toujours une femme d'esprit, où l'on cultivait l'art de la conversation. De ces lamentations est née la formule un peu ironique : *le dernier salon où l'on cause.*

Nous empruntons l'exemple suivant à une revue intitulée *Sans rimes ni raison*, « fantaisie en vers

libres » en trois tableaux, de MM. Georges Rivollet, Gaston Jollivet et Albert de Bertier, représentée le 10 juin 1898 au cercle de l'Union artistique.

Au 2e tableau, scène IX, Mlle Mily-Meyer chantait :

AIR : *les Salons parisiens.*

Dans ce Paris qu'on calomnie,
On dit qu'il n'est plus un salon
Où la divine causerie
Prenne son vol de papillon...
Certes, nous n'avons plus Voltaire,
Madame Geoffrin n'est plus là... !
Qu'importe ? dans notre misère,
Nous gardons encor l'Opéra !

C'est l'dernier salon où l'on cause :
Les bell's Dam's et les beaux Messieurs
Échangent des propos joyeux...
Ce qu'on chante est la moindre chose :
C'est l'dernier salon où l'on cause.

C'est merveilleux comme acoustique :
De loge à loge l'on s'entend ;
S'il n'y avait pas du tout d'musique,
Ce serait tout à fait charmant...

A noter encore, dans *le Figaro* du 17 avril 1899, un spirituel dessin de Caran d'Ache, représentant le commandant Esterhazy attablé, en joyeuse compagnie, dans la loge de Mme Gérard, sa concierge du 49 de la rue de Douai ; allusion à des faits révélés au cours de l'enquête de la Cour de cassation sur l'affaire Dreyus.

SALUER.

« Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas. »

Tallemant Des Réaux, dans ses *Historiettes*, attribue cette repartie à M. de Bautru, conseiller au grand con-

seil (1588-1665), connu pour ses bons mots et pour son peu de religion :

Comme il passoit un enterrement, où on portoit un crucifix, il ôta son chapeau : « Ah ! lui dit-on, voilà qui est de bon exemple. — Nous nous saluons, répondit-il, mais nous ne nous parlons pas. »

(Édit. Monmerqué, 1840, t. III, p. 104.)

Jean Bouhier, président au parlement de Dijon (1673-1746), a rapporté cette anecdote dans des termes à peu près semblables. (Manuscrit de la Bibliothèque nationale, Fr. 25 645, p. 145.)

La même réponse a été mise sur le compte de Voltaire, s'adressant à Piron. (Voy. *Pironiana*, Avignon, 1813, p. 99.)

SANG.

La république « tourne au sang ou à l'imbécillité ».

On sait que M. Thiers, alors qu'il ne pouvait encore prévoir les hautes destinées que la république lui tenait en réserve, ne fut pas toujours tendre pour cette forme de gouvernement. Le 17 mars 1834, défendant devant la Chambre des députés, en sa qualité de ministre du commerce et des travaux publics, un projet de loi sur les associations, il déclarait que la monarchie constitutionnelle est « le seul gouvernement qui convienne à la France ». Les trois autres formes de gouvernement dont la France avait essayé : république, pouvoir militaire et monarchie représentative, avaient fait leurs preuves. La république, après être passée des mains des violents à celles des modérés, n'avait pu être sauvée de la ruine et du mépris.

Il ajoutait :

Je dis que la république a été essayée par des hommes qui ont succombé à l'œuvre, qui n'ont eu qu'une république misérablement agitée. Aussi la France en a horreur ; quand on lui parle république, elle recule épouvantée. Elle sait que ce gouvernement *tourne au sang ou à l'imbécillité.*

(*Moniteur* du 19 mars, p. 613, col. 2.)

***

« Le sang anglais n'a pas coulé, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores. »

Nous n'avons pas à raconter ici les tristes détails de l'expédition de Quiberon ; ils sont dans toutes les histoires et un peu aussi dans toutes les mémoires. Nous rappellerons seulement que la flotte anglaise, partie des côtes d'Angleterre, sous la conduite du commodore Waren, le 10 juin 1795, débarqua le 27, sur la petite presqu'île de Quiberon (Morbihan), une troupe d'émigrés et de prisonniers français, dirigée par le comte de Puisaye. On sait que, malgré les renforts que les chouans leur fournirent, cette hardie tentative des royalistes échoua devant les énergiques efforts du général Hoche, et que presque tous les émigrés qui mirent bas les armes furent massacrés par les ordres du comité de salut public.

On accusa les Anglais d'avoir, dans cette désastreuse affaire, canonné indistinctement et l'armée républicaine et ceux qu'ils avaient mission de protéger.

L'indignation fut grande, même en Angleterre, et c'est à ce propos que Sheridan, prenant la parole à la Chambre des communes, le 29 octobre suivant, contre le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture

du roi George III, prononça ces mémorables paroles :

Voilà la politique qui a produit la malheureuse et détestable expédition de Quiberon, affaire qui, quoique bien faite pour remuer le cœur profondément, ne semble avoir fait aucune impression sur l'esprit des ministres... Cela est vrai, le sang des émigrés français a coulé, il n'y a pas eu de sang anglais répandu, mais *c'est l'honneur anglais qui a saigné par toutes les veines* (but *it was British honor that bled at every vein*).

(*Discours de Sheridan*, Londres, 1816, tome IV, p. 106-107.)

***

« Le sang qui vient de se répandre était-il donc si pur ? »

Parole cruelle, et malheureusement bien authentique, que Barnave, en dépit de ses principes de modération, fit entendre à l'Assemblée constituante, le 23 juillet 1789, à propos du meurtre de Foulon et de Berthier.

Le jeune député s'est reconnu coupable de l'avoir prononcée, dans son *Introduction à la Révolution française*.

Je pense, écrivait-il, qu'il est impossible de justifier cette expression comme ayant été prononcée dans une assemblée publique, et que, si elle eût été réfléchie, elle serait absolument inexcusable...

Avant qu'on parlât dans l'assemblée de cet événement, Desmeunier me montra une lettre qui le lui annonçait. J'en fus fortement ému, et je l'assurai que je sentais, comme lui, la nécessité de mettre un terme à de tels désordres.

Un moment après, M. de Lally fit sa dénonciation. On aurait cru qu'il parlerait de Foulon et de Berthier, de l'état de Paris, de la nécessité de réprimer les meurtres.

Non, il parla de lui, de sa sensibilité, de son père ; il finit par proposer une proclamation.

Je me levai alors. J'avoue que mes muscles étaient crispés, et que le sentiment dont j'ai rendu compte (son aversion pour toute affectation de sensibilité) m'entraîna peut-être trop loin dans le sens contraire. Je dis que je m'affligeais de ces événements, mais que je ne pensais pas qu'il fallût, pour cela, renoncer à la révolution ; que toutes les révolutions entraînaient des malheurs, et qu'il fallait peut-être se féliciter que celle-ci n'eût à se reprocher qu'un petit nombre de victimes...

(*Œuvres de Barnave*, 1843, t. I, p. 107-109.)

Le mot de Barnave lui fut constamment reproché. On eut la lâcheté de le lui rappeler encore, jusqu'au pied de l'échafaud, le jour de son supplice, le 9 frimaire an II (29 novembre 1793).

M^me^ Campan a rapporté cet intéressant détail :

J'ai su, depuis, qu'un fils de M. Foulon, rentré en France, après ces premières crises de la révolution, voulut voir Barnave, et lui remit celui des deux mémoires dans lequel M. Foulon avait conseillé à Louis XVI de prévenir l'explosion révolutionnaire, en accordant, de sa propre volonté, tout ce que l'Assemblée demandait avant l'époque du 14 juillet : « Lisez ce mémoire ; je vous l'ai apporté pour ajouter à vos remords ; c'est la seule vengeance que je veuille tirer de vous. » Barnave fondit en larmes, et lui dit tout ce que la plus profonde douleur put lui inspirer.

(*Mémoires*, chap. XIV, 1826, t. II, p. 63.)

***

« Les pieds lui ont glissé dans le sang. »

On sait qu'à la suite de l'assassinat du duc de Berry, fils du comte d'Artois (13 février 1820), M. Decazes, le favori de Louis XVIII, que les ultra-royalistes

essayèrent de rendre responsable de ce crime, dut renoncer à ses fonctions de ministre de l'intérieur et de président du conseil.

Quelques jours après, M. de Chateaubriand écrivait dans *le Conservateur*, son organe habituel, un article daté du 3 mars, où l'on remarqua particulièrement ce passage :

Ceux qui luttoient encore contre la haine publique, n'ont pu résister à la publique douleur. Nos larmes, nos gémissements, nos sanglots ont étonné un imprudent ministre : les pieds lui ont glissé dans le sang ; il est tombé.

(Tome VI, 1820, p. 476.)

Et voici comment Chateaubriand a expliqué ces paroles dans ses *Mémoires d'outre-tombe* :

La mort de M. le duc de Berry accrut les inimitiés de part et d'autre et amena la chute du favori. J'ai dit que *les pieds lui glissèrent dans le sang*, ce qui ne signifie pas, à Dieu ne plaise ! qu'il fut coupable du meurtre, mais qu'il tomba dans la mare rougie qui se forma sous le couteau de Louvel.

(Édit. Garnier, 1895, t. IV, p. 134.)

***

L'impôt du sang.

Le mot fut prononcé, pour la première fois, paraît-il, à la tribune de la Chambre, le 28 mai 1824, par le général Foy, ancien capitaine de l'Empire (1775-1825).

Prenant la parole contre la nouvelle loi tendant à augmenter le contingent, il commençait ainsi son discours :

Messieurs, il est un impôt qui ne prend pas au contri-

buable une partie de son revenu ou tout son revenu, une partie de son capital ou tout son capital, mais qui lui enlève la liberté et même la vie ; cet impôt terrible, inexorable, cet *impôt du sang*, est cependant le plus indispensable des impôts, il est l'existence *sine qua non* des sociétés politiques.

(*Moniteur* du 30 mai, p. 685.)

Dans un article inséré au *Moniteur* du 18 décembre 1867, M. le général Ambert faisait observer, à propos de l'expression mise en honneur par le général Foy, qu'il ne faut pas confondre *impôt* avec *charge*, que jamais autrefois on n'aurait assimilé le recrutement à un impôt, que le mot *contribution* peut à peine être employé dans ce cas, et il cite cette réponse de l'archevêque de Sens à Richelieu, demandant six millions au clergé :

L'usage ancien était que le peuple contribuât par ses biens, — la noblesse par son sang, — le clergé par ses prières.

SAPEUR.

Rien n'est sacré pour un sapeur.

Titre et refrain d'une chanson qui fut un des premiers et des plus grands succès de Thérésa à l'Alcazar, en 1864. (Paroles de Houssot, peintre et poète ; musique de A. de Villebichot.)

On se souvient encore de la verve endiablée avec laquelle l'artiste enlevait ces couplets qui ne valaient guère que par ce qu'elle y mettait de gaieté communicative et de fantaisie, celui-ci, par exemple :

Tout à l'heur' je r'çois la visite
De celui que j'dis mon cousin

Et comm' de juste je l'invite
A prendr' quéqu'chose, un verr' de vin ;
Mêm' que c'était du Chambertin (*bis*).
Il m'dit : Ça se trouve à merveille,
Je vous obtempèr' cette faveur,
Et puis il lich' tout'la bouteille,
Rien n'est sacré pour un sapeur ! } (*bis*)

Ce n'était assurément pas de la poésie de haute volée, mais on n'était pas encore tombé, à cette époque, au niveau de platitude et de basse pornographie où se traînent actuellement les compositions de ce genre.

Il est intéressant de lire, dans les *Mémoires de Thérésa*, « écrits par elle-même » (?), toutes les vicissitudes qui marquèrent ses débuts, et les difficultés qu'elle rencontra avant de parvenir enfin au rang d'*étoile*.

Remarquons en passant que Houssot, mort il y a peu d'années, a vu, soit par hasard, soit grâce à un flair particulier, sa fortune associée, d'abord aux succès de Thérésa, et, longtemps après, au sort non moins prospère de la chanteuse Yvette Guilbert.

SAUVAGE.

« Sauvage ivre. »

C'est, on s'en souvient, l'expression dont Voltaire se servit à propos de Shakespeare.

Elle se trouve dans la troisième partie de sa *Dissertation sur la tragédie*, dont il fit précéder *Sémiramis* (1748).

Voltaire rappelait les ouvrages où, comme dans cette tragédie, on fait paraître des revenants et des ombres, et s'occupait en particulier d'*Hamlet* :

Je suis bien loin assurément, écrivait-il, de justifier en

tout la tragédie d'*Hamlet* : c'est une pièce grossière et barbare, qui ne serait pas supportée par la plus vile populace de la France et de l'Italie...

Hamlet, sa mère, et son beau-père boivent ensemble sur le théâtre : on chante à table, on se querelle, on se bat, on se tue. On croirait que cet ouvrage est le fruit de l'imagination d'un *sauvage ivre.*

Voltaire corrige d'ailleurs la sévérité de ce jugement en signalant, à côté de ces scènes déplaisantes, « des traits sublimes, dignes des plus grands génies ».

SAUVER.

« Sauvé, merci, mon Dieu ! »

Nous surprendrons sans doute beaucoup de nos lecteurs en leur apprenant que cette célèbre exclamation de mélodrame se trouve dans l'œuvre d'un académicien qui fut l'un des plus gais et spirituels vaudevillistes de notre époque : Eugène Labiche lui-même.

Peu de personnes savent que l'auteur du *Voyage de M. Perrichon*, de *la Cagnotte*, et de tant de joyeux chefs-d'œuvre, s'essaya jadis dans le drame, et y remporta même quelque succès. *L'Avocat Loubet*, qu'il fit jouer le 28 août 1838, avec ses collaborateurs habituels Lefranc et Marc-Michel, sur le théâtre du Panthéon, y eut une belle série de représentations. Le propriétaire du café du théâtre perpétua le souvenir des recettes exceptionnelles encaissées à cette occasion, en faisant peindre sur ses panneaux les principales scènes de *l'Avocat Loubet*. (Voy. la Biographie de Labiche, par J. Claretie, p. 5.)

A l'acte I^er^, scène VI, Jacques Loubet, venant de

sauver la marquise de Pontarlier qui lui a confié sa vie, s'écrie :

Sauvée ! merci, mon Dieu !

Il est probable qu'on trouverait encore d'autres *Sauvé, merci, mon Dieu !* dans le vieux répertoire du boulevard. Quant aux simples *Merci, mon Dieu !* c'est à profusion qu'on en pourrait citer.

SAVOIR.

« Que sais-je ? »

Montaigne voyait dans ces trois mots la forme la plus convenable pour traduire la pensée des philosophes pyrrhoniens. « J'ignore » ou « je doute », est une formule qui, comportant une affirmation, se détruit elle-même.

Cette fantasie, dit-il, est plus seurement conceue par interrogation : QUE SÇAY-IE ? comme ie la porte à la devise d'une balance. (*Essais*, liv. II, à la moitié environ du chap. XII.)

On s'est plu à rapprocher la devise de Montaigne du « grand peut-être » de Rabelais.

M. Melchior de Vogüé, recevant M. Bourget à l'Académie française, le 13 juin 1895, rappelait ainsi ces deux mots fameux :

Ils sont nombreux, nos concitoyens qui n'ont jamais lu vingt lignes de Montaigne ni de Rabelais ; tous rattachent le nom du premier à son *que sais-je ?* celui du second à son *grand peut-être.* La gloire, c'est cela.

Dans *Marion De Lorme*, de Victor Hugo (Porte-Saint-

Martin, 11 août 1831), se trouve ce dialogue entre Louis XIII et son bouffon :

LE ROI.

Crois-tu, si je voulais, que je serais le maître ?

L'ANGÉLY.

Montaigne eût dit : *Que sais-je ?* et Rabelais : *Peut-être.*

On sait que ce « grand peut-être » est un souvenir des paroles que l'on prête à Rabelais mourant, en réponse au page du cardinal Du Bellay, chargé de prendre de ses nouvelles :

Dis à Monseigneur l'état où tu me vois. Je m'en vais chercher un grand peut-être. Il est au nid de la pie : dis-lui qu'il s'y tienne, et pour toi tu ne seras jamais qu'un fou. Tire le rideau, la farce est jouée. (*Biogr.* Michaud.)

Que le mot soit vrai ou non, comme il est devenu proverbial, il est de ceux qu'un biographe ne doit pas se permettre de passer sous silence.

SCÈNE.

La « scène à faire ».

On sait que cette formule est une création de l'excellent et regretté critique théâtral du *Temps*, Francisque Sarcey (1828-1899).

Bien rares sont les auteurs qui ont fait la fameuse *scène à faire*, telle qu'il la comprenait, telle qu'elle lui semblait commandée par la situation.

Choisissant au hasard parmi les innombrables articles où il a formulé son opinion sur ce sujet, nous emprunterons à sa Chronique théâtrale du 16 août 1875

ces quelques lignes relatives à *Jean-nu-pieds*, drame de M. Albert Delpit, représenté au Vaudeville :

Voilà les deux adversaires aux prises (les fils du marquis de Kardigan)...

C'est la scène capitale. C'est ce que j'appelle la *scène à faire*. En théâtre, le reste ne compte pas. Tout ce qui précède est plus ou moins bon, plus ou moins bien agencé ; mais ce n'est pas là que se décide la bataille. J'attends l'auteur à ce point culminant de son drame, à la situation qui en est le nœud.

Vaine attente ! amère déception ! M. Delpit n'avait pas fait la scène entrevue par M. Sarcey.

Il nous serait facile de multiplier les exemples.

M. Grenet-Dancourt, jouant sur les mots, a intitulé : *la Scène à faire*, un monologue assez amusant qui fut d'abord interprété par M^me^ Réjane, en 1890. Cette charmante artiste jouait le rôle d'une jeune femme que son mari fait poser et qui se demande quelle sorte de « scène » elle devra lui faire à son retour. « Si, dit-elle, ma mère était là au moins, elle me dirait tout de suite quelle est, dans le cas présent, la scène à faire, elle qui en fait trois ou quatre par jour à papa. »

Et elle se décide à l'appeler à son aide : « La scène à faire, c'est elle qui la fera... » Mais elle n'a pas plus tôt entendu rentrer son mari, que toute cette grande colère s'évanouit, et qu'elle court se jeter dans ses bras.

SCIENCE.

La « banqueroute de la science ».

Parler de la « banqueroute de la science », c'est évoquer le nom de M. Ferdinand Brunetière. Non point

qu'il soit le véritable créateur de cette expression, mais parce qu'il l'a en quelque sorte adoptée, qu'il en a décidé la rare fortune, et qu'on la lui attribue volontiers.

L'éminent académicien a cependant pris soin de nous prévenir que le mot avait déjà circulé quand, au retour d'un voyage à Rome, il écrivit, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article qui eut quelque retentissement : *Après une visite au Vatican* (1er janvier 1895, p. 97 à 118).

Rappelant que, vingt ou trente ans auparavant, « l'incrédulité savante » passait encore pour preuve de supériorité intellectuelle, et qu'avec Auguste Comte et son école on ne voulait voir d'avenir que dans la science, M. Brunetière ajoutait :

> Que s'est-il donc passé depuis lors ? Quel sourd travail s'est accompli dans les profondeurs de la pensée contemporaine ? et, à ce propos, parlerons-nous à notre tour de la « banqueroute de la science ? » Les savants s'indignent sur ce mot, et on en rit dans les laboratoires. Car, disent-ils, où sont donc celles de leurs promesses que la physique, par exemple, ou la chimie n'aient pas tenues, et au delà ?

Et dans l'avant-propos de la brochure qu'il publia trois mois plus tard sous le titre : *la Science et la Religion*, s'étonnant de tout le tapage qui s'était fait autour de son article, il disait encore :

> Je n'étais pas le premier qui se servît du mot, et dix autres avant moi l'avaient probablement prononcé.

Au nombre de ses devanciers on a cité Frédéric Nietzsche, mort en 1900, dont le nom a été si souvent prononcé dans ces dernières années.

D'après *le Siècle* du 10 mars 1901, Mme Élisabeth Förster-Nietzsche, sa sœur, en écrivant sa vie, rappelle

que, dans ses *Considérations inactuelles* (Unzeitgemässe Betrachtungen), il se servait déjà du mot « faillite de la science », à propos des idées de David Strauss sur la religion et la civilisation.

La question soulevée par M. Brunetière étant de celles qui méritent au plus haut point de passionner les hommes qui pensent, nous demandons la permission d'entrer ici dans d'assez longs développements.

Observant les résultats obtenus par les sciences physiques ou naturelles, philologiques et historiques, M. Brunetière s'efforçait de démontrer qu'aucune d'entre elles n'est capable de nous éclairer sur certains problèmes dont la solution est nécessaire à notre existence, tels que l'origine, la nature et la fin de l'homme, ce qui l'amenait à formuler cette opinion (p. 105) :

> Si ce ne sont pas là des « banqueroutes » totales, ce sont du moins des « faillites » partielles, et l'on conçoit assez aisément qu'elles aient ébranlé le crédit de la science.
>
> S'il est vrai, dit-il plus loin, que depuis cent ans la science ait prétendu remplacer « la religion », la science, pour le moment et pour longtemps encore, a perdu la partie... Ni la science en général, ni les sciences particulières... ne peuvent plus revendiquer... le gouvernement de la vie présente.

Pour lui, l'évolution actuelle est contenue dans ces deux mots : « La Science a perdu son prestige, et la Religion a reconquis une partie du sien. » La religion seule donne des idées absolues, dont la vraie et bonne morale ne saurait se passer, comme le reconnaissait Edmond Scherer. C'est en vain que Taine avait entrepris, surtout dans ses derniers écrits, la tâche laborieuse et chimérique de « souder » les sciences morales aux sciences naturelles.

En somme, l'article pouvait se résumer ainsi :

La recherche de la vérité par la science ne conduisant pas à des résultats pratiques suffisants, et comme, « en attendant, il faut vivre, d'une vie qui ne soit pas purement animale », il est nécessaire de se rattacher à la religion. Et c'est au catholicisme qu'il convient de donner la préférence, car il est « un gouvernement », tandis que « le protestantisme n'est que l'absence de gouvernement ».

M. Brunetière semblait donc porter une sorte de défi au monde de la science. Les savants s'en émurent, et plusieurs d'entre eux firent entendre, soit individuellement, soit collectivement, d'énergiques protestations.

La première réponse fut celle de M. Charles Richet, le très distingué professeur de physiologie, qui donna, dans la *Revue scientifique* du 12 janvier, un article intitulé : *La Science a-t-elle fait banqueroute ?*

En voici la substance :

Il se refusait à prendre au sérieux la promesse que la science aurait faite de « renouveler la face du monde ». Les savants sont modestes. C'est la science, et non la religion, qui a démontré le peu de place que l'homme occupe dans la nature. On ne peut donc lui reprocher d'avoir des vues trop hautes. Ce sont les savants qui ont troublé cette prétention naïve de l'homme de tout savoir. La science a démontré elle-même sa propre faiblesse. C'est elle, d'ailleurs, et non la religion, qui a fait progresser l'humanité.

Les savants n'ont pas failli à leur mission, et le mot de banqueroute est assez étrange, puisqu'ils n'avaient rien promis, et qu'ils ont beaucoup donné.

Ce n'est donc pas la science *qui a perdu la partie.*

Quant aux relations entre la morale et la science,

M. Richet montre l'innombrable légion des savants occupés dans le monde entier à poursuivre leurs recherches, sur des sujets parfois minuscules en apparence, mais qui doivent profiter à l'état moral de l'homme.

Toutes ces conquêtes de la science, dues à plusieurs générations de travailleurs perspicaces et infatigables, font corps avec notre civilisation actuelle, tant et si bien qu'elles constituent notre morale.

Il existe aujourd'hui une morale qui s'impose, issue de la science, celle qui est fondée sur la solidarité humaine.

Et M. Richet formule cette définition, qui contient une noble pensée, mais à laquelle on a reproché d'être un peu incomplète : « Le mal, c'est la douleur des autres. »

« Voilà, dit-il, ce que nous ont appris la physique et la zoologie, la chimie et l'astronomie, etc. » La recherche du vrai a conduit à la connaissance du bien, et la religion a sagement agi en accompagnant le mouvement scientifique au lieu de le combattre.

Une autre réponse, de M. Berthelot, intitulée : *La Science et la Morale*, parut dans *la Revue de Paris* du 1er février suivant. Selon lui, le retour offensif auquel on assistait du mysticisme contre la science, n'est que la suite d'une vieille querelle qui remonte aux temps mythiques du Paradis terrestre, temps où les anges révoltés initièrent l'homme à la science du bien et du mal. Les religions se sont approprié la morale, elles ne l'ont pas créée et ont trop souvent enrayé ses progrès. La science, si longtemps mise en interdit, a enfin reconquis son indépendance, et peut dédaigner les négations des mystiques.

Aussi bien, dit-il (p. 450), la jeunesse a refusé de suivre

ces guides fallacieux. Elle sait que la prétendue banqueroute de la science est une illusion de personnes étrangères à l'esprit scientifique... elle sait que la science a tenu les promesses faites en son nom par les philosophes de la nature... C'est la science seule qui a transformé... les conditions matérielles et morales de la vie des peuples.

L'érudit écrivain faisait l'histoire des progrès de l'esprit scientifique, affirmait que l'étude des faits doit être le point de départ de toute connaissance, et qu'une notion vague des origines et des fins de l'homme ne peut fournir une base solide à la direction de la vie.

Il disait encore (p. 458 et 460) :

Tandis que les théologiens, dupes de leurs illusions et de leur orgueil, érigent leurs systèmes sur les origines et les fins des choses en principes absolus et invariables, révélés par la divinité,... les savants, plus modestes,... se bornent à tracer des règles actuelles à la pratique de la vie, en morale et en politique, aussi bien qu'en hygiène et en industrie...

On ne saurait... reprocher à la science la banqueroute d'affirmations qu'elle n'a pas faites. Les affirmations, les espérances de cet ordre, et par conséquent leur banqueroute, sont au contraire attribuables aux religions : ce sont ces dernières qui doivent en porter la responsabilité.

Après avoir mis en relief les services innombrables rendus par la science à l'humanité, il terminait par ces mots qui, cette fois, contenaient bien une promesse :

Le triomphe universel de la science arrivera à assurer aux hommes le maximum possible de bonheur et de moralité.

Quelques semaines après, le 4 avril 1895, un groupe de savants et de libres penseurs faisaient entendre à leur tour une éclatante protestation, à l'occasion d'un banquet offert à M. Berthelot par l'Union de la jeu-

nesse française, au Salon des familles, à Saint-Mandé.

Plusieurs discours y furent prononcés, dans lesquels il fut grandement question de la banqueroute de la science. Les textes en ont été donnés dans la *Revue scientifique* du 13 avril.

Les sciences physiques, dit M. Edmond Perrier, le savant naturaliste,... ont ébloui ce siècle de trop de découvertes imprévues pour qu'on puisse songer à leur reprocher de n'avoir pas tenu tout ce qu'on attendait d'elles ; aussi ne puis-je guère douter que mon ami Brunetière songeât exclusivement aux sciences naturelles et peut-être aux sciences historiques quand il écrivait ces mots célèbres : *la Banqueroute de la science.*

La vie ! Voilà, en effet, la grande énigme vers laquelle s'est tournée, depuis quarante ans, notre ardeur de savoir...

L'auteur montrait que des résultats obtenus par les sciences naturelles se dégageait pour l'homme « une véritable morale sociale, basée sur la force même des choses, s'imposant par la raison, la seule morale capable de rallier tous les suffrages dans un pays justement fier d'avoir inscrit en tête de ses lois la liberté de conscience ».

Rendant hommage au noble caractère de Pasteur, il s'écriait :

Voilà les personnalités morales que crée la science ! Qu'elle soit donc bénie et vénérée, la banqueroutière ! Qu'elle puisse être entourée de tous les respects ; poursuivre son œuvre d'émancipation, de lumière et de vie ; achever son œuvre d'union !

M. Charles Richet, qui prit ensuite la parole, fit l'apologie des laboratoires, où se créent tant d'amitiés robustes entre maîtres et élèves, et auxquels on a

reproché aussi de faire faillite à la poésie, à la patrie, à la morale.

Répondant successivement à ces accusations, il réfutait la dernière par ces paroles pleines d'élévation :

Ces laboratoires, tant calomniés, ont dégagé une parcelle de vérité, parcelle infiniment petite, par rapport à la vérité suprême, mais immense, si l'on considère notre ignorance antérieure. Et nous voyons peu à peu de ce colossal effort intellectuel, se dégager lentement un idéal moral supérieur à l'idéal d'autrefois : le respect de la vie humaine et de la douleur d'autrui, la solidarité entre les hommes et la fraternité entre les nations.

M. Émile Zola envisageait avec effroi ce que deviendrait la liberté de penser et d'écrire, si, la Science faisant banqueroute comme on le prétendait, la Foi venait à la remplacer dans les affaires d'ici-bas. Il finissait par cet hommage rendu à la Science :

Messieurs, le simple écrivain que je suis remercie donc la Science, la bonne mère qui l'a rendu libre. Elle est l'éternelle, l'immortelle, et le mystère appartient à elle seule, puisqu'elle marche continuellement à sa conquête.

M. Henri Brisson parla le dernier.

Pour expliquer et justifier la présence de l'élément politique dans un banquet consacré plus spécialement à la science, il disait :

Cette formule, « la banqueroute de la science », n'a pas été prononcée au hasard dans quelque controverse purement scientifique, philosophique ou religieuse ; elle a été avant tout, messieurs, un mot d'ordre politique. Elle a été l'une des manières, et non la moins dangereuse peut-être, d'activer cette réaction cléricale dont les tentatives se multiplient si fort depuis quelque temps, et se manifestent en des milieux où on ne les attendait pas et sous des patronages plus étonnants encore.

En veut-on une preuve ? Les auteurs des écrits où il est traité de la « banqueroute de la science » donnent crûment, comme motif de leur préférence pour une religion donnée, que cette religion est un gouvernement tout fait. Il s'agit bien là d'un dessein politique, et non d'une thèse sans conséquence.

Et M. Brisson dénonçait, dans le manifeste de M. Brunetière, une manœuvre destinée à troubler l'âme contemporaine, et « à préparer, par le scepticisme, la génération nouvelle à ces surprises dont la nôtre, disait-il, a vu des exemples ».

Le matin même de ce banquet, dans un article publié par *le Figaro*, M. Brunetière, tout en lançant quelques traits ironiques à l'adresse des savants et hommes politiques désignés pour prendre part à cette manifestation, faisait fort habilement ressortir l'influence de certains progrès de la science sur l'accroissement des budgets de la guerre, sur les souffrances des ouvriers mineurs, et sur la formation du « capitalisme », objet d'horreur pour les socialistes.

Peu après, il rééditait ce même article dans *la Science et la Religion*, à la suite de son manifeste de la *Revue des Deux Mondes*, augmenté de nombreuses notes en réponse à ses contradicteurs, à MM. Richet et Berthelot particulièrement.

L'émotion causée par cette polémique s'étendit même au delà des frontières, et, si l'on voulait faire un dossier un peu complet des brochures qu'elle suscita, il faudrait y faire figurer, à côté de *M. Brunetière et le Vatican*, par J.-P. Clarens (1895) ; de *la Banqueroute de la Science*, par Ch. Dürr (1896), etc., celles dont voici les titres :

Uber den Bankerott der Wissenschaften (*Sur la Banqueroute des Sciences)*, par S. Bodnar (Budapest,

1895) ; *la Pretesa* (*prétendue*) *Bancarotta della scienza*, par le professeur E. Morselli (Palerme, 1895) ; *le Disfatti* (*les Défaites*) *della Scienza*, par F. Tocco (Rome, mars 1896) ; *M. Brunetière et l'Esprit scientifique*, par A. Herzen (Lausanne, septembre 1898).

Nous ne pouvons pas, bien entendu, passer en revue tout ce qui a été dit et écrit sur ce mémorable débat entre la science et la religion. Nous nous contenterons de dire encore quelques mots des principaux documents qui se sont produits sur ce sujet dans ces dernières années.

Dans un discours qu'il prononça le 15 avril 1898, pour soutenir sa candidature législative dans le X^e^ arrondissement de Paris, M. Brisson revenait encore sur cette question, qui lui tenait si fort au cœur. *Le Temps* du 17 avril en rendait compte en ces termes :

> L'orateur estime que nous traversons non pas une tempête, mais une situation qui mérite toute la vigilance des bons républicains.
>
> Le point de départ de cette situation se trouve presque au début de la dernière législature. Des symptômes déjà graves se précisèrent... Un ministre (M. Spuller) porta à la tribune de la Chambre la politique de l' « esprit nouveau » ; nous essayâmes vainement, quelques amis et moi, d'apaiser ce mouvement...
>
> Les étapes en sont connues... La fameuse polémique sur la *banqueroute de la science* en a été une des phases.

Après une période de silence et d'assoupissement, le débat sembla se réveiller un moment sous l'influence d'événements qui ne s'y rattachaient que très indirectement, nous voulons parler de la déplorable affaire Dreyfus, dans laquelle on vit reparaître quelques-unes des mêmes personnalités.

Le Figaro du 3 janvier 1899 publiait une lettre de

M. Gaston Paris à M. Albert Sorel, sous le titre : *la Ligue de la Patrie française*. Le savant académicien s'étonnait de ne pas voir le manifeste de cette ligue reconnaître la valeur de l'esprit scientifique dont s'étaient inspirés les « intellectuels », esprit malheureusement trop peu répandu en France. « Il est vrai, disait-il, qu'une des premières signatures est celle d'un de nos plus éminents confrères, qui a déclaré, on le sait, la guerre à l'esprit scientifique. »

La réponse ne se fit pas attendre.

Dès le lendemain, le même journal insérait une lettre de M. Brunetière, protestant contre la pensée que lui prêtait M. Paris, et reproduisant, en les précisant, les principaux arguments de la thèse soutenue par lui quatre ans auparavant.

Il renouvelait cette affirmation que nous avons besoin d'être éclairés sur ces trois grands problèmes : D'où venons-nous ? Pourquoi vivons-nous ? Où allons-nous ? et ajoutait :

> Les lampes à incandescence n'y jettent point plus de lumières que les chandelles de nos aïeux ; et la sérothérapie, qui ne nous empêchera pas de mourir, ne nous apprendra point davantage pourquoi nous mourons. C'est ce qui est aussi certain qu'aucune démonstration des géomètres.

Cette attaque contre la sérothérapie touchait directement M. Charles Richet, un des plus fervents apôtres et même l'un des créateurs de ce mode de traitement, et devait provoquer une réplique de sa part. Il y répondit, en effet, dans la *Revue scientifique* du 14 janvier, par un article intitulé : *les Promesses de la science*. Reconnaissant que les conquêtes de la science n'ont évidemment pu résoudre certains grands problèmes,

dont elle n'a jamais, d'ailleurs, quoi qu'en aient pu dire quelques savants, prétendu donner la solution, il faisait observer que telle découverte, celle de la sérothérapie, par exemple, sauvait annuellement la vie à cent mille enfants, ce qui n'est assurément pas négligeable.

Telles ont été les principales phases de cette polémique, lutte très courtoise d'ailleurs, dont nous avons essayé de dégager les points les plus saillants.

On a bien compris que ce qui fait le haut intérêt de cette discussion, ce n'est pas tant de savoir ce que les savants ont promis exactement, si la science peut être rendue responsable de ces promesses, et si elle leur a vraiment fait banqueroute.

Ce sont là des questions de fait, qui peuvent assurément fournir de beaux sujets de dissertations, mais il est une question plus haute, qui domine tout le débat, et sur laquelle les philosophes parviendront plus difficilement à se mettre d'accord, celle de savoir si la science peut suffire à créer une morale.

Nous terminerons par cette sage observation d'Herbert Spencer :

> La bataille sans fin qui s'est livrée dans tous les siècles, sous la bannière de la Religion et de la Science, a eu pour effet de produire une animosité qui, par malheur, empêche un parti d'apprécier la valeur de l'autre. Sur un plus grand théâtre et avec plus de violence que toute autre controverse, elle réalise une fable d'une moralité profonde, celle de ces deux chevaliers qui combattaient pour la couleur d'un bouclier dont chacun ne voyait qu'une face.

(*Les Premiers principes*, trad. E. Cazelles, 1871, p. 11. Première partie, chap. I.)

SÉANCE.

« Messieurs, la séance continue ! »

Le samedi 9 décembre 1893, eut lieu à la Chambre la terrible explosion de la bombe de l'anarchiste Vaillant, qui fit de nombreuses victimes parmi les députés et les spectateurs des tribunes.

Une fois le premier moment de stupeur passé, le président, M. Dupuy, dominant son émotion et cherchant à ramener le calme dans les esprits, prononça ces mots au milieu du bruit : « Messieurs, la séance continue ! » Un pareil sang-froid lui valut de toutes parts les éloges les plus mérités.

Le mot de M. Dupuy donna lieu, quelque temps après, à un incident comique que nous trouvons rapporté dans *le Figaro* du 29 mai 1894.

A la séance de rentrée du Conseil municipal qui avait eu lieu la veille (28 mai), il arriva qu'un des conseillers, M. Vorbe, par un geste un peu trop vif, cassa l'abat-jour d'une lampe. Aussitôt son collègue M. Alpy se leva et dit solennellement, à la grande joie de l'Assemblée : « Messieurs, la séance continue ! »

Inutile de dire qu'on chercherait en vain quelque trace de cet incident dans le compte rendu du *Bulletin municipal*.

SECRET.

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Fameux madrigal adressé dans un souper par le marquis de Saint-Aulaire (1643-1742), membre de l'Aca-

démie française, à la duchesse du Maine qui l'avait appelé Apollon.

Si l'on en croit Voltaire (*Écrivains français du siècle de Louis XIV*), le marquis avait alors plus de quatre-vingt-quinze ans. Il avait été reçu académicien en 1706, à l'âge d'environ soixante-trois ans. Ce n'est donc point pour ce quatrain, comme on l'a dit souvent, mais pour une autre pièce de vers, que, contre l'avis de Boileau, il entra à l'Académie.

Boileau a donné les raisons de cette opposition dans sa lettre du 14 août 1706, au marquis de Mimeure, auquel il avait donné sa voix.

***

« Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur. »

Zaïre, tragédie de Voltaire (13 août 1732) ; acte IV, scène v. Rôle d'Orosmane, soudan de Jérusalem, venant d'apprendre l'apparente trahison de son esclave Zaïre.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Boucher d'Argis, lieutenant particulier au Châtelet de Paris, en déposant à l'Assemblée nationale son rapport sur la journée du 6 octobre 1789, commença ainsi son mémorable discours, dans lequel il annonce que deux députés sont impliqués dans l'affaire :

Nous venons enfin déchirer le voile qui couvrait une procédure malheureusement trop célèbre. Ils vont être connus, ces secrets pleins d'horreurs. (Séance du 7 août 1790.)

(*Gazette nationale ou le Moniteur universel* du 8 août, p. 909.)

Les deux députés mis en cause étaient le duc d'Orléans et le comte de Mirabeau.

Ce début de Boucher d'Argis fut ainsi paraphrasé par Mirabeau, dans son *Courrier de Provence* (n° 174, p. 465) :

Les voilà découverts, ces secrets pleins d'horreur! Ils vont être révélés, ces forfaits qui ont souillé le palais de nos rois dans la matinée du 6 octobre.

SEIGNEUR.

« Quelques seigneurs sans importance. »

Ce très joli mot qu'on emploie couramment pour désigner ceux qui tiennent des rôles de comparses, est tiré des *Brigands*, la charmante opérette de MM. Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach, jouée aux Variétés en 1869, et souvent reprise.

Falsacappa, le chef des brigands, s'est déguisé ainsi que ses hommes pour recevoir l'ambassade de Grenade.

Gloria-Cassis présente au vieux brigand Piétro, qu'il prend pour le baron de Campotasso, la suite de la princesse de Grenade :

Moi d'abord, le comte de Gloria-Cassis, grand d'Espagne de onzième classe, chef réel de l'ambassade... Pablo, précepteur... *Quelques seigneurs sans importance.*

(Acte II, scène X.)

Le théâtre de MM. Meilhac et Halévy est un des plus riches en mots devenus proverbiaux. On peut dire qu'il n'est pas une des pièces dues à cette féconde et fortunée collaboration qui n'ait laissé quelque trace dans le langage familier.

SÉNATEUR.

« Non, non, c'est trop d'honneur,
Monsieur le sénateur ! »

Le Philtre, opéra en deux actes de Scribe, musique d'Auber, représenté à l'Académie royale de musique le 15 juin 1831 ; acte II, scène 1re :

Le sénateur, la gondolière !
Barcarolle à deux voix et chanson étrangère !

s'écrie Fontanarose, qui, assistant au repas de noces de la jeune fermière Térézine, l'invite à chanter avec lui.

Le sénateur offre son cœur à la belle gondolière. Celle-ci, décidée à ne rien écouter, répond :

Non, non, c'est trop d'honneur,
Monsieur le sénateur !

Refrain qui rappelle d'assez près celui d'une chanson de Béranger, *le Sénateur*, datée de 1813 :

Quel honneur ;
Quel bonheur !
Ah ! monsieur le sénateur,
Je suis votre humble serviteur.

SENTIR.

Qui sent toujours bon sent mauvais.

Pensée qu'on rencontre assez fréquemment chez les auteurs latins, et que l'on exprime le plus souvent sous la forme que lui a donnée Martial (2 ?-65 de J.-C.) :

...Non bene olet, qui bene semper olet.

(Livre II, épigr. 12 : *Contre Posthumus*, vers 4.)

Cicéron (106-43 av. J.-C.) disait, dans une de ses lettres à Atticus (liv. II, 1) :

Ut mulieres, ideo bene olere, quia nihil olebant, videbantur. (Comme les femmes, ils [tes écrits] paraissaient sentir d'autant meilleur qu'ils ne sentaient rien.)

Et Sénèque écrivait, dans sa CVIII[e] épître à Lucilius, § 16 :

Quoniam optimus odor in corpore est nullus. (Car la meilleure odeur pour le corps est l'absence d'odeur.)

Montaigne, dans ses *Essais* (liv. I, chap. LV : *Des Senteurs)*, rappelle la bonne odeur qu'avait la sueur d'Alexandre le Grand et ajoute :

Mais la commune façon des corps est au contraire ; et la meilleure condition qu'ils ayent, c'est d'estre exempts de senteur... Voilà pourquoy, dict Plaute,

Mulier tum bene olet, ubi nihil olet,

« la plus exquise senteur d'une femme, c'est ne sentir rien ». Et les bonnes senteurs estrangieres, on a raison de les tenir pour suspectes à ceulx qui s'en servent et d'estimer quelles soyent employees pour couvrir quelque default naturel de ce costé là. D'où naissent ces rencontres des poètes anciens : C'est puïr, que sentir bon.

Rides nos, Coracine, nil olentes :
Malo, quam bene olere, nil olere.

Ces deux derniers vers appartiennent encore à une épigramme de Martial (liv. VI, épigr. 55, v. 4-5) :

Tu nous railles, Coracinus, parce que nous ne sentons rien. J'aime mieux ne rien sentir que de sentir bon.

Quant au vers de Plaute, Montaigne le citait inexac-

tement. Dans sa tragédie intitulée *Mostellaria* (*le Revenant*), acte I^er^, scène III, v. 273, le poète fait dire à Scapha, servante de la courtisane Philématie :

...Ecastor, mulier recte olet, ubi nihil olet. (Par Castor! une femme, pour sentir bon, ne doit rien sentir du tout.)

SÉRAIL.

« Nourri dans le sérail, j'en connais les détours. »

Racine. *Bajazet* (1672) ; acte IV, scène VII, vers 1424. Rôle d'Acomat.

SÉRIEUX.

« Il faut tout prendre au sérieux, mais rien au tragique. »

C'est dans son discours prononcé le matin du 24 mai 1873, jour où il fut renversé, que M. Thiers formulait ce sage conseil, qui n'est pas applicable seulement en matière politique, mais qui, dans la pratique, comporte peut-être quelques restrictions.

Il prévoyait des divergences fâcheuses entre les deux Chambres, dont il demandait lui-même le rétablissement, mais engageait l'Assemblée, en vertu de sa maxime, à ne pas s'épouvanter de l'avenir. (*Journal officiel* du 25 mai, p. 3312, col. 3.)

SERPENT.

Ce fut le serpent qui creva.

Voltaire. *Épigramme* imitée de *l'Anthologie* (1762 environ) :

L'autre jour au fond d'un vallon,
Un serpent piqua Jean Fréron.
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva.

(Édit. Garnier, t. X, p. 568.)

Voltaire s'inspirait ici d'un distique grec du poète Lucillius (I^er^ siècle de J.-C.), reproduit dans l'*Epigrammatum anthologia palatina* de F. Didot (t. II, 1872, p. 325 ; chap. XI, n° 237), et que l'on peut traduire ainsi :

Une méchante vipère mordit un jour un Cappadocien : mais ce fut elle qui mourut, après avoir goûté ce sang venimeux.

C'était une allusion à la réputation de méchanceté que s'étaient acquise les Cappadociens, comme le dit Constantin Porphyrogénète (IX^e^ siècle), dans son traité *De Thematibus* (liv. I^er^ ; édit. Niebuhr, t. III, p. 21, 10), où le distique grec se trouve cité.

L'*Epigrammatum delectus*, publié en 1659 (par Lancelot, d'après Barbier), en a donné cette traduction en vers latins (p. 331) :

Vipera Cappadocem male sana momordit : at ipsa
Gustato periit sanguine Cappadocis.

En 1720, Bruzen de La Martinière en fit cette imitation, que Voltaire a évidemment prise pour modèle :

Un gros serpent mordit Aurele,
Que croyez-vous qu'il arriva ?

Qu'Aurele en mourut : Bagatelle,
Ce fut le serpent qui creva.

(*Nouveau recueil des Épigrammatistes* ; t. II, p. 63.)

Enfin Goldsmith, après Voltaire, a imité la même épigramme dans une chanson qui fait partie du chap. XVII du *Ministre de Wakefield* (1766).

Un autre distique grec de l'*Anthologie*, attribué à Nicarque (II^e^ siècle), contient un trait dans le même goût :

Le chant du hibou donne la mort ; mais quand Démophile chante, le hibou lui-même crève.

(T. II, p. 318 ; chap. XI, n° 186.)

***

Le grand serpent de mer.

Une tradition persistante veut que *le Constitutionnel* ait été l'inventeur de cette vieille plaisanterie, qu'il aurait lancée, a-t-on affirmé, un 1^er^ avril.

Si l'on était tenté d'entreprendre une recherche sur des données aussi vagues, on en serait tant soit peu détourné par une note du *Constitutionnel* lui-même qui, le 1^er^ octobre 1879, répondant à des articles du *Siècle* et du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, met ces journaux au défi de citer le numéro de sa collection où se trouve le conte qu'ils lui attribuent.

D'ailleurs, une lettre insérée dans *l'Intermédiaire des chercheurs* du 20 décembre 1891 (col. 1015) a définitivement tranché la question en nous apprenant qu'une recherche minutieuse dans toute la collection du journal n'avait amené aucun résultat.

Dans *les Guêpes* de septembre 1841 (p. 49) et de

juillet 1842 (p. 53), M. Karr attribuait l'invention du *grand serpent de mer* aux rédacteurs du *Figaro*, et tout particulièrement à Léon Gozlan, qui l'aurait imaginé vers 1829.

Une note qui nous vient d'un rédacteur de l'ancien *Figaro* explique comme il suit les apparitions périodiques du fameux monstre.

Le *Figaro* comptait alors parmi ses rédacteurs Romieu (le célèbre mystificateur), Janin, Gozlan, Blanqui (l'économiste) et Nestor Roqueplan.

La gaieté y était à l'ordre du jour.

Quand, par hasard, la copie venait à manquer, les rédacteurs présents tenaient conseil :

— Voyons, Romieu, disait Roqueplan, quelques mots sur *la question espagnole* que vous traitez si bien.

— Ma foi non, je l'ai traitée avant-hier.

— Combien manque-t-il de copie ? demandait-on au prote.

— Une colonne.

— Allons, Gozlan, une réapparition du serpent de mer !

Gozlan a pu exploiter cette mystification, mais il est certain qu'il n'en était pas l'auteur.

Le 3 février 1820, *le Censeur européen* insérait, d'après le journal de Dunkerque, ce récit extraordinaire (*Extrait d'une lettre écrite à bord du brick* « l'Éléphant », *le 16 novembre 1819*) :

Je saisis l'occasion d'un navire qui se rend en Angleterre pour vous faire part d'un événement dont nous avons risqué d'être victimes, n'étant échappés que par une espèce de miracle : hier, vers cinq heures du matin, nous naviguions à petites voiles, notre bâtiment reçut une forte secousse ; les gens du quart crurent que nous avions donné contre quelque roche ou banc. Nous étions cependant à plus de trois cents milles de terre ; à l'instant tout le

monde fut sur le pont, et cherchant la cause de notre terreur, le clair de lune nous fit apercevoir plusieurs monstres marins de grosseur épouvantable ; ils se débattaient autour de nous. L'un d'eux était tellement proche du navire qu'il y jeta une si forte lame d'eau, que deux hommes en furent renversés sur le pont. Nous fûmes pendant près d'une demi-heure à délibérer sur le moyen de nous débarrasser de ces mauvais voisins.

Les secousses que nous éprouvâmes successivement épouvantèrent l'équipage, et nous firent prendre la plus grande précaution ; et nos quatre caronades furent mises en batterie.

A la pointe du jour, nous vîmes plus de vingt de ces monstres auprès de nous ; nous en distinguâmes particulièrement un qui nous parut avoir plus de cent cinquante pieds de long ; il s'avança avec fureur sur le navire, à côté du tribord. Un canonnier, saisissant le moment où il ouvrait la gueule, pointa si bien que le boulet donna droit dedans. Le monstre surnagea et expira ; le bruit du canon fit prendre la fuite aux autres ; alors nous mîmes la chaloupe à la mer, et parvînmes à remorquer l'animal, que nous reconnûmes être un serpent comme ceux dont on a tant parlé ; il avait cent pieds de long ; nous le dépeçâmes : j'en conserve les défenses pour vous en faire présent à mon retour en Angleterre.

Il nous semble que cet émouvant récit, agrémenté du coup de canon qui atteint l'animal en pleine gueule, ne saurait être dépassé pour la fantaisie et l'invraisemblance par l'introuvable article du *Constitutionnel*.

On a quelquefois attribué l'invention du grand serpent de mer à Monsieur, comte de Provence, qui se plaisait, paraît-il, à ces sortes de divertissements.

Il est, en effet, l'auteur d'une brochure intitulée : *Description historique d'un monstre symbolique, pris vivant sur les bords du lac Fagua, près de Santa-Fé, par les soins de Francisco-Xaveiro de Meunrios* (anagramme de Monsieur), *comte de Barcelone ;* 1784, in-8° ;

avec une figure du monstre (gravure décrite dans le *Journal de Paris* du 16 octobre 1784).

Il s'agit bien ici d'un monstre hideux, d'une harpie, mais non pas du serpent de mer ; on a vu d'ailleurs dans cette plaquette bien moins une mystification qu'une satire dirigée soit contre le ministère de Calonne, soit contre le magnétisme dont les expériences de Mesmer occupaient alors le monde savant.

Dans *le Figaro* du 13 septembre 1890, nous exprimions le regret de voir la *scie* du grand serpent de mer depuis trop longtemps délaissée, et nous la recommandions chaudement aux journaux à court de copie.

Notre conseil paraît avoir été entendu. On a signalé, d'après un récit du *South Australian Register*, une nouvelle apparition du monstre le 4 août 1891, dans les parages de la Nouvelle-Zélande.

Plus récemment, les journaux anglais, notamment la *Pall-Mall Gazette* du 28 octobre 1892 (édit. du soir), ont annoncé que les passagers, les officiers et l'équipage de l'*Angola*, navire arrivé depuis peu à Liverpool, avaient aperçu près de la côte occidentale d'Afrique un serpent de mer qui soulevait sa tête au-dessus de l'eau et les regardait avec deux yeux verts épouvantables. Il mesurait, autant qu'ils en purent juger, 200 pieds de long, soit environ 60 mètres. On en trouvera le dessin, d'ailleurs assez peu précis, dans le *Daily Graphic* du même jour.

Un naturaliste, M. Rowland Ward, de Piccadilly, consulté à ce sujet, pense qu'on a eu affaire à une bande de marsouins.

Justement à la même époque, un autre Anglais, M. A. C. Oudemans, publiait sous le titre *The great Sea-Serpent*, un recueil de 187 observations du serpent de mer, avec le jugement de divers savants.

Nous renvoyons aussi les curieux au très intéressant chapitre que M. Armand Landrin a consacré, dans *les Monstres marins* (Bibliothèque des merveilles), au serpent de mer des temps anciens et modernes.

(Chap. VII, p. 109 et suiv.)

Le Monde illustré a donné, dans son n° du 8 octobre 1881, un dessin et une observation du serpent phénoménal.

D'après un fort intéressant article du savant M. Labbé, dans *le Tour du monde* du 12 juin 1897, qui analyse et résume l'ouvrage de M. Oudemans, le « serpent de mer », dont l'existence ne saurait être mise en doute, ne serait qu'un phoque de très grande taille et d'espèce encore inconnue, au cou allongé, à la tête petite, à la queue effilée, armé de quatre membres en forme de rames, de mœurs paisibles et craintives. Le nom qui paraît devoir lui rester est celui de *Megophias megophias*, que lui a donné M. Oudemans.

(*A travers le monde*, p. 185.)

SERVANTE.

« Molière, avec raison, consultait sa servante. »

Dans *la Métromanie*, de Piron (1738), acte II, scène VIII ou XI (selon les éditions), Damis, à qui son valet Mondor vient de suggérer une heureuse idée, s'écrie :

Le bon sens du maraud quelquefois m'épouvante.
— Molière, avec raison, consultait sa servante,

répond Mondor.

C'est là un fait qui paraît parfaitement authentique. Boileau nous en a laissé ce témoignage dans la première de ses *Réflexions critiques sur quelques passages de Longin :*

On dit que Malherbe consultoit sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante ; et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une vieille servante qu'il avoit chez lui, à qui il lisoit, disoit-il, quelquefois ses comédies; et il m'assuroit que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit : parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé, sur son théâtre, que ces endroits n'y réussissoient point.

Cette brave femme s'appelait La Forest. D'après les commentaires de Brossette sur Boileau, Molière, voulant un jour mettre son jugement à l'épreuve, lui lut, comme étant de lui, une comédie de l'acteur Brécourt. La servante ne fut pas longtemps dupe de la ruse, et soutint que la pièce n'était pas de son maître.

La servante de Molière a fourni le titre d'une comédie-vaudeville en un acte représentée à la Gaîté le 9 octobre 1799.

SEXE.

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

Vers célèbre qui termine *le Mérite des femmes*, poème de G. Legouvé (1801). On connaît le vers précédent :

Et, si la voix du sang n'est point une chimère...

SIÈCLE.

« Fin de siècle. »

De toutes les scies qui viennent périodiquement nous importuner par leur insipide répétition, il en est peu d'aussi insupportables que celle-ci. Grâce au ciel, aujourd'hui que le XX^e^ siècle est commencé, nous en sommes définitivement délivrés.

On s'est adressé à *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* pour savoir qui s'est servi le premier de cet odieux cliché. Les coupables (si coupables il y a) se sont dénoncés eux-mêmes dans le n° du 25 avril 1891. Ce seraient MM. Micard et de Jouvenot, auteurs d'une pièce intitulée *Fin de siècle*, représentée au Château-d'Eau, le 17 avril 1888, et publiée chez l'éditeur Ollendorff.

Une polémique tout à fait invraisemblable a été soulevée, dans les derniers jours de 1899, sur la question de savoir si l'année 1900 appartient au XIX^e^ ou au XX^e^ siècle. Les journaux ont rempli leurs colonnes pendant plusieurs jours d'articles et de correspondances où tour à tour étaient soutenus le pour et le contre. (Voy. notamment *le Matin* et *le Figaro*.) La question est cependant d'une extrême simplicité, et l'on a peine à croire qu'elle ait pu faire l'objet d'une discussion : un siècle étant, *par définition*, « un espace de temps composé de cent années », ne peut être complet qu'une fois la centième année révolue. Le XIX^e^ siècle ne peut donc être complet, d'après la convention adoptée pour le début de l'ère chrétienne, qu'à l'expiration de la centième année de ce siècle, c'est-à-dire une fois la 1900^e^ année révolue.

Ce n'est donc pas sans un vif étonnement qu'on a pu lire cette réponse de M. Berthelot, l'illustre chi-

miste, membre de l'Académie des sciences, reproduite par *le Figaro* du 2 janvier 1899, d'après *le Morning Post* du même jour :

Voici les vœux d'un vieillard fidèle aux traditions historiques de la France, pour la dernière année de ce dix-neuvième siècle qui a vu tant de grandes choses et tant d'aventures tragiques.

Cette phrase, que *le Figaro* relevait deux jours après, ne pouvait être que le résultat d'une distraction de savant.

SIÈGE.

« Mon siège est fait. »

C'est à un historien qui passe pour peu consciencieux, l'abbé de Vertot (1655-1735), que nous sommes redevables de cette locution proverbiale, qui signifie, d'après l'Académie (1878) : « Je ne reviendrai pas sur mon ouvrage qui est achevé, sur l'avis que j'ai exprimé, sur la résolution que j'ai prise. »

Vertot, ne recevant pas les documents sur lesquels il comptait pour écrire l'histoire du siège de Rhodes, n'en termina pas moins son travail, et, quand les documents lui furent remis, il se contenta de dire : « *J'en suis fâché, mais mon siège est fait.* » On comprit que, négligeant d'employer des matériaux importants, il aimait mieux laisser son œuvre imparfaite que de la recommencer.

C'est ainsi que d'Alembert (1717-1783) a rapporté et interprété le mot de Vertot, dans ses *Réflexions sur l'histoire* (t. II de ses *Œuvres complètes*, 1821, p. 5).

A cette opinion, très généralement accréditée, le célèbre libraire et bibliographe Antoine-Augustin Re-

nouard oppose un témoignage dont il est juste de tenir compte :

Cette réponse, dit-il, qui a passé en proverbe, n'était pas un trait de légèreté ni d'insouciance pour son ouvrage. Un vieillard très instruit m'a assuré que Vertot, voulant se soustraire à la nécessité de faire usage de mémoires desquels il n'était pas sûr, se tira d'affaire par une plaisanterie.

(*Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, 1819, t. IV, p. 40.)

Le récit du siège et de la prise de Rhodes par Soliman II (1522) se trouve dans l'*Histoire des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, de Vertot, livre VIII (1726, t. II, p. 61 et suiv.).

D'après des renseignements particuliers, dont la source nous paraît sérieuse, voici quelle serait la véritable explication de la réponse de l'abbé de Vertot : il aurait voulu se débarrasser d'importuns qui, sous prétexte de l'aider à compléter son récit, n'avaient d'autre but que d'y voir leurs noms figurer. Il fit ainsi des mécontents, qui ne manquèrent pas de donner à sa réponse une interprétation malveillante.

SILENCE.

J'imite de Conrart le silence prudent.

Boileau. Épître I^re^ : *Au roi*, vers 40.

L'académicien Conrart (1603-1675) n'avait jamais rien écrit d'important. On n'a publié de lui qu'un recueil de lettres après sa mort, et, au siècle dernier, quelques morceaux que M. Monmerqué a réunis sous le titre de *Mémoires* (collection Petitot, t. 48, 1825).

Il peut être considéré comme le fondateur de l'Académie française, car c'est chez lui que se tinrent d'abord les réunions de littérateurs qui en furent l'origine.

***

« Le silence des peuples est la leçon des rois. »

Louis XVI se présenta le matin du 15 juillet 1789 à l'Assemblée constituante. Lorsqu'on apprit son arrivée, Mirabeau prit la parole : « Qu'un morne respect, dit-il, soit le premier accueil fait au monarque dans ce moment de douleur. *Le silence des peuples est la leçon des rois.* » (Thiers, *Révolution française*, t. I, ch. II.)

Cette sentence n'appartient pas à Mirabeau. Elle avait été formulée par Mgr de Beauvais, évêque de Senez (1731-1790), dans son oraison funèbre de Louis XV, prononcée dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis, le 27 juillet 1774.

Constatant avec douleur la froideur croissante de l'accueil que le roi, sur la fin de sa vie, trouvait auprès de ses sujets, il ajoute :

> Le peuple n'a pas, sans doute, le droit de murmurer ; mais, sans doute aussi, il a droit de se taire ; et *son silence est la leçon des rois.*

(*Sermons de Messire de Beauvais*. Paris, 1807, in-12. Tome IV, p. 243.)

Corneille avait fait dire à l'impératrice Pulchérie :

> Les silences de cour ont de la politique.
> Sitôt que nous parlons, qui consent applaudit,
> Et c'est en se taisant que l'on nous contredit.

(*Pulchérie*, comédie héroïque, 1672 ; acte V, scène IV, v. 1578-1580.)

On sait qu'à la fin de son règne, Louis XV, autant par les scandales de sa vie privée que par les malheurs publics dus à son triste gouvernement, avait depuis longtemps cessé de mériter le surnom de *Bien-Aimé*, que lui avait donné son peuple lors de sa maladie à Metz, au mois d'août 1744.

Ce serait Vadé, si l'on en croit Voltaire, qui le premier aurait prononcé le mot lorsque la nouvelle de la convalescence du roi se répandit à Paris, le 19 août. (Voy. ses *Mémoires* et sa lettre à M^me^ Du Deffand, du 7 septembre 1774.) D'autres l'ont attribué à Pannard. Or, c'est seulement le 5 octobre suivant que, dans *les Fêtes sincères*, celui-ci faisait chanter par Frontin, à la scène dernière :

Rassemblez-vous, peuple fidèle,
Venez vous unir à ma voix ;
Si dans ce jour je vous appelle,
C'est pour le plus charmant des Rois.
Chantons tous, chantons avec zèle :
Vive Louis le Bien-Aimé ;
Tous les cœurs l'ont ainsi nommé.

***

Le silence est l'esprit des sots,
Et l'une des vertus du sage.

Ces vers font partie d'un quatrain intitulé *Moralité*, du chevalier Bernard de Bonnard, un aimable poète du XVIII^e^ siècle (1744-1784).

Voici cette petite pièce que l'on trouvera dans son recueil de *Poésies diverses* (édition de 1824, p. 251) :

Ne parler jamais qu'à propos
Est un rare et grand avantage.

Le silence est l'esprit des sots,
Et l'une des vertus du sage.

La première édition des *Poésies* de Bonnard est de 1791.

SINGE.

Le singe de Nicolet.

Dès l'année 1767, on voyait sur le Théâtre des Grands Danseurs de corde (plus tard la Gaîté), dirigé par Nicolet l'aîné, un singe qui passionna le « tout Paris » d'alors par son adresse et son intelligence.

Il s'appelait Turcot et avait été dressé par Spinacuta, l'un des artistes de la troupe de Nicolet, célèbre par son agilité.

L'*Almanach forain*, qui fournit de si curieux renseignements sur les spectacles de la foire à cette époque, parle à plusieurs reprises de cet animal extraordinaire. Notons, dans le volume de 1773, une anecdote plaisante dont il fut le héros. Tandis qu'il jouait de la vielle devant une foule émerveillée, un spectateur s'étant amusé à lui lancer une noisette, le singe étendit la main pour l'attraper, et l'instrument n'en continua pas moins de jouer, ce qui fit le bonheur de l'assistance.

En 1774, le même recueil annonce, avec des larmes dans la... plume, la mort du pauvre Turcot.

Le trait le plus saillant de la vie artistique de ce singe nous a été transmis par Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets*, avec les couplets qui en ont perpétué la mémoire :

Le singe de Nicolet, écrit-il le 23 février 1767, est toujours

à la mode ; on vient de lui faire parodier fort ingénieusement la maladie de Molé, et tous les ridicules qui s'en sont suivis. Il paraît sur le théâtre en pantoufles, joue le moribond, et cherche à exciter la commisération publique.

Voici, un peu plus loin (2 mars), les vers dans lesquels le chevalier de Boufflers chansonna ce petit événement :

Quel est ce gentil animal,
Qui, dans ces jours de carnaval,
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes ?
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet. Etc.

Molé ou Molet (les biographes ne sont pas d'accord sur son nom), acteur de la Comédie-Française, partageait alors les faveurs du public avec le singe de Nicolet. Lorsque, vers la fin de 1766, il fut atteint d'une fluxion de poitrine qui le tint éloigné de la scène pendant plusieurs mois, sa maladie fut l'objet de toutes les conversations à Paris et à Versailles.

C'est à ce propos que le marquis de Bièvre, l'infatigable faiseur de calembours, s'écria : « Molé est malade, quel *fat-alité* ! »

(Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, 1810, p. 375 et 379.)

L'engouement immodéré du public pour le singe de Nicolet est resté proverbial.

***

Monnaie de singe.

L'expression « payer en monnaie de singe » paraît

avoir pour origine une ancienne coutume que l'on trouve mentionnée dans *le Livre des métiers*, d'Étienne Boileau (XIII[e] siècle).

Au titre II de la seconde partie, relatif au péage du Petit-Pont (qui reliait l'île Notre-Dame au quartier Saint-Jacques), se trouve ce passage (art. 44) :

Li singes au marchant doit 4 d. (deniers), se il pour vendre le porte. Et se li singes est a home qui l'ait acheté por son deduit (divertissement), si est quites. Et se li singes est au joueur, jouer en doit devant le paagier, et pour son jeu doit estre quites de toute la chose qu'il achete a son usage.

(Manuscrit de la Sorbonne, fol. 204.)

Les éditeurs de ce très curieux livre, M. Depping, en 1837, et MM. de Lespinasse et Bonnardot, en 1870, considèrent cette origine comme certaine.

SINGULIER.

« Al » est un singulier dont le pluriel fait « aux ». On dit, c'est mon égal, et ce sont mes égaux. »

Boursault. *La Comédie sans titre*, qu'on a appelée plus tard *le Mercure galant* ; acte IV, scène VI.

Rôle de Merlin, répondant au soldat La Rissole, qui veut que ses hauts faits soient relatés dans *le Mercure galant*. La Rissole, qui s'embrouille dans les adjectifs, ne sait plus comment s'exprimer, et sort en s'écriant :

Ces bras te deviendront ou *fatals* ou *fataux*.

SNOB.

Snob.

Cette expression, d'origine exotique, s'est tellement acclimatée dans notre langage depuis quelques années, que nous n'hésitons pas à l'enregistrer ici.

On sait que c'est le célèbre romancier anglais, William Makepeace Thackeray (1811-1863), qui l'a, non pas créée, mais mise à la mode avec le sens spécial que les Anglais lui ont conservé.

Thackeray a consacré aux différentes catégories de personnes qu'il a désignées sous le nom générique de *Snobs*, une monographie qui parut d'abord dans le *Punch* en 1846 et 1847, et qu'il a publiée ensuite, en janvier 1848, dans un volume intitulé *the Book of Snobs*.

D'où venait ce mot et comment s'est-il rencontré sous la plume du spirituel humoriste ? Voici ce que nous ont appris à ce sujet quelques notices qui le concernent.

Entré au « Trinity college » de Cambridge, en février 1829, Thackeray fut un des collaborateurs du *Snob*, « journal littéraire et scientifique, NON dirigé par les membres de l'Université, » qui parut du 9 avril au 18 juin de la même année. On croit même que c'est lui qui donna son titre à cette petite feuille.

D'après M. Leslie Stephen, rédacteur de l'article que lui a consacré l'excellent *Dictionary of national biography* (t. XVI, p. 90 et suiv.), le mot « snob » (dont la signification primitive était « cordonnier ») paraît avoir été appliqué alors aux bourgeois (townsmen), par opposition aux gens de robe (gownsmen). Il était surtout en usage dans les universités.

La série que Thackeray commença dans le *Punch*, le 28 février 1846 (t. X, p. 101), avait pour titre : *les*

Snobs d'Angleterre, par l'un d'eux. Elle était accompagnée de dessins humoristiques de l'auteur, rappelant souvent le genre de Cruikshank.

Elle comprend cinquante-trois chapitres, dont sept ont été supprimés dans l'édition anglaise, et se continue jusqu'en 1847 (t. XII, p. 85).

Dans un chapitre préliminaire, Thackeray s'annonce plaisamment comme l'historien prédestiné des snobs et du snobisme (snobbish).

Au commencement, écrit-il, Dieu fit le monde, et avec lui les Snobs ; ils sont de toute éternité, sans être plus connus que l'Amérique avant sa découverte. Aujourd'hui seulement, *postquam ingens patuit Tellus*, la foule a fini par avoir un vague sentiment de l'existence de cette race ; mais il y a vingt-cinq ans à peine qu'un nom, monosyllabe bien expressif, fut mis en circulation pour la désigner ; ce nom parcourut ensuite l'Angleterre dans tous les sens... A l'heure marquée, le *Punch* a paru pour enregistrer leur histoire, et voici l'homme prédestiné à écrire cette histoire dans le *Punch*. (Trad. Georges Guiffrey, 1871, p. 6.)

Thackeray semble avoir hésité, au début de son ouvrage, sur la signification qu'il entendait donner au mot *Snob*. Il commence par l'appliquer à un rustre, à un goujat, et, d'une manière générale, à l'homme qui foule aux pieds les règles de la civilité puérile et honnête. Or, le snob, tel qu'il nous le présente dans la suite de son étude, n'est plus en réalité que ce que nous appelons un sot, au sens le plus général du mot, un homme imbu de préjugés mesquins et de sentiments vulgaires. Il incarne aussi bien le mépris des supérieurs pour les inférieurs que la plate admiration des inférieurs pour leurs supérieurs : vanité hautaine en haut de l'échelle sociale, bassesse et servilité sur les derniers degrés, voilà ce qui caractérise le snob.

L'état de notre société, dit-il (p. 21 de la traduction fran-

çaise), veut que le dernier manant soit aussi Snob dans sa bassesse que le noble lord est Snob dans son outrecuidance.

Et plus loin (p. 199) :

Lisez un peu la gazette des modes de cour, les romans aristocratiques ;... et vous verrez que le Snob pauvre n'est occupé qu'à contrefaire le Snob riche ; que le noble courtisan s'aplatit devant le Snob vaniteux, que le Snob des hautes régions se donne de grands airs vis-à-vis de son confrère d'un échelon inférieur.

Thackeray a vu ce type pulluler dans toutes les classes de la société et lui a déclaré une guerre sans merci. Il l'a découvert et démasqué sous la livrée des laquais comme sous le manteau royal, sous l'uniforme militaire comme sous les habits ecclésiastiques, l'a observé dans les différents actes de la vie sociale : à table, en voyage, aux courses, dans le mariage, en amour, dans les salons, dans les clubs. Et en arrivant au dernier chapitre, il s'aperçoit que la liste des snobs est encore loin d'être épuisée, et cela parce qu'en réalité elle est inépuisable.

En passant sur le continent, le mot *snob* nous paraît avoir légèrement changé de signification.

Pour nous Français, il s'applique peut-être plus spécialement à l'homme qui se rend esclave de la mode et de toutes les conventions de la vie factice. C'est bien aussi un sot, mais d'une espèce un peu particulière. Celui qui se montre dans un lieu public, non pour le plaisir qu'il y trouve, mais pour y être vu et pour pouvoir dire qu'il y a été, est « snob ». Snob, celui qui veut paraître appartenir à une classe supérieure à la sienne ; qui ne fait que ce qu'il croit *chic* ; qui affecte une opinion qu'il n'a pas, parce qu'elle est de bon ton ; qui, en fait d'art, conforme son jugement à celui de

la majorité ; qui s'affuble de tel ou tel vêtement pour imiter quelque grand personnage. N'est-ce pas là bien exactement ce que nous entendons par snob ? Ce n'est qu'une des variétés du snob des Anglais.

M. Émile Faguet, dans une intéressante étude qu'ont donnée les *Annales politiques et littéraires* du 17 mai 1896 (p. 306), a déjà indiqué ce changement de sens, mais il nous semble que, songeant surtout aux premiers chapitres de Thackeray, il en a beaucoup exagéré l'importance.

Nous mentionnerons, pour mémoire, une comédie de M. Gustave Guiches, intitulée *Snob*, qui fut jouée le 5 avril 1897 au théâtre de la Renaissance. On a reproché à l'auteur de n'avoir pas présenté dans cette pièce des snobs assez nettement caractérisés.

SOCRATE.

« Caton se la donna. — Socrate l'attendit. »

Il est bien entendu que c'est de la mort qu'il s'agit.

Ce vers est à peu près le seul souvenir que l'on ait conservé de *Barnevelt*, tragédie de Lemierre, représentée le 30 juin 1790 (acte IV, scène VII).

La pièce, écrite près de trente ans auparavant, avait été interdite pour des motifs d'ordre politique.

Barnevelt, grand pensionnaire de Hollande, malgré son dévouement à son pays, qu'il était parvenu à délivrer du joug de l'Espagne au commencement du XVII[e] siècle, fut diffamé, insulté, puis arrêté par les ordres de son implacable ennemi, Maurice de Nassau. Emprisonné à la tour de Lœwenstein, il fut condamné pour des crimes imaginaires et mourut sur l'échafaud à l'âge de soixante-dix ans.

Dans la scène en question, l'auteur nous montre Stautembourg, le fils de Barnevelt, exhortant son père à se donner la mort pour se soustraire au supplice qui l'attend. On y remarque encore un autre beau vers, inspiré par un passage de Xénophon (*Apologie de Socrate*, segm. 28) :

STAUTEMBOURG.

Vous mourrez innocent. Quel sort plus déplorable !

BARNEVELT.

Aimerais-tu donc mieux me voir mourir coupable ?

Malheureusement pour Lemierre, ces deux vers se trouvaient déjà presque mot pour mot dans *la Mort de Socrate*, tragédie en trois actes, premier essai de M. de Sauvigny, garde du corps du roi de Pologne Stanislas I^er^, représentée au Théâtre-Français en mai 1763.

La scène IV du deuxième acte finit ainsi :

SOCRATE.

Croyez-moi, le bonheur est d'être vertueux.

CRITON.

Mais mourir innocent... ô mort trop déplorable !

SOCRATE.

Eh quoi... voudriez-vous me voir mourir coupable ?

Nous ne nous chargeons pas de décider lequel des deux poètes a pillé l'autre.

SŒUR.

Et ta sœur !

Si, vous trouvant dans une société choisie, quelqu'un

vous adresse une question un peu indiscrète, ou bien encore vous raconte quelque histoire par trop invraisemblable, n'hésitez pas à répondre simplement par ce mot consacré : « *Et ta sœur !* » Vous ferez ainsi preuve d'une excellente éducation.

Comme il importe d'être ferré sur ses auteurs pour bien connaître la valeur des expressions qu'on leur emprunte, nous croyons devoir vous fournir quelques renseignements précis sur l'origine de celle-ci :

C'est un débris de la chanson qui a pour titre : *Et ta sœur ! est-elle heureuse ?* créée par le chanteur Mousseau, en 1864, au concert du XIX^e^ Siècle.

Les paroles sont de Ch. Blondelet et Courtès ; la musique, de Félix Jouffroy.

Nous pensons qu'il vous suffira d'en connaître le refrain :

Et ta sœur est-elle heureuse ?
Comment vont ses p'tits enfants ?
Ell' si folle et si joyeuse,
A-t-elle-encor des tourments ?

L'époque à laquelle parut cette chanson nous semble avoir été particulièrement fertile en scies populaires du même genre, sans doute à cause du développement que prit alors l'industrie du café-concert.

Nous signalerons, au début de l'année 1864,

« *Fallait pas qu'y aille !* »

ronde du sultan de Belboula, qui fut, avec le *Pied qui r'mue* (1862), un des deux plus grands succès de Joseph Kelm à l'Alcazar.

Il y eut presque en même temps,

« *Ah ! zut alors si tout l'monde est malade* »,

grande balançoire en quatre couplets (paroles de Du-

chenne, musique de Bousquet, sur l'air de *la Milanaise*), dont on fit la parodie bien connue :

Ah ! zut alors si Nadar est malade,
Plus de ballons, plus d'paniers à salade !

allusion aux suites malheureuses de la récente ascension du *Géant* (18 octobre 1863).

Bientôt après éclatait la plus agaçante de toutes ces scies, à laquelle nous avons consacré un article spécial, le fameux « *Hé ! Lambert !* »

Dans *les 32 duels de Jean Gigon* (Dentu, 1860, p. 71 et suiv.), M. Antoine Gandon assigne à cette expression une origine qui remonterait à 1835. Que l'histoire racontée par un de ses personnages soit vraie ou non, il n'en reste pas moins acquis qu'avant 1860 le mot était déjà connu, sinon aussi populaire qu'il l'est devenu plus tard.

M. Lucien Rigaud cite, dans son *Dictionnaire d'argot moderne* (Ollendorff, 1881), ce couplet d'une chanson assez grossière, peut-être antérieure à celle que nous venons de donner, et qui a pu l'inspirer :

Et ta sœur est-elle heureuse ?
A-t-elle z'évu beaucoup d'enfants,
Fait-elle toujours la gueuse
Pour la somme de trois francs ?

SOLDAT.

« En vous voyant sous l'habit militaire,
J'ai deviné que vous étiez soldat. »

Ce refrain que tout le monde fredonne se trouve dans *Victorine, ou La nuit porte conseil*, drame en

cinq actes de MM. Dumersan, Gabriel et Dupeuty ; Porte-Saint-Martin, 21 avril 1831.

L'acte IV se passe sur la place du Châtelet, où la foule se presse autour des bateleurs.

Alexandre, que les auteurs qualifient de *mauvais sujet*, fait des tours devant une table d'escamoteur. Il tire des horoscopes, et s'adresse à un conscrit :

AIR du *Carnaval* de Béranger.

Je suis très fort sur la nécromancie :
Je devin'tout, rien n'échappe à mes yeux ;
Vous me parliez d'un' demoiselle Julie,
J'ai deviné qu'vous étiez amoureux.
De vous marier vous ne vous souciez guère,
J'ai deviné qu'vous aimiez l'célibat.
En vous voyant sous l'habit militaire,
J'ai deviné que vous étiez soldat.

Le conscrit, enchanté, donne ses deux sous au « sorcier » en promettant de revenir demain.

SOMME.

« La forte somme. »

Cette expression s'est vulgarisée depuis le succès de *Tricoche et Cacolet*, vaudeville en cinq actes de MM. Meilhac et Halévy, représenté au Palais-Royal le 6 décembre 1871.

Le duc Émile (Hyacinthe) a enlevé madame Vander Pouf. Pour subvenir aux frais de leur fuite, il s'est muni d'une « forte somme » (acte II, scène IX). Sage précaution, car, dès le lendemain, il a dépensé 28 704 fr. 75, et à la fin de la pièce, il a complètement vidé son portefeuille bourré de billets de banque.

SOT.

Combien faut-il de sots pour faire un public?

On lit dans les *Caractères et Anecdotes* de Chamfort (1741-1794) -:

On réfutait je ne sais quelle opinion de M... sur un ouvrage, en lui parlant du public qui en jugeait autrement. « Le public, le public ! dit-il, combien faut-il de sots pour faire un public ? »

(Édit. de l'an III, t. IV, p. 217-218.)

En mettant une petite rallonge à cette phrase célèbre, MM. H. de La Touche et Émile Deschamps en ont fait un vers qu'ils ont fort heureusement placé dans une petite comédie, *le Tour de faveur*, représentée à l'Odéon le 23 novembre 1818.

A la scène VII, le journaliste Verdelin demande à Gerval, auteur applaudi, ce que c'est que le public :

Le public ! c'est, monsieur, notre suprême juge...
C'est le guide éclairé qu'on doit seul reconnaître,
Le talent le respecte et n'a point d'autre maître.

VERDELIN.

Combien faut-il de sots pour vous faire un public ?...
Le parterre n'est rien, et les journaux font tout.

***

Les sots depuis Adam sont en majorité.

Casimir Delavigne. *Épître à Messieurs de l'Académie française sur cette question : L'étude fait-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie ?*

Le sixième alinéa se termine ainsi :

Que de petits esprits, jaloux des noms célèbres,
Prendront contre le jour parti pour les ténèbres.

Leur nombre dangereux fait leur autorité :
Les sots depuis Adam sont en majorité.

Les passages les plus remarquables de cette pièce furent lus en séance publique, à l'Académie, le 25 août 1817. Casimir Delavigne avait alors vingt-quatre ans.

M. Raynouard, secrétaire perpétuel, décerna les plus grands éloges à l'auteur, mais fit observer que, s'étant écarté du sujet proposé, il s'était placé lui-même en dehors du concours.

***

« Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs. »

Gresset. *Le Méchant* (1745) ; acte II, scène I^re^, rôle de Cléon (le méchant).

SOTTISE.

« Ai-je dit quelque sottise, qu'ils m'applaudissent ? »

Plutarque attribue ce trait à Phocion, général athénien (400 ? — 317 av. J.-C.), et voici en quels termes il le rapporte (trad. Amyot) :

Une autre fois il lui advint de dire une opinion devant l'assemblée du peuple, laquelle fut universellement approuvée et receuë de tout le monde, et voyant que toute l'assistance se trouvoit ainsi tost de son advis, il retourna devers ses amis, en leur demandant : « Hélas ! mes amis, ne m'est-il point eschappé de dire quelque mauvaise chose en n'y pensant pas. »

(Vie de Phocion, chap. XII.)

Phocion savait ce que vaut le jugement d'une foule, et le cas qu'on doit en faire.

***

. . . . . De tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands.

La Fontaine. Livre II, fable IV : *Les deux Taureaux et une Grenouille*, dernier vers.

C'est presque la traduction de ce vers d'Horace (liv. I, Ep. II, v. 14) :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

SOULIER.

Les souliers de M. Dupin.

M. Dupin, dit Dupin aîné, qui, député de la Nièvre depuis 1826, fut plusieurs fois porté au fauteuil présidentiel, notamment le 1er juin 1849, se rendait chaque année au comice agricole de Clamecy, qu'il avait fondé. Il aimait à se mêler aux campagnards et se présentait à eux en vêtements champêtres. Ses gros souliers surtout jouirent d'une véritable notoriété.

Les caricaturistes ne tarissaient pas de plaisanteries à ce sujet. Cham, en particulier, vers 1849, s'égaya souvent à ses dépens. Il l'appelait Dupin « le rustique » (série des *Actualités*, tome II, pl.191).

On trouvera de nombreux échantillons de ces charges dans *le Charivari*.

Citons pour préciser, dans le n° du 1er septembre 1850, un dessin de Cham où l'on voyait *le gibier profitant du passage de M. Dupin pour se réfugier dans ses souliers*.

M. Dupin n'était pas beau, ce qui autorisa quelquefois les mauvais plaisants à écrire ainsi son nom : Dupin *laid-nez*. (*Revue comique*, 1849, p. 216.)

SOUMETTRE.

« Se soumettre ou se démettre. »

A la suite du vote des 363 contre le gouvernement du maréchal de Mac Mahon, dans la séance du 19 juin 1877, la Chambre avait été dissoute (Sénat, 22 juin).

Gambetta, préparant déjà le terrain électoral, prononça, le 15 août, dans un banquet que lui offraient à Lille un groupe d'amis et de républicains, un discours qui se terminait par ce fameux dilemme :

Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, croyez-le bien, messieurs, il faudra *se soumettre ou se démettre*. (*Journal des Débats* du 18 août 1877.)

Poursuivi à cause de ce discours pour offenses envers le maréchal-président, Gambetta fut condamné par le tribunal correctionnel de la Seine, le 11 septembre, à trois mois de prison et 2 000 francs d'amende.

Une circulaire qu'il adressa le 5 octobre à ses électeurs, et dans laquelle il reproduisait la même formule, lui valut une seconde condamnation à trois mois de prison et 4 000 francs d'amende.

Attendu, disait le jugement, que cette circulaire, adressée aux électeurs du 20e arrondissement, renferme notamment cette phrase, relevée par la prévention, comme constituant le délit d'offense envers la personne du président de la République : « Elle (la France) condamne la politique dictatoriale ; elle ne laissera au chef du pouvoir exécutif, transformé en candidat plébiscitaire, d'autre alternative que de se soumettre ou de se démettre. »

(*Le Droit* du 13 octobre 1877.)

Ces injonctions répétées n'empêchèrent pas le maréchal de rester encore plus d'un an au pouvoir. On sait qu'il ne démissionna que le 30 janvier 1879.

SOUPÇONNER.

« La femme de César ne doit même pas être soupçonnée. »

Plutarque, dans la *Vie* de Jules César (100-44 av. J.-C.), raconte le fait suivant :

Un jeune patricien nommé Clodius, amoureux de Pompéia, femme de César, s'était introduit dans sa maison sous un costume de femme, une nuit qu'on y célébrait des cérémonies mystérieuses dont les hommes étaient sévèrement exclus. Sa ruse ayant été découverte, il fut chassé de la maison, et, sur la demande d'un tribun du peuple, on l'accusa de sacrilège.

César répudia Pompéia, mais, appelé devant la justice, il refusa de porter témoignage contre Clodius. A l'accusateur qui lui demandait pourquoi il avait répudié sa femme, il répondit :

Parce que je ne veux pas que ma femme soit seulement soupçonnée.

(Chap. X ; XI et XII dans la trad. d'Amyot.)

SOUTENIR.

« Soutiens-moi, Chatillon ! »

Dans *Polyeucte* (1640), Corneille a écrit ce vers médiocrement euphonique :

Soutiens-moi, Fabian ; ce coup de foudre est grand.
(Acte II, scène I^re^, v. 407.)

Un siècle plus tard, Voltaire faisait dire à Lusignan, dans *Zaïre* (13 août 1732, acte II, scène III) :

Dieu, ranime mes sens trop faibles pour ma joie !
Madame... Nérestan... Soutiens-moi, Chatillon...

Ici se pose une question que nous soumettons aux savants : pourquoi « Soutiens-moi, Fabian ! » semble-t-il voué à la plus complète obscurité, tandis que « Soutiens-moi, Chatillon ! » a obtenu les honneurs de l'immortalité ? C'est là un mystère que nous ne nous chargeons pas d'éclaircir.

SOUVENIR.

« Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère. »

Thomas Corneille. *Le Geôlier de soi-même*, comédie en cinq actes, qui fut jouée d'abord sous le titre de *Jodelet Prince* (1655) ; acte II, scène VI :

Jodelet, type de valet ridicule créé par l'acteur Julien Geoffrin (ou Bedeau d'après le *Dictionnaire critique* de Jal), et rendu célèbre par quelques comédies de Scarron, est pris pour Frédéric, roi de Sicile, dont il a revêtu le costume. Il est arrêté et conduit devant le roi de Naples, ennemi de Frédéric.

Octave, écuyer du prince de Sicile, se plaît à prolonger la méprise, en dépit des efforts de Jodelet, en feignant de parler à son maître :

Seigneur, il vous souvient qu'un jour, sans mon secours,
Un cruel sanglier eût terminé vos jours ?
Il vous souvient de plus que le roi votre père...

JODELET.

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Il existe, au sujet de ce vers, une anecdote assez plaisante, rapportée par quelques auteurs, entre autres par Clément et l'abbé de Laporte dans leurs *Anecdotes dramatiques* :

Le premier acte d'*Argélie, reine de Thessalie*, tra-

gédie de l'abbé Abeille (1648-1718), débute par une scène entre Argélie et sa sœur Ismène.

L'une des deux princesses disait, paraît-il :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père ?

Comme l'actrice interpellée hésitait à répondre, un plaisant du parterre s'écria :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Un immense éclat de rire accueillit cette boutade qui nuisit singulièrement au succès de l'ouvrage.

Vérification faite, le vers en question ne se trouve pas dans la version imprimée d'*Argélie*, qui ne parut qu'un an après la première représentation, en 1674.

L'histoire a pu être inventée. Il est aussi fort possible que l'abbé Abeille ait supprimé le vers qui lui avait joué un si méchant tour.

Le souvenir de cette anecdote, joint au peu de mérite de ses œuvres, valut au malheureux abbé l'épitaphe suivante, que l'on attribue à Olivier, de l'Académie de Marseille :

Ci-gît un auteur tant fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité ;
Mais sa gloire et son corps n'ont qu'une même bière ;
Et quand Abeille on nommera,
Dame Postérité dira :
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

L'anecdote que nous venons de rapporter pourrait bien devoir quelque chose à l'antiquité.

Pline le jeune (62-110 de J.-C.), dans une lettre adressée à Romanus (la 15e du livre VI), raconte le fait suivant :

Passiénus Paulus, auteur de vers élégiaques, avait commencé la lecture d'un ouvrage débutant par ces

mots : *Prisce, jubes?* L'un des auditeurs, qui s'appelait Javolénus Priscus, un peu simple d'esprit, s'empresse de répondre : *Ego vero non jubeo...*

Grande fut la joie de l'assistance, et la lecture de Paulus tomba à plat. Et Pline en conclut qu'avant d'entreprendre une lecture, il est prudent de choisir avec soin son auditoire.

SPHÈRE.

« Dieu est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. »

Pascal a placé cette célèbre définition dans ses *Pensées* (chap. *De la Disproportion de l'homme.* — Édit. Molinier, tome I, p. 26).

Avant et après Pascal, on trouve cette formule citée par divers auteurs, entre autres par Rabelais (*Pantagruel*, livre III, chap. XIII, et livre V, chap. XLVII), et par M^lle^ Gournay dans sa Préface des *Essais* de Montaigne, publiée en 1635. (Édit. Lefèvre, 1823, tome I, p. 38.) L'un et l'autre l'attribuent à Hermès Trismégiste, opinion que semblent justifier les *Commentaires* d'Hannibal Rossel, où nous lisons :

Pour cette raison, Mercurius appelle Dieu une sphère immatérielle, dont le centre est partout, mais la circonférence nulle part.

(*Divinus pymander Hermetis Mercurii Trimegisti.* Cologne, 1630, in-fol. ; p. 145, col. 2, l. 7.)

D'après M. Havet (3^e^ édit. des *Pensées de Pascal*, t. I, p. 17), l'expression ne se trouve pas dans les livres connus d'Hermès Trismégiste; et le savant commen-

tateur suppose que l'erreur a été mise en circulation par Rabelais.

M. Dupin aîné ne pensait-il pas à la définition adoptée par Pascal lorsque, défendant *le Constitutionnel* poursuivi pour ses attaques contre les jésuites, il s'écriait, le 26 novembre 1825, devant la Cour royale :

...Reconnaissez l'effort des Pharisiens du jour ; sentez les coups de cette épée dont *la poignée est à Rome et la pointe partout.* (Très vive sensation.)

(*Procès du Constitutionnel et du Courrier*, Paris, 1826, p. 129 du Plaidoyer de M. Dupin.)

STYLE.

Le style, c'est l'homme.

Tel est le mot qu'on prête à Buffon, mais ce n'est pas ainsi qu'il s'est exprimé dans son discours sur le style, prononcé pour sa réception à l'Académie, le 25 août 1753.

Voici le texte exact de ses paroles, tel que nous le trouvons dans une plaquette imprimée en 1753, sous le titre : *Discours prononcé dans l'Académie française par M. de Buffon*, p. 23-24 :

Les Ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité ; la multitude des connoissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité, si les Ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets ; s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connoissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent, et gagnent même à être mises en œuvre par des mains plus habiles.

Ces choses sont hors de l'homme, *le stile est l'homme même* ; le stile ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer ; s'il est élevé, noble, sublime, l'Auteur sera également admiré dans tous les temps ; car il n'y a que la vérité qui soit durable, et même éternelle.

Quelques éditions, notamment celle du *Recueil de harangues de Messieurs de l'Académie* (tome VI, 1764, p. 176), ont supprimé, évidemment par une erreur matérielle, ces mots « *le style est l'homme même* », ce qui rend la phrase suivante à peu près incompréhensible.

Dans d'autres éditions on a fait quelques légers changements au texte primitif de ce morceau d'éloquence, qui est resté et restera un modèle d'élégance et de pureté.

SUBLIME.

« Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. »

On lit dans les *Mémoires* de M^me^ de Rémusat (1880, t. III, p. 56) :

> Bonaparte a dit souvent qu'il n'y avait qu'un pas du sublime au ridicule : cela est vrai dans les actions et dans les paroles, quand on néglige l'art véritable.

Napoléon dut se faire un jour à lui-même l'application de cet aphorisme, dans des circonstances particulièrement cruelles.

Dans son *Histoire de l'ambassade dans le Grand Duché de Varsovie*, publiée en 1815, l'abbé de Pradt rapporte un entretien avec l'empereur, lors de son passage à Varsovie, après le désastre de la Bérésina, le 10 décembre 1812.

Au cours de cette conversation, il l'entendit répéter trois ou quatre fois sa phrase favorite (p. 215).

L'idée ainsi formulée par Napoléon n'était d'ailleurs pas nouvelle. Pour n'en donner qu'un exemple, Marmontel, citant, dans ses *Éléments de littérature* (1787, t. V, p. 188), quelques vers de *Pyrame et Thisbé*, tragédie de Théophile, ajoutait :

Voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé* : l'exagération en est risible, à force d'être extravagante. En général, le ridicule touche au sublime...

L'ouvrage de M. de Pradt dont nous venons de parler, qui n'est guère qu'une longue diatribe contre Napoléon, contient encore ce passage souvent cité :

Son génie, fait à la fois pour la scène du monde et pour les tréteaux, représentait un manteau royal, joint à un habit d'arlequin. C'était l'homme des extrêmes...

L'homme qui, unissant dans ses bizarreries tout ce qu'il y a de plus élevé et de plus vil parmi les mortels,... joignant le guet-apens aux détrônements, présente une espèce de *Jupiter-Scapin* qui n'avait pas encore paru sur la scène du monde.

(Préface, p. IX et XIV.)

SUITE.

« Oui, de ta suite, ô roi ! de ta suite ! j'en suis. »

V. Hugo. *Hernani ou l'Honneur castillan*, 25 février 1830 ; acte I^er^, scène IV, monologue d'Hernani.

On connaît la suite :

Nuit et jour, en effet, pas à pas je te suis !
Un poignard à la main, l'œil fixé sur ta trace,
Je vais ! Ma race en moi poursuit en toi ta race !

SUIVRE.

« Qui m'aime me suive! »

Peu de temps après la mort de Charles le Bel (31 janvier 1328), les Flamands se révoltèrent contre Louis Ier de Nevers, comte de Flandre, qui les avait exaspérés par ses exactions. Le comte Louis étant venu assister à Reims au sacre du nouveau roi, Philippe de Valois (29 mai), lui demanda secours contre ses sujets révoltés. D'après la « Chronique de Saint-Denis », Philippe VI, de retour à Paris, prit conseil de ses barons qui furent d'avis d'attendre à l'année suivante.

« Et vous Gaultier, que en dictes vous », demanda le roi au connétable. Gautier répondit : « Qui bon a cœur à batailler tousjours trouve temps convenable. »

Quant le roy Philippe eut ouy ceste parolle, ajoute la chronique, il eut tres-grant joye et se leva et l'accolla en disant : « Qui m'aimera si me suyve. »

(*Le second volume des Grans croniques de France*, Paris, 1514, fol. 132-133.)

On a mis quelquefois ce mot sur le compte de Cyrus. Peut-être l'a-t-on confondu avec cet autre, que Xénophon, dans la *Cyropédie*, attribue à ce prince : « Qui s'aime lui-même, me suive au combat! » (Livre VII, chap. I, segm. 13.)

Pour prouver que le mot de Philippe VI était déjà proverbial chez les Romains, Quitard, dans son *Dictionnaire étymologique des proverbes* (p. 30), cite, assez mal à propos, selon nous, ce vers de Virgile (églogue III, v. 88) :

Qui te, Pollio, amat, veniat, quo te quoque gaudet.

(Que celui qui t'aime, Pollion, s'élève au rang où il est heureux de te voir parvenu.)

SUJET.

Des sujets... de mécontentement.

La France contient, dit *l'Almanach impérial*, trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement.

C'est ainsi que Rochefort commençait le premier numéro de *la Lanterne*, daté du 30 mai 1868.

Le spirituel pamphlétaire pouvait légitimement se croire l'auteur de ce plaisant jeu de mots. Il ne faisait pourtant que se rencontrer avec un vaudevilliste bien longtemps populaire, Duvert, qui l'avait jadis utilisé dans *le Grand-Palatin*, comédie-vaudeville en trois actes, jouée au Palais-Royal le 22 janvier 1842 (avec Lauzanne et H. Le Roux). Au II[e] acte, scène VII, le baron Hector de Zeringen, pensant à ses petits États qu'il a quittés pour ceux de la princesse palatine, son épouse, chantait :

Là, je comptais (Dieu, quel regret j'éprouve !)
Des sujets... peu... mais j'en avais enfin !
Sujets charmants dont j'étais le dauphin.
Mais à Mannheim, sort fatal ! je ne trouve
Que des sujets... des sujets de chagrin !

Le premier coupable en cette affaire pourrait bien avoir été le fameux marquis de Bièvre, le calembour fait homme, à qui le roi Louis XV demandait un jour une plaisanterie de sa façon :

Sur quel sujet, Sire ? — N'importe ; sur moi, si vous voulez. — Votre Majesté n'est pas un sujet.

(*Souvenirs* du duc de Lévis, 1815, p. 92.)

SUPERFLU.

Le superflu, chose très nécessaire.

Vers du *Mondain*, satire de Voltaire, dans laquelle il fait l'apologie du luxe et de toutes les élégances de la vie contemporaine (1736, v. 22).

Marivaux avait déjà tiré parti de cette heureuse opposition de mots dans *le Jeu de l'amour et du hasard* (1730 ; acte I^er^, scène I^re^) :

SILVIA. — De beauté et de bonne mine, je l'en dispense ; ce sont là des agréments superflus.

LISETTE. — Vertuchoux ! si je me marie jamais, ce superflu-là sera mon nécessaire.

Autre exemple de date plus récente :

Pourquoi, dit un personnage d'une des caricatures de Gavarni, se priver du superflu, quand on peut se dispenser du nécessaire ?

Et le pauvre diable qui parle ainsi se résigne à cirer lui-même ses bottes pour se payer une entrée à l'Opéra.

(Série intitulée *Paris le matin.*)

SURINTENDANT.

Jamais surintendant ne trouva de cruelles.

Boileau. Satire VIII (1667) : *A M. Morel*, v. 208.

Il semble bien clair que Boileau visait tout particulièrement ici Nicolas Fouquet, célèbre par sa prodigalité, dont la disgrâce remontait, comme on sait, à 1661.

TANT.

« Vous m'en direz tant! »

On trouve cette fameuse réponse attribuée à la reine Anne d'Autriche, dans le *Recueil de particularités, bons mots*, etc. du président Jean Bouhier (1673-1746).

Voici l'anecdote qu'il raconte à ce sujet :

Comme Bautru réjouissoit extremement la Reine mère, elle lui permettoit des libertés qu'aucun autre n'eût osé prendre. Un jour entr'autres il soutenoit devant elle une thèse, qu'il n'y avoit aucune femme qui fût à l'épreuve de l'argent. La Reyne ayant témoigné estre offensée qu'on eût une pareille opinion de son sexe : « Madame, lui dit-il, vous ne devez pas en estre choquée, et je suis seur que si vous vouliez dire ce que vous pensez, vous seriez de mon sentiment. » La Reine paroissant encore plus scandalisée de ce discours : « Mais, madame, continua-t-il, si on offroit à une dame cent mille écus, croyez-vous qu'elle fût assez forte pour les refuser ? » A quoi la Reine ayant respondu : « Ah ! fy, fy, Bautru ! Que dites-vous là ? — Si donc, dit-il, madame, on lui offroit un million, deux millions, vingt millions ? — Ah ! interrompit la Reyne, vous en diriez tant... — Eh ! bien, madame, répliqua-t-il à l'instant, nous y voilà. Ne vous avois-je pas dit que le plus ou le moins en faisoit l'affaire ? »

(Bibl. nat., manuscrit Fr. 25645, p. 34-35.)

On a prêté une réponse analogue à l'abbé Terrasson, auquel la reine Marie Leszczynska demandait si, dans le cas où il aurait à rendre un arrêt, il se laisserait influencer par l'offre d'une grosse somme. (Voy. la *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène*, 1824, t. I, p. 108.)

TARD.

« Nous arrivons toujours trop tard. »

Les Brigands, opéra-bouffe en trois actes de MM. Meil-

hac et Halévy, musique d'Offenbach (Variétés, 10 décembre 1869).

A la fin du premier acte, les carabiniers arrivent pour surprendre les brigands après s'être annoncés par « *un bruit de bottes* ».

Baron, en capitaine des carabiniers, obtenait un vif succès en chantant d'une voix traînante :

Nous sommes les carabiniers,
La sécurité des foyers,
Mais, par un malheureux hasard,
Au secours des particuliers
Nous arrivons toujours trop tard.

TEINTURIER.

« Teinturier. »

Pourquoi appelle-t-on *teinturier* l'auteur réel d'un ouvrage destiné à paraître sous le nom d'un autre ?

Voici l'explication qu'on en a donnée et qui nous paraît assez satisfaisante.

Cette expression aurait pour origine une scène de *l'Avocat Patelin*, une des plus jolies comédies de Brueys et Palaprat, qui n'est d'ailleurs qu'une imitation de l'ancienne farce de *Maître Patelin* (XV^e^ siècle).

Au I^er^ acte, scène V, M. Guillaume, le drapier, étale aux yeux de Patelin une pièce de drap que ce rusé compère a juré de s'approprier :

— C'est de couleur marron, dit le marchand.

— De marron, répète Patelin, usant du même artifice que le renard de la fable, que cela est beau ! Je gage, monsieur Guillaume, que vous avez imaginé cette couleur-là.

— Oui, oui, *avec mon teinturier.*

Ce teinturier remplit bien vis-à-vis du drapier le même rôle que l'écrivain mercenaire qui travaille pour la gloire d'autrui.

Remarquons d'ailleurs que le dictionnaire de l'Académie (1835) enregistre cette phrase figurée et proverbiale : « *Il a fait cela avec son teinturier*, se dit d'un homme qui s'attribue un ouvrage d'esprit qu'il n'a point fait, ou qu'on l'a beaucoup aidé à faire. »

Ne sont-ce pas là exactement les termes dont se servait M. Guillaume ?

La pièce de Brueys est de 1706 (1re édition).

Nous rappellerons ici une bonne plaisanterie à l'adresse des auteurs qui font faire leurs ouvrages par autrui. Grimm la raconte ainsi, en janvier 1766, à l'occasion des nombreux mandements des évêques sur la mort du dauphin :

Piron ayant été voir M. l'Archevêque de Paris, le prélat, dès qu'il l'aperçoit, lui demande,, en présence de beaucoup de monde : « Monsieur Piron, avez-vous lu mon mandement ? — Et vous, Monseigneur ? » lui demande le poète. On ne change pas de caractère comme de système, ajoute Grimm. Piron s'est fait dévot, mais il est resté mordant et caustique.

TEMPS.

Admirateur du temps passé.

On peut traduire ainsi l'expression rendue célèbre par ce vers de l'*Art poétique* d'Horace (173) :

Difficilis, querulus, laudator temporis acti.
(Difficultueux, morose, admirateur du temps passé.)

On a toujours remarqué la tendance bien naturelle

qu'ont les vieillards à trouver le temps de leur jeunesse supérieur au temps présent.

Déjà Homère, dans le 1er chant de l'*Iliade*, nous présente le vieux Nestor exaltant les mérites des hommes d'autrefois : « J'ai autrefois vécu, dit-il aux héros Achille et Agamemnon, parmi des guerriers plus fameux que vous encore... Non, jamais je n'ai vu ni ne verrai des hommes tels que Pirithoüs,... le divin Polyphème, Thésée, semblable aux immortels. C'étaient les plus vaillants hommes qu'ait nourris la terre... Nul d'entre les mortels qui couvrent maintenant la face de la terre n'eût osé mesurer avec eux son courage... » (Vers 260 et suiv.)

Un autre excellent exemple nous est fourni par un passage de *Gil Blas*, où Le Sage fait ainsi parler son héros :

(Gil Blas a quitté le service d'Aurore pour celui de don Gonzale Pacheco, vieux libertin, — on dirait aujourd'hui *vieux marcheur*, — au corps sec, aux yeux éteints, au visage pâle et décharné.)

Le vieux comte, tel que Nestor, à qui toutes les choses présentes donnaient l'occasion de louer les choses passées, dit en soupirant : « Hélas ! je ne vois point aujourd'hui d'hommes comparables à ceux que j'ai vus autrefois, ni les tournois ne se font avec autant de magnificence qu'on les faisait dans ma jeunesse ...» Je me souviens, poursuit Gil Blas, quand il fut à table et qu'on apporta le fruit, qu'il dit en voyant de fort belles pêches, qu'on avait servies : « De mon temps, les pêches étaient bien plus grosses qu'elles ne le sont à présent ; la nature s'affaiblit de jour en jour. » Sur ce pied-là, dis-je alors en moi-même en souriant, les pêches du temps d'Adam devaient être d'une grosseur merveilleuse.

(Livre IV, chap. VII.)

Dans le premier chapitre de son charmant ouvrage

intitulé *Le Crépuscule*, *Propos du soir*, M. Maxime Du Camp, s'attristant de l'affaiblissement que subissent nos forces quand nous avançons dans la vie, et remarquant que l'âge nous rend injustes pour nos contemporains, rappelait également les paroles de Nestor, et cette scène des *Burgraves*, de Victor Hugo, où le vieux Job dit, en montrant son fils Magnus et ses petits-fils :

Voici mon fils à mes genoux,
Et les fils de mon fils, qui sont moins grands que nous.

(Théâtre-Français, 7 mars 1843, I^re^ partie, scène VII.)

L'auteur du *Crépuscule* rapportait encore ce souvenir personnel (p. 6) :

— As-tu remarqué, me disait un de mes vieux camarades, que les architectes font maintenant les escaliers beaucoup plus raides qu'autrefois ? — Oui, mon ami, je l'ai remarqué.

Une charmante femme de nos amies, d'un âge respectable, disait un jour avec non moins de naïveté : « C'est drôle ! aujourd'hui on suit bien moins *les femmes* qu'autrefois ! »

***

Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Fragment poétique digne de Calino, que l'abbé Trublet, dit-on, s'est plu à mettre sur le compte de Malebranche.

On prétend, écrivait Voltaire, qu'il les fit pour montrer qu'un philosophe peut, quand il veut, être poète. Quel

homme de bon sens croira que le P. Malebranche ait fait quelque chose d'aussi absurde ? Cependant, qu'un écrivain d'anecdotes, un compilateur littéraire, transmette à la postérité cette sottise, elle s'accréditera avec le temps... (Préface de *Rome sauvée*, imprimée en 1753.)

Ce distique ridicule a été mis en musique par F. Halévy, dans *le Dilettante d'Avignon*, opéra-comique en un acte, d'Hoffmann et Léon Halévy, représenté à l'Opéra-Comique le 7 novembre 1829 (septuor et chœur de la scène XI).

Les prétendus vers de Malebranche y figuraient comme une critique de la pauvreté des paroles de certains opéras italiens. Le compositeur sut, paraît-il, en masquer si habilement la platitude par le charme de sa musique, qu'ils paraissaient les plus naturels du monde.

***

« Le temps est un grand maître. »

Corneille. *Sertorius* (1662) ; acte II, scène IV, v. 717. Viriate, reine de Lusitanie, à Perpenna, lieutenant de Sertorius :

Le temps est un grand maître, il règle bien des choses.

Ce vers ne pouvait échapper à la parodie bien connue : le temps est un *grand maigre*.

Corneille avait écrit dans *la Suite du Menteur* (1643, acte II, scène III, v. 586) :

L'amour est un grand maître : il instruit tout d'un coup.

et Molière fait dire à Horace, dans *l'École des femmes* (1662, acte III, scène IV, vers 900) :

Il le faut avouer, l'amour est un grand maître.

***

« Le temps ne fait rien à l'affaire. »

Molière. *Le Misanthrope* (1666) ; acte Ier, scène II, vers 314.

ORONTE, *consultant Alceste sur son sonnet.*

...Au reste, vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.

ALCESTE.

Voyons, Monsieur ; le temps ne fait rien à l'affaire.

***

Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui.

F. Fayolle. *Discours sur la littérature et les littérateurs*. Paris, de Moller, 1801, in-8.

Derniers vers du 7e alinéa.

L'auteur parle du Sage :

Il laisse aux Beaux-Esprits la gloire viagère ;
Mais, que dis-je, elle fuit comme une ombre légère.
Sur leurs écrits à peine un jour de gloire a lui :
Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui.

Cette pièce, médiocrement versifiée, est une critique des écrivains du temps. Elle abonde en métaphores vieillies, fort en honneur à cette époque.

On y trouve un choix de *flambeaux* (du génie, de Minerve), le *voile de la fable*, le *temple du goût*, et tout ce ramassis de lieux communs, dont l'école romantique allait bientôt faire justice, et qui devait fournir

de précieux éléments à Henry Monnier pour composer le type de M. Joseph Prudhomme.

***

« Oh ! c'était le bon temps, j'étais bien malheureuse ! »

Le poète Rulhière (1735-1791), s'inspirant d'un mot de Sophie Arnould, écrivait dans son épître *Sur le renversement de ma fortune* :

Ce que je crains, c'est l'ennui du rivage ;
Plus d'une fois j'ai regretté l'orage....
Est-il vrai que nos cœurs ont besoin d'un tourment ?
Un jour une actrice fameuse
Me contait les fureurs de son premier amant ;
Moitié riant, moitié rêveuse,
Elle ajouta ce mot charmant :
« Oh ! c'était le bon temps, j'étais bien malheureuse ! »

(A la suite des *Jeux de mains*, poème. 1808, p. 43.)

Collin d'Harleville (1755-1806), repassant ses *Souvenirs* du vieux temps, s'écriait :

Nous n'avions pas le sou, et nous étions contens ;
« Nous étions malheureux : c'était là le bon temps ! »

Fr. de Courcy a repris la même idée dans sa chanson intitulée *le Millionnaire* (1845 ; musique de Clapisson) :

Beaux jours de mes revers,
Époque fortunée,
Où dans ma destinée
Tout allait de travers...

TERRE.

« Je m'en suis aperçu, Madame, étant par terre. »

Molière. *Les Femmes savantes* (1672) ; acte III, scène II, vers 743.

TERRITOIRE.

« Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. »

Dans la circulaire que Jules Favre, alors ministre des affaires étrangères et vice-président du gouvernement de la Défense nationale, adressait, à la date du 6 septembre 1870, aux agents diplomatiques de France, on lisait cette phrase restée fameuse, mais, hélas ! bientôt réduite à néant par la puissance des événements :

Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses...
Nous ne traiterons que pour une paix durable.

(*Journal officiel* du 7 septembre.)

Fière parole, dont il faut oublier la témérité pour ne penser qu'au sentiment d'ardent patriotisme qui l'avait dictée.

Le 17 juin 1871, à l'Assemblée nationale, Jules Favre reconnut que la formule émise par lui avait rendu toute entente impossible avec M. de Bismarck, lors de l'entrevue de Ferrières (18 et 19 septembre 1870).

Une affiche, en date du 6 octobre 1870, signée par Glais-Bizoin et contresignée par Gambetta, rappelait le mot de Jules Favre :

La province se met en mouvement.

Les départements s'organisent.

Tous les hommes valides accourent aux cris de : « Ni un pouce de terrain, ni une pierre de nos forteresses, sus à l'ennemi, guerre à outrance ! »

(*Journal officiel* du 7 octobre.)

TÊTE.

« C'est ma tête que vous me demandez là ! »

Le Courrier de Lyon ou l'Attaque de la malle-poste, drame de MM. Moreau, Siraudin et Delacour (Gaîté, 16 mars 1850) ; acte VI, 6e tableau, scène v.

Citons la fameuse tirade de Pierre Choppard, dit *l'Aimable*, que l'on presse de confesser son crime :

Nom d'un tonnerre ! C'est ma tête que vous me demandez là ! Eh bien ! puisque la mèche est éventée... puisque v'là qu'on sait tout ou à peu près... ma foi ! puisqu'il n'y a pas moyen de nier... eh bien ! j'avoue. Lesurques est innocent... et puisque Courriol en a mangé... eh bien ! j'en croquerai plus que lui... C'est Dubosc qui a conçu l'idée du meurtre, c'est avec lui que nous sommes allés à Lieursaint ; ceux qui disent avoir vu Lesurques à Lieursaint, ceux-là en ont menti, ils n'ont vu que Dubosc !... (*A Julie.*) Là ! êtes-vous contente ? je vous ai donné ma tête ! Mais bah ! après tout, ce n'est pas un fameux cadeau que je vous fais là.

*
* *

Pensée de derrière la tête.

On lit dans les *Pensées* de Pascal :

Il faut avoir une pensée de derrière et juger de tout par là, en parlant cependant comme le peuple. (Éd. Auguste

Molinier, t. I, 1877, p. 109. — Chap. *De la Justice. Coutumes et préjugés.*)

On dit aujourd'hui, plus familièrement : pensée de derrière la tête.

L'expression « arrière-pensée », qui répond à peu près à la même idée, est beaucoup plus ancienne. On en trouve déjà un exemple dans les *Discours politiques et militaires* de François de La Nouë (XXVI[e] discours, ou *Mémoires*, chap. XII. — Basle, 1587, p. 612).

Depuis, dit cet écrivain, en parlant du roi Charles IX et des protestants, il leur garda tousjours une arriere-pensee.

THÉ.

Le thé de madame Gibou.

Ce thé jouit d'une réputation si universelle et si méritée que nous nous reprocherions de ne pas l'admettre dans notre collection de célébrités.

Il est né sur la scène des Variétés, le 20 février 1832, de la collaboration de deux vieilles commères, M[me] Gibou et M[me] Pochet, présentées par Dumersan.

Pour satisfaire les personnes qui seraient désireuses de posséder la recette du fameux thé, nous les ferons assister à la confection de ladite boisson, que l'on trouve dans la comédie intitulée *Madame Gibou et madame Pochet, ou le Thé chez la ravaudeuse* (*acte* III, scène X) :

M[me] POCHET. — Savez-vous faire du thé, madame Gibou ?
M[me] GIBOU. — Ma foi, non : je n'en ai jamais mangé.
M[me] POCHET. — C'est un fricot anglais... V'là mon huguenote d'eau bouillante qui bout ; j'y ai jeté les petites crottes

noires que l'épicière m'a données : faut goûter voir si ça a du goût...

Mme GIBOU. — Ah ! Dieu ! comme c'est fade !

Mme POCHET. — (Goûtant dans la cuillière à pot.) Oui ! ça ne sent rien... y a pourtant là dedans six sous de thé et un cornet d'castonade.

Pour donner plus de goût, ces dames ajoutent successivement « un p'tit filet d'huile et de vinaigre avec un petit brin de poivre et de sel », et, comme « ça n'est pas encore bon », deux œufs, jaune et blanc, « un'gousse d'ail pour chasser la mauvaise air, de la farine, et un petit peu d'eau-de-vie ».

Le résultat de cette cuisine fantastique est désastreux ; les invités expriment leur dégoût par une horrible grimace accompagnée du couplet suivant :

Ah ! qu'est-ce que c'est que ça ?
Dieu ! quel goût ça vous a !
Ce thé-là,
Je l'sens là...
Jamais n'passera !

Et cela finit nécessairement par un échange de reproches et de sottises entre les deux sorcières, auteurs de cette infernale mixture.

Nous terminerons par quelques mots sur les antécédents de ces deux types de vieilles.

Nous les voyons figurer dès l'année 1829 dans une « narration » fantaisiste intitulée *la Noce de Mlle Gibou*, paroles de Jaime, musique de Ch. Plantade, et, l'année suivante, dans une autre plaisanterie des mêmes auteurs ayant pour titre *le Thé, suite de la Noce de Mlle Gibou*, d'où a été tirée la pièce de Dumersan.

Monnier n'a eu garde d'omettre la sympathique figure de Mme Pochet dans ses *Scènes populaires*, qui

parurent en 1830. On sait qu'il en a fait un des principaux personnages du *Roman chez la Portière.*

THÉODORE.

« Théodore monte. »

Plaisanterie bien connue par laquelle Alphonse Karr termine son roman intitulé : *Feu Bressier* (Paris, 1844).

Cornélie est accouchée d'un rudiment d'enfant haut de quatre pouces, que le père conserve soigneusement dans un bocal d'esprit-de-vin.

Après une violente explosion de douleur, Cornélie se calme peu à peu.

Le bocal finit par être relégué en haut d'un bahut, et le fœtus suspendu à un fil sert de baromètre.

Et Cornélie un jour dit sérieusement à son mari qui allait sortir :

« Prends un parapluie, Théodore monte. »

THOMAS.

« Bonsoir, Thomas. »

M. Alphonse Karr raconte comme il suit, dans *les Guêpes* d'octobre 1842, p. 81, un plaisant dialogue entre les deux Dumas, dont l'un était aussi supérieur à l'autre que le grand Corneille à son frère Thomas :

M. Adolphe Dumas — qui n'est nullement parent d'Alexandre Dumas — rencontra celui-ci dans un couloir le jour de la première représentation du *Camp des Croisés*

(drame joué à l'Odéon en 1838), pièce dudit M. Adolphe Dumas, dans laquelle les ennemis de l'auteur ont prétendu avoir entendu ce vers :

Et sortir d'ici-bas comme un vieillard en sort,

qu'ils écrivent et prononcent :

comme un *vieil hareng saur*,

« Monsieur, dit M. Adolphe à M. Alexandre, — pardonnez-moi de prendre un peu de votre place au soleil, mais il peut bien y avoir deux Dumas, comme il y a eu deux Corneille.

« — Bonsoir, Thomas, dit Alexandre en s'éloignant. »

Le pauvre Adolphe Dumas devait être un jour bien vengé de ce mot cruel.

La scène suivante se passait à la Cour d'assises de Rouen, le 27 mars 1846, pendant les débats de la fameuse affaire Beauvallon, dans laquelle Dumas comparaissait comme témoin :

M. le Président (M. Letendre de Tourville), à M. Dumas, qui a pris place sur l'estrade réservée aux témoins : Quels sont vos noms et prénoms ?

Le témoin : Alexandre Dumas Davy, marquis de la Pailleterie.

D. Votre âge ? — R. Quarante et un ans.

D. Votre profession ? — R. Je dirais auteur dramatique si je n'étais pas dans la patrie de Corneille.

M. le Président : Il y a des degrés suivant les siècles...

(*Gazette des Tribunaux* du 28 mars, p. 526, col. 2.)

Rappelons que Beauvallon, rédacteur du *Globe*, avait tué, dans une rencontre au pistolet, Dujarier, gérant de *la Presse*.

TIRER.

« Messieurs les Anglais, tirez les premiers! »

Voici en quels termes Voltaire raconte, dans son *Précis du règne de Louis XV*, l'épisode de la bataille de Fontenoy (11 mai 1745), dans lequel ce mot fameux aurait été prononcé :

(L'action se passait entre le village de Fontenoy et le bois de Barry, à sept kilomètres de Tournay, que les Français assiégeaient. Une forte colonne d'infanterie anglaise et hanovrienne, s'étant engagée dans cet espace d'environ un kilomètre, se trouva, après avoir traversé un ravin, en face de la ligne des gardes françaises.)

Les officiers anglais saluèrent les Français, en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabanne, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes françaises leur rendirent le salut. Milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, cria : « Messieurs des gardes françaises, tirez. »

Le comte d'Anteroche, alors lieutenant des grenadiers, et depuis capitaine, leur dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers ; tirez vous-mêmes. » Les Anglais firent un feu roulant...

(Édit. de Genève, 1769, in-12, p. 176.)

Dans son étude très détaillée sur *Fontenoy*, publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1887, M. le duc de Broglie reconnaît qu'il commença par mettre en doute l'authenticité du mot. « Je n'ai changé d'avis, ajoute-t-il, qu'en trouvant dans les *Rêveries* du maréchal de Saxe un paragraphe entier consacré à établir « qu'une troupe ne doit jamais se presser de faire feu la première ». (P. 745.)

Dans l'ouvrage qu'il intitule *Mes Rêveries* (Ams-

terdam, 1757), le maréchal de Saxe (1696-1750) a effectivement développé les raisons qui plaident en faveur de cette théorie (t. I, p. 37), et condamne ce qu'il appelle « l'abus de la tirerie ».

Il est bon de remarquer qu'il écrivait ceci en 1732, et que, dans un *Mémoire* de mars 1750, il exprimait une opinion diamétralement opposée.

L'usage est établi, disait-il, dans les troupes françaises, de supporter le feu de l'ennemi dans une attaque ou une bataille...

Je supplie très humblement qu'il me soit permis de dire naïvement ce que je pense, sur le faux que je trouve dans cet usage.

(*Lettres et Mémoires*, Paris, 1794, t. V, p. 299.)

Quel qu'ait été l'avis du maréchal lors de la bataille de Fontenoy, pendant laquelle il exerçait le haut commandement, l'habitude qu'il signale dans l'armée française pourrait expliquer le mot du comte d'Anteroche, en lui enlevant, il est vrai, un peu de sa grâce chevaleresque. Elle ne constitue toutefois qu'une bien faible présomption en faveur de son authenticité.

Pour nous éclairer sur ce point, nous avons consulté un certain nombre de témoignages contemporains.

Nous devons d'abord constater que, dans les nombreuses relations de la bataille de Fontenoy, recueillies au tome I^er^ des *Lettres et Mémoires* cités plus haut (p. 165 à 236), il n'est fait mention d'aucun échange de politesses entre les deux officiers.

Le passage suivant des *Mémoires militaires* du duc de Croy-Solre, qui prit part à la campagne de Bohême et de Bavière, tendrait à nous faire croire que le mot ne fut point prononcé :

Les Anglois et les Hanovriens, soutenus de leur cavalerie sur plusieurs points, qui ne put jamais se développer, le

terrain étant trop étroit, s'avancèrent avec un ordre et une contenance admirables devant la brigade des gardes qui, les voyant à portée, s'avance pour les charger, mais, ayant fait leur décharge avec assez peu d'ordre, les ennemis leur en firent une si furieuse, laquelle fut suivie d'un feu si bien nourri, que les gardes françoises lâchèrent tous le pied, et s'enfuirent...

Rendant compte ensuite de ses impressions personnelles, il dit encore :

Je vis la grosse ligne des Anglois s'avancer majestueusement, dans le milieu de la plaine, entre Fontenoy et la redoute droite, sur la brigade des gardes... Alors je vis les gardes françoises marcher seuls en avant à grands pas, faire d'abord leur décharge, et, tout de suite, en essuyer une terrible bien plus fournie et plus en ordre que la leur...

(*Nouvelle revue rétrospective*, année 1894, p. 14 et 28.)

Donc, d'après ce témoin, ce sont les gardes françaises qui auraient ouvert le feu.

Le marquis de Valfons, lieutenant général des armées du roi (1710-1786), qui assista de près au combat, et eut son cheval tué par les premiers coups de feu des Anglais, rapporte à peu près comme Voltaire le court dialogue qui s'engagea entre lord Charles Hay et le comte « d'Auteroche ». (*Souvenirs*, publiés par son petit-neveu, 1760, p. 143.)

En présence de ces documents contradictoires, il serait difficile de se former une opinion, si l'on n'était en possession du témoignage, autrement important, d'un des acteurs de cette scène : lord Charles Hay.

L'article que lui a consacré M. James Rowley, dans le *Dictionnaire de biographie nationale* (anglaise), nous fournit cette autre version :

D'après le récit qu'il adressa lui-même par lettre à son

frère trois semaines après, ses hommes s'approchèrent de l'ennemi à une distance de vingt ou trente pas. A ce moment, il s'avança sur le front du régiment, but à la santé des Français, les plaisanta avec plus d'esprit que d'aigreur sur leur défaite à Dettingen, après quoi il se retira et fit pousser un hourra (huzzah) à ses hommes. (Tome XXV, p. 253.)

Cette boutade de l'officier anglais a dû servir de base à la légende dont Voltaire s'est fait l'écho.

M. Alexis de Valon, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1851 (*La Corrèze et Roc-Amadour*), rapporte que, visitant un bourg de la Corrèze, nommé le Puy-d'Arnac, il eut pour hôtesse une petite-fille du comte d'Anteroche, vivant dans une extrême misère. Le souvenir du mot qui a transmis ce nom à la postérité lui inspire ces réflexions (p. 427-428) :

Ce mot est, je pense, le plus charmant, le mieux frappé à l'image de son siècle, dont il soit fait mention dans l'histoire. N'est-ce pas le mot de cette noblesse insouciante et adorable, ironique et blasée, qui poussa jusqu'à la folie le mépris de la vie et le culte de la courtoisie jusqu'au sublime.

Il se déclare d'ailleurs fort sceptique à l'endroit de ces mots « historiques », qu'on ne dit guère sur les champs de bataille.

TITI.

Titi.

Selon Victor Hugo, le *titi*, c'est le gamin, mais le gamin dans une circonstance particulièrement importante de sa vie : c'est le gamin au théâtre.

Paris, écrivait le poète dans son admirable roman *les*

Misérables, Paris a un enfant, et la forêt a un oiseau ; l'oiseau s'appelle le moineau ; l'enfant s'appelle le gamin (3e partie, liv. I, chap. I)...

Il a de sept à treize ans, vit par bandes, bat le pavé, loge en plein air... court, guette,perd le temps, culotte des pipes, joue comme un damné, hante le cabaret, connaît des voleurs, tutoie des filles, parle argot, chante des chansons obscènes, et n'a rien de mauvais dans le cœur...

Il a ses jeux à lui, ses malices à lui, dont la haine des bourgeois fait le fonds ;...

Quant à des mots, cet enfant en a comme Talleyrand. Il n'est pas moins cynique, mais il est plus honnête.

Et ces mots sont souvent dignes de rester.

S'il rencontre un vieux monsieur cacochyme, il dit : « En v'là un qu'a oublié de se faire enterrer ! » Voyant passer une dame très laide, il s'écrie : « Tiens, un moule à singes ! »

Le soir, dit encore Victor Hugo (même livre, ch. III), grâce à quelques sous qu'il trouve moyen de se procurer, l'*homuncio* entre à un théâtre. En franchissant ce seuil magique, il se transfigure ; il était le gamin, il devient le *titi*... Le titi est au gamin ce que la phalène est à la larve ; le même être envolé et planant.

Son spectacle de prédilection est le mélodrame, genre qui plaira toujours au peuple. Le titi prend place au *paradis*, son véritable royaume, d'où il lançait jadis des trognons de pommes sur la scène et se contente maintenant d'envoyer des peaux d'orange dans l'orchestre. Il se passionne pour le héros du drame, ne se gêne pas pour interpeller les acteurs, *engueule* le traître.

Voyant une scène où un personnage se met au lit, il laisse échapper ce cri de la nature : « Et pipi ? »

A une pièce où un directeur économe faisait repasser plusieurs fois sur la scène ses deux uniques chevaux,

Titi se met à brailler : « C'est les mêmes ! » et soulève un fou rire dans toute la salle.

C'est encore au « poulailler » qu'a été surpris par un observateur attentif ce dialogue entre deux titis :

— Eh ! Gugusse, ôte donc ta casquette, a'm'empêche ed'voir.
— Ej'peux pas, j'ai la teigne.
— Alors, enfonce-la !
— Ej'peux pas, j'ai mon mouchoir ed'dans...

C'est Titi qui fit tomber la tragédie de Voltaire, *Hérode et Mariamne*, en criant : *la Reine boit !* (6 mars 1724).

Grimm, qui rapporte cette anecdote en août 1754, dit encore à propos d'une reprise du même ouvrage :

Cette pièce eut toutes sortes de malheurs dans sa nouveauté, le parterre était alors moins policé et moins tranquille ; le rôle de Varus était rempli par un acteur fort laid ; son confident lui dit (acte II, scène VI) :

Vous vous troublez, seigneur, et changez de visage.

« *Laissez-le faire* », cria un plaisant du parterre. (Titi évidemment !)

D'après les *Anecdotes dramatiques* (1775, t. I, p. 563), le héros de cette mésaventure serait un nommé Beaubourg, acteur extrêmement laid, chargé du rôle de Mithridate dans la pièce de Racine, où Monime dit à ce prince (acte III, scène V) :

. . . . . Seigneur, vous changez de visage !

Nous ne saurions dire avec précision à quelle époque on commença à se servir du mot *titi* (formé sans doute par le redoublement de la dernière syllabe d'*apprenti*).

Dès 1830, nous voyons figurer Titi dans une des

premières *Scènes populaires* d'Henry Monnier, intitulée *l'Exécution*, dialogue des plus réalistes entre Titi et Lolo.

Dans *les Misérables* (3e partie, livre I, chap. VIII), Victor Hugo rappelle un cri populaire annonçant l'arrivée de la police à un gamin qui se baigne dans la Seine au mépris des règlements : — *Ohé ! Titi, ohée ! y a de la grippe, y a de la cogne, prends tes zardes et va-t'en, passe par l'égout !*

Ce cri, dit-il, qui fut célèbre vers 1830, est un avertissement de gamin à gamin ; il se scande comme un vers d'Homère, avec une notation presque aussi inexprimable que la mélopée éleusiaque des Panathénées, et l'on y retrouve l'antique Évohé.

Monnier n'a évidemment pas inventé le mot, il l'a ramassé dans la rue, et a photographié le type, qu'il a contribué à populariser. Telle est du moins l'opinion que nous trouvons exprimée par Alexandre Dumas dans ses *Mémoires* (tome XXI, 1854, p. 286) :

Comme auteur, à l'instigation de Latouche, son ami, il avait fait imprimer ses scènes populaires, grâce auxquelles la renommée du gendarme français et du titi parisien s'est étendue jusqu'au bout du monde.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce que nous avons trouvé en fait de productions littéraires ou artistiques concernant Titi (et même le gamin en général), est postérieur à l'ouvrage de Monnier.

Nous recommandons aux curieux qui voudraient faire plus ample connaissance avec Titi, deux très belles lithographies du caricaturiste Traviès dans le *Charivari* des 25 et 28 septembre 1837.

TOMBER.

« On ne tombe jamais que du côté où l'on penche. »

Le 2 mai 1837, la Chambre des députés, alors présidée par M. Dupin, aborda la discussion d'un projet de loi relatif à un crédit extraordinaire pour les dépenses secrètes.

M. Guizot, qui, pour des divergences de vues, s'était séparé du ministère Molé depuis le 15 février, saisit cette occasion pour exposer nettement les principes de sa politique, dite *de résistance*.

Personnellement attaqué par M. Odilon Barrot dans la séance du 5, il se défendit d'avoir voulu faire de la classe moyenne une caste privilégiée, analogue aux anciennes aristocraties. Il insistait néanmoins sur la nécessité de répudier les vieilles idées d'égalité absolue des droits politiques, si funestes à la vraie justice et à la liberté. Il opposait « la vraie liberté, la liberté féconde », acquise par la Révolution au prix de tant de sacrifices, à « cette démocratie envieuse, jalouse, inquiète, tracassière, qui veut tout abaisser à son niveau, qui n'est pas contente si elle voit une tête dépasser les autres têtes ».

A Dieu ne plaise, s'écriait-il, que mon pays demeure longtemps atteint d'une si déplorable maladie !...

J'accepte 1791, 1792 ; les années suivantes même ; je les accepte dans l'histoire, mais je ne les veux pas dans l'avenir...

Messieurs, *on ne tombe jamais que du côté où l'on penche.* (Sensation.) Je ne veux pas que mon pays penche de ce côté, et toutes les fois que je le vois pencher, je me hâte de l'avertir. (Agitation.)

(*Moniteur* des 5 et 6 mai 1837. 1097, col. 3.)

Le discours de M. Guizot, que terminait une bril-

lante péroraison, fit une profonde impression sur toute la Chambre, et, répandu par ses amis à plus de trente mille exemplaires, porta une sérieuse atteinte à l'autorité du ministère.

Voici en quels termes l'empereur Napoléon III évoquait le souvenir de cette fameuse formule, dans sa lettre du 13 janvier 1867 à M. Émile Ollivier, alors que s'élaboraient les réformes qui allaient marquer l'avènement du ministère du 19 janvier :

Pour frapper les esprits par des mesures décisives, je voudrais d'un coup établir ce qu'on a appelé *le couronnement de l'édifice*... Il faut tracer résolument le but que je veux atteindre sans avoir l'air d'être entraîné d'année en année à des concessions successives, car on *tombe* toujours, comme l'a dit M. Guizot, du côté où l'on penche, et je veux marcher droit et ferme, sans osciller tantôt à droite tantôt à gauche. (*Le 19 janvier*, par M. É. Ollivier, p. 314-315.)

TOUR.

« A la tour de Nesle! »

Souvenir du drame de Dumas et Gaillardet : *la Tour de Nesle*, représenté à la Porte-Saint-Martin le 29 mai 1832.

Acte I^er^, fin du 1^er^ tableau :

BURIDAN, *sortant de la taverne d'Orsini.* — Adieu, on m'attend à la deuxième tour du Louvre.

PHILIPPE. — Moi, rue Froid-Mantel.

GAULTIER DAULNAY. — Moi, au palais.

ORSINI, seul. (*Il ferme la porte et donne un coup de sifflet : Landry et trois hommes paraissent.*) — Et, nous, enfants, à la tour de Nesle.

Acte V, fin du 8e tableau :

BURIDAN. — Alors une échelle, une épée, et suis-moi.
LANDRY. — Où cela, capitaine ?
BURIDAN. — A la tour de Nesle, malheureux !

***

« Si j'étais accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par m'enfuir. »

Cette ironie a été attribuée à plusieurs magistrats célèbres : elle serait due au président Achille de Harlay (1639-1712), d'après Ch. Rozan (*Petites ignorances historiques et littéraires*, 1888, p. 137), ou à Lamoignon (1617-1677), d'après le *Dictionnaire* de Larousse, ou encore au conseiller d'État d'Ormesson, mort en 1686, qui fut rapporteur dans le procès de Fouquet, d'après Eugène Muller (*Voyages à travers l'histoire et le langage*, 1889, p. 149).

Aucun document n'ayant été produit, que nous sachions, à l'appui de ces attributions variées, il n'y a pas lieu de se prononcer sur leur valeur.

***

« Tour d'ivoire. »

On dit couramment « s'enfermer dans sa tour d'ivoire », surtout en parlant des artistes et des poètes, ce qui signifie : se retirer loin des bruits du monde, dans un séjour idéal, au fond d'un abri mystérieux sculpté dans une matière rare, pour y savourer en paix les exquises douceurs de la rêverie et de l'étude. Cette expression a été appliquée, pour la première fois, par Sainte-Beuve, au délicat poète Alfred de Vigny, dont le goût pour la retraite est resté légendaire.

Dans une pièce de vers adressée *A M. Villemain* vers 1837, Sainte-Beuve, dressant le bilan de la poésie française pendant les années précédentes, écrivait :

> Lamartine régna ; chantre ailé qui soupire,
> Il planait sans effort. Hugo, dur partisan,
> (Comme chez Dante on voit, Florentin ou Pisan,
> Un baron féodal), combattit sous l'armure,
> Et tint haut sa bannière au milieu du murmure :
> Il la maintient encore ; et Vigny plus secret,
> Comme en sa tour d'ivoire, avant midi, rentrait.

(*Pensées d'août* ; poésies complètes, 1863, t. II, p. 231.)

« Tour d'ivoire » (*Turris eburnea*) est aussi, mais avec un sens très différent, une image fort ancienne qui appartient à la phraséologie liturgique. C'est une des formules de vénération employées dans les litanies de la Vierge, en souvenir de ce verset du *Cantique des cantiques* (chap. VII, v. 4) :

> Votre cou est comme une tour d'ivoire.

TOURNER.

« Et pourtant elle tourne ! »

Rien ne paraît moins conforme à la réalité, et rien n'est en même temps plus contraire à la vraisemblance que la tradition qui représente l'illustre physicien Galilée (1564-1642) affirmant héroïquement ses convictions sur le mouvement de la terre, et rétractant son abjuration par ces mots : « Et pur si muove ! » (Et pourtant elle se meut !)

La scène est ainsi racontée (pour la première fois, affirme-t-on) dans un ouvrage de l'abbé Irailh intitulé : *Querelles littéraires ou Mémoires pour servir à*

l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours (1761, t. III, p. 49) :

> Au moment, assure-t-on, qu'il fut mis en liberté, le remords le prit. Il baissa les yeux vers la terre, et dit, en la frappant du pied : « Cependant elle remue (E pur si muove). »

On sait que Galilée, poursuivi depuis longtemps par la haine de quelques religieux, jésuites et dominicains, dont ses découvertes avaient excité l'envie, et dont il avait froissé l'amour-propre, se vit traduit, à Rome, en 1632, devant le tribunal de l'Inquisition, pour avoir soutenu, dans son fameux *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, les idées de Copernic sur le mouvement de la terre, condamnées, dès le 5 mars 1616, par la congrégation de l'Index. Ces idées étaient en contradiction avec les saintes Écritures, notamment avec ce passage du livre de *Josué* (chap. x, v. 13) :

> Et le soleil et la lune s'arrêtèrent.

Soit dans les lettres que Galilée publia vers cette époque, soit dans les interrogatoires qu'il eut à subir, son attitude apparaît comme ayant été des plus humbles. Il ne cesse de protester de la pureté de ses intentions et de son respect pour les vérités enseignées par les textes sacrés.

Ses lettres ont été publiées dans divers ouvrages, notamment par Venturi, à Modène, en 1818 et 1821, et ses interrogatoires, dont Mgr Marino Marini n'avait donné que des extraits, en 1850, dans son ouvrage *Galileo e l'Inquisizione*, ont été reproduits *in extenso* par Domenico Berti (*Il processo originale di Galileo Galilei*, Roma, 1876.)

Nous nous sommes en outre servi, pour ce qui va suivre, de deux intéressants travaux sur Galilée, l'un de M. J.-B. Biot, *la Vérité sur le procès de Galilée*, inséré au tome III de ses *Mélanges* (1858, in-8°), l'autre de Philarète Chasles : *Galileo Galilei* (1861, in-12).

Au sujet de l'ouvrage incriminé, Galilée fait écrire dans une lettre dictée par lui à son ami et protecteur Bali Cioli, et dont on possède le brouillon (Chasles, p. 137) :

> Son Altesse (le grand-duc de Toscane Ferdinand II) est bien certaine que l'auteur n'a eu en vue que le bien de la sainte Église... il a voulu épargner le temps et la peine à ceux auxquels il appartient de décider.

Il prétendait, en effet, hypocritement, dans la préface de son livre, que son but était de ne faire connaître les idées de Copernic que pour en montrer la fausseté.

Le 11 octobre, ayant appris la décision qui le frappait, il écrit au frère du pape (Chasles, p. 145) :

> Je désirais, j'espérais que l'on me fournirait les moyens de développer toute ma pensée, et je ne doutais pas de convaincre mes supérieurs de toute mon humilité, de tout mon respect, de toute ma soumission, de l'abandon absolu que je fais entre leurs mains de toutes mes idées ; enfin de l'empressement avec lequel, au moindre signe, je me serais rendu non seulement à Rome, mais au bout du monde pour leur obéir.

Galilée eut à comparaître quatre fois devant le tribunal de l'Inquisition, dans lequel le dominicain Firenzuola, son ennemi personnel, remplissait les fonctions de vice-commissaire.

Dans son premier interrogatoire (Berti, p. 90), le 12 avril 1633, il déclare avoir démontré que l'opinion du mouvement de la terre était mal fondée, et qu'il

a prouvé l'insuffisance des principes établis par Copernic.

Le 30 avril, il dit (Berti, p. 92) :

Pour affirmer plus complètement que je n'ai pas tenu et ne tiens pas pour vraie l'opinion qui pose en principe le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil, si comme je le désire, on me laisse le temps et la facilité d'en faire une plus éclatante démonstration, je suis prêt à la faire... J'ajouterai (au livre déjà publié) un ou deux entretiens ; je promets d'y reprendre les arguments déjà présentés en faveur de ladite opinion, fausse et condamnée, et de la réfuter d'une manière parfaitement solide, telle que Dieu me l'inspirera.

Le 10 mai (Berti, p. 94), il affirme de nouveau la sincérité et la pureté de ses intentions, et s'en remet à la pitié et à la clémence des juges.

Enfin, le 21 juin (Berti, p. 119), jour où fut prononcée sa condamnation, il dit encore :

Autrefois... je tenais les deux opinions, de Ptolémée et de Copernic, pour disputables... Mais depuis que la décision susdite (condamnant Copernic) a été établie par la prudence des autorités supérieures, toute ambiguïté a cessé dans mon esprit ; et j'ai tenu, comme je tiens encore, pour très vraie et indubitable, l'opinion de Ptolémée, c'est-à-dire l'immobilité de la terre et la mobilité du soleil.

Menacé de la torture, il répond (Berti, p. 120) :

Je ne soutiens pas, et je n'ai pas soutenu cette opinion de Copernic, depuis que l'on m'a signifié l'ordre de l'abandonner...

Le lendemain 22, il est conduit à l'église de la Minerva pour y prononcer solennellement son abjuration, à genoux devant le tribunal.

M. Berti a donné (p. 149) le texte latin de ce document, qui contient ce passage :

Moi Galilée, dans la soixante-dixième année de mon âge,

étant constitué prisonnier et à genoux devant vos Éminences, ayant devant les yeux les saints Évangiles que je touche de mes propres mains... j'abjure de bonne foi, maudis et déteste les susdites erreurs et hérésies (la croyance au mouvement de la terre et à l'immobilité du soleil). (*Fide non ficta abjuro, maledico, et detestor supradictos errores, et hæreses...*)

Pendant le cours de cette longue et lamentable suite de défaillances et de lâches désaveux, qu'il faut sans doute pardonner à un vieillard terrorisé par le Saint-Office, une seule fois le malheureux paraît relever la tête, et l'on peut croire qu'il va se montrer héroïque. Nous faisons allusion à une lettre à Élie Diodati, jurisconsulte et avocat au Parlement, que Galilée lui adressa au commencement de l'année 1633, alors qu'il se disposait à partir pour Rome.

Mettant en parallèle l'*œuvre* de Dieu et sa *parole*, il tenait ce langage plein de raison (Chasles, p. 171) :

Supposez que Fromont (ou Froidmont, un de ses contradicteurs) ou d'autres parviennent à établir qu'il y a une hérésie à dire que la terre tourne ; supposez que plus tard les observations, la critique, la cohésion et l'ensemble des faits vinssent attester comme irréfragable le mouvement de la terre ; n'aurait-il pas compromis l'Église et lui-même ?

Un peu plus loin, il ajoutait :

S'il est vrai que le soleil soit immobile et que la terre se meuve, cela ne porte aucune atteinte à l'Écriture sainte, qui ne s'exprime que d'une manière conforme à l'apparence telle qu'elle frappe les yeux du vulgaire.

Il concluait en déclarant qu'il fallait préférer l'œuvre de Dieu à sa parole.

Cette lettre, dont il faut louer la dignité et la sincé-

rité, pourrait expliquer et justifier dans une certaine mesure la légende relative à son cri de révolte.

Oui, dit M. Chasles (p. 177), le cri héroïque semble retentir à chaque ligne de cette lettre, on le devine, on l'entend ; on plaint amèrement le vieillard, et l'on n'a plus la force de lui reprocher ses défaillances.

Galilée fut condamné à la prison du Saint-Office, pour une durée soumise au bon plaisir du pape. Mais Urbain VIII l'autorisa immédiatement à habiter les jardins de la villa Médicis (Biot, p. 32).

Est-il admissible qu'au moment où il échappait à la vengeance de ses ennemis, au prix des plus humiliantes concessions, il se soit exposé, de gaîté de cœur, par une parole imprudente, à retomber entre leurs mains ? Tous les hommes de bon sens seront du même avis sur ce point.

Outre, dit M. Biot à la fin de son article, qu'aucun des personnages contemporains les mieux informés ne lui attribue ces paroles, ce que nous avons rapporté de ses aveux, de ses dénonciations, en apparence volontaires, sur lesquelles il fondait sa défense, éloigne toute idée qu'il eût osé se jeter témérairement dans un pareil péril... Ce *e pur' si muove* est un de ces mots de circonstance, inventés après coup, que la tradition adopte et rend célèbres, mais qui n'ont jamais été prononcés.

M. Chasles écrit, à son tour (p. 9, 10 et 278) :

Galilée, homme d'un esprit vaste et fertile, n'était pas supérieur à son époque et à son pays ; la force morale lui manquait... Il n'a montré aucune grandeur et aucune franchise...

Incertain, épouvanté, équivoque et inutilement souple, il ne s'est jamais écrié : *E pur si muove !* Jamais il n'a déployé cette héroïque résistance qu'on lui attribue...

Le voilà donc repentant, contrit, anéanti sous la verge du plus fort...

C'est là un triste spectacle. La postérité n'en a pas accepté la tradition et l'héritage. Elle a inventé un autre Galilée, le Galilée héroïque ;... elle a créé un mythe sublime, qu'elle a substitué au personnage réel. Ainsi s'est établie dans la créance populaire la fiction d'un Galilée martyr, philosophe, indomptable et convaincu ; douce et fière figure...

C'est avec cette physionomie que François Ponsard nous l'a présenté dans son drame en vers : *Galilée*, représenté au Théâtre-Français le 7 mars 1867. La pièce se termine par le fameux mot :

. . . . . Et pourtant elle tourne.

Quelque amour qu'on ait pour la vérité, il est difficile de blâmer Ponsard d'avoir suivi une tradition qui rend son héros plus sympathique, et d'avoir utilisé un détail favorable à l'effet dramatique.

TOUSSER.

« C'est que je tousse. »

Ceux qui ne craignent pas d'employer cette formule devenue d'une basse trivialité ne se doutent certes pas qu'ils citent du Molière... Nous avons bien dit : du Molière, et pour s'en convaincre ils n'auront qu'à relire cette scène de l'*École des femmes* où Horace, qui a pris Arnolphe, son rival, pour confident de ses intrigues, lui en conte le succès :

ARNOLPHE, *à part.*

Hon ! chienne !

HORACE.

Qu'avez-vous ?

ARNOLPHE.

Moi ? Rien. *C'est que je tousse.*
(Acte III, scène IV, v. 948.)

Il est, d'ailleurs, bien évident que le sens qu'on attache aujourd'hui à cette locution est fort différent de celui que Molière lui donnait ici, et nous ne saurions trop nous excuser de nous être permis un aussi irrévérencieux rapprochement.

TOUT.

Tout est dans tout.

Tel est l'axiome sur lequel repose la fameuse méthode d'enseignement préconisée dès 1818 par J. Jacotot, lecteur pour la langue française à l'université de Louvain.

Il a exposé et défendu cette méthode dans plusieurs ouvrages, entre autres dans celui qui a pour titre : *Enseignement universel*, *Langue maternelle*, publié pour la première fois en 1823.

Sachez un livre, dit Jacotot, et rapportez-y tous les autres. (Ed. de 1829 ; avant-propos, p. 10.)

Le but que se propose l'auteur est de mettre chacun à même d'*enseigner ce qu'il ignore*, et le moyen pratique qu'il recommande est de commencer par faire lire à l'élève le premier livre de *Télémaque*.

En partant de là, l'instruction doit s'étendre de proche en proche à toutes les connaissances humaines, d'après le principe : *Tout est dans tout.*

Considérez, dit-il (p. 68), un dé, une botte, une chanson, un livre, un passage d'un livre, un ouvrage humain quelconque, vous aurez toujours des preuves de la même intelligence (l'intelligence humaine). *Tout est dans tout.*

Comme tout homme entiché d'une idée, Jacotot veut qu'on accepte sa théorie jusque dans ses plus extrêmes conséquences, comme on va le voir par cet extrait du même livre (p. 70) :

Dès 1819, on écrivait au fondateur Jacotot : « Monsieur, je voulus l'autre jour, dans une société de beaux esprits, soutenir l'axiome *Tout est dans tout.* Un persifleur me demanda si tout était dans *Télémaque.* Je répondis oui effrontément. Il ajouta : « Et dans le premier livre ? — Oui, « toujours effrontément. — Et dans le premier mot ? — Je « n'en sais rien. » Tout le monde éclata de rire. Je vous prie de me dire ce qu'il fallait répondre ? »

Rien de plus simple, d'après le « fondateur » :

Il fallait répondre, écrit-il sans hésiter, que vous croyez que tous les ouvrages humains sont dans le mot *Calypso,* puisque ce mot est un ouvrage de l'intelligence humaine.

Après avoir rencontré de fervents et nombreux adeptes, cette méthode, qui a rendu de réels services à l'instruction publique, perdit beaucoup de son crédit après la mort de son auteur.

Il semble que Jacotot se soit inspiré de cette pensée que l'on retrouve formulée longtemps avant lui dans le *Désordre régulier* d'Antoine de La Salle : « *Tout tient à tout, et il y a de tout dans tout.* » (Berne, 1786, p. 5.)

TREMBLER.

« — Tu trembles, Bailly ?
« — C'est de froid. »

Réponse du vieux Bailly, savant distingué, membre

de l'Académie des sciences, et ci-devant maire de Paris, alors qu'on le conduisait au supplice, par un temps froid et pluvieux, le 12 novembre 1793 (21 brumaire an II).

Il avait été condamné, la veille, par un jugement du tribunal révolutionnaire.

Le trajet de la prison au Champ de Mars, qu'on l'obligea à faire à pied, exposé aux outrages d'une populace féroce, fut pour le condamné une longue torture.

Pendant les apprêts de l'exécution, on lui fit faire plusieurs fois le tour du Champ de Mars.

La pluie, le froid, écrit M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution,* ont communiqué à ses membres un tremblement involontaire. Tu trembles, lui dit un soldat. — Mon ami, répond le vieillard, c'est de froid.

(Édit. Lecointe et Pougin, tome V, 1832, p. 411.)

Dans la seconde partie d'*Henri VI*, Shakespeare avait mis une réponse analogue dans la bouche de lord Say (acte IV, scène VII) :

DICK. — Why dost thou quiver, man ?
(Homme, pourquoi trembles-tu ?)
LORD SAY. — The palsy, ant not fear, provoketh me.
(C'est la maladie, et non la peur, qui m'agite.)

La seconde partie d'*Henri VI* fut imprimée pour la première fois en 1600.

La belle réponse de Bailly a été rapportée par le baron Riouffe dans les *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie sous Robespierre.* « Si on demande, ajoute-t-il, d'où nous étions si bien instruits, qu'on sache que c'était par le moyen du bourreau qui pendant une année entière n'a cessé d'être

appelé dans cette horrible demeure (la Conciergerie). » (2e édit., an III, p. 80.)

La *Revue des questions historiques* a donné, dans son numéro du 1er octobre 1876, une intéressante étude de M. Louis Audiat sur *Le Mot de Bailly*. Dans une pièce comique du théâtre italien, *la Fausse Coquette*, de M. Bruyère de Barante, le bisaïeul de l'historien, l'auteur a retrouvé un dialogue où figure une réponse à peu près identique à celle de lord Say :

ARLEQUIN.

Je vais invoquer un diable de mes amis...

PASQUARIEL, tremblant.

Ah ! monsieur, ne l'appelez pas, j'ai peur.

ARLEQUIN, tremblant aussi.

...Un grand nigaud comme vous avoir peur ! Fi !

LE PRINCE, *à Arlequin.*

Mais, monsieur, il me semble que vous tremblez ?

ARLEQUIN.

Cela est vrai, mais je tremble de froid, moi.

(Acte II, scène VII.)

M. Audiat a pensé, peut-être avec raison, que Riouffe s'était inspiré de cette scène.

La *Fausse Coquette*, représentée le 18 décembre 1694, fut souvent jouée et réimprimée. Elle se trouve dans le *Théâtre italien* de Gherardi, t. V, p. 361.

La même question, suivie de la même réponse, devait reparaître une fois encore dans un épisode d'une des plus dramatiques affaires de ces dernières années : nous avons nommé l'affaire Dreyfus.

On se souvient que le commandant Du Paty de Clam, voulant confirmer les soupçons qu'il avait conçus sur la trahison du capitaine Alfred Dreyfus, lui fit subir, dans la matinée du 15 octobre 1894, une série d'épreuves, entre autres celle de la dictée.

Les lignes suivantes sont extraites du rapport qu'il adressa le même jour au ministre de la guerre, et dont le conseiller Bard donna lecture à la Cour de cassation, dans la séance du 27 octobre 1898 :

Je me trouvais avec M. Gribelin, archiviste principal, faisant fonction de greffier, et M. Cochefert, chef du service de la sûreté, dans la pièce où fut introduit le capitaine Dreyfus. Je l'invitai à écrire une lettre dans laquelle il est question d'une partie des documents adressés à un agent étranger visé par la lettre incriminée. Après avoir écrit les quatre premières lignes d'une façon normale, M. le capitaine Dreyfus commença à écrire irrégulièrement. Je lui en fis l'observation de vive voix. L'écriture continua à être irrégulière. Interrogé sur les motifs de ce trouble, il répondit avec une sorte de rictus nerveux, qui fut observé par les assistants, qu'il avait froid aux doigts.

(*La Revision du procès Dreyfus à la Cour de cassation*, 1898, p. 25.)

TRIDENT.

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Vers du poète Lemierre dans sa pièce intitulée *le Commerce* (1756), une de ses quatre grandes compositions couronnées par l'Académie.

Il considérait ce vers comme une trouvaille de génie et se plaisait à l'appeler *le vers du siècle*. (Voy. La Harpe, *Cours de littérature*, et la notice de Fayolle en tête des Œuvres choisies de Lemierre, 1811, p. VI.)

Quelqu'un demandait à Rivarol s'il connaissait ce vers incomparable : « Oui, répondit-il, mais ce n'est qu'un *ver solitaire.* » (*Esprit de Rivarol*, 1808, p. 167.)

En général la modestie n'est pas la qualité dominante des poètes. Mais Lèmierre mérite une mention à part pour son prodigieux amour-propre d'auteur.

On s'en fera une idée en lisant quelques passages que Grimm lui a consacrés dans sa *Correspondance littéraire* (éd. M. Tourneux, t. VII, p. 104 ; XII, p. 38 et XIV, p. 321).

Choderlos de Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, a perpétué la mémoire et de son style parfois heurté et de sa rare vanité dans cette épitaphe composée plusieurs années après la mort de Lemierre :

> Passant, entre en cet antre, et pleure sur ce roc
> Un rare et grand auteur qui passa la noire onde,
> Ravi d'avoir avant tiré de son estoc :
> *Le trident de Neptune est le sceptre du monde.*
>
> (Grimm, t. XIV, p. 199, août 1785.)

TROMPER.

« Qui trompe-t-on ici ? »

C'est le mot légèrement déformé de Bazile dans la comédie de Beaumarchais, *le Barbier de Séville* (1775). Le comte Almaviva s'est introduit chez Bartholo sous le prétexte de donner une leçon de musique à Rosine à la place de Bazile indisposé. Survient Bazile qui va tout gâter et dont on cherche à obtenir le silence :

> BAZILE, *à part.* — Qui diable est-ce donc qu'on trompe ici ? Tout le monde est dans le secret !
>
> (Acte III, scène XI.)

TRONÇON.

Les « trois tronçons ».

La fameuse théorie des trois tronçons, due à M. Rouher, fut développée par lui dans la séance du Corps législatif du 16 mars 1867.

Discutant après M. Thiers le « principe des nationalités » qu'il traite de « chimère », il examine la situation nouvelle faite aux nations allemandes :

L'Autriche, dit-il, pourra se mouvoir librement sans aucun engagement, sans aucune obligation qui la lie ni à la Prusse, ni à l'Allemagne.

Au lieu de cette cohésion puissante qu'avaient créée les traités de 1815, nous n'avons plus en face de nous qu'une confédération divisée en trois tronçons.

(*Moniteur* du 17 mars, p. 309, col. 3.)

TROP.

« Ils sont trop! »

Souvenir d'un émouvant épisode de la *bataille de Paris* (30 mars 1814), que rapporte M. de Vaulabelle dans son *Histoire des Deux Restaurations* (4e édit., 1858, t. I, p. 331).

Depuis quatre heures et demie du matin, les huit ou neuf mille hommes du maréchal Marmont luttaient avec un courage héroïque contre les forces dix fois supérieures de Schwartzenberg, qui s'étaient augmentées vers une heure des cent mille hommes de Blücher. L'action était engagée au nord et à l'est de Paris, surtout du côté de La Villette, Romainville et

Ménilmontant. La position était intenable pour les défenseurs.

Dans la partie la plus rapprochée des rues du faubourg Saint-Martin et du faubourg du Temple, écrit Vaulabelle, la foule était compacte et agitée. Là, une sorte d'exaltation patriotique s'emparait de tous les groupes à la vue de chaque voiture qui amenait du champ de bataille des mourants ou des blessés. On interrogeait ceux-ci : « *Ah!* s'écriait un soldat dont le bras droit avait été fracturé par un biscaïen, *ils sont* TROP ! »

Le même trait se trouve mentionné dans un récit anonyme du siège de Paris, publié dans la *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène*, 1824, t. II, p. 287.

* * *

Rien de trop.

Un des trois grands préceptes que le sage Chilon, au dire de Diodore de Sicile (liv. IX, fragm. IX), inscrivit sur une colonne du temple d'Apollon, à Delphes.

Ces trois préceptes étaient : *Connais-toi toi-même. Rien de trop* (Μηδὲν ἄγαν). *Réponds pour un autre, et tu t'en repentiras.*

Dans l'*Andrienne*, comédie de Térence (acte I, scène I, vers 34), on trouve la même maxime exprimée sous cette forme : *Ne quid nimis.* « C'est, dit Sosie, un précepte des plus utiles dans la vie. »

Rien de trop sert de titre à une fable de La Fontaine (l. IX, XI), qui se termine par ces mots :

.....Rien de trop est un point
Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point.

TUER.

« Ceci tuera cela. »

Notre-Dame de Paris, roman de Victor Hugo (1831) ; livre V, chapitre I :

L'archidiacre (Claude Frollo) considéra quelque temps en silence le gigantesque édifice, puis étendant avec un soupir sa main droite vers le livre imprimé qui était ouvert sur sa table et sa main gauche vers Notre-Dame, et, promenant un triste regard du livre à l'église :
— Hélas ! dit-il, *ceci tuera cela.*

Ces mots servent de titre au chapitre suivant, dans lequel l'auteur explique et développe la pensée qu'ils renferment : *Ceci tuera cela. Le livre tuera l'édifice.*

Ces deux chapitres parurent pour la première fois dans la 8e édition (1832 ; 3 vol. in-8°).

* * *

« Les gens que vous tuez se portent assez bien. »

P. Corneille. *Le Menteur*, comédie en cinq actes (1642) ; acte IV, scène II, vers 1164, rôle du valet Cliton, à Dorante, son maître, qui s'est faussement vanté d'avoir mis Alcippe hors de combat.

Dans *l'Étourdi* (1653), Molière fait dire à Anselme rattrapant l'argent qu'on lui a extorqué pour l'enterrement de Pandolfe :

Vous tuez donc des gens qui se portent fort bien ?
(Acte II, scène V, vers 654.)

Cette expression était déjà proverbiale au commencement du XVIIe siècle.

Dans *la Comédie de Proverbes*, de Montluc, qui date de 1616, un des personnages dit : « Vous faites des

miracles en vos combats, ceux que vous avez tués se portent bien grâces à Dieu... »

(Acte III, scène III, rôle de Philipin.)

***

Tue-la !

Dans sa brochure *l'Homme-Femme*, qui fit, en 1872, une si vive sensation dans les salons parisiens (surtout dans ceux où l'adultère rencontre quelque sympathie), M. Alexandre Dumas fils discutait les éternels problèmes relatifs à la situation de la femme dans la société, au mariage et aux accidents qu'il traîne souvent à sa suite.

Cette longue dissertation était une réponse à un article de M. Henry d'Ideville, publié dans *le Soir* du 6 juillet, à propos de cette triste affaire Dubourg, dans laquelle un mari trompé avait lâchement assassiné sa femme, ce qui lui avait valu cinq ans de réclusion. (Voy. la *Gazette des tribunaux* des 15 et 16 juin.)

M. d'Ideville se déclarait partisan du pardon, en s'appuyant sur cette parole du Christ : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier la pierre. » (Saint Jean, chap. VIII, v. 7.) M. Dumas concluait au contraire en adressant ce conseil impitoyable à celui dont la femme a déshonoré son foyer :

Si rien ne peut l'empêcher de prostituer ton nom avec son corps ;... déclare-toi personnellement, au nom de ton Maître, le juge et l'exécuteur de cette créature. Ce n'est pas la femme, ce n'est même pas une femme ; elle n'est pas la conception divine, elle est purement animale ; c'est la guenon du pays de Nod, c'est la femelle de Caïn ; — TUE-LA ! (P. 175-176.)

Peu de temps après, M. Dumas fils soutenait la

même thèse au théâtre, dans *la Femme de Claude*, comédie en trois actes jouée au Gymnase le 16 janvier 1873.

Bien qu'il ne soit peut-être pas sans danger de présenter comme un acte de froide justice, presque comme l'accomplissement d'un devoir, un crime que peut seul faire excuser l'excès de la colère, il y a fort apparence que la brochure de M. Dumas a fait couler plus d'encre que de sang. Elle provoqua plusieurs réponses, dont la plus remarquée fut celle que M. Émile de Girardin publia sous le titre : *L'Homme et la Femme. L'homme suzerain. La femme vassale.*

M. de Girardin, lui, n'était ni pour le pardon ni pour le meurtre. Il préconisait comme remède préventif, et souverain selon lui, un principe qu'il avait jadis proclamé et qu'il résumait en ces mots un peu obscurs : *La liberté dans le mariage par l'égalité des enfants devant la femme.*

Le 17 août 1872, on donna au Palais-Royal un petit acte au titre démesurément long : *Tue-la ! ou elle te tuera ! ou l'Homme-Femme ! ou la Femme-Homme ! ou Ni homme ni femme ! ou Alexandre embêté par Émile ! ou Émile embêté par Alexandre ! Scènes de la vie conjugale*, par ***.

Il résulte des appréciations de la presse, d'ailleurs très rares, sur ce vaudeville, que l'auteur avait bien fait de garder l'anonyme.

N'oublions pas une spirituelle caricature d'Alfred Le Petit dans le *Grelot* du 28 juillet 1872, où l'on voyait M. Dumas offrant comme cadeau de noces à un fils qu'il aurait pu avoir, un exemplaire de sa brochure avec un immense couteau destiné au châtiment de la femme coupable.

ULYSSE.

.... On ne s'attendait guère
De voir Ulysse en cette affaire.

La Fontaine. Liv. X, fable II (ou III dans quelques éditions) : *la Tortue et les Deux Canards ;* vers 13-14.

UNIVERS.

« Connu dans l'univers et dans mille autres lieux ! »

Scribe. *Le Philtre*, opéra en deux actes, musique d'Auber ; Académie royale de musique, 15 juin 1831. Acte I^er^, scène V :

Le docteur Fontanarose fait son entrée dans un cabriolet doré et de forme antique, traîné par un cheval blanc.

Il débite son boniment aux paysans qui l'entourent :

Vous me connaissez tous, messieurs, je le suppose.
Vous savez comme moi que, médecin fameux,
Je suis ce grand docteur, nommé Fontanarose,
Connu dans l'univers... et... dans mille autres lieux !

Ce récitatif est suivi de l'air bien connu :

Approchez tous ! venez m'entendre !
Moi, l'ami de l'humanité.
A juste prix je viens vous vendre
Et le bonheur et la santé.

***

« Il connaît l'univers et ne se connaît pas. »

La Fontaine. Livre VIII, fable XXVI : *Démocrite et les Abdéritains*, vers 22 (il s'agit de Démocrite).

Une note de l'édition Regnier rappelle à propos de ce

vers que Des Yveteaux, poète du XVII[e] siècle, avait écrit dans un de ses sonnets :

Il meurt connu de tous et ne se connoît pas.

VACHE.

La vache à Colas.

Voici, d'après les *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, *de* C. Lottin, pour quelle raison on a dit des protestants : *Il est de la vache à Colas.*

Un cultivateur des environs d'Orléans, nommé Colas Pannier, avait une vache qu'il laissait paître dans les environs d'un temple protestant. Cette vache s'avisa un beau jour de pénétrer dans le temple, où elle causa de graves désordres. Les protestants, croyant à quelque malice, tuèrent la vache et s'en partagèrent les morceaux.

Colas Pannier porta plainte, et les protestants furent condamnés à l'indemniser, « ce qui donna lieu, dit M. Lottin, à des chansons, à des quolibets, et au proverbe : « *Il est de la vache à Colas* », pour désigner les protestants ».

Le Parlement de Paris menaça de la hart quiconque chanterait ou dirait devant des protestants la phrase irritante qui s'était répandue dans toute la France. (Tome II, p. 139, septembre 1605.)

D'après la suite du *Journal du règne de Henri IV*, de Pierre de l'Étoile (même date), défense fut « trompettée » dans les rues de Paris, le 10 septembre, de chanter la chanson de Colas « à cause des grandes querelles, scandales et inconvénients qui en arrivoient tous les jours, jusques à des meurtres ». (La Haye, 1761, t. III, p. 292.)

Chose curieuse : cette chanson, devenue si populaire en France, n'a pu, à notre connaissance, être retrouvée. Peut-être la découvrira-t-on quelque jour comme la *Chanson de Roland*, que l'on crut longtemps perdue, et à propos de laquelle Grimm écrivait en janvier 1780 :

Elle n'est pas venue jusqu'à nous, et a eu le sort de beaucoup d'autres plus modernes, que personne ne songe à transmettre, parce que personne ne les ignore, et qui, après avoir été dans toutes les bouches, finissent, par cette raison-là même, par s'oublier et se perdre.

VAINCRE.

« Malheur aux vaincus ! »

Le 18 juillet de l'année 390 av. J.-C., les Gaulois avaient infligé aux Romains une sanglante défaite sous les murs de Rome, et avaient mis dans la ville tout à feu et à sang. Après avoir inutilement assiégé pendant sept mois l'armée romaine réfugiée dans la forteresse du mont Capitolin, les Gaulois, décimés par les maladies, se décidèrent à traiter. Il fut convenu que les Romains leur compteraient mille livres pesant d'or, soit 326 kil. 340. « A cette chose déjà honteuse par elle-même, dit Tite-Live (liv. V, ch. XLVIII), s'ajouta un outrage. Les Gaulois ayant apporté de faux poids, et le tribun (Q. Sulpicius) s'y opposant, le Gaulois insolent (Brennus) jeta encore son épée dans la balance, et l'on entendit cette parole intolérable pour des Romains : Malheur aux vaincus ! (*Væ victis esse*). »

Brennus est la forme latine du celtique *Brennos* (et non *Brenn*), nom propre de deux chefs gaulois, ou, plus probablement, nom d'un dieu de leur religion sous lequel ils se firent connaître aux Romains. (Voy.

d'Arbois de Jubainville : *Le Cycle mythologique irlandais*, etc., 1884, p. 148.)

VANITÉ.

Vanité des vanités, tout n'est que vanité.

Aphorisme tiré de la Bible, que l'on cite le plus souvent sous sa forme latine : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.*

(L'*Ecclésiastique*, I, 2 et XII, 8.)

VAUDEVILLE.

Le Français né malin créa le vaudeville.

Forme inexacte que l'on donne habituellement (Littré entre autres, art. VAUDEVILLE) à un vers de Boileau, qui avait écrit :

> D'un trait de ce poème, en bons mots si fertile,
> Le François né malin *forma* le vaudeville.
>
> (*L'Art poétique*, 1674, chant II, vers 181-182.)

Suivant une opinion assez répandue, le vaudevilliste Barré aurait ainsi travesti le vers de Boileau lorsqu'il l'inscrivit, en 1792, sur les affiches du théâtre du Vaudeville. Ce qu'on peut constater, c'est que la nouvelle variante figurait, dès le 7 avril 1791, dans une note insérée au *Journal de Paris* (p. 418), annonçant au public le projet d'établissement de ce théâtre, rue de Chartres, sous la direction de MM. Piis et Barré.

Le nouveau théâtre ouvrit le 12 janvier 1792, avec *les Deux Panthéons*.

VEAU.

On dirait du veau !

Nous avions cru pouvoir assigner à cette inepte exclamation la date de 1884, sur la foi d'une chanson intitulée : *La Marseillaise des gommeux*, *ou On dirait du veau*, qui fut chantée à cette époque par Libert au Pavillon de l'Horloge, et qui débutait ainsi :

Dans la haut' gomme on emploie
Un terme *nouveau*
Qui m'charme et qui fait ma joie :
« On dirait du veau ! »

(Paroles de Gabillaud et Fauvel, musique de Gabillaud.)

Nous supposions que cette expression saugrenue avait pris naissance lors des exhibitions du sieur Boudou, dit « l'homme à la tête de veau », artiste chanteur et siffleur que l'on a pu voir au concert des Folies-Rambuteau au mois de mars 1884. (Voy. le programme de ce spectacle dans le journal *l'Orchestre*.)

Le mot est un peu plus ancien que nous ne pensions.

Un auteur dramatique de beaucoup de talent et d'esprit a eu l'héroïque courage de réclamer la paternité de cette malheureuse locution, et de nous révéler sa véritable origine.

Voici ce que M. Ernest Blum écrivait dans *le Gaulois* du 18 mars 1898 (*Journal d'un vaudevilliste*) :

« On dirait du veau » est tout simplement une de ces inspirations qui font partie de mes œuvres complètes...

Nous écrivions, Blau, Toché et moi pour Offenbach un livret d'opérette intitulé *Belle Lurette*, — je précise, l'intègre histoire l'exige. L'amusante Desclauzas, qui devait jouer dans la pièce, avait à exprimer son opinion sur un

homard qu'elle venait de manger et qu'elle trouvait excellent ; l'un de mes collaborateurs lui avait fait s'écrier :

— On dirait du bœuf !

Il ne me sembla pas que la chose fût suffisante, et pour l'accentuer, à la place de bœuf je mis veau. C'était délicieux !

Effectivement, à la scène X du 1er acte, la nommée Marceline, patronne d'une blanchisserie, trouvant ses ouvrières en train de faire la fête avec des gardes françaises, consent à prendre part au festin et se laisse tenter par un superbe homard :

Dieu, s'écrie-t-elle, que cet homard est donc bon ! on dirait du veau !

Ajoutons que le rôle de Marceline fut joué par Mlle Mily Meyer, et que cette opérette fut représentée à la Renaissance le 30 octobre 1880.

D'après M. Blum, le mot commença à circuler quelques jours après ; mais il est fort possible qu'il ait trouvé un regain de popularité dans les circonstances que nous avons précédemment indiquées.

Les auteurs de *Belle Lurette*, qui ont semé tant de mots spirituels dans leurs ouvrages, ont dû être profondément étonnés de voir celui-ci, le plus insignifiant de tous, parvenir à une si grande vogue. Et pourtant, dans *le Gaulois* du 18 juillet 1895, où il revendiquait déjà cette création, M. Blum disait en riant :

Je n'avais pas plus tôt laissé tomber ces quatre mots sur le papier que je sentis que je venais d'écrire quelque chose pour la postérité !

VENT.

Qui sème le vent récolte la tempête.

Proverbe tiré de ce passage du prophète Osée :

Ils ont semé du vent, et ils moissonneront des tempêtes.

(Chap. VIII, v. 7. — Trad. Le Maistre de Sacy.)

VÉRITÉ.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité.

Dans sa première *Lettre sur Œdipe* (édit. de Kehl, t. I, 1784, p. 15), Voltaire cite une épître de l'abbé de Chaulieu (1630-1720) au marquis de La Fare, et ajoute :

Ces vers, monsieur, ne sont pas dignes de l'auteur de *la Tocane* et de *la Retraite* ; vous les trouverez bien plats, et aussi remplis de fautes que d'une vanité ridicule.

Et Voltaire écrit en note :

Tout ce morceau fut retranché dans l'édition qu'on fit de ces lettres (en 1719), parce qu'on ne voulut pas affliger l'abbé de Chaulieu : on doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité.

Cette note est posthume, dit Beuchot dans son édition de Voltaire (t. II, 1830, p. 18), ainsi que le passage auquel elle se rapporte. Cependant la sentence qui la termine est citée par Trublet, p. 139 de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*, 1759 ou 1761, in-12.

En réalité, l'abbé Trublet ne cite, à la page indiquée, que la seconde partie de cette sentence. Il écrit : « Je suis assez persuadé du principe *qu'on ne doit aux morts que la vérité.* »

Voltaire et l'abbé Trublet n'ont fait que donner une

forme un peu meilleure à une pensée exprimée bien avant eux par l'académicien Houdar de La Motte (1672-1731), dans ses *Réflexions sur la critique*. On lit, en effet, dans le chapitre *De la manière de critiquer les auteurs :*

Tous les égards sont dus à ceux avec qui nous vivons, et nous ne devons rien aux autres que la vérité. (1re édit., Paris, 1715, in-12, p. 36.)

M. Éd. Fournier, rencontrant ce passage de La Motte dans une édition posthume de ses *Œuvres* (1754), s'est montré un peu sévère en en concluant qu'il avait pillé Voltaire (*l'Esprit des autres*, 8e édit., p. 392).

***

« Si j'avais la main remplie de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. »

Mot attribué à Fontenelle (1657-1757).

Grimm, dans sa *Correspondance littéraire* (15 février 1757), reprochant à Fontenelle sa grande indifférence et son manque de sensibilité, rappelle ainsi ce mot fameux :

Il disait que s'il eût tenu la vérité dans ses mains comme un oiseau, il l'aurait étouffée, tant il regardait le plus beau présent du ciel comme inutile et dangereux pour le genre humain.

Voici comment Voltaire expliquait le mot de Fontenelle dans sa lettre à Helvétius du 15 septembre 1763 :

Quand il disait que s'il avait la main pleine de vérités il n'en lâcherait aucune, c'était parce qu'il en avait lâché ; et qu'on lui avait donné sur les doigts.

(Édit. Garnier, t. XLII, p. 570.)

***

« Un soldat qui sait mal farder la vérité. »

Racine. *Britannicus* (1669) ; acte Ier, scène II, v. 174. Burrhus à Agrippine :

Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

VERRE.

« Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité. »

P. Corneille. *Polyeucte* (1640) ; acte IV, scène II, v. 1113-1114 ; rôle de Polyeucte. Fin de la première stance :

Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre ;
Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre ;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

On sait que ces deux derniers vers se trouvaient déjà *mot pour mot* dans une ode de l'évêque Godeau intitulée : *Au Roy*, à la fin de la trente-troisième strophe :

Mais leur gloire tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre, etc.

Bien que les deux poètes aient pu s'inspirer de ce vers de Publius Syrus :

Fortuna vitrea est ; tum, quum splendet, frangitur,

il faut reconnaître qu'il y a là une coïncidence bien extraordinaire, et nous aimons mieux croire, avec Voltaire (notes sur *Polyeucte*), à une réminiscence plus

ou moins inconsciente, quoi qu'en dise Ménage dans ses Observations sur les Poésies de Malherbe (*Paraphrase du Psaume CXLV)*, et dans son *Anti-Baillet* (chap. CXXVIII) :

J'ai ouï dire souvent à M. Corneille qu'il avoit fait dans son *Polyeucte*, au sujet de la Fortune, ces deux vers si célèbres... sans savoir qu'ils fussent de M. Godeau, évêque de Vence ; car ils sont originairement de M. Godeau, qui les avoit faits dans son ode au cardinal de Richelieu, quinze ans avant que M. Corneille les eût faits dans son *Polyeucte*...

(*Anti-Baillet, ou Critique du livre de M. Baillet intitulé Jugemens des savans*. La Haye, 1688, in-12. Tome II, p. 207.)

Cette ode était oubliée..., écrit Voltaire, mais on la déterra pour accuser Corneille de ce petit plagiat. Sa mémoire pouvait l'avoir trompé ;... il eût été mieux de ne pas les employer... C'est peut-être une plus grande faute de les avoir crus bons que de se les être appropriés.

VERS.

Faire passablement bien de mauvais vers.

Façon de parler qu'on a souvent employée en souvenir d'une phrase du *Roman comique* de Scarron.

Au début du chapitre v de la première partie, l'auteur nous présente ainsi le caractère d'un de ses héros, le comédien La Rancune :

La Rancune donc était un de ces misanthropes qui haïssent tout le monde, et qui ne s'aiment pas eux-mêmes... Il avait assez d'esprit, et *faisait assez bien de méchants vers.*

Scarron commença à écrire son *Roman comique* vers 1646.

VERTU.

« Faut d'la vertu, pas trop n'en faut. »

Ce vers provient de *l'Erreur d'un moment ou la Suite de Julie*, comédie en un acte de Boutet de Monvel (auteur et comédien, père de M^lle^ Mars), musique de M. Des Aides (Dezède), qui fut jouée le 14 juin 1773. (*Julie*, autre comédie mêlée d'ariettes, des mêmes auteurs, avait été représentée en 1772.)

Au début de la scène première, la paysanne Catau chante des couplets qui ont pour refrain :

Faut d'la vartu, pas trop n'en faut ;
L'excès partout est un défaut.

PREMIER COUPLET.

Alix était la femme à Blaise,
Blaise était itou son mari ;
Près d'elle il était tout de braise,
Elle avait toujours l'air transi.
Faut d'la vartu, etc.

L'humble refrain de Monvel pouvait s'enorgueillir d'une ancienne et illustre généalogie.

Voici d'abord comment s'exprime Horace dans son épître VI du I^er^ livre (v. 15-16) :

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam satis est, virtutem si petat ipsam...

(Le sage mérite le nom de fou, le juste celui d'injuste, s'il recherche la vertu plus qu'il ne convient.)

Saint Paul donnait ce précepte aux Romains, dans son *Épître*, chap. XII, v. 3 :

Dico enim... Non plus quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.

(Car je vous le dis... Ne soyez pas plus sage qu'il ne faut, mais soyez-le avec modération.)

Montaigne, dans ses *Essais*, paraphrase ainsi ces deux citations (liv. I[er], ch. XXIX) :

Nous pouvons saisir la vertu, de façon qu'elle en deviendra vicieuse, si nous l'embrassons d'un desir trop aspre et violent : ceulx qui disent qu'il n'y a iamais d'excez en la vertu, d'autant que ce n'est plus vertu si l'excez y est, se iouent des paroles.

En 1666, dans le *Misanthrope*, Molière fait dire à Philinte (acte I[er], scène I[re], vers 151-152) :

La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Vient ensuite, par ordre chronologique, Quinault, qui, dans *Armide et Renaud,* tragédie lyrique (15 février 1686), fait chanter par une bergère, près de Renaud endormi (acte II, fin de la scène IV) :

Laissons au tendre amour la jeunesse en partage,
La sagesse a son temps, il ne vient que trop tôt ;
Ce n'est pas être sage,
D'être plus sage qu'il ne faut.

***

**« Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence. »**

Ces vers figurent dans deux tragédies de Voltaire : d'abord dans *Ériphyle*, qui fut jouée le 7 mars 1732 (acte II, scène 1[re], rôle d'Alcméon), puis dans *le Fanatisme ou Mahomet*, représenté en avril 1741 (acte I[er], scène IV, rôle d'Omar).

Ériphyle n'ayant eu qu'un demi-succès, Voltaire retira la pièce après quelques représentations, mais il y reprit d'assez nombreux vers qu'il replaça dans

d'autres ouvrages et dont plusieurs sont restés proverbiaux.

Les deux vers que nous venons de citer étaient suivis de ceux-ci :

C'est elle qui met l'homme au rang des demi-dieux ;
Et qui sert son pays n'a pas besoin d'aïeux...
Mes grandeurs sont à moi : mon sort est mon ouvrage...
Je n'ai plus rien du sang qui m'a donné la vie ;
Il a dans les combats coulé pour la patrie :
Je vois ce que je suis, et non ce que je fus,
Et crois valoir au moins des rois que j'ai vaincus.

Dans *Mérope* (20 février 1743), Polyphonte disait, à la scène Ire du IIIe acte :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux ;
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.
Je n'ai plus rien du sang qui m'a donné la vie :
Ce sang s'est épuisé, versé pour la patrie :
Ce sang coula pour vous ; et, malgré vos refus,
Je crois valoir au moins les rois que j'ai vaincus.

***

« Où la vertu va-t-elle se nicher ! »

Molière, dont la générosité était digne de sa grande âme, venait de donner un louis à un pauvre. Celui-ci court après lui, en lui disant : « *Monsieur, vous n'aviez peut-être pas dessein de me donner un louis d'or ; je viens vous le rendre. — Tiens, mon ami,* dit Molière, *en voilà un autre* », et il ajouta : « *Où la vertu va-t-elle se nicher !* »

Voltaire rapporte ce trait dans sa *Vie de Molière.* (Édit. Garnier, tome XXIII, p. 95.)

VEUVE.

Sa veuve inconsolable continue son commerce.

Plaisanterie, aujourd'hui classique, qui fut popularisée par une lithographie de Charlet, intitulée : *les Enfants de la Bonnetière*, et publiée par *l'Artiste* (1832, t. I, p. 272).

On y voit deux enfants agenouillés près d'une tombe qui porte cette inscription : « Ici repose P. Gonnet, marchand bonnetier, décédé à Paris le 1er juin 1822. Sa veuve inconsolable continue son commerce, rue Maubuée, n° 17. »

S'est-il vraiment rencontré une bonnetière assez dénaturée pour placer ses réclames jusque sur la tombe d'un époux regretté ? L'extrême précision du document qui précède pourrait nous le faire croire.

D'autre part, Alphonse Karr, annonçant dans *les Guêpes* de novembre 1840 qu'il supprime désormais le titre de sa publication, écrivait (p. 9) :

Mes *Guêpes* sont mortes, — je vous laisse le soin de leur épitaphe, seulement j'imiterai la femme de ce marchand enterré au Père-Lachaise, — et je graverai sur le marbre :

LEUR PÈRE INCONSOLABLE CONTINUE LE MÊME COMMERCE, — RUE NEUVE-VIVIENNE, 46.

VICE.

« Le vice appuyé sur le bras du crime. »

Il est de ces mots heureux qui peignent une situation avec une si saisissante vérité, qu'à peine émis, il semble que leur souvenir soit impérissable.

Le désastre de Waterloo venait de précipiter l'Em-

pire dans un nouvel abîme. Louis XVIII, revenant de son exil à Gand, derrière les armées alliées, attendait à Saint-Denis le moment propice de faire sa rentrée dans Paris. Il venait de prononcer sa fameuse déclaration de Cambrai (28 juin 1815), par laquelle il promettait son pardon aux Français égarés, mais menaçait de la rigueur des lois les principaux complices de la tourmente napoléonienne. A Roye, il avait opposé un énergique « Jamais ! » à M. de Talleyrand qui lui suggérait d'étendre sa clémence jusqu'aux juges de Louis XVI.

Cependant, cédant à une pression exercée, pour des motifs divers, par le duc de Wellington d'une part, et de l'autre par les royalistes affolés, le roi venait de consentir à reprendre Fouché, président du gouvernement provisoire, comme ministre de la police.

M. de Chateaubriand a parlé, en des termes qui méritent d'être cités, de l'entrevue de ces deux hommes, entre lesquels un rapprochement semblait impossible (6 juillet) :

> Le soir, vers les neuf heures, j'allai faire ma cour au roi. Sa Majesté était logée dans les bâtiments de l'abbaye... Introduit dans une des chambres qui précédaient celle du roi, je ne trouvai personne, je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement *le vice appuyé sur le bras du crime*, M. de Talleyrand soutenu par M. Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur ; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi martyr ; l'évêque apostat fut caution du serment.
>
> (*Mémoires d'outre-tombe*, 1860, tome IV, p. 25.)

Entouré d'ennemis, le duc d'Otrante ne pouvait se maintenir longtemps au ministère. Dès le 19 sep-

tembre, il se voyait contraint de renoncer à son portefeuille, suivi de près dans sa chute par son ancien compère M. de Talleyrand.

VICTOIRE.

L'« organisateur de la victoire ».

On n'a que des données assez incertaines sur l'origine de ce cliché.

Dans la séance de la Convention du 9 prairial an III (28 mai 1795), alors que la contre-révolution battait son plein, le député Henri Larivière demanda la mise en accusation des membres survivants de l'ancien comité de salut public.

Carnot, compris dans cette dénonciation, se défendit en affirmant qu'il n'avait jamais cessé de combattre Robespierre.

Le même jour, l'Assemblée décréta l'arrestation de Jean-Bon Saint-André, et de plusieurs membres du comité de sûreté générale, Jagot, Élie Lacoste, le peintre David, etc.

Quand vint le tour de Carnot, il dit : « J'observe à l'Assemblée que les membres qui m'ont attaqué ne m'ont accusé que sur mes opinions. »

A ce moment, une voix restée inconnue s'écria :

« Carnot a organisé la victoire. »

Ce mot décida du vote de l'Assemblée, qui passa à l'ordre du jour.

(*Moniteur* du 2 juin, p. 1024, col. 2.)

Voici comment M. Hippolyte Carnot raconte l'incident, sur le témoignage du conventionnel Jorrand, de la Creuse, présent à cette séance :

(Au nom de Carnot, une vive émotion s'était emparée de l'Assemblée.)

Tout à coup une voix partie des bancs supérieurs du centre, voix dans laquelle les uns ont voulu reconnaître celle de Lanjuinais, d'autres celle de Bourdon (de l'Oise), s'écria : « Oserez-vous porter la main sur celui qui a organisé la victoire dans les armées françaises ? » Ces mots heureux circulèrent de bouche en bouche avec un frémissement d'enthousiasme... (*Mémoires sur Carnot, par son fils*, tome I, 1861, p. 585.)

Si l'on en croit M. Thiers, le mot était déjà populaire à cette époque en France et à l'étranger (*Révolution française*, tome VII, 1827, p. 297).

Est-il besoin de rappeler que Carnot, homme éminent dans les sciences, contribua puissamment, en 1793, par un travail surhumain, en combinant avec une remarquable habileté les mouvements des quatorze armées républicaines, à libérer notre territoire entamé sur plusieurs points, et, prenant lui-même, avec Jourdan, la direction de l'armée du nord, remporta sur l'armée autrichienne l'important avantage de Watignies, qui décida le prince de Cobourg à lever le siège de Maubeuge.

Il semble donc qu'il ait mérité le glorieux surnom qui le suivra dans l'histoire.

Il est à regretter pour sa mémoire qu'on ait à lui reprocher d'avoir apposé trop légèrement sa signature sur les arrêtés les plus odieux du comité de salut public, qui parfois même étaient écrits de sa main, comme l'a prouvé, avec pièces à l'appui, M. Aulard dans la *Revue bleue* du 3 septembre 1892 (*Les responsabilités de Carnot*).

VICTORIEUX.

« Mort ou victorieux. »

Le 28 novembre 1870, dans Paris assiégé, le général Ducrot adressait une proclamation aux soldats de la deuxième armée de Paris, qui contenait ces paroles mémorables, faites pour exalter tous les courages :

Le moment est venu de rompre le cercle de fer qui nous enserre depuis trop longtemps et menace de nous étouffer dans une lente et douloureuse agonie !...

Pour moi, j'y suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation entière : *je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux* ; vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. Alors ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi.

Le brave général ne trouva pas la mort, à laquelle il s'était si noblement offert. Hélas ! il ne trouva pas non plus la victoire.

Les opérations dont il eut la direction eurent lieu dans la boucle de la Marne à Champigny, Cœuilly, Bry, etc. Après une série de combats meurtriers dans lesquels il paya de sa personne en faisant preuve d'un courage et d'un dévouement sans limites, après être parvenu sur le plateau de Villiers dont le château transformé en forteresse présenta un obstacle infranchissable, le général Ducrot dut se replier derrière la Marne.

Le 4 décembre, il signait au fort de Vincennes le triste ordre du jour qui causa une si douloureuse impression dans Paris, et qui commençait par ces mots :

Soldats,

Après deux journées de combats, je vous ai fait repasser la Marne, parce que j'étais convaincu que de nouveaux efforts dans une direction où l'ennemi avait eu le temps de concentrer toutes ses forces... seraient stériles.

On ne peut lire sans une poignante émotion les pages que le général Ducrot a consacrées, dans *la Défense de Paris*, tomes II et III, à cet époque du siège de Paris.

A propos de sa proclamation dont on a eu le courage de lui reprocher les termes énergiques, il écrit (t. II, note de la p. 156) :

Cet ordre du jour a été l'objet de quelques éloges et de beaucoup de critiques... Il ne nous appartient pas d'apprécier les uns et les autres ; mais nous pouvons affirmer que ces quelques phrases furent dictées spontanément et d'un seul trait dans la matinée du 27 novembre : elles exprimaient avec une parfaite sincérité et une chaleureuse émotion les sentiments qui remplissaient notre cœur à ce moment suprême.

Puis il ajoute :

Le gouverneur ayant demandé la suppression de la phrase par laquelle nous nous engagions à ne rentrer dans Paris que mort ou victorieux, nous nous y refusâmes tout d'abord, et comme il insistait en faisant ressortir qu'un pareil engagement était bien téméraire, et pourrait entraîner à de véritables actes de folie, nous lui dîmes :

« Dans la partie qui va s'engager, se joue le sort de Paris, de la France tout entière. Chacun doit être décidé à donner sa vie contre un tel enjeu ; pour mon compte personnel, j'y suis fermement résolu, et il faut que je fasse passer ce sentiment dans le cœur de nos soldats !... »

Non certes, le général Ducrot n'a jamais dû regretter une parole dictée par d'aussi nobles sentiments, et dont la réalisation n'a pas dépendu de sa volonté.

Si le succès n'a pas répondu à ses héroïques efforts, on n'en peut accuser que les insurmontables obstacles auxquels se heurtèrent sa bravoure et celle de ses troupes, et sa mémoire restera la plus glorieuse à laquelle un soldat puisse prétendre.

VIE.

La « lutte pour la vie ».

Expression le plus souvent employée sous sa forme anglaise : *struggle for life*.

Elle doit sa célébrité au fameux ouvrage de Ch. Darwin (1809-1882) : *L'Origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou la Lutte pour l'existence dans la nature*. La première édition anglaise de ce livre a paru le 24 novembre 1859, et M. Éd. Barbier en a donné, en 1882, une traduction française, à laquelle se rapportent nos indications.

Au chapitre III, qui a pour titre : *La lutte pour l'existence*, l'auteur énonce ce principe que, dans les êtres organisés, « une variation si insignifiante qu'elle soit, se perpétue, *si elle est utile* ». C'est ce principe qu'il a nommé la *sélection naturelle*, par opposition à la sélection artificielle, ou, en reprenant une expression plus exacte d'Herbert Spencer, « la persistance du plus apte ». Il désigne à la fois par ces mots, comme il le dit plus loin (chap. IV, p. 86), la « conservation des différences et des variations favorables », et l' « élimination des variations nuisibles ».

Il insiste sur le sens figuré qu'il entend donner à l'expression « lutte pour l'existence ». Il ne s'agit pas seulement ici de la guerre proprement dite que les animaux se font entre eux, mais des difficultés de toutes sortes qu'ils ont à vaincre pour vivre et se perpétuer.

On conçoit que, dans ce combat incessant, ce sont les individus les plus robustes et les mieux armés pour la lutte qui ont le plus de chances de résister et de transmettre leurs qualités à leurs descendants.

Darwin rappelle qu'avant lui, Candolle l'aîné et Lyell ont déjà porté leur attention sur la terrible con-

currence que tous les êtres organisés ont à soutenir, et que W. Herbert a particulièrement étudiée en ce qui concerne les plantes.

On trouvera d'ailleurs résumées, dans une *Notice historique* qu'il a placée en tête de son édition définitive, les opinions de ses devanciers sur ces intéressantes questions.

Dès 1837, comme il nous l'apprend dans son autobiographie, Darwin s'occupa de rassembler tous les faits relatifs aux variations des animaux et des végétaux. L'*Essai* de Malthus *sur le principe de la population*, qu'il lut en 1838, lui fournit de précieux aperçus sur la lutte pour l'existence.

C'est en 1856 qu'il écrivit en partie son ouvrage, « la principale œuvre de ma vie », dit-il. Deux ans après, il recevait de M. Wallace un travail où se trouvaient développées les mêmes théories. Ces deux mémoires, qui furent publiés presque en même temps, n'obtinrent alors que fort peu d'attention dans le monde savant.

(*La Vie et la Correspondance de Charles Darwin*, publiées par son fils ; Londres, 1887. — Trad. H. C. de Varigny, t. I, p. 85 et suiv.)

***

« La vie est un voyage
Qu'on ne fait bien qu'à deux. »

La Flûte enchantée, opéra en quatre actes, traduction de Nuitter et Beaumont, musique de Mozart.

Théâtre-Lyrique, 23 février 1865.

Acte IV, scène 1re, couplets de Papageno :

La vie est un voyage
Qu'on ne fait bien qu'à deux ;

Femme jolie et sage
Comblerait tous mes vœux.

Cet opéra fut représenté pour la première fois à Vienne en 1791.

Il n'avait alors que deux actes.

Il fut donné en quatre actes à Paris sous le titre des *Mystères d'Isis*, en 1801. (Paroles du Cen E. Morel. — Théâtre de la République et des Arts, le 25 thermidor an IX.)

Le rondeau chanté par Bocchoris (jeune pâtre égyptien), à la scène II du IVe acte, commence comme le couplet de Papageno :

La vie est un voyage,
Tâchons de l'embellir ;
Jetons sur ce passage
Les roses du plaisir.

* * *

On entre, on crie,
Et c'est la vie ;
On crie, on sort,
Et c'est la mort.

Ce remarquable quatrain se trouve inscrit avec la signature d'Edmond Texier sur une page de l'album de Nadar reproduite par *le Figaro* du 29 octobre 1863.

Il a en réalité pour auteur le poète Ausone de Chancel.

Le texte original du quatrain est celui-ci :

On entre, on crie,
Et c'est la vie :
On *bâille*, on sort,
Et c'est la mort.

L'auteur l'inscrivit lui-même en tête d'un album qu'il

donna à sa belle-sœur en 1836. (Voy. *l'Intermédiaire des Chercheurs*, 25 mars 1891, col. 170.)

Le changement d'un seul mot ne pouvait assurément pas constituer en faveur d'Edmond Texier le plus léger droit de propriété sur ce quatrain.

Les impotents de la poésie s'en emparèrent, écrit M. Maxime Du Camp dans ses *Souvenirs littéraires* (tome I, p. 164)... Un vieux journaliste sans vergogne l'a si souvent improvisé qu'il a fini par se persuader qu'il en est l'auteur. Ausone de Chancel savait cela, il levait les épaules et disait : « On ne vole que les pauvres ! »

VIEILLARD.

« C'était une noble tête de vieillard... »

La Tour de Nesle, drame en cinq actes de Fr. Gaillardet et Dumas (1832) ; acte III, scène IX.

Buridan, enchaîné dans un caveau du Grand-Châtelet, fait à Marguerite de Bourgogne le récit du meurtre de son père.

Nous transcrivons ces quelques phrases qu'on se plaît à redire avec une grosse voix de mélodrame :

C'est un souvenir de jeunesse que je veux te raconter. En 1293, il y a vingt ans de cela, *la Bourgogne était heureuse ;* car elle avait pour duc bien-aimé Robert II...

C'était une noble tête de vieillard, calme et belle, que l'assassin a revue bien des fois dans ses rêves ; *car il l'assassina, l'infâme !*

VILLAGE.

Mieux vaut être le premier dans son village que le second dans Rome.

Souvenir d'une parole que César aurait prononcée, lorsqu'il alla prendre possession de son gouvernement d'Espagne.

Voici comment Plutarque la rapporte, d'après la traduction d'Amyot :

Lon dit qu'en traversant les monts des Alpes, il passa par une petite villette de Barbares habitée de peu d'hommes pauvres et mal en poinct, là ou ses familiers qui l'accompagnoyent se prirent à demander, en riant entre eulx, s'il n'y avoit point de brigues pour les estats et offices de la chose publique en ceste ville là, et s'il n'y avoit point de débats et d'envies entre les principaux pour les honneurs d'icelle, et Cæsar parlant à certes, respondit, « Je ne say pas cela, dit-il, mais quant à moy j'aimerois mieux estre icy le premier, que le second à Rome. »

(Vie de *Jules César*, chap. XI ; XIII de la traduction.)

Plusieurs autres paroles de César sont souvent citées.

D'abord son fameux cri : Le sort en soit jeté ! (ἀνερρίφθω κύβος ; en latin : jacta alea esto !), qu'il proféra lorsque, revenant de la Gaule, il franchit le Rubicon pour se lancer dans la plus téméraire des entreprises contre Pompée.

(Plutarque : *César*, chap. XXXII ; *Pompée*, chap. LX. — Suétone : *César*, chap. XXII.)

C'est un mot qu'on trouve déjà dans un fragment de Ménandre (IV^e^ siècle avant J.-C.), rapporté par Athenæus au chap. XIII des *Deipnosophistæ* (édit. Teubner, 1858, t. III, p. 9, e).

S'étant embarqué la nuit sur une frégate à douze rames qui devait le ramener de Dyrrachium à Brindes, le flux de la mer ayant rendu la navigation périlleuse à l'embouchure de l'Aoüs, César aurait dit au pilote effrayé : « Mon amy, ayes bon courage, et poulse hardiment sans craindre rien, car tu mènes Cæsar et sa fortune... » Mot que l'on cite habituellement ainsi : « Tu portes César et sa fortune. » (Plutarque : *César*, chap. XXXVIII ; XLIX dans Amyot.) On s'accorde à considérer ce propos comme peu vraisemblable.

Après sa victoire sur Pharnace, roi de Pont, près de Zéla, César écrivit à son ami Amantius, à Rome, une lettre où il disait seulement : « VENI, VIDI, VICI. » (Plutarque : *César*, chap. L.) Lorsqu'il triompha à Rome pour cette victoire, il fit inscrire sur un tableau ces trois mots, « qui ne retraçaient pas, dit Suétone, comme les autres inscriptions, tous les événements de la guerre, mais qui en marquaient la rapidité ». (*César*, chap. XXXVII.)

Ce fut son second triomphe, qui eut lieu en l'an de Rome 708.

Quand il fut poignardé dans le sénat romain, voyant Marcus Brutus qui s'avançait vers lui pour le frapper, il s'écria en grec : « Et toi aussi, mon fils ! » (Καὶ σύ, τέκνον. — Suétone, chap. LXXXII.)

VILLE.

... La hauteur des maisons
M'empêche de bien voir la ville.

Dans *le Chaudronnier de Saint-Flour*, vaudeville en un acte, par Armand Gouffé et Henriquez (Th. Louvois, 20 mai 1798), Tiercelin, jouant le rôle du chau-

dronnier Léonard, traduisait ainsi son impression sur Paris (scène III) :

Votre ville a beaucoup d'attraits,
On le dit par toute la France ;
Mais lorsqu'on la voit de trop près,
Elle a moins de magnificence ;
Et je l'avouerai sans façons,
Dût-on me traiter d'imbécile,
Ici la hauteur des maisons
M'empêche de bien voir la ville.

M. Éd. Fournier, dans *l'Esprit des autres*, donne pour origine à cette naïveté une chanson poitevine qu'il ne désigne pas autrement.

VIN.

Le vin réjouit le cœur de l'homme.

Adage plus souvent exprimé en latin sous cette forme : *Vinum bonum lætificat cor hominum.*

Peut-être sera-t-on surpris d'apprendre que cette citation est tirée de la Bible. On lit, en effet, dans le livre des *Juges*, chap. IX, v.13 :

La vigne leur répondit (aux arbres) : Puis-je abandonner mon vin qui est la joie de Dieu et des hommes ?...

Dans les *Psaumes*, chap. CIII,v. 15 :

Le vin qui réjouit le cœur de l'homme.

Et dans l'*Ecclésiastique*, chap. XL, v. 20 :

Le vin et la musique réjouissent le cœur.
(*Vinum et musica lætificant cor*).

Dans son recueil de poèmes macaroniques : *Ad suos*

compagnones, etc., Antoine de Arena a donné cette variante :

Vinum bonum purum lætificat cor hominis.

(Édit. de 1631, p. 14.)

VIVRE.

Il faut que tout le monde vive.

Tallemant Des Réaux raconte dans ses *Historiettes* (chap. CCCLV), que François Ier, se trouvant un jour chez Mme d'Étampes, sa maîtresse, vint à savoir que Brissac était caché sous le lit. Il se fit donner du cotignac, et lui en jeta une boîte en disant : « Tiens, Brissac, il faut que tout le monde vive. » On a prêté le même mot à Henri IV, trouvant le duc de Bellegarde chez une de ses maîtresses. (*Mémoires* de la duchesse d'Orléans, princesse palatine, 1832, p. 345.)

Cet axiome, présenté comme une excuse à des moyens d'existence inavouables, devait provoquer cette cynique repartie :

— Je n'en vois pas la nécessité.

Comme la plupart des bons mots, celui-ci a été attribué à divers personnages, par les uns à Talleyrand, par d'autres au Régent.

Il serait en réalité du comte d'Argenson répondant à l'abbé Desfontaines. Voltaire rappelle le fait dans une lettre au Mis Albergati Capacelli, en date du 23 décembre 1760.

La même idée se trouve déjà exprimée dans le traité *De l'Idolâtrie* de Tertullien, au chapitre v. L'auteur assimile les fabricants d'idoles à ceux qui les adorent :

Voici l'excuse habituelle : Je n'ai que ce moyen de vivre.

On peut répondre avec dureté : ainsi donc, il est nécessaire que tu vives.

***

..... Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez, je suis plus que content.

C'est ainsi que La Fontaine, dans sa fable *la Mort et le Malheureux* (livre I, fable XV), traduisait un mot de Mécénas que Sénèque nous a transmis sous cette forme :

Debilem facito manu,
Debilem pede, coxa ;
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes :
Vita dum superest, bene est !
(101e épître à Lucilius.)

La Fontaine était mécontent de cette fable, qu'il jugeait trop inférieure à celle d'Ésope, son modèle. Il la refit donc sous le titre : *la Mort et le Bûcheron*, et lui donna pour conclusion :

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

Mais il tenait tant à la pensée de Mécénas qu'il ne put se résoudre à supprimer sa première œuvre, ainsi qu'il nous l'explique lui-même dans une note.

Dans la traduction des dernières épîtres de Sénèque, par Pintrel, publiée en 1681, se trouvent ces vers qui seraient aussi, affirme-t-on, de La Fontaine :

Qu'on me rende manchot, cul-de-jatte, impotent,
Qu'on ne me laisse aucune dent,
Je me consolerai ; c'est assez que de vivre.

Montaigne avait dit, dans ses *Essais*, à propos de sa triste santé (liv. II, chap. XXXVII) :

Tant les hommes sont accoquinez à leur estre miserable, qu'il n'est si rude condition qu'ils n'acceptent pour s'y conserver ! oyez Mæcenas.

Nous signalerons encore une autre forme de la même pensée dans *Sydney*, comédie en deux actes, de Gresset (Théâtre-Français, 3 mai 1745).

Sydney s'est éloigné de Londres en proie à un accès de misanthropie. Son valet Dumont s'efforce de le rattacher à la vie (acte I^er^, scène IX) :

Moi ! monsieur ! mon projet, si le ciel le seconde,
Est de vivre content jusqu'à mon dernier jour ;
On ne vit qu'une fois...
Nous autres bonnes gens, nous n'avons que la vie :
Nous avons de la peine il est vrai, mais enfin
Aujourd'hui l'on est mal, on sera mieux demain ;
En quelque état qu'on soit, il n'est rien tel que d'être...

VOIR.

Il faut le voir pour le croire.

Cette formule, peut-être déjà connue par les boniments de quelque pitre de la foire, reçut un surcroît de popularité des représentations au Cirque Olympique d'une pantomime intitulée : *Le Cerf aéronaute ou Il faut le voir pour le croire* (un acte, par Franconi jeune, 5 avril 1815).

Ces derniers mots figuraient sur l'affiche en gros caractères, ainsi que nous l'apprend le *Nain jaune* du 10 avril 1815 (p. 14).

Le cerf en question n'était autre que le fameux cerf

Coco, dont les exercices firent si longtemps l'amusement et l'admiration des Parisiens au théâtre de MM. Franconi, alors situé sur le boulevard du Temple.

On le plaçait dans la nacelle, le ballon s'élevait au-dessus des spectateurs et des pièces d'artifice entouraient de gerbes de feu l'animal, si bien dressé qu'il ne paraissait en ressentir aucune émotion.

On n'était pas aussi blasé qu'aujourd'hui sur ces sortes de spectacles, et celui-ci réalisait suffisamment les merveilles proclamées par l'affiche.

(Voy. *le Cirque Olympique*, par Mme B., 1817, p. 69.)

***

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Dernier vers d'une satire qui circula vers la fin de 1715, et qui fut alors attribuée à Voltaire, déjà connu pour son esprit mordant.

Cette pièce qui a pour titre : *les Maux de la fin du règne de Louis XIV*, et qu'on appelle souvent *les J'ai vu*, se termine ainsi :

J'ai vu, c'est dire tout, le jésuite adoré ;
J'ai vu ces maux sous le règne funeste
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda, pour vengeance, à nos désirs ardents :
J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Voici ce qu'écrivait Voltaire dans sa lettre à M. Gabriel Cramer en date du 31 mars 1770 :

Je me souviens qu'à l'âge de dix-neuf ans, j'essuyai des calomnies et des persécutions... pour une pièce intitulée : *les J'ai vu*, qui était d'un très mauvais poète nommé Le Brun. (Ed. Garnier, tome XLVII, p. 36.)

Voltaire, accusé d'en être l'auteur, fut enfermé à

la Bastille le 17 mai 1717. Le vrai coupable, Antoine-Louis Le Brun (1680-1743), ne se fit connaître que plus tard.

* * *

Mais enfin je l'ai vu, vu de mes yeux, vous dis-je.

La Fontaine. Livre IX, fable I : *le Dépositaire infidèle*, vers 68.

Il semble qu'il y ait dans ce vers un souvenir de ce que quelques années auparavant Molière faisait dire à Orgon dans *le Tartuffe* (acte V, scène III) :

> Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
> Ce qu'on appelle vu...
>
> (Vers 1676-77.)

VOIX.

« ... Les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

Bossuet. Fin de l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, prononcée à Notre-Dame le 10 mars 1687.

VOL.

« Le premier vol de l'aigle. »

Peu de semaines après son coup d'État ,le 22 janvier 1852, celui qui devait être Napoléon III rendit un décret ordonnant la vente des biens de la famille d'Orléans.

C'est à cette occasion que M. Dupin aîné, exécuteur testamentaire de Louis-Philippe et conseiller des princes, aurait fait ce cruel jeu de mots.

M. Dupin se démit alors de ses fonctions de procureur général à la Cour de cassation ; mais, après une retraite de cinq années loin de la vie publique, trouvant pénible d' « *haricoter* sur ses revenus » (on nous garantit l'authenticité de ce propos), il trouva que l'aigle avait du bon, et ne se fit point scrupule d'accepter de ses griffes, non seulement sa réintégration dans la haute situation qu'il avait occupée (23 novembre 1857), mais un siège de sénateur grassement rétribué (27 novembre).

Selon d'autres, le mot aurait été dit par M^me^ de Rémusat.

* * *

« Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance. »

Cette façon de juger les anciens, qui semble autoriser tous les plagiats, est émise par le poète Damis dans *la Métromanie*, le chef-d'œuvre de Piron (1738, acte III, scène VI ou IX selon les éditions).

Il est question de Corneille et de Racine :

BALIVEAU.

Tu m'avoueras du moins que ces rares génies,
Outre le don qui fut leur principal appui,
Moissonnaient à leur aise où l'on glane aujourd'hui.

DAMIS.

Ils ont dit, il est vrai, presque tout ce qu'on pense.
Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance :
Mais le remède est simple ; il faut faire comme eux ;
Ils nous ont dérobés, dérobons nos neveux.

Le grammairien latin Donat, précepteur de saint Jérôme (IV^e^ siècle), ne pouvait pardonner aux anciens leurs prétendus larcins ; expliquant ce vers de Térence (le 41^e^ du Prologue de *l'Eunuque*) :

Nullum est jam dictum, quod non dictum sit prius,

il s'écriait :

« Pereant qui ante nos nostra dixerunt. »

(Saint Jérôme, *Commentaires sur l'Ecclésiaste*, à propos du verset fameux : « Rien n'est nouveau sous le soleil. » — Chap. I, v. 10.)

Le chevalier d'Aceilly (de Cailly) prenait la chose plus gaiement :

Dis-je quelque chose assez belle,
L'Antiquité, toute en cervelle,
Me dit, je l'ay dite avant toy.
C'est une plaisante donzelle ;
Que ne venoit-elle après moy,
J'aurois dit la chose avant elle.

(*Diverses petites poésies*, 1667, p. 160.)

Le mot de Donat inspirait à Gœthe cette réflexion :

Celui-là seul pourrait tenir un pareil langage, qui s'imaginerait être autochtone. Celui qui tient à honneur de descendre d'ancêtres raisonnables leur accordera pour le moins autant de bon sens qu'à lui-même.

(*Pensées en prose*, 6^e^ partie,trad. Porchat, t. I, p. 455.)

Musset disait, avec non moins de sagesse :

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole

Que personne ici-bas n'ait pu dire avant nous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

(*Namouna*, chant II, IX.)

VOLCAN.

« Nous dansons sur un volcan. »

C'est le mot de M. de Salvandy au duc d'Orléans, dans une fête brillante que celui-ci donnait au roi de Naples, son beau-frère, au Palais-Royal, le 31 mai 1830.

C'est une fête toute napolitaine, Monseigneur, dit-il, nous dansons sur un volcan.

Le duc d'Orléans, dans sa réponse, exprima la ferme volonté de séparer sa cause de celle de la monarchie dont il prévoyait la chute prochaine.

M. de Salvandy a confirmé lui-même l'authenticité de son mot dans un article intitulé : *Une Fête au Palais-Royal*, qui fait partie de *Paris ou le Livre des cent et un* (2e édit., t. I, 1832, p. 398.)

VOLEUR.

Crédeville voleur.

Aux environs de l'année 1828, on vit se produire un curieux phénomène : à Paris et dans toute la France les murailles se couvrirent comme par enchantement de cette mystérieuse inscription : *Crédeville voleur*, que l'on pouvait voir encore dans quelques quartiers de la capitale vers 1855.

Cette scie s'étendit même au delà des mers, si l'on

s'en rapporte à ces lignes de Victor Hugo dans la troisième partie des *Misérables* (livre I^er^, chap. XI) :

Ce génie énorme qu'on appelle Paris, tout en transfigurant le monde par sa lumière, charbonne le nez de Bouginier au mur du temple de Thésée, et écrit *Crédeville voleur* sur les Pyramides.

Qu'était-ce donc que ce Crédeville, que semblait poursuivre ainsi obstinément la vengeance de quelque titi nomade ?

Un très curieux article que nous retrouvons dans le *Figaro* du 9 décembre 1828 va nous fournir quelques renseignements sur son compte, et en même temps sur la fameux Bouginier :

Voici en quelques mots, disait le journal, l'histoire de chacun d'eux : Crédeville, condamné aux travaux forcés, a su échapper à la surveillance des garde-chiourme ; depuis longtemps il parcourt la France en amateur, narguant la police qui cherche en vain à l'arrêter dans sa course. Comme l'amour-propre des commissaires et inspecteurs est tant soit peu piqué, ces messieurs ont expédié dans les villes, villages, bourgs et hameaux du royaume, le signalement exact de Crédeville, avec le *fac-simile* de sa signature. Chaque corps de garde renferme une copie de ce signalement. Il est impossible que le galérien échappe, et, cependant, à la porte même des corps de garde et des bureaux de police, il n'est pas de semaine où cette signature, écrite de la main même de Crédeville, ne vienne rappeler à nos soldats et aux agents de la sûreté publique que le fugitif commence son nom par un C d'une grandeur démesurée.

Ainsi donc, ce serait Crédeville lui-même qui, pour narguer l'autorité, aurait d'abord répandu sa signature en différents points de la France.

Bientôt tous les farceurs du pays se mirent de la

partie et contribuèrent pour une large part à propager cette plaisanterie.

Bouginier était, d'après le même document, l'élève d'un de nos peintres les plus célèbres.

Ce jeune homme s'étant un jour fâché contre ses camarades d'atelier qui avaient fait de lui un portrait grotesque, ceux-ci se seraient vengés en reproduisant sa charge sur tous les coins de murs de Paris et de la province.

De plus, les peintres qui partaient pour l'étranger durent prendre l'engagement d'honneur de crayonner la tête de Bouginier sur les monuments de tous les pays qu'ils traversaient. Le *Figaro* cite l'exemple des artistes qui, partis récemment pour l'expédition de Morée, avaient dessiné sur les murs de Coron « ce nez immense et ces deux lèvres qui attendent un front et un menton pour former un visage complet ».

Terrible châtiment pour la susceptibilité, peut-être un peu excessive, du pauvre Bouginier !

Le temps, aidé de la fameuse *pioche du démolisseur*, a depuis longtemps fait disparaître de nos murs la signature de l'un et la charge de l'autre, mais ces deux curiosités historiques nous ont été heureusement conservées par quelques caricaturistes de l'époque (Traviès, Grandville, etc.). On voit aussi figurer le ridicule profil de Bouginier parmi les hiéroglyphes qui décorent la façade de la maison égyptienne de la place du Caire, à Paris (sur la frise de l'entablement).

On trouve de très amusants détails sur Bouginier et ses mésaventures dans un livre intitulé : *Un Anglais à Paris ; notes et souvenirs*, ouvrage attribué à sir Richard Wallace. (Trad. Hercé ; Plon, 1893, t. I, p. 3 et suiv.)

C'était, dit l'auteur, un brave garçon de peintre, sans

grand talent, à coup sûr, mais modeste et sensé, et, comme tel, étranger à la fureur du moyenâgisme, romantisme et autres *ismes* qui avait saisi les jeunes peintres, ses contemporains.

Irrité de cette coupable indifférence, un de ses camarades nommé Fourreau (artiste demeuré obscur) dessina en haut d'un mur d'enceinte, près de Saint-Germain-des-Prés, cette fameuse charge qui devait bientôt se multiplier sur les murs de Paris, et de là se propager jusqu'en Égypte, colportée par une nuée de jeunes artistes, qui s'en servaient comme signe de ralliement.

D'autres renseignements fort précieux nous sont fournis sur cette figure historique par le *Dictionnaire général des artistes de l'école française*, de MM. Émile Bellier de La Chavignerie et Louis Auvray (1882).

Et d'abord, nous y apprenons que son vrai nom était Bougenier et non Bouginier. Donc, Bougenier (Henri Marcellin Auguste), né à Valenciennes le 2 janvier 1799, est mort à Paris le 4 février 1866. Élève de Momal et du baron Gros, il exposa des peintures religieuses aux salons de 1844, 1845, et 1851. Il finit par se faire photographe.

L'auteur de l'article nous dit encore :

Bougenier fut la victime de *charges* d'atelier qui sont restées célèbres, et qui n'ont peut-être pas peu contribué à lui faire manquer sa carrière.

Plaignons Bougenier !

Le personnage de Crédeville a été mis à la scène en 1832 dans un vaudeville de MM. de Leuven et Dumanoir, intitulé : *Crédeville ou le Serment du gabelou*, qui n'était qu'une parodie du *Serment*, l'opéra de Scribe et Auber.

VOLTAIRE.

C'est la faute à Voltaire,
C'est la faute à Rousseau.

Le 16 février 1817, premier dimanche de carême, alors que l'archevêché de Paris était vacant depuis la révocation du cardinal Maury (9 avril 1814), les vicaires généraux firent donner lecture, dans toutes les églises de Paris, d'un mandement où l'on remarquait les passages suivants :

Une calamité nouvelle, profonde, générale, se méditoit dans le secret... Les feuilles publiques qui se répandent dans toutes les parties du globe, annoncent hardiment à tous les Rois, à toute l'Église,... aux pères, aux mères de famille, deux recueils de toutes les œuvres, sans exception, de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau...

Les Rois, les hommes d'État savent, hélas ! ils l'ont reconnu trop tard, que ces écrits ont perverti le caractère et les mœurs publiques ; que c'est aux principes d'incrédulité, d'immoralité et de rébellion, qui y sont présentés avec tous les appas de la séduction, que la France a dû la hardie tentative des premiers provocateurs de sa révolution, le prestige des prétendus droits des peuples, au moyen desquels on a ému et soulevé tant de peuples, conduit des têtes couronnées à l'échafaud, et menacé toutes les nations d'un bouleversement universel, de guerres civiles, d'une confusion armée, laquelle abandonnée à ses flux et reflux, n'auroit été pour le genre humain qu'un premier pas, qui auroit duré, et seroit devenu plus terrible chaque jour jusqu'à la fin des temps.

(*Mandement de MM. les vicaires généraux du chapitre métropolitain de Paris*, en date du 9 février 1817. Paris, Le Clère, p. 19-20.)

Cette virulente attaque contre les œuvres des deux célèbres philosophes, dont les journaux venaient d'annoncer deux nouvelles éditions, fut vivement com-

mentée et suscita une foule d'articles de journaux et de brochures. Nous citerons notamment un opuscule de l'abbé Clausel de Montals, intitulé : *Questions importantes sur les nouvelles éditions des Œuvres complètes de Voltaire et de J.-J. Rousseau*, qui portait comme épigraphe, d'après François Hue, cette parole de Louis XVI, prisonnier au Temple, montrant ces ouvrages dans la bibliothèque de l'ordre de Malte : « Ces deux hommes ont perdu la France. »

(*Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, 1814, p. 416.)

Les chansonniers s'en mêlèrent aussi, et Béranger fit à cette occasion la chanson satirique intitulée : *Mandement des vicaires généraux de Paris*, qu'on trouve imprimée dans le recueil de ses chansons interdites, à la fin de l'édition de ses *Œuvres complètes* publiée en 1834 (t. V, p. 164).

Cette chanson se composait de 21 couplets sur l'air : *Allons la voir à Saint-Cloud*. Nous n'en transcrirons que le premier :

Pour le carême, écoutez,
Ce mandement, nos chers frères,
Et les grandes vérités
Que débitent nos vicaires.
Si l'on rit de ce morceau,
C'est la faute de Rousseau ;
Si l'on nous siffle en chaire,
C'est la faute de Voltaire.

Nous voyons apparaître pour la première fois ce refrain de Béranger dans un mauvais couplet publié par *le Constitutionnel* du 17 mars 1817, à propos du chien prodige Munito, qui attirait le « tout Paris » d'alors

à l'entrée de la cour des Fontaines (aujourd'hui place de Valois) :

Le fameux chien *Munito*
Entend, lit, écrit et compte ;
Au piquet, au domino,
Il efface monsieur Comte.
S'il nous fait voir du nouveau,
C'est la faute de Rousseau ;
Si son maître l'éclaire,
C'est la faute de Voltaire.

On a prétendu que ce refrain avait pris naissance à l'occasion des mauvaises éditions de Voltaire et de Rousseau publiées par Touquet, ancien colonel de l'Empire, et plusieurs recueils de citations signalent ce couplet, qui fait allusion à sa faillite :

S'il tombe dans le ruisseau,
C'est la faute de Rousseau,
Et si le voilà par terre,
C'est la faute de Voltaire.

Mais si l'on songe que Touquet ne donna ses éditions de Voltaire qu'en 1820 et 1821, et que sa déconfiture n'eut lieu que vers 1827, on en conclura que cette assertion est tout à fait inadmissible.

D'autre part, Victor Hugo, dans un chapitre des *Misérables* : *Gavroche dehors* (5e partie, livre Ier, chap. xv), fait chanter au gamin, alors qu'il se fait tuer sur une barricade en juin 1832, quelques couplets qui ont pour refrain :

C'est la faute à Voltaire,
C'est la faute à Rousseau.

Nous ne savons rien sur cette dernière chanson, composée peut-être de paroles de fantaisie jointes à un refrain devenu populaire sous cette forme triviale.

*
* *

« Eh bien! nous disions donc que cet affreux Voltaire... »

Dernier vers de *l'Honneur et l'Argent*, comédie en cinq actes de Ponsard, représentée au second Théâtre-Français (Odéon), le 11 mars 1853.

Il fait partie de ces phrases qui doivent leur succès à leur insignifiance même, et trouve une heureuse application chaque fois que l'on reprend une conversation un moment interrompue.

Nous en dirons autant de la formule suivante qui en est l'exact pendant, mais qui, provenant d'un mélodrame du boulevard, a cours dans des milieux peut-être un peu moins littéraires :

Et tu me disais, Mathéo... ?

épave de *Lazare le Pâtre*, drame en cinq actes et un prologue, de J. Bouchardy. (Ambigu-Comique, 7 novembre 1840.)

Au début du prologue, les moissonneurs Sylvio et Mathéo causent ensemble dans une taverne :

SYLVIO. — Et tu me disais, Mathéo, que cette nuit tu as veillé près de nos enfants ?

MATHÉO. — Oui, le bruit de l'orage avait interrompu leur sommeil... Mais quand est revenu le beau temps avec le jour, ils se sont endormis tous deux, aussi calmes que deux petits anges.

SYLVIO. — Merci, mon bon Mathéo, pour les soins que tu donnes à mon petit Juliano.

VOYAGE.

Facile à suivre en secret, même en voyage.

Nous croyons inutile de rappeler à quelle sorte de

traitement cette formule fait allusion, ni en quels lieux elle a été pendant de longues années exposée aux regards du public. On a pu la lire bien longtemps à la quatrième page des grands journaux, et nous la relevons notamment dans *le Temps* du 6 juillet 1868, dans l'annonce d'un certain docteur qui donnait des consultations gratuites rue Montorgueil :

Ce traitement est peu coûteux, *très facile à suivre en secret et en voyage.*

*
* *

« J'ai vu partout dans mes voyages... »

Le Jaloux malgré lui, comédie en un acte, en vers, par E.-B.-J. Delrieu. — Théâtre-Français, 3 avril 1793.

Premier couplet chanté, à la scène IX, par Séraphine à son beau-frère Valmont, « savant réfléchi, mais aimant », dit le livret :

J'ai vu partout dans mes voyages,
Des philosophes comme vous,
Qui, pour avoir trop fait les sages,
Étaient enfin devenus fous.
Jamais leur douce inquiétude
Ne leur permit un doux loisir :
Moi, je crois qu'un siècle d'étude
Vaut moins qu'un instant de plaisir.

Cela finit par cette moralité :

Le grand art est celui de plaire,
Dès l'instant qu'on plaît ... on sait tout.

VOYOU.

Le « pâle voyou ».

Expression consacrée en souvenir d'une pièce de vers intitulée : *la Cuve*, qui fait partie des *Iambes* d'Auguste Barbier.

Le 6e dizain de ce morceau, qui date de 1831, débute ainsi :

La race de Paris, c'est le pâle voyou
Au corps chétif, au teint jaune comme un vieux sou ;
C'est un enfant criard que l'on voit à toute heure
Paresseux et flânant, et loin de sa demeure
Battant les maigres chiens, ou le long des grands murs
Charbonnant en sifflant mille croquis impurs...

(1re édit., 1832, ïambe Xe, p. 103.)

Le mot *voyou*, grâce peut-être au patronage d'Auguste Barbier, a été admis pour la première fois en 1878 dans le *Dictionnaire* de l'Académie.

ZÈLE.

« Pas de zèle ! »

Dans une étude sur la *Delphine* de Mme de Staël, Sainte-Beuve rapporte ce propos d'un « diplomate spirituel », peu pressé de se rendre à son poste : « J'étais bien jeune quand M. de Talleyrand m'a dit, comme instruction essentielle de conduite : *N'ayez pas de zèle !* » (*Critiques et Portraits*, 1841, t. III, p. 324.)

Philarète Chasles a rappelé un conseil analogue donné par un conteur castillan du XIVe siècle, don

Juan Manuel, dans *le Comte Lucanor*, recueil de sages préceptes :

Ne vous pressez point ; que votre activité ne se démente pas, mais ne compromette rien.

Ces derniers mots, dit M. Chasles, sont exactement semblables à ceux que M. de Talleyrand adressait à ses attachés d'ambassade : « Surtout, messieurs, point de zèle ; » contre-partie du *No heat* de Chesterfield : « Pas de chaleur, messieurs ! »

(*Voyages d'un critique à travers la vie et les livres* : 2e vol., 1868, p. 407 ; Espagne, chap. de *La Persécution*.)

TABLE

DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES

A

ABEILLE (abbé), 800.
ABERDEEN (Cte D'), 276.
ABOUT (Edmond), 633.
ABRAHAM (Louis), 648.
ABSALON, 611.
ABSTEMIUS, 727.
ACEILLY (D'), pseudonyme du chevalier DE CAILLY, 130, 882.
ACHILLE, 108.
AÏSSÉ (Mlle), 398.
ALBITTE, conventionnel, 478.
ALEMBERT (D'), 430.
ALEXANDRE Ier, empereur de Russie, 23.
ALEXANDRE II, 652.
ALLARDE (Francis D'), 25.
ALLART (Alphonse), 151, 611.
ALLIX (Jules), 282.
ALPY, 765.
AMBERT (général), 748.
AMYOT (Jacques), 38, 107, 483.
ANAXAGORE, 126.
ANCELOT, 31.
ANCELOT (Mme), 474.
ANDRÉ, perruquier, 624.
ANDRIEUX (François), 163, 242, 442, 447.
ANICET-BOURGEOIS, 80, 514, 655.
ANNE D'AUTRICHE, 808.
ANSEAUME, 601.
ANTEROCHE (Cte D'), 822.
ANTIER (Benjamin), 379.
ANTIGONE II, 22.
ANTISTHÈNE, 499.
ANTOINE (saint), 168.
APOLLODORE, 244.
APPIUS CÆCUS, 342.
ARAGO (Étienne), 351, 377.
ARAGO (Jacques), 147.
ARC (Jeanne D'), 417.
ARCHIAS, 3.
ARENA (Antoine DE), 356, 876.
ARÈNE (Paul), 520.
ARGENSON (Cte D'), 876.
ARIOSTE, 234, 448.
ARISTOPHANE, 604.
ARISTOTE, 622.
ARNAL, 364.
ARNAUD (BACULARD D'), 85.
ARNAULD (Antoine), 103.
ARNAULT (A. V.), 320, 665.
ARNOULD (Sophie), 815.
ARTOIS (Cte D'), 346.
ASSAS (chevalier D'), 64.
ATHANASE (saint), 169.
AUBER, 9.
AUBERT (abbé), 424.
AUBIGNÉ (Agrippa D'), 590.
AUBIGNY (D'), 401.
AUBRYET (Xavier), 91, 673.
AUDIAT (Louis), 842.
AUDREN DE KERDREL, 191.
AUGIER (Émile), 431.
AUGUSTIN (saint), 617.

AULARD (F.A.), 866.
AULNOY (C^tesse D'), 482, 694.
AURIOL, acrobate, 620.
AVINAIN, 68.
AVRECOURT (D'), 203.

B

BACHAUMONT (PETIT DE), 377, 497, 640.
BACON (François), 42, 113.
BAÏF, 395.
BAILLET (Eugène), 29.
BAILLY, 840.
BALZAC (H. DE), 78, 281, 495.
BANVILLE (Th. DE), 230, 480.
BAPST (Germain), 709.
BARATEAU (Émile), 320, 441.
BARBIER (Auguste), 189, 546, 892.
BARBIER (Jules), 245, 609.
BARÈRE DE VIEUZAC, 528.
BARNAVE, 175, 745.
BARON, des Variétés, 809.
BARRAU (Th.), 206.
BARRÈS (Maurice), 254.
BARRIÈRE (Théodore), 536.
BARROT (Odilon), 706.
BARTHÉLEMY (Auguste-Marseille), 131.
BATBIE (Paul), 298.
BAUDELAIRE (Charles), 509.
BAUMAINE, 458.
BAUTRU, 742, 808.
BAYLE (Pierre), 103.
BAZARD, 413.
BEAUCOURT (M^is DU FRESNE DE), 160.
BEAUDOUIN l'aîné, 353.
BEAUMARCHAIS (CARON DE), 68, 113, 135, 137, 213, 290, 324, 341, 441, 718, 844.
BEAUMONT, auteur dram., 870.
BEAUPLAN (Amédée DE), 352.
BEAUVAIS (Mgr DE), 781.
BEBEL, 195
BEFFROY DE REIGNY dit *le cousin Jacques*, 489.
BELLOY (DE), 605.
BENZONI (Jérôme), 567.
BÉQUET (Étienne), 75.
BÉRANGER (P. J. DE), 296, 348, 387, 475, 519, 768, 888.
BÉRAT (Frédéric, 1800-1855), 201, 446, 561.
BERCHOUX, 217, 651.
BERGER DE XIVREY, 198.
BERGERAT (Émile), 54.
BERGERET, 79.
BERNIS (cardinal DE), 62.
BÉROALDE DE VERVILLE, 7.
BERRY (abbé), 249, 558.
BERRYER, 47.
BERTET (le P.), jésuite, 131.
BERTHELIER, 331.
BERTHELOT, 757, 778.
BERTHIER (général), 679.
BERTI (Domenico), 833.
BERTIN aîné, 75.
BERTRAND (général), 679.
BEUGNOT (C^te), 161, 347.
BEURNONVILLE (général), 238.
BIANCOLELLI (Dominique), 240.
BIÈVRE (M^is DE), 784, 806.
BIOT (J.-B.), 834.
BIRÉ (Edmond), 296.
BISMARCK (prince DE), 259, 339.
BLANC (Louis), 216, 247, 586, 705.
BLAVET (Emile), 633.
BLAZE (Elzéar), 429.
BLONDELET (Ch.), 791.
BLUM (Ernest), 427, 854.
BOCCACE, 412.
BOÏARDO, 235, 323.
BOILEAU, 127, 145, 226, 234, 247, 272, 323, 334, 418, 456, 464, 522, 556, 581, 630, 700, 720, 735, 738, 766, 780, 807, 853.
BOILEAU (Étienne), 785.
BOLINGBROKE, 165.
BOLLAND (J.), 168.
BONAPARTE (prince Louis-Napoléon), 465.
BONAPARTE (Napoléon), 67, 406, 677.
BONNARD (Bernard DE), 782.
BOREL (Pierre), 389.
BOSSUET, 413, 539, 697, 719, 880.
BOUCHARDY (J.), 632, 890.
BOUCHER D'ARGIS, 766.

Bouchet (Jean), 356, 433.
Bouffé, 267.
Boufflers (chevalier de), 397, 784.
Bougenier (dit *Bouginier*), 884.
Bouhier (président J.), 391, 743, 808.
Boulanger (général), 711.
Boulay (de la Meurthe), 200.
Bourget (E.), 322, 485.
Bourget (Paul), 19, 52.
Boursault, 785.
Bouvart, 215, 390.
Boze (de), 417.
Brantome, 231, 271, 316.
Brasseur, comédien, 690.
Brazier (N.), 28, 387, 685.
Brennus, 852.
Bressoles (général), 358.
Brillat-Savarin, 204.
Brisson (Henri), 760.
Brissot de Warville, 665.
Broglie (duc Albert de), 191, 578, 668, 822.
Brueys, 657, 809.
Brunelleschi (Ph.), 568.
Brunet, comédien, 445, 717.
Brunetière (F.), 52, 753.
Brutus, 107.
Bruzen de La Martinière, 771.
Buchel (Arnold van), 511.
Buchmann, 209, 461.
Buffon, 184, 336, 365, 802.
Bugeaud (maréchal), 124.
Bulwer (Ed.), 296.
Burani (Paul), 58, 367.
Burger (G. A.), 195, 533.
Bussy-Rabutin (C^te de), 725.

C

Cabarrus (docteur), petit-fils du financier, 6.
Cabassol (Justin), 180.
Caffarelli Du Falga (général), 665.
Cailly (chevalier de), 130, 882.
Cambronne (général de), 361.
Campan (M^me), 278, 746.
Canrobert (maréchal), 119.
Capèce-Latro, 737.
Capelle, 363.
Capendu (E.), 536.
Caran d'Ache, 261, 742.
Carayon-Latour (de), 357.
Carnot (Hippolyte), 865.
Carnot (Lazare), 865.
Carré (Michel), 63, 245, 609, 740.
Cassagnes (abbé), 183.
Catinat (maréchal de), 399.
Caussidière, 415, 577.
Cavalié (Georges), dit *Pipe-en-bois*, 633.
Caveirac (abbé de), 107.
César, 107, 798, 873.
Challemel-Lacour, 357.
Cham (A. de Noé, dit), 188, 693, 796.
Chamberet (de), 440.
Chamfort, 197, 215, 389, 396, 453, 523, 542, 719, 794.
Champfleury, 673.
Chancel (Ausone de), 871.
Changarnier (maréchal), 191.
Charles VI, 452.
Charles VIII, 231.
Charles IX, 271.
Charles X, d'abord C^te d'Artois, 346, 377.
Charlet, 58, 123, 148, 152, 155, 221, 232, 247, 446, 610, 863.
Chasles (Philarète), 834, 892.
Chassepot (Antoine), 143.
Chateaubriand (V^te de), 96, 201, 228, 439, 495, 538, 563, 747, 864.
Chateaubriand (M^me de), 271.
Chatillon (Auguste de), 589.
Chaubet, 268.
Chaucer (G.), 563.
Chavette (Eugène), 392.
Chénier (André), 157, 539.
Chénier (Marie-Joseph), 103, 477.
Chéruel (A.), 293, 643.
Chilon, 846.
Choisy (abbé de), 294.
Cholières (de), 444.

CHRISTINE, reine de Suède, 443.
CICÉRON, 60, 83, 218, 395, 604, 769.
CLAIRON (Mlle), 248, 376.
CLAIRVILLE, 381.
CLARETIE (Jules), 310, 378.
CLEMENCEAU (G.), 89.
CLÉMENT (Bernard), de Dijon, 56, 218.
CLÉMENT (Félix), 140.
CLOOTS (Anacharsis), 15.
CLOVIS, 105.
COGNIARD frères (Th. et Hipp.), 149, 325.
COIGNET (capitaine), 152.
COLARDEAU (Ch.-P.), 319, 712.
COLLIGNON, cocher, 172.
COLLIN D'HARLEVILLE, 194, 240, 815.
COLMANCE (Ch.), 10, 487.
COLOMB (Christophe), 567.
COLUCHE (Jean), 123.
COMBES (A.), 31, 67.
COMBES (Louis), 160, 529.
CONRART, 780.
CONSIDERANT (Victor), 185.
CORBINELLI, 140.
CORMON, 619.
CORNEILLE (P.), 177, 224, 226, 230, 292, 303, 319, 354, 522, 541, 565, 599, 620, 630, 699, 703, 729, 731, 781, 798, 813, 847, 858.
CORNEILLE (Thomas), 200, 799.
CORNUEL (Mme), 399, 598.
CORVISART (baron), 270.
COSTA DE BEAUREGARD (Mis), 500.
COSTE (Pierre), 399.
COUAILHAC (L.), 146.
COURCY (Fréd. DE), 815.
COURIER (Paul-Louis), 212.
COURTÈS, 791.
COUSIN (Victor), 50.
CRÉBILLON, 197, 323.
CRÉMIEUX (Hector), 154, 427.
CRÉQUI (Mis DE), 399.
CREUZÉ DE LESSER, 13.
CRILLON, 198.
CROMWELL, 697.
CROY-SOLRE (duc DE), 823.
CUCHEVAL-CLARIGNY (A.), 502.
CURTIUS, 60.
CUSTINE (Mis DE), 523, 737.
CUVILLIER-FLEURY, 9, 475.
CYRANO DE BERGERAC, 83, 117, 359, 573.
CYRUS, 805.

D

DACIER (J.), 342.
DADIKY, 183.
DAGOBERT, 180.
D'ALEMBERT, 430.
D'ALLARDE (Fr.), 25.
DANIEL (prophète), 225.
DANTE ALIGHIERI, 286, 471.
DANTON, 59.
DARESTE (C.), 452.
DARTOIS, 25.
DARWIN (Ch.), 869.
D'ASSAS, 64.
DAUBRAY, art. dram., 428.
DAUDET (Alphonse), 596.
DAUMIER, 64, 606, 724.
DEBRAUX (Em.), 176.
DECAZES (duc), 746.
DE FOY, 671.
DÉJAURE, 62.
DELACOUR, 63, 250, 368, 817.
DELAMARRE, 115.
DELAPORTE (Michel), 326, 507.
DELAVIGNE (Casimir), 33, 166, 269, 431, 527, 600, 629, 794.
DELAVIGNE (Germain), 33, 577, 694.
DELEGORGUE, 5.
DELILLE (abbé), 40, 188, 214, 563.
DELON, 389.
DELORT (J.), 40.
DELRIEU (E.B.J.), 891.
DEMANTE (Louis), 644.
DÉMOSTHÈNES, 560.
DENANJANES (F.), 559.
DENIS (Ferd.), 27.
D'ENNERY, 203, 655.
DEPPING (G.-B.), 785.
DÉSAUGIERS, 48, 134, 469, 541, 697, 712.

Des Barreaux, 105.
Descartes (René), 615.
Deschamps (Émile), 352, 398, 794.
Deschanel (Émile), 240, 256.
Desforges-Maillard, 45.
Deshoulières (Mme), 659.
Desmaze (Ch.), 219.
Desmoulins (Camille), 106.
Desmousseaux de Givré, 716.
Desnoyers (Charles), 203.
Desnoyers (Fernand), 526.
Desnoyers (Louis), 423, 487.
Despréaux, 209.
Des Roches (Mme), 385.
Destouches (Néricault), 200, 280, 556.
d'Estourmel (Cte Joseph d'), 133, 153, 564, 597, 603, 665.
Des Yveteaux, 851.
Diderot, 660.
Didier (Ch.), 311.
Diédo (François), 156.
Diodore de Sicile, 663, 733, 740, 846.
Diogène Laërce, 42, 415, 499.
Diogène *le Cynique*, 415.
Dion Cassius, 41, 218, 271.
Dominique (Biancolelli dit), 240, 701.
Donat (Ælius Donatus), 882.
Dorval (Mme), 57.
Dorvigny, 118, 193, 300, 360, 425, 445.
Dreux-Brezé (de), 73.
Dreyfus (Alfred), 4, 437, 843.
Du Barrail (général), 100, 143, 162.
Dubois (sergent), 65.
Dubosc Montandré, 350.
Du Camp (Maxime), 21, 80, 249, 330, 646, 812, 872.
Ducray-Duminil, 710.
Ducrot (général), 647, 867.
Du Deffand (Mme), 600.
Dugard (L.), 146.
Dugast de Bois Saint-Just, 278.
Dumanoir, 514.
Dumas (Adolphe), 820.
Dumas (Alexandre) 30, 56, 76, 230, 312, 394, 447, 494, 602, 634, 704, 820, 828, 830, 872.
Dumas (Alexandre) fils, 6, 9, 17, 53, 120, 189, 309, 524, 557, 848.
Dumersan (Marion), 14, 94, 387, 504, 685, 793, 818.
Du Pan (Mallet), 39.
Du Paty de Clam, 843.
Dupeuty (Ch), 28, 351, 657, 793.
Dupin aîné, 46, 142, 164, 247, 796, 802, 881.
Dupin, aut. dram., 110, 173, 552.
Du Ponceau, 209.
Dupont (de Nemours), 174, 457.
Duprez (Ed.), 317.
Dupuis (Ch.F.), 554.
Dupuy (Charles), 765.
Durandeau (Émile), 331.
Du Rozoir (Ch.), 74, 631.
Du Ryer (P.), 391.
Duval (Alexandre), 27, 104, 280, 398.
Du Vernet (abbé), 32.
Duvert (F.A.), 355, 364, 377, 806.

E

Edgeworth de Firmont (abbé), 160.
Enfantin, 301, 413.
Ennery (Ad. d'), 203, 655.
Eschine, 560.
Ésope, 415.
Estherazy (Cte Walsin), 4, 742.
Estourmel (Cte J. d'), 133, 153, 564, 597, 603, 665.
Étienne, aut. dram., 25, 524.
Euripide, 218.

F

Faguet (Émile), 789.
Failly (général de), 142.
Fallières, 275.
Fariau de Saint-Ange, 581.

Fauchet, 212.
Favart, 165.
Favre (Jules), 142, 816.
Fayolle (F.), 814.
Fel (Marie), 219.
Fénelon, 334, 416.
Ferrand, 128.
Ferré (Théophile), 329.
Flammarion (Camille), 443.
Flaubert (Gustave), 20, 52.
Fleury de Bellingen, 139, 168, 269.
Flocon (Mme), 661.
Floquet (Charles), 498, 652.
Flore (Mlle), 387.
Florian, 264, 402, 460, 518.
Flotte (baron G. de), 139.
Flourens, 366.
Fontenelle (de), 222, 303, 476, 857.
Forey (maréchal), 613.
Forges (de), 345.
Foucault (Vte de), 266.
Fouché, 199, 597, 864.
Fougeroux de Bondaroy, 299.
Fouquet (Nicolas), 493, 807.
Fourier (Ch.), 185.
Fournier (Ed.), 65, 160, 296.
Fourreau, artiste peintre, 886.
Foy (général), 747.
Foy (de), 671.
François Ier, 139, 231, 316, 338, 418, 644, 876.
Franklin (B.), 15, 41, 623.
Frédéric II, 447.
Frédéric-Auguste III, 652.
Fréron, 279, 375.
Freycinet (de), 89.
Froissart, 342.
Funck-Brentano (F.), 586.
Furetière, 91, 115.
Fustier (Gustave), 304.

G

Gabriel (pseudonyme de Gab. Lurieu), 363, 793.
Gaillardet (Fr.), 447, 494, 830, 872.
Galilée, 832.
Galland (Ant.), 241.
Gambetta, 44, 167, 190, 297, 343, 345, 426, 499, 654, 682, 701, 797.
Gandon (Ant.), 792.
Garnier (Ch.), 575.
Gaussin (Mlle), 463, 640.
Gautier (Philippe), de Lille ou de Châtilon, 631.
Gautier (Th.), 54, 177, 187, 516.
Gavarni (Guillaume-Sulpice Chevallier dit), 69, 481, 693, 807.
Gaveaux, 210.
Genlis (Csse de), 202, 305.
Gentil, aut. dram., 134.
Gérard de Nerval, 115, 126, 222.
Gibbon (Ed.), 592.
Gilbert, 76, 206.
Gill (André), 43.
Gille (Philippe), 144, 169, 367.
Girardin (Emile de), 182, 266, 340, 425, 849.
Girardin (Mme de), 6.
Godeau (Mgr), 858.
Gœthe, 308, 610, 623, 711, 882.
Goldoni (Ch.), 701.
Goldsmith (Ol.), 772.
Goncourt (Edmond de), 235, 252.
Goncourt (Edm. et Jules de), 70, 633.
Gouffé (Armand), 327, 874.
Gournay (Mlle), 801.
Gournay (Vincent de), 457.
Gourville (de), 392.
Gozlan (Léon), 97, 773.
Grandville (J.-J.), 506.
Grangé (Eug.), 178, 332, 573, 619, 731.
Granier de Cassagnac (A.), 15.
Grassot, 261.
Grégoire de Tours, 106.
Grenet-Dancourt, 753.
Grenier (Ed.), 379.
Gresset, 3, 243, 290, 307, 402, 593, 795, 878.
Grimarest, 84.

GRIMM, 9, 45, 65, 85, 104, 118, 214, 248, 264, 291, 374, 377, 397, 425, 480, 496, 605, 616, 619, 641, 739, 810, 827, 844, 852, 857.
GRIMOD DE LA REYNIÈRE, 214.
GUESSARD (F.), 724.
GUICHES (Gustave), 789.
GUIFFREY (G.) 787.
GUILLARD (N.F.), 492.
GUILLERAGUES, 456.
GUILLOUTET (DE), 550.
GUIZOT, 273, 328, 340, 379, 434. 438, 586, 659, 728, 829.
GUIZOT (Mme), 592.

H

HACHET-SOUPLET (P.), 69.
HAHNEMANN (Samuel), 696.
HALÉVY (Ludovic), 8, 174 203, 285, 286, 315, 318, 333, 431, 690, 767, 793, 809.
HAMEL (E.), 330.
HAMILTON (Antoine), 467.
HANGEST (J. DE), 38.
HARDUIN (A.-X.), 9.
HATZFELD (A.), 677.
HAUSSEZ (baron D'), 161.
HAY (lord Charles), 822.
HEINE (Henri), 302.
HELVÉTIUS, 514.
HÉNAULT (président), 433.
HENRI IV, 35, 198, 590, 876.
HENRIQUEZ, aut. dram., 874.
HÉRODOTE, 699, 734.
HERVÉ, compositeur, 216.
HÉSIODE, 62.
HIPPOCRATE, 696.
HIS (Charles), 161.
HOFFMANN (F. B.), aut. dram., 80, 311, 313.
HOLLAND (lord), 24.
HOMÈRE, 62, 108, 211, 410, 811.
HONORÉ, aut. dram., 326.
HORACE, 128, 221, 522, 630, 688, 796, 810, 860.
HOUDAR DE LA MOTTE, 271, 334, 541, 857.
HOUSSAYE (Arsène), 588.
HOUSSOT, peintre et poète, 748.
HUE (Fr.), 888.
HUGO (Victor), 8, 29, 37, 76, 108, 114, 204, 249, 267, 268, 296, 317, 361, 369, 403, 420, 471, 482, 483, 488, 511, 551, 656, 658, 690, 708, 751, 804, 825, 847, 884, 889.
HURET (Jules), 254, 370.
HYACINTHE (DUFLOST dit), 178.
HYDE (Thomas), 245.

I

IDEVILLE (H. D'), 309, 848.
IMBERT (E.), 95.
IPHICRATE, 32.
IRAILH (abbé), 832.
ISAMBERT (Gustave), 13.

J

JACOTOT (Joseph), 839.
JACQUES (*le cousin*), pseudonyme de BEFFROY DE REIGNY), 489.
JAIME (Ad.), 154, 819.
JAL (A.), 344, 445.
JEAN, évangéliste, 848.
JEAN II *le Bon*, 337.
JEANNE D'ARC, 417.
JENNEVAL, 547.
JÉROME (saint), 882.
JOB, 184, 479.
JOLIET (Charles), 11, 74.
JOSÈPHE (Flavius), 229.
JOSSERAND, 620.
JOUBERT (Jos.), 272.
JOUVENOT (DE), 778.
JUDET (Ernest), 438.
JUVÉNAL, 311, 362, 689.

K

KAPP (Fréd.), 209.
KARR (Alphonse), 55, 125, 133, 135, 139, 158, 299, 314, 423, 463, 576, 582, 661, 714, 728, 738, 773, 820, 863.

Kasimirski, 592.
Kelm (Joseph), 485, 791.
Koning (Victor), 381.
Kuhmann, 429.

L

Labaume (colonel), 208.
Labbé (A.), 776.
Labiche (Eug.), 250, 262, 314, 364, 367, 409, 455, 536, 622, 675, 750.
Labouisse-Rochefort, 432.
La Bruyère (de), 8, 596.
La Chatre (Mis de), 86.
La Chaussée (Nivelle de), 227, 687.
Laclos (Choderlos de), 844.
La Combe (colonel de), 148.
Lacombe de Prézel, 338.
Lacoste (Amand), 379.
Lacretelle *jeune*, 30, 161.
Lacroix (Paul), 114, 532.
Ladré, 14.
Lafayette (Mis de), 246, 436, 704.
Laffemas, 251.
La Fontaine, 22, 34, 37, 62, 63, 159, 180, 188, 211, 231, 330, 339, 385, 442, 494, 556, 562, 567, 571, 595, 606, 621, 694, 727, 796, 846, 850, 877, 880.
La Grange (Varlet, sieur de), comédien, 344.
La Harpe (de), 463, 615, 661, 685, 687, 843.
Laloue (Ferdinand), 80, 267.
La Madeleine (S. A. de), 535.
Lamartine (de), 102, 229, 245, 349.
Lamennais (F. de), 608.
La Mésengère (P. de), 532.
Lameth, 73.
Lami (Henri), 461.
Lange (J.-P.), 159, 195.
Langes (Nicolas de), 433.
Langlé (Ferdinand), 657.
La Noue (Fr. de), 818.
Lanoue (Sauvé, dit), 104.
La Place (P.A. de), 251.
Laqueille ou Laqueuille (Mis de), 207.
La Rochefoucauld (duc de), 49, 340, 391, 396, 423.
Larroumet (Gustave), 202.
La Sale (Antoine de), 34.
La Salle (Antoine de), 840.
Las Cases (Cte de), 122, 190.
Lassagne, 230, 394.
Latouche (Hyacinthe Thabaud, dit Henri de), 39, 157, 270, 794.
La Trémoille (Louis II de), 433.
L'Attaignant (abbé de), 179.
Laubardemont, 250.
Laurent, 80.
Lauzanne, 355, 806.
La Varenne (de), 470.
Lavédan (Henri), 499.
Le Bœuf (maréchal), 100, 654.
Le Brun (Antoine-Louis), 880.
Lebrun (Pierre), 565.
Lecourbe, 384.
Ledru-Rollin, 152.
Lefebvre (maréchale), 661.
Lefranc (Aug.), 262, 536, 750.
Le Franc de Pompignan, 484.
Legouvé (Gabriel), 353, 777.
Lejoncourt (Ch.), 639.
Lemaitre (Frédérick), 379, 515, 721.
Lemaitre (Jules), 252, 372.
Lemierre, 215, 572, 789, 843.
Lemoine (G.), 512, 513.
Lemoinne (John), 94, 379.
Lémontey, 295.
Lenclos (Ninon de), 86.
Lenet (Pierre), 49.
Lermite, 201.
Leroux, 155.
Le Roux (Hippolyte), 806.
Le Roy (Antoine), 684.
Le Sage, 2, 409, 700, 811.
Lesseps (Ferd. de), 345.
Leszczynska (Marie), 808.
Letellier, chanteur, 176.
Letendre de Tourville, 821.
L'Étoile (Pierre de), 851.
Leuven (de), 345.

LEVASSOR, 322.
LÉVIS (duc DE), 175, 215, 390, 565.
LEZAY-MARNÉSIA (Mis DE), 576.
LHUILLIER (Ed.), 29.
LIARDOT, 670.
LINGENDES (Jean DE), 307.
LITTRÉ, 148, 579, 696.
LOISELEUR (Jules), 65.
LOMBARD DE LANGRES, 65.
LORET, 445.
LORRIS (Guillaume DE), 224.
LORRY (chevalier DE), 65.
LOTI (Pierre), pseudonyme de Julien VIAUD, 21.
LOTTIN (C.), 851.
LOUIS XI, 231.
LOUIS XII, 231, 433.
LOUIS XIV, 35, 58, 264, 293, 607.
LOUIS XV, 782.
LOUIS XVI, 160, 166, 631, 781, 888.
LOUIS XVII, 331.
LOUIS XVIII, d'abord Cte de Provence, 128, 197, 263, 438, 502, 774, 864.
LOUIS (baron), 328.
LOUIS-NAPOLÉON (prince), 588.
LOUIS-PHILIPPE, 132, 141, 166, 216, 275, 497, 520, 645, 704.
LUC, évangéliste, 478, 719.
LUCAIN, 356.
LUCAS (Hippolyte), 651.
LUCILLIUS, poète grec, 771.
LUCRÈCE, 197, 640.
LUCULLUS, 483.

M

MAC MAHON (maréchal DE), 249, 558, 578, 709, 797.
MACHIAVEL, 561.
MADIER DE MONTJAU, 365.
MAHOMET, 590.
MAISTRE (Joseph DE), 382.
MALDAN (J.-C.), 461.
MALEBRANCHE (Nic. DE), 343, 812.
MALGAIGNE, 389.
MALHERBE, 361, 733.
MALIBRAN (Mme), 596.
MALLET DU PAN, 39.
MANCINI (Marie), 264.
MANILIUS, 134.
MANNE (DE), 118.
MANOURY (Paul), 408.
MANUEL, député, 74, 485.
MANUEL (don Juan), 893.
MAQUET (Aug.), 602.
MARAMBAT, 120.
MARC, évangéliste, 400.
MARC-MICHEL, 364, 750.
MARCEL, maître de danse, 513.
MARCELIN, 403.
MARIVAUX, 807.
MARMONTEL, 165, 304, 804.
MAROT (Clément), 327.
MARRAST (Armand), 667.
MARSOLLIER, 85.
MARTAINVILLE, 464, 566.
MARTIAL, 545, 768.
MARTIN (Edouard), 314, 455, 496, 622.
MARTIN (Henri), 251.
MAS LATRIE (Cte Louis DE), 642.
MASSIEU (Jean), 432.
MASSON (Michel), 695.
MATHIEU (Émile), 82.
MATTHIEU, évangéliste, 224, 489, 621.
MAUPASSANT (Guy DE), 255.
MAURY (abbé), 206, 396.
MAYEUR DE SAINT-PAUL, 193.
MAZARIN, 137, 401.
MAZAS (A.), 406.
MEILHAC (Henri), 8, 174, 203, 285, 286, 315, 318, 333, 690, 767, 793, 808.
MÉLESVILLE, pseudonyme de J. DUVEYRIER, 92, 101, 702.
MÉLINE (Jules), 4.
MÉNAGE (Gilles), 130, 859.
MÉNANDRE, 873.
MÉNÉTRIER, 118.
MENJAUD (Mgr), 466.
MERCIER (Sébastien), 47, 206, 233, 639.
MERLE, 28.
MESLIER (Jean), 660.
MEULEN (Jean VER), 169.

MEUNG (Jehan DE), 726.
MEURIER (Gabriel), 248.
MEYERBEER, 512.
MÉZERAY (DE), 106, 338.
MICARD, 778.
MICHEL (colonel), 362.
MICHELET, 87, 160, 313.
MICHIELS (Alfred), 50.
MIGNET, 72, 220, 529.
MILHER, 154.
MILLAUD (Moïse), 593.
MILON, danseur, 373.
MILTON, 299, 565.
MIRABEAU, 72, 122, 767, 781.
MIRECOURT (Eug. DE), 97, 152, 274.
MOÏSE, 223.
MOLÉ, comédien, 784.
MOLIÈRE, 1, 12, 33, 77, 83, 132, 183, 221, 224, 226, 233, 240, 268, 359, 370, 386, 409, 412, 445, 497, 540, 581, 597, 607, 639, 666, 698, 700, 710, 713, 719, 738, 776, 813, 814, 816, 838, 861, 862, 880.
MONCRIF (PARADIS DE), 575.
MONDEVILLE (H. DE), 390.
MONLUC (Blaise DE), 140.
MONNIER (Albert), 455, 496.
MONNIER (Henry), 91, 92, 138, 158, 440, 673, 737, 819, 828.
MONSELET (Charles), 169.
MONTAGNE (Ed.), 212.
MONTAIGNE (Michel DE), 35, 128, 221, 223, 262, 281, 394, 399, 576, 596, 669, 751, 769, 861, 878.
MONTGAILLARD (abbé DE), 207.
MONTGLAT (Mis DE), 293.
MONTLUC (Adrien DE), 90, 115, 847.
MONTROND, 6, 177, 597.
MONTUCLA, 127.
MONVEL (BOUTET DE), 258, 640, 860.
MOREAU (C.-F.-J.-B), auteur dram., 363, 817.
MOREAU (général), 383.
MOREL (A.), 70.
MOREL-FATIO (A.), 482.
MORNAY (Mis DE), 705.
MOTTEVILLE (Mme DE), 250, 264.
MOURGUES (M.), 338.
MOUTON (Eugène), 440.
MUNCHHAUSEN (baron DE), 195.
MUSSET (A. DE), 235, 596, 882.
MUSSON, peintre et bouffon, 194.
MYNDIRIDE, 733.

N

NADAR, 355, 450, 792.
NADAUD (Gustave), 101.
NADAUD (Martin), 77.
NANTEUIL (Ch.), 99.
NAPOLÉON Ier, 11, 23, 67, 96, 122, 176, 189, 190, 270, 406, 483, 553, 677, 737, 803.
NAPOLÉON III, 69, 256, 420, 465, 588, 614, 830, 880.
NECKER (Mme), 43, 335, 366.
NEMROD, 144.
NÉRÉE (R.-J.), 571.
NÉRON, 219.
NERVAL (GÉRARD DE), 115, 126.
NESTOR, 811.
NICOLAS Ier, empereur de Russie, 490.
NICOLET, 783.
NIETZSCHE (Fréd.), 754.
NOUGARET (J.-B.), 268.
NOVERRE, chorégraphe, 542.
NUITTER, 870.

O

OLIVET (abbé D'), 40, 335.
OLLIVIER (Émile), 170, 257.
ORLÉANS (duc D'), 141, 704.
ORLÉANS (duchesse D'), princesse palatine, 58, 137, 141, 264, 401.
ORNEVAL (D'), 700.
OSÉE, 856.
OSTERVALD (J.-F.), 144.
OUDEMANS (A.-C.), 775.
OUDIN (Antoine), 91, 115.
OUDINOT (maréchal) 502.
OURRY, 149.

OVIDE, 38, 105, 331, 402, 581, 604.

P

PACUVIUS, 604.
PAIN (Joseph), 239.
PALAPRAT, 657, 809.
PANAT (chevalier DE), 39.
PANNARD, 782.
PARÉ (Ambroise), 389.
PARIS (Gaston), 763.
PARVILLE (Henri DE), 532.
PASCAL (Blaise), 103, 153, 170, 192, 280, 395, 801, 817.
PASQUIER (baron), 485.
PATRU, 443.
PAUL, apôtre, 288, 478, 860.
PAVILLON (Étienne), 521.
PELLISSON-FONTANIER, 39, 456.
PERCHET (Ch.), 559.
PÉREZ (J.-B.), 553.
PERRAULT (Ch.), 187.
PERRAULT (Nicolas), 573.
PERRIER (Edmond), 759.
PERSE, 305, 522, 581, 688.
PERSIL, 729.
PÉTRARQUE, 357.
PÉTRONE, 198.
PETRUS BOREL (Pierre BOREL D'HAUTERIVE, dit), 554.
PEYRAT (Alphonse), 167.
PHÈDRE, 23, 415.
PHILIPPE, duc d'Orléans, régent, 576.
PHILIPPE VI DE VALOIS, 342, 805.
PHILIPPE (Adrien), 473.
PHILIPON (Ch.), 724.
PHOCION, 795.
PICARD (L.), 210, 277, 386, 717.
PICHOT (Amédée), 39.
PIGAL, 446.
PIIS (Aug. DE), 179, 300.
PIRON (Alexis), 2, 44, 227, 518, 650, 680, 717, 776, 881.
PIXERÉCOURT (GUILBERT DE), 717.
PLANARD (DE), 556.
PLANTADE (Ch.), 331.
PLATON, 411, 740.
PLAUTE, 233, 769.
PLINE LE JEUNE, 476, 800.
PLINE LE NATURALISTE, 476.
PLOWERT (Jacques), 254.
PLUTARQUE, 3, 32, 107, 126, 403, 483, 498, 537, 543, 663, 795, 798, 873.
POMPADOUR (M^ise^ DE), 219.
PONGERVILLE (DE), 197.
PONS, de Verdun, 258.
PONSARD (Fr.), 838, 890.
PONT-JEST (René DE), 18.
PORTE (Ad.), 321.
POZZO DI BORGO (C^te^), 61.
PRADÈRE (Louis), 517.
PRADT (abbé DE), 803.
PRÉAULT (Auguste), 169.
PRÉVEL (Jules), 548.
PRIVAT D'ANGLEMONT, 99.
PROCUSTE, 662.
PROTAT (Louis), 495.
PROUDHON (P.-J.), 173, 228, 501, 664.
PRUDHOMME (L.-M.), 350, 606.
PUBLIUS SYRUS, 342, 858.
PUGET (Loïsa), 512, 513.
PUTOIS, 353.
PYAT (Félix), 665.

Q

QUENTIN DE LA TOUR, 219.
QUINAULT, 2, 359, 861.
QUINET (Edgar), 290.
QUINTILIEN, 204, 614.

R

RABELAIS, 38, 251, 543, 545, 658, 683, 720, 751, 801.
RABOU (Charles), 531.
RACINE, 37, 58, 179, 199, 224, 262, 263, 319, 333, 400, 402, 467, 493, 570, 584, 601, 649, 663, 684, 686, 730, 731, 736, 770, 858.
RACINE (Louis), 335.
RAINEVILLE (DE), 11.

Ranc (A.), 171, 310.
Raspe (Rud.), 195.
Ratisbonne (Louis), 711.
Ravel, 261.
Raymond (Hippolyte), 367.
Raymond, aut. dram., 326.
Raynouard (Fr.), 135.
Regnard, 82, 205, 211, 226, 403, 404, 663, 708.
Regnier (Mathurin), 341, 418.
Rémi (saint), 105.
Renaudot (Théophraste), 669.
Renouard (Antoine-Augustin), 779.
Retz (cardinal de), 324.
Révillon (Tony), 213.
Reybaud (Louis), 187, 451, 487.
Ribié, 464, 566.
Richardson, 312.
Richelet, 115, 388.
Richelieu (cardinal de), 251.
Richet (Ch.), 756.
Rigoley de Juvigny, 227.
Rillé (Laurent de), 485.
Rimbaud (Arthur), 252.
Rimini (Françoise de), 471.
Riouffe (baron), 468, 841.
Rivarol (Cte de), 67, 479, 844.
Robespierre, 106, 174, 232.
Robillard (Hippolyte), 506.
Roch (saint), 156.
Rochambeau (Cte de), 66.
Rochefort (Henri), 716, 806.
Roger (J.-F.), 13.
Roland (Mme), 468.
Rolland (Eug.), 574.
Roqueplan (Nestor), 431, 480, 715.
Rossini, 629.
Rostand (Edmond), 569.
Rotrou (Jean), 233.
Rougemont (Balisson de), 351, 703.
Rouget de Lisle, 602.
Rouher, 306, 613, 730, 845.
Rousseau (J.-B.), 484, 503, 599.
Rousseau (J.-J.), 107, 424, 495, 887.
Roxelane, 165.
Roy, 378.
Royer (Alphonse), 225.
Royer-Collard, 67, 220, 472, 549.
Rulhière (C.C. de) 815.
Rutebeuf, 117.

S

Saadi, 35.
Saint-Agnan Choler, 648.
Saint-Amand (Amand Lacoste), 379.
Saint-Aulaire ou Sainte-Aulaire(de Beaupoil, Mis de), 765.
Saint-Elme Champ, 177.
Saint-Georges (H. de), 301.
Saint-Hilaire (de), 28.
Saint-Just, 330.
Saint-Simon (duc de), 86.
Saint-Simon, 301.
Sainte-Beuve, 42, 96, 99, 200, 327, 472, 831, 892.
Sale (G.), 592.
Sallentin, 426.
Salomon, 189, 196.
Salvandy (Cte de), 883.
Sand (George), 413.
Sandeau (Jules), 177.
Sarcey (Francisque), 369, 542, 648, 693, 752.
Sardou (Victorien), 88, 428, 586, 682.
Sartine (de), 312.
Saurin, 243, 467.
Sauvigny (de), 790.
Saxe (maréchal de), 822.
Say (J.-B.), 623.
Scarron, 859.
Scipion *l'Africain*, 582.
Scribe, 92, 101, 109, 136, 145, 173, 258, 325, 336, 398, 400, 512, 518, 552, 572, 577, 583, 694, 695, 702, 768, 850.
Sébastiani (Cte Horace), 580.
Sedaine, 211, 386, 683, 732.
Séguier (baron), 46.
Ségur (Cte de), 510.
Ségur (Vte de), 26.
Sénecé, 698.

Sénèque, 82, 262, 331, 522, 605, 651, 734, 769, 877.
Serre (Cte de), 219.
Sergent-Marceau, 208.
Sévigné (Mme de), 140, 456, 618, 666, 686, 725.
Seymour (sir Hamilton), 491.
Shakespeare, 154, 269, 328, 537, 658, 736, 749, 841.
Sheridan, 744.
Sieyès (abbé), 449, 631.
Siméon, 540.
Simon (Jules), 274.
Siraudin (Paul), 63, 188, 261, 381, 817.
Smollett (Tobie), 319.
Socrate, 498, 499, 740.
Soissons (Eugène-Maurice de Savoie, Cte de), 666.
Soulary (J.), 93.
Soulié (Fréd.), 204.
Soult (maréchal), 31, 587.
Spencer (H.), 764.
Spuller, 289.
Stace, 197.
Staël (baronne de), 259, 535.
Stahl (P.-J.), 78.
Stobée, 22.
Suard, 290, 725.
Sue (Eugène), 634.
Suétone, 41, 219, 263, 270, 305.
Sully (duc de), 644.
Swift (J.), 341, 598.

T

Tacite, 103, 271, 547.
Tailhade (Laurent), 370.
Tallemant Des Réaux, 105, 353, 599, 608, 742, 876.
Talleyrand (prince de), 39, 60, 96, 199, 216, 287, 327, 346, 551, 569, 597, 864, 892.
Talma, 24.
Térence, 415, 846.
Terrasson (abbé), 808.
Tertullien, 876.
Texier (Edmond), 871.
Thackeray (W.-M.), 786.
Théaulon, 584.
Théophile de Viau, 333, 564, 735.
Théophraste, 42.
Thérésa (Emma Valadon, dite), 748.
Thésée, 662.
Thibaudeau (Cte), 406.
Thiboust (Lambert), 63, 178, 309, 332, 573, 732.
Thiers, 24, 72, 170, 265, 291, 298, 305, 343, 545, 579, 587, 664, 668, 706, 707, 727, 739, 743, 770, 841, 866.
Thiriot ou Thieriot, 32.
Thomas (Clément), 405.
Thomas *a Kempis*, 477.
Thouret (Antony), 163.
Thureau-Dangin, 276, 302.
Tibère, 218.
Tite-Live, 582.
Töpffer (Rodolphe), 51, 185.
Touquet (colonel), 889.
Traviès (C.-J.), 506.
Trivulce (J.-J.), 59.
Trochu (général), 646.
Troplong, 666.
Trublet (abbé), 181, 812, 856.

V

Vadé, 279, 782.
Vaez (Gustave), 138, 225, 695, 737.
Valère Maxime, 582.
Valfons (Mis de), 824.
Vallès (Jules), 53.
Valon (Alexis de), 825.
Vapereau, 260.
Varin (Ch.), 504.
Varner, 336, 355.
Vasari, 568.
Vatout, 516.
Vaulabelle (de), 199, 263, 266, 438, 845.
Vauvenargues, 205, 614.
Vauxcelles (abbé de), 726.
Vellay (Humbert), 433.
Verlaine (Paul), 254, 612.
Ver Meulen (Jean), 169.
Véron (Louis), 115, 685.

VÉRON (Pierre), 96.
VERTOT (abbé DE), 779.
VESPASIEN, 40, 263.
VIAN (Louis), 293.
VIAU (Théophile DE), 333, 564, 735.
VIAUD (Julien), 21.
VIENNET, 667.
VIGNÉ D'OCTON, 87.
VIGNY (Cte Alfred DE), 472, 476, 711, 831.
VILLARS (Mis DE), 482.
VILLEMAIN, 475.
VILLEMOT (Aug.), 393.
VILLENEUVE (F. DE), 28.
VILLIAUME, 670.
VILLIERS (P.), 327.
VILLON (François), 78, 559.
VIRGILE, 318, 320, 323, 333, 493, 699.
VITELLIUS, 270.
VITROLLES (DE), 327.
VOGUÉ (Vte Melchior DE), 466, 751.
VOLTAIRE, 9, 23, 32, 35, 45, 65, 83, 108, 181, 183, 198 202, 231, 245, 251, 255, 264, 272, 279, 286, 294, 302, 318, 343, 369, 404, 429, 441, 479, 484, 493, 514, 526, 541, 546, 553, 569, 598, 600, 601, 602, 615, 624, 630, 652, 686, 688, 726, 729, 743, 749, 766, 771, 782, 798, 807, 812, 822, 827, 856, 857, 859, 861, 862, 876, 879, 887.
VORAGINE (Jacques DE), 168.
VULPIAN (G.), 394.

W

WALCKENAER (baron DE), 376.
WALLACE (Richard), 885.
WHATELY (Richard), 555.
WIDOR, 124.
WILLE (Jean-Georges), 421.
WILLIAMS (Helen), 469.
WITT (Cornélis DE), 275.
WOILLEZ (Mme), 605.

X

XAVIER (SAINTINE), 364, 583.
XÉNOPHON, 790, 805.

Y

YMBERT (J.-G.), 336, 337.
YOUNG (Edward), 597.

Z

ZOLA (Émile), 235, 760.
ZOROASTRE, 244.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

NOTA. — *Les articles qui ne figuraient pas dans la 3e édition et ceux qui ont subi des changements sont indiqués par un astérisque.*

Les lignes en italique ne sont pas des titres d'articles.

A

*A demain les affaires sérieuses. 3
A la tour de Nesle ! 830
*A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! 64
*A quelle sauce voulez-vous être mangés ? 496
A soixante ans on ne doit pas remettre. 697
A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère. . . 602
*Abomination (l') de la désolation. 225
Abuser de la permission qu'ont les hommes d'être laids. 456
*Admirateur du temps passé. 810
*Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. . 105
Affaire (l') Chaumontel. 146
Ah ! eh ! les p'tits agneaux ! 10
Ah ! il a des bottes, Bastien 95
Ah ! le bon billet qu'a La Châtre. 86
Ah ! ne me brouillez point avec la République. 703
Ah ! pour être dévot, je n'en suis pas moins homme. . 412
Ah ! que l'amour est agréable ! 242
Ah ! qu'il est doux de ne rien faire ! 245
Ah ! qu'il fait donc bon cueillir la fraise ! 345
Ah ! qu'on est fier d'être Français,
Quand on regarde la colonne. 176

Ah ! zut, alors, si Nadar est malade. 792
Ai-je dit quelque sottise, qu'ils m'applaudissent ? . . . 795
Aimerais-tu donc mieux me voir mourir coupable ? . 790
*Ainsi qu'Alexandre le Grand
A son entrée de Babylone. 12
Ainsi que la vertu le crime a ses degrés. 199
« Al » est un singulier dont le pluriel fait « aux ». . . 785
Alfana vient d'equus sans doute. 130
*Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple 72
*Allez voir Dominique ! 239
*Alphonse 17
Appelez-vous messieurs, mais soyez citoyens. 163
**Après moi la fin du monde !* 218
*Après nous le déluge ! 218
Araignée (l') de Pellisson 39
*Art (l') d'élever des lapins, etc. 461
*Art (l') pour l'art 49
Assiette (l') au beurre 58
Au banquet de la vie, infortuné convive. 76
Au demeurant, le meilleur fils du monde. 327
Au moins, avec les femmes du monde, etc. 309
Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. 330
*Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume. 323
*Audacieux et fluet, et l'on arrive à tout. 336
Aurore (l') aux doigts de rose. 62
*Aux grands maux les grands remèdes. 695
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture. 570

B

*Badinguet 69
Baïonnettes (les) intelligentes 75
*Baleine (la) et l'éléphant. 259
*Banni des états de Gênes avec défense de porter le nom de Piétro 632
*Banqueroute (la) de la science. 753
*Beau (le) geste 370
*Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours. 224

*Belle sans ornement, dans le simple appareil. 37
Bergeret lui-même. 79
Bête (la) du Gévaudan. 373
Bidard 81
Bien joué, Marguerite ! 447
Bien rugi, lion ! 736
Bon appétit, messieurs ! 37
Bon voyage, | Cher Dumollet ! 48
Bonsoir, la compagnie ! 179
Bonsoir, Thomas. 820
*Bousingots (les) 97
*Brigadier, vous avez raison. 101
*Briller par son absence. 103
Brûler n'est pas répondre. 106

C

Ça fait tant de plaisir et ça coûte si peu. 640
*Ça ira. 13
*Ça manque de femmes ! 310
Calendes (les) grecques. 444
Calicots (les). 109
Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. 113
Canard (fausse nouvelle). 114
Car il l'assassina, l'infâme ! 872
*Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit. 563
*Car tel est notre bon plaisir. 641
Carpe (la) de Bilboquet. 504
*Casquette (la) au père Bugeaud. 124
Caton se la donna. — Socrate l'attendit. 789
Causeur (le) à l'heure et à la séance. 125
*Ce fut le serpent qui creva. 771
Ce jour-là nous ne lûmes pas davantage. 471
*Ce polisson de Racine. 684
Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement. . 179
Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. . 137
Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien . 155
Ce qu'un vain peuple pense 630

Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. 737
Ce sont là jeux de prince. 442
Ceci tuera cela. 847
*Cédez-moi vos vingt ans si vous n'en faites rien. . . . 30
Cela fera du bruit dans Landerneau. 104
Certain devoir pressant m'appelle en certain lieu. . . 226
C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux. . . 2
*C'est bien, mais il y a des longueurs. 479
*C'est comme les épinards 278
*C'est dans les grands dangers qu'on voit un grand courage. 211
C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière . 484
C'est elle..., Dieux, que je suis aise !
Oui... c'est... la bonne édition. 258
C'est ici que Rose respire 732
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux. . . . 883
C'est immense ! 427
C'est l'acteur qui m'empêche de vous entendre. 2
*C'est la faute à Voltaire ! 887
*C'est l'amour, l'amour. 25
C'est le jardin de Jenny l'ouvrière. 441
C'est le lapin qui a commencé. 461
C'est ma tête que vous me demandez là ! 817
C'est nous qui sommes des ancêtres. 31
*C'est nous qui sons les princesses 661
C'est par le gibier qu'on commence,
C'est par le peuple qu'on finit. 377
C'est plus qu'un crime, c'est une faute. 199
*C'est posséder les biens que savoir s'en passer. 82
C'est pour savoir si le printemps s'avance. 662
C'est que je tousse ! 838
C'est toujours avec un nouveau plaisir 645
C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant. . . . 247
*C'est un sale coup pour la fanfare ! 304
C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait. . . 67
C'est une lettre | Qu'entre vos mains, monsieur, on m'a dit de remettre 467
*C'est vous qui êtes le nègre ? Eh bien, continuez ! . . 558
Cet animal est très méchant,
Quand on l'attaque, il se défend. 36
C'était une noble tête de vieillard. 872

Cette maxime n'est pas neuve, mais elle est consolante 504
Chacun chez soi, chacun pour soi. 247
Chacun chez soi et chacun son droit. 247
Chacun est artisan de sa bonne fortune. 341
*Chambre introuvable 438
Chambre prostituée 667
Chanter « Femme sensible ». 310
Chaque instant de la vie est un pas vers la mort. . . 599
Charbonnier est maître chez lui 139
Chassez le naturel, il revient au galop. 556
*Chauvin 147
Che n'est pas que ch'est chale, mais cha tient de la plache 740
Cherchez la femme ! 311
*Chères (les) études de M. Thiers. 298
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art. . . . 226
Chien (le) de Montargis. 724
Chou (le) colossal. 158
Cinq sous, cinq sous, pour monter notre ménage. . . 512
C'n'est pas ça qui nous empêch'ra
D'être heureux en ménage ! 513
C'n'était pas la peine, assurément,
De changer de gouvernement. 381
Cochon (le) de saint Antoine. 168
*Cœur (le) léger. 170
Combien faut-il de sots pour faire un public ? 794
Comme la plume au vent. 317
Comme quoi Napoléon n'a jamais existé. 553
*Comme un seul homme. 412
Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? . 649
Confiance ! confiance ! 182
Connais-toi toi-même. 846
Connu dans l'univers et dans mille autres lieux. . . . 850
Cordieu ! Madame, que faites-vous ici ? 485
Coup (le) du commandeur. 178
Couronnement (le) de l'édifice. 256
Couteau (le) de Janot 192
Crédeville voleur 883
Croire tout découvert est une erreur profonde. 215
*Croix (la) de ma mère. 201

D

Daignez m'épargner le reste. 277
*Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe. 738
Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine. 659
*Dans le doute abstiens-toi. 244
*Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans ! 387
De l'audace, de l'audace, encore de l'audace. 59
De la... boue dans un bas de soie. 96
De l'ordre avec le désordre. 577
*De même farine. 305
De queuqu' côté que j'me retourne,
Je vois la ville de Libourne. 469
*De tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands. 796
Débarrassons-nous de ce qui nous gêne ! 365
**Décadents (les)*. 254
Défiez-vous des premiers mouvements. 597
*Déjà ! 215
*Délicat et blond. 90
Demandez plutôt à Lazarille ! 464
Demi-monde. 524
*Dernier (le) salon où l'on cause. 741
*Des dents, pas de pain ; du pain, plus de dents. . . . 221
Des lois et non du sang. 477
*Des mots, des mots, des mots ! 537
Deux augures ne peuvent se regarder sans rire. . . . 60
Deux (les) Gaspards. 363
Devine si tu peux et choisis si tu l'oses. 226
Dieu, c'est le mal. 228
Dieu est une sphère infinie dont le centre est partout. 801
*Dieu me garde de mes amis ! je me garderai de mes ennemis. 22
Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es. 205
**Diversité, c'est ma devise*. 34
Dix contre un ! Dix manants contre un gentilhomme. 494
*Document (le) humain. 235
*Donnez-moi six lignes de l'écriture d'un homme et je me charge de le faire pendre. 250

Du côté de la barbe est la toute-puissance. 77
*Du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent. 677
Du haut des cieux, ta demeure dernière. 173
Du plus grand des Romains voilà ce qui vous reste. . 729
*Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas 803

E

*Écorner son capital. 120
*Écrasez l'infâme ! 429
*Écriture (l') artiste. 252
Eh bien ! nous disions donc que cet affreux Voltaire . 890
Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée. 76
Elle doit être à nous. 504
Elle me résistait... je l'ai assassinée ! 56
Embrassons-nous, Folleville ! 261
*Empêcheur de danser en rond. 212
Empoignez-moi cet homme-là ! 266
En passant près d'ici, j'ai cru de mon devoir
De joindre le plaisir à l'honneur de vous voir. . . 227
En voulez-vous des z'homards ? 407
En vous voyant sous l'habit militaire
J'ai deviné que vous étiez soldat. 792
Encore une étoile qui file. 296
*Enfant (l') à la dent d'or. 222
Enfant chéri des dames. 210
Enfin, nous avons fait faillite ! 693
*Enrichissez-vous ! 273
*Entente (l') cordiale. 275
Épée dont la poignée est à Rome. 802
Erreur (l') d'un homme d'esprit qui prendra sa revanche. 710
Escargots (les) sympathiques. 281
Esprit (l') nouveau. 288
Essai (l') loyal. 291
*Est-ce à vous ou à M. votre frère que j'ai l'honneur de parler ? 352
Est-ce que je ne suis pas un ancêtre, moi ? 32
*Est-il heureux ? 401

Et c'est être innocent que d'être malheureux. 493
Et ces deux grands débris se consolaient entre eux. . 214
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité. 858
Et des boyaux du dernier prêtre
Serrons le cou du dernier roi. 660
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre... . . 361
Et la mer montait toujours ! 514
Et la neige tombait toujours ! 559
*Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie. 663
Et le combat cessa faute de combattants. 177
Et les feuilles tombaient toujours ! 320
Et l'on revient toujours | A ses premiers amours. . . 25
Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains. . . 730
Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre. 303
Et par droit de conquête et par droit de naissance. . 183
*Et pourtant elle tourne ! 832
*Et qui nous fera grâce, à nous ? 383
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses. 733
Et sans danger la mère y conduira sa fille. 518
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! 708
Et sortir d'ici-bas comme un vieillard en sort. 821
*Et ta sœur ! 790
**Et toi aussi, mon fils !* 874
Et toujours la nature | Embellit la beauté. 556
Et tu me disais, Mathéo ? 890
Et voilà justement comme on écrit l'histoire. 404
États d'âme. 19
Éternel (l') féminin. 308
*Éternelle (l') blessée. 87
Eustache. 299
Excusez du peu ! 629
Expirer pour sa belle | Est encore du bonheur !. . . . 92
*Exploitation (l') de l'homme par l'homme 301

F

*Fable convenue. 302
Facile à suivre en secret, même en voyage. 890
Faire de la prose sans le savoir. 666

Faire four. 344
Faire passablement bien de mauvais vers. 859
*Faites des perruques, maître André ! 624
Faites flamber finances. 329
Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. 328
Fallait pas qu'y aille. 791
Farce de fumiste. 354
*Faut d'la vertu, pas trop n'en faut. 860
*Féministe. 309
Femme sensible, entends-tu le ramage ? 311
Femmes, voulez-vous éprouver ? 313
Feringhea a parlé. 593
Feu mal éteint. 319
Fille (la) à la tête de mort. 529
*Fils de saint Louis, montez au ciel ! 160
*Fin de siècle. 778
*Folle (la) du logis. 343
Frères, il faut mourir. 538
*Furie française. 356
Fusillez-moi tous ces gens-là ! 357

G

Glissez, mortels, n'appuyez pas ! 378
Gogo. 379
Gouvernement de combat. 298
Grand chasseur devant l'Éternel. 144
Grand (le) Français. 345
Grand (un) peut-être. 752
*Grand (le) serpent de mer. 772
*Grassot embêté par Ravel 261
Grattez le Russe, vous trouverez le Cosaque. 737
*Gribouille. 388
*Guernadier, que tu m'affliges. 387
**Guerre à outrance !* 817
*Guerre aux tyrans ! Jamais en France, Jamais l'Anglais ne régnera ! 33
*Guillotiné (le) par persuasion.. 392
Gusman ne connaît plus d'obstacles. 566

H

Haillon (le) de la guerre civile. 499
Hanneton, vole, vole, vole ! 395
Hé ! Lambert ! 457
Hélas ! elle a fui comme une ombre. 572
Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles ! 76
Hippocrate dit oui, mais Galien dit non. 404
*Histoire (l') d'Hélène. 397
*Hochets (les) de la vanité. 405
Homélie (l') de l'archevêque de Grenade. 409
Homme (l') malade. 490
**Honnête courtier*. 260

I

Il arrive ! il arrive ! 47
Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. 417
*Il compilait, compilait, compilait. 181
*Il connaît l'univers, et ne se connaît pas. 850
Il en rougit, le traître. 735
*Il est avec le ciel des accommodements. 1
Il est bon de parler, et meilleur de se taire. 595
Il est des morts qu'il faut qu'on tue. 526
Il est mort guéri. 389
*Il est peu de distance du Capitole à la roche tarpéienne. 122
Il est si facile de ne pas faire une comédie en cinq actes. 177
Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde. 812
Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. 213
Il faut avouer que nous avons un grand roi. 725
Il faut cultiver notre jardin. 526
Il faut des époux assortis
Dans les liens du mariage. 280
Il faut le voir pour le croire. 878

Il faut manger pour vivre, etc. 497
Il faut que tout le monde vive. 876
Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. 657
Il faut tout prendre au sérieux, mais rien au tragique 770
Il frissonne, il chancelle. 354
Il grandira, car il est Espagnol. 285
Il hésite ! il balance ! 400
Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne 460
Il ne faut point juger des gens sur l'apparence. . . . 37
Il ne tiendrait qu'à moi de l'épouser, si elle voulait. 279
Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence. 563
Il n'est bon bec que de Paris. 78
Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde. 562
Il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli. 562
*Il n'y a pas d'affaire Dreyfus. 4
Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre. . . 398
Il n'y a pas de question sociale. 682
Il n'y a pas de vieilles femmes. 313
*Il n'y a pas d'heure pour les braves. 401
Il n'y a plus d'enfants. 268
*Il n'y a plus rien. 714
Il n'y a plus une seule faute à commettre. 305
*Il n'y a que le premier pas qui coûte. 600
*Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. 528
Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare. 180
*Il n'y a si mauvais livre où ne se trouve quelque chose d'utile. 476
* Il reviendra ! 711
Il y a des degrés suivant les siècles. 821
Il y a des juges à Berlin. 447
*Il y a quelque chose de pourri dans l'empire de Danemark. 658
Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire. . . 287
**Ils ne chantent plus.* 136
*Ils n'ont qu'à vivre heureux pour n'être point ingrats. 431
*Ils n'ont rien appris ni rien oublié. 39
Ils sont là quarante, qui ont de l'esprit comme quatre. 680
Ils sont passés, ces jours de fête. 601

*Ils sont trop ! 845
*Ils veulent être libres, ils ne savent pas être justes. 449
Immense (l') canaille de l'ombre. 114
*Impôt (l') du sang. 747
Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os. 582
*Intellectuels (les). 437
Invalide (l') à la tête de bois. 439

J

Jadis régnait en Normandie. 694
J'ai connu le malheur et j'y sais compatir. 492
J'ai failli attendre. 58
J'ai fait la guerre aux rois, je l'eusse faite aux dieux. 391
*J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage. 83
*J'ai longtemps parcouru le monde. 523
J'ai prédit qu'il ne vivrait pas. 9
J'ai ri : me voilà désarmé. 717
J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans. 879
*J'ai vu partout dans mes voyages. 891
J'aime à revoir ma Normandie. 561
Jamais l'Italie ne s'emparera de Rome. 730
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome. . 731
Jamais surintendant ne trouva de cruelles. 807
J'aperçus l'ombre d'un cocher. 573
J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon. 145
J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène. . . 280
Je cherche un homme. 415
Je jure de soutenir nos institutions, et au besoin de les combattre. 738
Je le pansay, Dieu le guarit. 389
Je m'en suis aperçu, Madame, étant par terre. . . . 816
Je me presse de rire de tout. 718
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. 601
*Je n'ai pas eu le temps de faire plus court. 192
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée. 699
*Je ne lis plus, monsieur, je relis. 472
Je ne possède rien... prenez-en la moitié. 657
Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin. . . . 493
Je ne veux point mourir encore. 539

Je n'en vois pas la nécessité. 876
Je pense comme Grégoire | J'aime mieux boire. . . . 386
*Je pense, donc je suis. 615
*Je perds sur tout ce que je vends,
Mais il faut bien gagner sa vie. 619
Je reprends mon bien partout où je le trouve. . . . 83
Je rêverai le reste. 712
Je saurai vous trouver jusqu'au fond de vos repaires. 701
*Je suis homme : rien de ce qui intéresse l'homme ne me laisse indifférent. 415
Je suis leur chef, il fallait bien les suivre ! 152
Je suis oiseau : voyez mes ailes. 571
**Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*. 874
Je vais où va toute chose. 320
J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. . . 262
*J'en passe, et des meilleurs. 511
*Jenneval est dans vos murs. 547
*Jeter des perles aux pourceaux. 621
Jeune-France (les). 99
J'imite de Conrart le silence prudent. 780
J'me l'demande. 428
Jocrisse. 444
Joli mois de mai, quand reviendras-tu ? 486
*Jouer la fille de l'air. 325
J't'en fich'rai, moi, des pal'tots. 589
Jument (la) de Roland. 448
Juste (le) milieu. 520
**Jupiter-Scapin*. 804
Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas. 710
*Justice (la) immanente des choses. 426
J'y suis et j'y reste. 708

L

*La beauté passe, mais la laideur reste. 77
La Bourgogne était heureuse. 872
La Charte sera désormais une vérité. 141
*La consigne est de ronfler. 731
*La Cour rend des arrêts et non pas des services. . . 46
*La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. 196

La crainte fit les dieux ; l'audace a fait les rois. . . . 197
La critique est aisée et l'art est difficile. 200
La danse n'est pas ce que j'aime. 211
La démocratie coule à pleins bords. 219
La discorde est au camp d'Agramant. 234
La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret. 765
La douleur est un siècle, et la mort un moment. . . . 243
La faim, l'occasion, l'herbe tendre. 567
La faute en est aux dieux | Qui la firent si belle. . . 307
*La femme de César ne doit même pas être soupçonnée. 798
*La force prime le droit. 339
La forme ! la forme ! 341
La forte somme. 793
La France est assez riche pour payer sa gloire. . . . 378
La France est une monarchie absolue, tempérée par des chansons 523
*La France s'ennuie. 349
*La France sera toujours la France,
Et les Français seront toujours Français. 351
La garde meurt et ne se rend pas. 361
*La grâce, plus belle encor que la beauté. 385
*La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois. . . . 386
La hauteur des maisons
M'empêche de bien voir la ville. 874
La lettre tue, mais l'esprit vivifie. 288
*La littérature mène à tout... à condition d'en sortir. 475
La loi permet souvent ce que défend l'honneur. . . . 244
La mauvaise foi est l'âme de la discussion. 432
La meilleure des républiques. 703
La mère en prescrira la lecture à sa fille. 518
La mode est un tyran dont rien ne nous délivre. . . 521
La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles. . . . 361
*La mort sans phrase. 631
La paix à tout prix. 586
La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. 597
La parole est d'argent, mais le silence est d'or. . . . 598
La pitié n'est pas de l'amour. 27
La place m'est heureuse à vous y rencontrer. 639

La plus grande pensée du règne. 613
*La plus noble conquête de l'homme. 184
La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri. 719
La popularité ? C'est la gloire en gros sous. 656
*La propriété, c'est le vol. 664
La propriété reste debout, assise... 666
**La question orientale ne vaut pas les os d'un grenadier poméranien.* 260
La République est le gouvernement qui nous divise le moins. 706
La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. 707
La République tourne au sang ou à l'imbécillité. . . 743
La Révolution française est un bloc. 88
La sombre Jalousie, au teint pâle et livide. 441
La victoire sera au plus sage. 739
**La vie est courte, l'art est long.* 696
La vie est un voyage ¦ Qu'on ne fait bien qu'à deux. 870
Labadens. 455
L'âge d'or était l'âge où l'or ne régnait pas. 576
L'agriculture manque de bras. 11
*L'Aigle volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. 11
Laissez ces enfants à leurs mères. 268
Laissez faire, laissez passer. 457
*Laissez passer la justice du roi ! 452
*Laissez toute espérance, vous qui entrez. 286
L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. 23
*L'amour est un égoïsme à deux. 259
L'amour fait passer le temps, le temps fait passer l'amour. 2e
L'appétit vient en mangeant. 38
L'argent n'a pas d'odeur. 40
*L'armée est coupée en deux... 44
*Larmes (des) dans la voix. 463
L'asile le plus sûr est le sein d'une mère. 518
L'avenir est aux apathiques. 330
Le bien-aimé ne revient pas. 85
Le bruit est pour le fat, la plainte pour le sot. 104
Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole. 108

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui. . . . 127
Le char de l'État navigue sur un volcan. 138
Le cléricalisme, voilà l'ennemi. 166
Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. 170
Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. . . . 270
Le crime fait la honte et non pas l'échafaud. 200
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière. 484
Le dos au feu, le ventre à table. 242
Le drapeau rouge n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars. 245
*Le flot qui l'apporta recule épouvanté. 333
Le Français né malin créa le vaudeville. 853
*Le génie, c'est la patience. 365
*Le hasard est un sobriquet de la Providence. 396
Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté. 464
Le masque tombe, l'homme reste. 503
*Le Midi bouge. 519
Le moment où je parle est déjà loin de moi. 522
*Le pauvre homme ! 607
*Le pays où fleurit l'oranger. 609
Le pire des états, c'est l'état populaire. 292
*Le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes. 476
Le premier qui fut roi fut un soldat heureux. 726
*Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. 432
Le roi et son auguste famille. 60
*Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons. 727
Le roi règne et ne gouverne pas. 727
Le sang anglais n'a pas coulé, mais l'honneur anglais, etc. 744
*Le sang qui vient de se répandre était-il donc si pur ? 745
Le secret d'ennuyer est celui de tout dire. 272
*Le silence des peuples est la leçon des rois. 781
Le silence est l'esprit des sots. 782
**Le sort en soit jeté !* 873
Le style, c'est l'homme. 802
Le superflu, chose très nécessaire. 807
*Le temps est de l'argent. 41
Le temps est un grand maître. 813

Le temps ne fait rien à l'affaire. 814
Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui. . . 814
Le trident de Neptune est le sceptre du monde. . . . 843
Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne. 233
Le vice appuyé sur le bras du crime. 863
*Le vin réjouit le cœur de l'homme. 875
Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur. . . . 766
L'Empire, c'est la paix. 588
L'empire est au flegmatique. 330
L'Empire est fait. 265
L'ennui naquit un jour de l'uniformité. 271
Les affaires, c'est l'argent des autres. 6
Les anciens sont les anciens, et nous sommes les
gens de maintenant. 33
Les canards l'ont bien passée. 116
*Les chants avaient cessé. 135
Les dieux s'en vont. 228
Les femmes, il n'y a que ça. 315
Les gens que vous tuez se portent assez bien. 847
Les grandes pensées viennent du cœur. 614
*Les grands ne sont grands que parce que nous les
portons sur nos épaules. 350
Les morts vont vite. 533
Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence. 861
*Les pieds lui ont glissé dans le sang. 746
Les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui
s'éteint. 880
Les révolutions commencent par les avocats. 67
Les rivières sont des chemins qui marchent. 153
Les Romains expriment par leurs gestes qu'ils
manquent de femmes. 372
Les sots depuis Adam sont en majorité. 794
Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs. 795
L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a. 290
*L'État, c'est moi. 293
L'Europe sera républicaine ou cosaque. 190
Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits
d'avance. 881
*L'habitude est une seconde nature. 394

L'homme absurde est celui qui ne change jamais. . 131
*L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. 229
L'homme propose et Dieu dispose. 416
L'homme s'agite, mais Dieu le mène. 416
L'honneur est comme une île escarpée et sans bords . 418
L'honneur est un vieux sainct que l'on ne chomme plus. 418
L'horizon se rembrunit. 419
*L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. 423
*L'immobilité, c'est le plus beau mouvement de l'exercice. 429
L'ingratitude est l'indépendance du cœur. 431
L'insurrection est le plus saint des devoirs. 435
*Lit (le) de Procuste. 662
*Loi (la) et les prophètes. 478
*L'or est une chimère. 577
L'or même à la laideur donne un teint de beauté. . 456
L'ordre règne à Varsovie. 579
*Lorette. 480
**Louis XV le Bien-Aimé.* 782
*Lucullus soupe aujourd'hui chez Lucullus. 483
*Lutte (la) pour la vie. 869

M

*Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère. 799
*Ma maison me regarde et ne me connaît plus. . . . 488
*Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups. . . 482
Madame La Ressource. 707
Madame se meurt ! Madame est morte ! 539
*Maintenant que je l'ai vu, je peux mourir. 540
Mais enfin je l'ai vu, vu de mes yeux, vous dis-je. . . 880
*Mais où sont les neiges d'antan ! 559
Mais, sac à papier ! on ne parle que de ma mort là dedans. 536
Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez. 719
*Malheur aux vaincus ! 852
Malheureuse France ! Malheureux roi ! 75

Manifestation (la) des bonnets à poil. 93
*Manteau (le) troué de la dictature. 498
Mardi (un) gras révolutionnaire. 501
Marianne. 502
Mayeux. 505
Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes. 572
*Ménager la chèvre et le chou. 155
Mes vœux sont ceux d'un simple bachelier. 68
Messieurs, la séance continue ! 765
*Messieurs les Anglais, tirez les premiers !. 822
Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne. 581
*Mieux vaut être le premier dans son village que le second dans Rome. 873
Ministres débarqués. 213
Moi, dis-je, et c'est assez. 522
Molière, avec raison, consultait sa servante. 776
Moment (le) psychologique. 675
*Mon bétit Vranzois ! 351
*Mon Dieu-je ! 230
Mon gendre, tout est rompu ! 364
Mon oncle ne dira rien, mais c'est ma tante. 573
Mon royaume pour un cheval ! 154
*Mon siège est fait. 779
*Monde (le) renversé. 699
Monnaie de singe. 784
*Monsieur de Crac. 194
*Monsieur Perrichon. 621
Monsieur Prudhomme. 673
Monsieur, vous avez une fille ?
— Parbleu, monsieur, je le sais bien !. 326
*Montrer patte blanche. 606
*Mort avant l'âge. 8
Mort d'amour... et d'une fluxion de poitrine. 27
Mort ou victorieux. 867
Moulin à paroles. 598
Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau. . . . 602
Moutons (les) de Panurge. 543
Mur (le) de la vie privée. 549

N

N'avouez jamais ! 68
Ne m'oubliez pas. 582
Ne parlons jamais de l'étranger, etc. 297
*Ne touchez pas à la reine ! 694
*Nerf (le) de la guerre 560
**Nez à la Roxelane.* 165
**Nez (le) de Bouginier.* 884
Ni hommes ni femmes, tous Auvergnats. 63
Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre. 816
Noblesse oblige. 565
Non, il n'est rien que Nanine n'honore. 553
Non, non, c'est trop d'honneur,
Monsieur le sénateur ! 768
*Nos amours ont duré toute une semaine. 28
*Nos fusils Chassepot ont fait merveille. 142
Notre spirituel confrère. 182
N'oublions pas que nous sommes à cheval ! 154
Nourri dans le sérail, j'en connais les détours. . . . 770
Nous arrivons toujours trop tard. 808
Nous avons changé tout cela. 132
*Nous avons tous assez de force pour supporter les
maux d'autrui. 340
Nous dansons sur un volcan. 883
Nous l'avons en dormant, Madame, échappé belle. . 240
*Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas. 742
*Nous sommes archiprêts ; il ne manque pas un
bouton de guêtre. 99
*Nouvelles (les) couches sociales. 190
Nu comme le discours d'un académicien. 235
Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis. 183
Nul n'est prophète en son pays. 399
N'y a pas d'mal à ça, Colinette. 489

O

*O Corse à cheveux plats ! 189
O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! . . 468

O ma mère ! 518
*Œil (l') de Considerant. 185
*Œil pour œil, dent pour dent. 223
Œuf (l') de Christophe Colomb. 567
Oh ! c'était le bon temps, j'étais bien malheureuse ! . 815
*Oh ! oh !. 569
Ohé ! les p'tits agneaux ! 10
*Oiseau rare. 688
*On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur. 204
*On dirait du veau ! 854
On doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts
que la vérité. 856
On entre, on crie, | Et c'est la vie... 871
On ne meurt pas d'amour. 29
On ne meurt qu'une fois. 540
*On ne s'attendait guère
De voir Ulysse en cette affaire. 850
On ne tombe jamais que du côté où l'on penche. . 829
On ne vit qu'à Paris, et l'on végète ailleurs. 593
*On rend l'argent de tout achat qui a cessé de plaire. 43
On s'éveille, on se lève, on s'habille et l'on sort. . . . 300
*On s'intéresse toujours à ce qui se passe derrière
un mur. 551
*On veut avoir ce qu'on n'a pas,
Et ce qu'on a cesse de plaire. 639
On voit, on sent la mer d'ici. 516
*Ondoyant et divers. 576
Ordre (l') moral. 578
Organisateur (l') de la victoire. 865
Où il n'y a rien, le roi perd ses droits. 248
Où la vertu va-t-elle se nicher ! 862
*Où l'on est bien, là est la patrie. 604
*Où, ô Hugo ! huchera-t-on ton nom ? 420
Où peut-on être mieux | Qu'au sein de sa famille ? 304
*Oui, de ta suite, ô roi, de ta suite ! j'en suis. 804
*Ouvrez, c'est la fortune de la France. 342

P

*Paille (la) humide des cachots. 584

*Pâle (le) voyou. 892
Paradis (le) de Mahomet. 590
*Pardon de la liberté grande ! 467
**Parterre de rois*. 24
Pas d'ça, Lisette ! 474
Pas de femmes ! 315
Pas de zèle ! 892
*Passants, contemplez la douleur
D'Absalon pendu par la nuque. 611
Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné. . . 713
*Pâté d'anguille. 34
Patrouillotisme. 606
Pauvre bouquet, fleurs aujourd'hui fanées. 96
Pauvre mais honnête. 417
*Pends-toi, brave Crillon ! 198
*Pensée de derrière la tête. 817
Pépin (parapluie) 717
Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! 174
*Peste ! où prend mon esprit toutes ces gentillesses ? 370
Petit (le) caporal. 122
*Petit (le) doigt d'un chasseur. 238
Phrase à la Janot. 193
Pied (le) qui r'mue. 791
Pipe-en-Bois. 633
Pipelet. 634
Piqueurs (les). 635
Plan (le) du général Trochu. 646
Pli (le) de la rose. 733
*Pluies (les) d'argent de la rue Montesquieu. 649
Plus blanche que la blanche hermine. 398
*Plus ça change, plus c'est la même chose. 133
Plus inconstant que l'onde et le nuage. 575
*Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie. . . . 605
**Plus royaliste que le roi*. 439
**Plutôt souffrir que mourir*. 877
Points noirs. 420
Politique de fous furieux. 343
*Pompier (le) du 15 mai. 655
Pour faire un civet, prenez un lièvre. 470
*Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous
sommes. 729

Pour réparer des ans l'irréparable outrage. 584
Pour une année où il y a des pommes, n'y a pas de pommes. 655
Pour vivre heureux, vivons caché. 402
*Pourtant j'avais quelque chose là. 157
Premier (le) vol de l'aigle. 880
Premièrement de l'argent, secondement de l'argent, troisièmement de l'argent. 59
*Prenez-en, pendant qu'elle guérit encore. 390
Prenez mon ours. 583
Protégé (le) de l'Empire. 668
Prudence, célérité, discrétion. 668

Q

Quadrature (la) du cercle et le mouvement perpétuel. 126
Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. 652
Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu. . 269
Quand je ne parle pas, je ne pense pas. 595
*Quand la Pasque-Dieu décéda,
Par le jour Dieu lui succéda. 231
Quand le bâtiment va, tout va. 77
Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir. . 286
**Quand on attend sa belle, | Que l'attente est cruelle.* 524
Quand on est mort, c'est pour longtemps. 541
Quand on fut toujours vertueux,
On aime à voir lever l'aurore. 62
Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. 359
Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. 687
Quand un bossu l'est derrière et devant. 94
Quand vous verrez tomber, tomber les feuilles mortes. 321
Quant aux injures, on ne les élèvera jamais au-dessus de mon dédain. 434
Quart (le) d'heure de Rabelais. 683
Que c'est comme un bouquet de fleurs. 331
*Que d'eau ! que d'eau ! 249
Que de choses dans un menuet ! 513
Que diable allait-il faire dans cette galère ? 359

Que les mœurs réprouvent et que la loi protège. . . 702
Que l'Europe nous envie. 703
*Que messieurs les assassins commencent ! 55
Que sais-je ? 751
Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? 541
Quel est donc ce mystère ? 552
Quel génie ! quel dentiste ! 367
Quelle était cette main ? Quelle était cette tête ? . . . 487
Quelques seigneurs sans importance. 767
*Qu'est-ce qu'une grande vie ? Un rêve de jeunesse
réalisé dans l'âge mûr. 711
Qui est-ce qui m'appelle son gendre ? Ça ne peut être
que mon beau-père. 364
*Qui gardera les gardiens ? 362
*Qui m'aime me suive ! 805
Qui me délivrera des Grecs et des Romains ! 217
Qui n'a pas l'esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur. 9
Qui ne sait compatir aux maux qu'on a soufferts ? . . 493
Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire. 272
Qui sème le vent récolte la tempête. 856
*Qui sent toujours bon sent mauvais. 768
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. 726
Qui trompe-t-on ici ? 844
Qu'il reste seul... avec son déshonneur ! 225
*Qu'ils chantent, ils paieront. 137
Quoi de plus léger que la plume ? 650
Quoi ! tu me quittes, tu t'en vas. 683
*Qu'on lui ferme la porte au nez,
Il rentrera par les fenêtres.* 557
*Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en
[somme
Je vive, c'est assez, je suis plus que content. . . . 877
Qu'on puisse aller, même à la messe,
Ainsi le veut la liberté. 519
Qu'un ami véritable est une douce chose ! 22
Qu'une nuit paraît longue à la douleur qui veille ! . 243

R

*Racine passera comme le café. 686
*Ralliez-vous à mon panache blanc ! 590
Rastacouère. 689
Réclames célèbres. 691
Remettez-vous, Monsieur, d'une alarme aussi chaude. 12
Rendez-lui son petit chapeau. 176
Rengainer son compliment. 698
Renouer la chaîne des temps. 128
Revenons à nos moutons. 544
Rien de trop. 846
Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne. . . 652
Rien n'est changé en France, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus. 346
Rien n'est nouveau sous le soleil. 134
Rien n'est plus commun que ce nom, Rien n'est plus rare que la chose. 23
*Rien n'est sacré pour un sapeur. 748
Rien ! rien ! rien ! 716
Riflard. 717
Rire est le propre de l'homme. 720
*Rire homérique. 410
Robert Macaire. 721
Robinson (parapluie). 717
*Roi citoyen. 165
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis. 731

S

Sa Grandeur l'attache au rivage. 720
Sa veuve inconsolable continue son commerce. . . . 863
**Sabre (le) de mon père.* 203
Saint Roch et son chien. 156
Sainte (la) canaille. 546
Sans-culotte. 206
Sans doute il est trop tard pour parler encor d'elle ? 596
Sans effeuiller la reine des fleurs. 332

Sauvage ivre. 749
Sauvé, merci, mon Dieu ! 750
Sauvons la caisse ! 504
*Scène (la) à faire. 752
*Se battre avec une frayeur comme celle-là, faut-il qu'il soit brave ! 101
Se méfier de la payse. 610
*Se soumettre ou se démettre. 797
**Seigneur, vous changez de visage !* 827
Semaine (la) des trois jeudis. 443
Sept (les) Sages de la Grèce. 740
Sera-t-il dieu, table ou cuvette ? 231
Ses jours sont menacés ! ah ! je dois l'y soustraire. . 511
Sévère mais juste, comme l'instituteur Pet-de-Loup. . 450
Si Bonaparte fût resté lieutenant d'artillerie, il serait encore sur le trône. 91
Si ces cinq francs peuvent parvenir à ton bonheur, sois-le ! 92
*Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. 231
*Si j'avais la main remplie de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. 857
*Si j'étais accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par m'enfuir. 831
*Si la bonne foi était bannie du reste du monde, on la retrouverait dans le cœur des rois. 337
Si on les écoutait, il n'y en aurait pas un de mort. . 542
Si Peau-d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême. 188
*Si personne n'y va, c'est qu'on n'y voit personne. . . 629
Si vous ne dormez pas. 241
*S'il faut périr, pérons ! 620
*S'il eût moins plu, ça m'eût plus plu. 648
Silence au pauvre ! 608
Singe (le) de Nicolet. 783
Sinistre vieillard. 298
*Snob. 786
*Sommeil (le) du juste. 449
*Son image est partout, excepté dans ma poche. . . . 425
*Sorti de la légalité pour rentrer dans le droit. 465
Souliers (les) de M. Dupin. 796
Sous ses heureuses mains le cuivre devient or. . . . 205

Soutiens-moi, Chatillon ! 798
Souvent femme varie. 316
Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. 630
*Soyons heureux, c'est là qu'est le bonheur. 403
Spectacle (un) à ravir la pensée. 690
Sujets (des)... de mécontentement. 806

T

*Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ? 323
*Teinturier. 809
Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. . 688
*Terrasser l'hydre de l'anarchie. 420
Thé (le) de madame Gibou. 818
Théodore monte. 820
Tire la ficelle, ma femme ! 322
Titi. 825
Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère. . 777
Ton amour m'a refait une virginité. 29
*Toujours lui ! lui partout ! 483
*Tour d'ivoire. 831
Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. 369
Tous les méchants sont buveurs d'eau. 510
Tout arrive en France. 49
Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve. 93
Tout ça, c'est des histoires de femmes. 318
Tout est dans tout. 839
Tout est perdu fors l'honneur. 418
Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. 526
Tout finit par des chansons. 135
*Tout homme a dans son cœur un c.....qui sommeille. 169
Tout soldat porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France. 502
Tout va bien, signé Canrobert. 119
*Toute maison divisée contre elle-même périra. 489
*Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite. . . . 382
*Toutes les femmes de ce pays sont rousses et acariâtres. 318

Triste exilé sur la terre étrangère. 301
*Tous (les) tronçons. 845
Trop de fleurs ! 333
*Tu dors, Brutus ! 107
Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. . . . 659
Tu n'auras pas ma rose. 734
Tu n'iras pas plus loin. 479
**Tu portes César et sa fortune.* 874
*Tu trembles, Bailly ? — C'est de froid. 840
*Tue-la ! 848
*Tuer le mandarin. 495

U

**Ultras (les).* 439
Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire. . 63
Un coup d'œil de Louis enfantait les Corneilles. . . . 188
Un dîner réchauffé ne valut jamais rien. 234
*Un empereur doit mourir debout. 263
*Un frère est un ami donné par la nature. 353
Un front qui ne rougit jamais. 736
Un homme de bien auquel il n'a manqué qu'un peu d'esprit pour être un écrivain médiocre. 290
Un homme qui se marie à soixante ans a-t-il des enfants ?... 269
*Un homme s'est rencontré... 697
*Un instant, Bertrand ! 80
Un instant de repos dans ces vertes campagnes. . . 702
Un poème jamais ne valut un dîner. 651
**Un roi de France peut mourir, il n'est jamais malade.* 263
*Un soldat qui sait mal farder la vérité. 858
Un trône populaire entouré d'institutions républicaines. 704
Un vieux soldat sait souffrir et se taire,
Sans murmurer. 552
Une chaumière et son cœur. 145
*Une duègne, affreuse compagnonne,
Dont le menton fleurit et dont le nez trognonne. . 249
Une idée par jour. 425
Une robe légère | D'une entière blancheur. 556

VERIFICAT 2007

V

*Va donc, hé ! Collignon ! 172
*Va te coucher, Basile, tu sens la fièvre. 323
Vache (la) à Colas. 851
*Vanité des vanités, tout n'est que vanité. 853
Ver de terre amoureux d'une étoile. 296
*Vérité en deçà, erreur au delà. 280
*Vie de bâton de chaise. 129
**Vieux grognard.* 152
*Vieux marcheur. 499
*Vile (la) multitude. 545
Vive la joie et les pommes de terre ! 446
Vive la Pologne, monsieur ! 652
Voilà bien du bruit pour une omelette. 105
Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût ! . . 44
*Voilà le commencement de la fin ! 327
Voilà les bêtises qui recommencent ! 80
*Voilà pourtant comme je serai dimanche ! 232
*Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez ! . . 263
Vous êtes mon lion superbe et généreux. 471
Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. 581
Vous êtes tous empoisonnés, messeigneurs. 268
*Vous m'en direz tant ! 808
*Vous ne voulez pas faire de la France une caserne ; prenez garde d'en faire un cimetière. 162
*Vous n'êtes plus Lisette. 475

Y

Y a des gens qui se dis'nt Espagnols. 285

VERIFICAT 1987

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 41775.